

Le général Jaruzelski contraint aux réformes

A en croire les chiffres officiels, environ deux tiers des électeurs ont pris part, le dimanche 29 novembre, au référendum polonais. Compte tenu de la réserve de l'église catholique vis-à-vis de cette consultation, de l'appel à l'ignorer lancé par Solidarité et des très lourdes augmentations de prix, surtout qu'impéqueront les réformes économiques proposées, il s'agit là d'un bon résultat pour l'équipe du général Jaruzelski.

Outre que personne n'est en mesure d'aller vérifier ce taux de participation et moins encore les résultats, il est tout aussi vrai pourtant qu'on est loin, là, des taux des époques du socialisme triomphant (près de 100 %) ou de celui même (75 %) des dernières élections parlementaires de 1984.

Cela signifie simplement que, malgré les signes d'usage montrés aujourd'hui par Solidarité et les récents succès remportés par le général Jaruzelski sur la scène internationale, la ferveur d'indignation et d'entrainement du régime ne cessent de décroître. On ne peut désormais plus envoyer par décret tout le monde aux urnes. Les chiffres officiels doivent - question de crédibilité - refléter cette réalité, et le principal danger pour la Pologne serait, dans ces conditions, que le pouvoir se sente trop rassuré.

Car la transition va maintenant être grande, dans les milieux dirigeants polonais, de se sentir assés fort pour aller de l'avant dans les augmentations de prix tout en tempérant le rythme de la décentralisation économique et en repoussant à des jours lointains les réformes politiques sur le principe desquelles les électeurs étaient également appelés à se prononcer. La semaine dernière, déjà, le président du comité central a remis à une prochaine réunion l'expédition du rapport du bureau politique détaillant les grandes lignes de ces réformes qui devraient notamment porter sur un développement de la démocratie locale et une libéralisation du droit d'association.

Ces éventuelles ouvertures - le compte rendu des débats du plénum le montre - se heurtent à une formidable inertie de l'appareil intermédiaire du parti qui ne s'est pas encore remis de la peur ressentie pendant dix-huit mois d'existence légale de Solidarité. Plus grave encore, il semble que le coup de pédale donné fin octobre à Moscou à la « perspective » et à la « gémme » aient incité l'équipe du général Jaruzelski à modérer également l'ardeur réformatrice qu'elle manifestait depuis la fin de l'été.

Un revirement complet paraît exclu, mais si, au-delà des mots, les réformes étaient long feu le régime perdrait alors le peu de crédit qu'il conserve dans la population au moment même où le mécontentement social va être attisé par un spectaculaire renchérissement du coût de la vie.

L'opération référendum menée à bien, le général Jaruzelski a les moyens de faire preuve d'audace : il peut se prévaloir d'un soutien populaire pour imposer les augmentations de prix à tous et les réformes politiques à son appareil.

Si la détermination venait à lui faire défaut, il ne se dégraderait pas seulement lui-même. Il ouvrirait aussi la porte à une situation de crise ouverte en Pologne à laquelle personne - ni les Polonais, ni les Gorbachev, ni l'Europe, ni les banques créditrices de Varsovie - n'a intérêt.

L'échange de M. Wahid Gordji contre M. Paul Torri, consul à Téhéran

La normalisation complète des rapports avec l'Iran dépend de la libération des derniers otages français

Quarante-huit heures après la libération de deux des cinq otages français au Liban, MM. Normandin et Auque, Français et Iraniens devaient procéder, le lundi 30 novembre, à un échange sur l'aéroport de Karachi : celui du consul de France à Téhéran, M. Paul Torri, contre l'interprète de l'ambassade d'Iran à Paris, M. Wahid Gordji.

Les deux hommes avaient au préalable répondu aux convocations, respectivement, des justices iranienne et française, qui n'ont finalement retenu aucune charge à leur encontre. MM. Torri et Gordji avaient presque simultanément quitté Téhéran et Paris. Lundi en fin de matinée, toutefois, l'avion transportant M. Torri était toujours attendu à Karachi, où venait d'arriver M. Gordji.

Parallèlement, les dispositifs de sécurité mis en place autour des missions diplomatiques à Paris et à Téhéran étaient levés. Cependant la normalisation complète des relations entre la France et l'Iran dépend, pour Paris, de la libération des derniers otages français retenus au Liban.

Comme l'ont prouvé les événements intervenus dimanche - notamment le départ de Paris de Wahid Gordji, après une entrevue avec le juge Bouloque, - MM. Chirac et Pasqua sont décidés à aller vite en besogne pour tenter de faire remettre en liberté le plus tôt possible les trois plus anciens otages français détenus au Liban, les deux diplomates Marcel Carton et Marcel



sur lesquels la République islamique peut avoir une influence (...) détiennent des otages », autrement dit tant que les trois otages encore détenus au Liban n'auront pas été libérés.

Le scénario mis au point par MM. Chirac et Pasqua avec Téhéran tient-il compte de ce fait ? Les négociateurs français ont-ils déjà reçu des assurances quant à une libération prochaine de MM. Carton, Fontaine et

Kauffmann ? On se refuse bien sûr à tout commentaire dans les milieux officiels, mais un certain optimisme est perceptible.

A moins d'un coup de théâtre, les prochaines étapes de la saga franco-iranienne devraient être constituées par l'annonce de la reprise des négociations financières entre les deux pays.

JACQUES AMALRIC.
(Lire la suite page 3.)

Les violences et l'annulation des élections générales

Haïti, une nation humiliée

Après deux journées de violences qui ont provoqué des dizaines de morts, les élections générales à Haïti qui devaient avoir lieu dimanche 29 novembre ont été annulées et les autorités haïtiennes ont annoncé la dissolution du Conseil électoral provisoire, l'organisme indépendant chargé par la Constitution de l'organisation du scrutin.

De plus, samedi après-midi, le CEP avait déjà dû renoncer à maintenir les élections dans plusieurs villages de la plaine de l'Artibonite, des groupes de « macoutes » barant l'accès des routes et, du même coup, l'acheminement des bulletins de vote, tirant à vue sur tout ce qui bougeait. Pour leur part, les observateurs étrangers qui tentaient de se rendre en province, au Cap-Haïtien ainsi qu'à Jérémie, ont dû rebrousser chemin : leurs voitures ont été prises en chasse et leurs hélicoptères n'ont jamais reçu l'autorisation de décoller.

Visiblement, les chances de parvenir à des élections à peu près normales s'amenuisent au fil des heures. Et ce, en dépit du communiqué de M. Williams Regala, ministre de l'Intérieur et homme fort du régime, qui, apportant un peu de répit dans la guerre des nerfs engagée ces derniers jours, avait promis la veille de « garantir la sécurité des élections ». Ajoutons qu'il avait également suspendu toute autorisation de port d'arme... Vers 23 heures

La campagne présidentielle

Grand départ pour M. Barre

Trois événements ont marqué le week-end politique : l'élection du candidat de la majorité, M. Robert Asseant, à la cantonale partielle de Marseille, avec 52,34 % des suffrages, malgré la consigne d'« abstention positive » du Front national (page 12), le face-à-face entre M. Balladur et M. Rocard, sur TF1 (page 9) et le rassemblement, à Toulouse, autour de M. Raymond Barre de présidents de conseils généraux et régionaux.

Labourage et pâturage sont les deux mamelles du barrisme. Depuis cinq ans, tel un paysan besogneux, M. Raymond Barre aura sillonné en long et en large le territoire. Contrairement à M. Jacques Chirac, il avait, lui, du temps et il en a abondamment profité. L'ancien premier ministre ne compte plus les déjeuners-débats, les dîners-rencontres, les séances de travail avec les socioprofessionnels. Rarement grisant certes, mais à la longue peut-être efficace ! A la fin de cette année, seuls sept départements auront été laissés en jachère (1). Le professeur Barre a potassé la France. Les sondages, son voyage de la semaine dernière dans la région, pourtant difficile, du Languedoc-

Roussillon, et surtout cette manifestation en grandes pompes de dimanche matin au Capitole de Toulouse indiquent à l'évidence que ce labourage promet quelques bonnes récoltes.

Dans le même temps, M. Barre a su entretenir discrètement les verts pâturages gardés par les parlementaires et ces grands seigneurs locaux qui sont devenus, grâce aux vertus de la décentralisation, les présidents de conseils généraux et régionaux. Depuis 1982, le député de Lyon n'a ainsi manqué aucune des journées parlementaires de septembre de l'UDF, ni aucun déjeuner hebdomadaire et discret, à Paris, avec députés et sénateurs. Avec son air de ne pas y toucher, M. Barre a donc su caresser tous ces grands élus dans le sens du poil, et se faire reconnaître par eux comme l'un des leurs. Progressivement, tous ces notables, qui sont d'indispensables relais d'opinion, sortent de l'ombre selon une stratégie de pompes gigognes et de « cercles de qualité » de plus en plus larges.

DANIEL CARTON.
(Lire la suite page 10.)

(1) L'Orne, la Haute-Loire, la Haute-Saône, la Creuse, la Haute-Vienne, le Jura et la Charente-Maritime.

Le Monde

ÉCONOMIE

- « Juridiction efficace, lourde machine », les conseils de prud'hommes avant les élections du 8 décembre.
- « La dynamique du grand marché », ou les progrès de l'Europe sans frontières avant le conseil des Douze, à Copenhague, les 4 et 5 décembre.
- La chronique de Paul Fabra : « Pourquoi ils sont effrayés ».

Pages 37 à 40

SPORTS

Transfert : les dangers de la filière colombienne

Parti en Colombie il y a trois semaines pour négocier le transfert d'un footballeur, le président du Brast Armoricain FC, M. François Yvenc, accusé de faux et usage de faux par les dirigeants d'un club local, est toujours retenu dans ce pays. Un juge d'instruction colombien devait décider, le lundi 30 novembre, son inculpation, ou, au contraire, la levée de l'interdiction qui lui est faite de rentrer en France.

Page 18

LE "NOUVEAU-NÉ" D'ALEXANDRE MINKOWSKI

ALEXANDRE MINKOWSKI
L'ART DE NAÎTRE

L'HISTOIRE DE LA NAISSANCE A TRAVERS LES ÂGES ET LE MONDE.

EDITIONS ODILE JACOB

M 0147 1201 0 - 4,50 F
3790147004500 12010

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir ; Tunisie, 800 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 18 sch ; Belgique, 30 fr ; Canada, 1,75 AS ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr ; Espagne, 165 pes ; G.-B., 80 p ; Grèce, 180 dr ; Italie, 50 p ; Hollande, 1,700 L ; Liban, 0,600 DL ; Luxembourg, 30 f ; Norvège, 12 kr ; Pays-Bas, 2,25 fl ; Portugal, 130 esc ; République, 236 F CFA ; Suède, 12,50 cr ; Suisse, 1,60 S ; USA, 1,50 \$; USA (West Coast), 1,75 \$.

صكنا من الأصل

سكنا من الالعمل

Débats

Euromissiles : à quoi bon cet accord ?

Le jeu des Soviétiques sera facilité par l'ouverture d'une brèche dans le rempart de notre sécurité

PAR JEAN-MARIE BENOIST (*)

La poignée de mains que vont échanger le président Reagan et M. Gorbatchev pèsera lourd sur le destin de la paix et de la liberté en Europe et dans le reste du monde. Elle va avoir lieu au prix de sacrifices accomplis par l'Occident quant à sa sécurité — dont le coût reste plus élevé que celui des concessions apparemment accordées par l'Union soviétique.

Comme l'Europe de l'Ouest est à la fois un théâtre de batailles possibles, l'avant-poste de l'alliance atlantique et l'enjeu de la négociation, il n'y a aucune raison de la voir demeurer silencieuse et bâillonnée pendant que des Parques improvisées se permettent de régler son destin et le statut futur de sa liberté. Si des voix européennes fortes et convaincantes avaient su relayer et renforcer les interpellations que de Gaulle-Cassandre adressait aux protagonistes des accords de Yalta, l'Europe de l'Est n'eût peut-être pas à gémir jusqu'à aujourd'hui sous le joug de la domination soviétique.

Un marché de dupes

On ne peut qu'être inquiet face à l'accord d'élimination des forces nucléaires intermédiaires en Europe quatre ans seulement après la victoire qu'avait représentée la bataille du déploiement des Pershing et des missiles de croisière.

En effet, l'élimination de ces armes de couplage entre les États-Unis et l'Europe constituerait de la part de l'Occident un marché de dupes : nous allons perdre les armes précises, les Pershing, qui,

américaines et implantées sur le sol européen, tiraient leur pouvoir dissuasif du fait qu'elles pouvaient frapper le sol de l'Union soviétique avec une efficacité et une crédibilité capables d'inhiber toute attaque soviétique sur l'Europe de l'Ouest, nucléaire ou conventionnelle, voire chimique, en raison des risques encourus de représailles occidentales solidaires.

Ce que les Soviétiques nous offrent en échange, c'est le retrait de leurs SS-20, armes lourdes et imprécises qui, en cas de mise à feu, auraient eu toutes chances, à cause du sens de la rotation terrestre, d'apporter sur le territoire du Pacte de Varsovie — et de l'URSS elle-même — les retombées nucléaires. M. Shultz et ses experts se sont fait piéger par la rhétorique d'une fausse symétrie, pensant que les armes doivent se compter comme des jetons à échanger dans une partie de poker infantile et linéaire !

Or les Pershing et les missiles de croisière américains ont au contraire, outre leur fonction de couplage euro-américain, une valeur de clef de voûte de l'architecture de la dissuasion qui les justifie en soi ; ce sont ces armes intermédiaires qui, dans la panoplie de la dissuasion continue, assurent l'échelon déterminant du passage éventuel d'un stade conventionnel ou nucléaire limité à l'escalade vers les extrêmes. Maintenant qu'une brèche est créée dans le rempart de la dissuasion, il deviendrait beaucoup plus difficile de recourir aux systèmes stratégiques nucléaires cen-

traux à la suite d'une invasion militaire de l'Europe de l'Ouest par le Pacte de Varsovie.

Ce malheureux accord nous place donc dans une situation peu enviable, comparable à celle qui existait à la veille des deux précédentes guerres mondiales, avec, en prime, l'énorme supériorité des forces conventionnelles et peut-être chimiques du Pacte de Varsovie. L'accord d'élimination n'élimine même rien du tout du côté des Soviétiques puisque ceux-ci peuvent, du jour au lendemain, convertir les fusées à longue portée — intercontinentales (ou ICBM) — en fusées à moyenne portée destinées à des cibles européennes (IRBM), alors que le système parlementaire américain rend impossible le retour des forces nucléaires intermédiaires en Europe.

Ce que M. Shultz et les stratèges qui l'entourent ont méconnu, c'est d'abord que la dissuasion est une logique de non-guerre dans laquelle il faut avoir les moyens et la résolution pour, précisément, inhiber l'industrie de la guerre par la présence d'armes nucléaires. La situation, d'autre part, n'est pas la même qu'avant 1979, car, de 1979 à aujourd'hui, les Soviétiques ne se sont guère privés de développer une multitude de systèmes d'armes « interactives », nucléaires et classiques, les SS-21, 23, 25, non pris en compte par le traité, face auxquels un système qualitatif de dissuasion occi-

(*) Philippe, président du Centre européen de relations internationales et de stratégie (CEBRIS).

Anarchie monétaire (suite)

par PIERRE SUDREAU (*)

Il y a six mois, dans ces colonnes, le 8 mai, je regrettais la multiplicité des rencontres des principaux décideurs financiers mondiaux (Washington, Paris, Venise...) sans qu'il en résultât des décisions suffisamment ajustées à l'ampleur des problèmes. « De conférences en conférences, la catastrophe finira par arriver », oserie-je affirmer. Quel qu'on en dise, la tempête boursière aura des retombées économiques qui feront mal.

Il faut surtout regretter que les sept grands États-Unis, Japon, Allemagne fédérale, Canada, France, Grande-Bretagne, Italie) n'aient pas été capables de s'entendre, sinon sur des mesures techniques, du moins politiquement, afin d'empêcher le dégringolade des cours et l'affolement. La théorie psychologique de la monnaie, chère à l'excellent professeur Nogaro (1935), est toujours valable. Des gestes d'apaisement auraient dû au moins être tentés par les principaux responsables. Leur attitude passive, ou maladroite, est d'autant plus étonnante qu'il s'agit de la santé économique du monde.

Depuis un mois, tous les observateurs, commentateurs et opérateurs boursiers restent figés sur les déficits américains, sur les discussions ou paroles des couloirs du Congrès et de la Maison Blanche, l'essentiel étant de savoir combien de milliards de dollars d'économie seront faits et quelle sera la contrepartie des Allemands et des Japonais.

N'est-ce pas confondre, à travers les vicissitudes du dollar, la cause et les effets ? Est-ce vraiment quelques gestes, plus ou moins timides, sur le budget américain qui modifieront les données de l'économie mondiale dans les prochaines années ?

Il ne faut pas se laisser dénoncer l'absurdité du système monétaire, hérité de la décision du président Nixon du 15 août 1971, de « décrocher » le dollar de l'or. Comment le dollar peut-il servir utilement d'étalon monétaire international et subir en même temps les vicissitudes intérieures américaines qui s'accumulent depuis quelques années ? (150 milliards de déficit budgétaire envi-

ron et à peu près autant pour le déficit du commerce extérieur.)

Les États-Unis sont devenus brusquement (quatre ans) le plus grand pays créancier. Et comme cela ne suffisait pas, d'importants lobbies américains, agricoles notamment, font campagne pour un dollar faible afin de mieux exporter leurs surplus. Politiquement, en période électorale, il est tellement plus facile de laisser faire plutôt que d'engager des efforts courageux de redressement !

Les accords du Louvre avaient abouti — laborieusement — à une stabilisation théorique du dollar. Le problème était bien posé, mais les moyens étaient faibles. On sait ce qu'il en est advenu. Pourquoi ne pas aborder sérieusement la réforme essentielle : créer un véritable étalon monétaire international en associant le dollar avec le yen, l'ECU et l'or. Panier ou serpent, peu importe. Certes l'ajustement technique est difficile, mais une simple déclaration d'intention des Sept annonçant leur détermination et la mise à l'étude de la réforme provoquerait un choc salutaire.

Il faut en finir avec le dollar-Yo-Yo qui fait la joie des spéculateurs et espe l'économie mondiale. Nul besoin d'être un expert pour comprendre les très grandes perturbations qui provoquent l'instabilité du dollar sur les grands marchés internationaux et le désastre qu'elle constitue pour les économies de petits pays producteurs de matières premières.

Il faut impérativement répondre à cette évidence : le redressement américain se fera (ou mieux) en quelques années. L'économie mondiale peut-elle supporter encore longtemps les errements actuels ? Les dirigeants des grands pays ne prennent pas assez conscience des réalités de l'hémisphère Sud, de la multiplicité des problèmes dramatiques qui s'accumulent et mettront inévitablement en cause le confort des pays industrialisés.

Il faut surtout que les décideurs financiers cessent de donner une image d'irrésolution et d'incapacité. Un mois d'arrêt dans une grande tempête, c'est trop.

(*) Ancien ministre.

Au Courrier du Monde

GRÈVES

Revendications et justice

L'ordonnance du tribunal de Bobigny sur la grève d'Air Inter a suscité de nombreuses réactions et analyses. Un point me semble-t-il n'a pas été pleinement développé, le caractère univoque de cette décision et de celles qui l'ont précédée.

En effet, si les juges se reconnaissent le droit d'interdire aux employés de recourir à la grève lorsque leurs revendications leur paraissent « déraisonnables », je ne sais pas qu'aucune juridiction se soit jamais crue autorisée à condamner un employeur à satisfaire des revendications « raisonnables ».

Ainsi les employés ne pourraient présenter que des revendications raisonnables, que les employeurs pourraient toujours librement les rejeter !

JEAN-MARIE GRITTI (Paris).

COMMERCE

Enfants du Brésil

Nous venons de lire avec grand intérêt l'article d'André Fontaine : « Le Brésil, un géant en panne ». Il relève l'incroyable taux de mortalité infantile dans certains États du Nordeste. Séjournant dans une ville à l'intérieur de la Paraíba, État voisin du Pernambuco, nous sommes quotidiennement confrontés à des scènes de rue où des femmes portent sur leur sein des enfants sans âge qui ne tarderont pas à mourir ou qui survivront marqués à tout jamais par les stigmates de la malnutrition.

Un corollaire à cette situation : l'abandon des enfants qui finit par être heureusement ; ainsi ce couple dont la stérilité était connue dans le quartier qui a eu la surprise de découvrir un nourrisson sur le seuil de sa porte ! Cependant, combien d'étrangers (nombreux sont les Français) venus pour adopter se heurtent aux tracasseries administratives bariolées et sont livrés aux mains d'avocats peu scrupuleux dont les tarifs oscillent entre 3 000 dollars pour un enfant noir et 5 000 pour un enfant blanc ; au dire de l'un de ceux-ci (sans compter les frais d'avion, d'hébergement, de nourriture et autres frais annexes). Une réglementation plus stricte pourrait mettre un terme à cet odieux commerce ! Mais est-ce là une des priorités du Brésil ?

CHRISTINE et DIDIER MARTINEZ (enseignants français au Brésil).

■ RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans l'article de M. Perrine de Charrette publié dans le Monde du 23 novembre sous le titre : « Petit manuel à l'usage des inculpés ». Au lieu de « esprit de corps aidant la cour à écarter la suspicion », il fallait lire : « l'esprit de corps aidant la cour à écarter la suspicion ».

TRIOMPHE

Les équivoques du pragmatisme

« Pragmatisme », le mot est aujourd'hui omniprésent, triomphant. Opposé globalement à beaucoup d'autres : idéalisme, théorie, idéalisme, esprit de synthèse, idéologie... Il est toujours employé inégalement. Le moment paraît donc opportun de l'examiner sérieusement. Bien que la notion soit ancienne, elle n'a été élevée au niveau d'une véritable philosophie qu'au dix-neuvième siècle, par des Anglo-Saxons (Peirce, James...) ; le seul critère essentiel de la vérité, c'est l'efficacité, l'utilité — le vrai, c'est ce qui réussit, ce qui est utile.

Cependant, immédiatement, une question : utile, soit, mais à qui ? À quel intérêt, personnel ou collectif, à quel idéal ? Or, manifestement, actuellement, la question n'est pas posée ; l'utilité devient une fin en soi. Que toute action se doive de chercher les plus sûrs moyens d'être efficace, qui n'en conviendrait ? Mais doit-on, pour autant, cesser de s'interroger sur les fins, conscientes ou inconscientes, il y en a toujours.

Ainsi, ce triomphe actuel : ignorance du sens du terme, modernisme démagogique ou hypocrite d'idéologies choisissant d'avancer masquées ?

RAYMOND LABERNEDE (Biarritz).

FICTIONS

Une autre vision de Bourguiba

Je regrette que dans son article sur Bourguiba (*Le Monde* du 3-9 novembre), Jean Lacouture perpète des légendes ou mieux des fictions, véhiculées par une partie de l'historiographie française. Je réabre de ces fictions : la première est celle de « ses relations le plus souvent cordiales avec la France » que du reste la situation coloniale ne justifiait pas. Lorsque vous écrivez : « Contraintement à une légende qui a trop longtemps cours, le chef du Néo-Destour résista à la tentation et, comme il avait réussi à la faire de sa prison, incita ses compagnons à refuser toute collaboration avec l'axe », vous allez à l'encontre de faits dûment établis (notamment par ma propre recherche) sur la base d'une très riche documentation d'archives que ne contredit ni la presse de l'époque ni de multiples témoignages des plus autorisés. Ce n'est pas un simple détail que de rétablir ce moment d'histoire, car il eut des conséquences. Il faudrait alors parler de la constante cordialité ultérieure de la France pour Bourguiba. Le deuxième point concerne la carrière d'un leader « qui, pour l'essentiel, aura respecté ses adversaires ». Dire cela est encore une fiction. L'histoire de la Tunisie indépendante, que Habib Bourguiba n'a pas tiré du néant, est un contraste et dès le départ demeuré de conflits, toujours réduits avec dureté et sans respect particulier pour ses adversaires.

JULIETTE BESSIS (Paris).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
TÉLÉPHONE (1) 45-23-06-51
TÉL. : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérant : André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauriol (1969-1983)
André Laurent (1982-1983)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du Monde »,
Société anonyme
des lecteurs du Monde,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, gérant,
et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Correspondant en chef :
Claude Sautet.

Le Monde
PUBLICITE

5, rue de Valenciennes, 75007 PARIS
TÉL. : (1) 45-95-91-82 ou 45-55-91-71
TÉLEX MONDPUB 286 136 F

Le Monde USPS 785-910 is published daily, except Sundays for \$ 400 per year by Le Monde of Speedprint, 45-45 25th Street, L.I.C., N.Y. 11104. Second class postage paid at L.I.C. and additional offices. N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde of a Speedprint U.S.A., P.O. Box 45-45 25th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
TÉL. : (1) 42-47-98-72

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE
354 F 672 F 954 F 1 200 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS
PAR VOIE NORMALE
687 F 1 377 F 1 952 F 2 530 F

ÉTRANGER (par messagerie)
L - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS
399 F 762 F 1 089 F 1 380 F

IL - SUISSE, TUNISIE
594 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse effectués en province : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composé 36-15 - Tape LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

LE DROIT DE COMPRENDRE

droit civil
Les obligations
Alex Metzi
François Terré
Cinquième édition

LES PRECIS DALLOZ - ACCESSIBLES - COMPLETS - INDISPENSABLES

Justice piégée

Le droit de comprendre

L'échange de M. Wahid Gordji contre M. Paul Torri, consul de France à Téhéran

Un scénario soigneusement mis au point par le ministère de l'intérieur

Après environ une heure d'audition dans le bureau de M. Gilles Bouloque, juge d'instruction en charge du dossier des attentats commis à Paris au printemps et à l'automne 1986, Wahid Gordji a quitté libre, dimanche soir, le palais de justice pour se rendre sous bonne escorte policière à l'aéroport du Bourget, d'où un Falcon-30 de la société Europe Falcon Service s'est envolé, à 21 h 21, à destination de Karachi, via Laraca, à Chypre.

L'appareil, loué par les soins d'une société intermédiaire, la société Eurastar, à l'initiative du ministère de l'intérieur, devait ramener dans la journée de lundi Paul Torri, consul de France à Téhéran, que les autorités iraniennes ont convoyé dans la nuit de dimanche à lundi vers Karachi, où devait se faire l'échange avec Wahid Gordji. Dans la soirée de dimanche, l'important dispositif policier, mis en place depuis le mois de juillet autour de l'ambassade iranienne à Paris, commençait à être levé. La quarantaine de ressortissants iraniens empêchés de quitter le territoire national devraient bientôt pouvoir être libérés de leurs mouvements.

Les attentats de septembre 1986

Quelques heures auparavant, le procureur de la République, M. Michel Reynaud, avait annoncé qu'avec l'accord des autorités iraniennes - des fonctionnaires de la DST s'étaient rendus, dans l'après-midi, à l'ambassade d'Iran pour procéder à la vérification de l'identité de

M. Wahid Gordji. Celui-ci a été ensuite conduit devant M. Bouloque, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, qui, après avoir procédé à son audition, a considéré, conformément aux réquisitions du parquet, qu'il n'y avait pas de charges devant entraîner son inculpation. En conséquence, M. Wahid Gordji a quitté libre le palais de justice.

Cette issue ne faisait guère de doute depuis le milieu de l'après-midi. Elle avait été minutieusement préparée depuis des semaines par le ministère de l'intérieur, chargé de toutes les négociations, en accord avec les autorités judiciaires. Restait à arracher l'accord du juge d'instruction en donnant un minimum d'habillage juridique au départ de l'interprète de l'ambassade iranienne.

Sorte de « commissaire politique » chargé de suivre à Paris, pour le compte des autorités iraniennes, les milieux politiques français - notamment l'extrême droite - et les sympathisants de la révolution islamique, Wahid Gordji était soupçonné par le juge Bouloque d'avoir, d'une manière ou d'une autre, trépané dans les attentats revendiqués par le Comité de soutien aux prisonniers politiques arabes et de Proche-Orient (CSPPA) en 1986. Son nom apparaît à plusieurs reprises dans le dossier d'instruction, en relation avec certains des inculpés, notamment Mohamed Moubajjer considéré par la justice comme l'« idéologue » du groupe, Fouad Ali Saleh, le principal

inculpé, en étant le chef opérationnel.

Deux expertises avaient été demandées par le juge d'instruction dans le cadre de son enquête sur les éventuelles responsabilités de Gordji : l'examen de sa voiture et la comparaison de son écriture avec celles des scripteurs des revendications du CSPPA. La voiture de Gordji, une BMW grise de série 500, pouvait, pensait-on un moment, être le véhicule d'où avait été lancée la bombe meurtrière de la rue de Rennes, le 17 septembre 1986. Les témoins avaient parié d'une BMW noire alors que la police avait découvert que la voiture de Gordji, achetée en Allemagne par Mohamed Moubajjer pour le compte de l'interprète, avait été repeinte en gris quelques jours après l'attentat de la rue de Rennes. Il y a deux semaines, les examens semblent avoir montré que si la voiture avait été effectivement repeinte dans un garage d'Argenteuil appartenant à un Libanais, elle n'a jamais été noire. Quant aux comparaisons d'écriture, elles ne se sont pas, elles non plus, révélées positives. Le juge d'instruction pouvait donc s'estimer satisfait et relâcher son suspect sans « perdre la face ».

Cette issue semblait la plus probable depuis qu'au ministère de l'intérieur, sur la foi de plusieurs informations fournies par les services de renseignement, l'on était convaincu de l'importance qu'attachait l'Iran à la personnalité de Wahid Gordji. On rapportait notamment que le père du reclus de l'avenue d'Iéna avait été le médecin personnel de l'imam

Khomeini lorsque ce dernier était réfugié en France, à Neauphle-le-Château. Revenu en Iran après la tentative d'arrestation de son fils, il avait, estimait-on encore place Beauvau, suffisamment d'influence auprès des secteurs les plus élevés de la République islamique pour plaider sa cause.

Un élément d'échange décisif

Le ministère de l'intérieur soulignait également que parmi les nombreuses attributions de Wahid Gordji en France figuraient les contacts avec les milieux industriels français, notamment dans le secteur de l'armement. Certains ajoutaient même que Wahid Gordji était au courant des commissions d'usage distribuées à quelques notables iraniens lors de la signature des contrats, ce qui était une raison supplémentaire pour le récupérer.

Depuis plusieurs semaines, on était donc convaincu que l'interprète iranien pouvait être un élément d'échange décisif dans les négociations entreprises pour la libération des otages français. A deux reprises, en septembre et en octobre, l'on crut toucher au but, mais à chaque fois l'affaire avait dû être remise. Au ministère de l'intérieur, on est aujourd'hui raisonnablement optimiste sur l'issue du processus engagé. Si tout se déroule selon les prévisions, les trois derniers otages retenus à Beyrouth pourraient être, espérons-le, rapidement libérés.

GEORGES MARION.

La normalisation avec l'Iran

(Suite de la première page.)

Il s'agit de régler l'affaire du prêt iranien à Eurodif et celle du règlement du statut des sections d'intérêts français et iraniens à Téhéran et à Paris. Les deux pays pourraient s'entendre pour laisser en place quelques diplomates et rapatrier les autres, fatigués par des mois de claustration. L'Italie, qui représente les intérêts français en Iran, et le Pakistan, qui fait de même pour les intérêts iraniens en France, assureraient la protection de ces sections.

s'y opposerait pas si tous les otages français étaient libérés. M. Mitterrand ne s'est cependant engagé jusqu'à aujourd'hui qu'à propos du cas Naccache, alors que les exigences iraniennes concernaient récemment encore bien d'autres prisonniers. A l'Élysée, on précise seulement que le président de la République ne reviendra pas sur ses engagements et que le premier ministre a tenu au courant M. Mitterrand du progrès de la négociation, contrairement à ce qui s'était passé à propos des tractations menées par



Quant à la négociation sur le prêt consenti à Eurodif par le régime du chah, elle aurait de bonnes chances d'aboutir du fait de la volonté politique nouvelle animant les autorités françaises et aussi grâce à la chute du dollar, qui a pratiquement réduit de moitié la dette française.

Le gouvernement pour obtenir la libération du jeune coopérant Pierre-André Albertini, condamné en Afrique du Sud pour aide à insurrection armée.

Le problème du rééquilibrage éventuel de la politique française au Proche-Orient en général, dans le Golfe en particulier, est tout aussi sensible que celui des terroristes emprisonnés. Il est en effet extrêmement délicat pour le gouvernement d'envisager des ventes d'armes à l'Iran, surtout après l'affaire Luchaire, et aussi parce que M. Chirac a proclamé à maintes reprises qu'il n'en serait jamais question. Réduire les livraisons à l'Irak entamerait d'autre part le crédit de la France dans la région. C'est sans doute pourquoi certaines sources évoquent la possibilité d'alléger sérieusement le dispositif naval français installé en mer d'Oman et dont la présence a été dénoncée par Téhéran à de multiples occasions.

Relativement proches sur ces deux points, les dirigeants français conservent un mutisme absolu sur les deux autres points du contentieux qui les oppose à Téhéran : les ventes d'armes à l'Irak et le refus officiel français de faire de même à l'égard de l'Iran, et le sort réservé à différents terroristes détenus en France. Le plus célèbre d'entre eux n'est autre qu'Anis Naccache, le chef du commando qui tenta d'assassiner M. Chapour Bakhtiar, le dernier premier ministre du chah ; l'attentat coûta la vie à un policier. Un éventuel élargissement d'Anis Naccache exigerait une mesure de grâce de la part du président de la République, qui a déjà fait savoir qu'il ne

JACQUES AMALRIC.

Rançon ou bakchich ?

Les coteries de M. Chirac sont sèches. Celle à laquelle nous avons été personnellement droit, samedi après-midi à Orly, peu avant l'arrivée de Jean-Louis Normandin et de Roger Auque, fut homérique.

La violence de la réaction du chef du gouvernement a surpris jusqu'à ses proches collaborateurs. Certes, la doctrine officielle de la France, comme d'ailleurs de tous les pays, est que l'on ne cède pas au chantage, et donc que l'on ne verse pas de rançon et que l'on ne traite qu'avec des Etats. La pratique, ici comme ailleurs, est passablement différente. M. Marchiani, alias Stéphane, qui a joué un rôle-clé dans l'heureux dénouement intervenu, n'a pas, à Beyrouth, traité avec des « Etats ». Et l'on sait aujourd'hui que la libération des deux autres otages, Philippe Rochot et Georges Hansen, en juin 1986, a donné lieu à un versement aux preneurs d'otages, des chéques libanais, d'environ

10 millions de dollars. C'est Pierre Pélan qui donna cette précision dans son dernier livre, le Mensonge (1), avant d'écrire :

« En fait, à Paris comme à Téhéran, l'important est de sauver la face. Le régime islamique ne supporte pas d'être considéré comme « complice » des preneurs d'otages, mais admet qu'il jouit d'une « certaine influence » sur eux. Chirac ne supporte pas que l'on parle de « négociations » ou d'échange », mais admet volontiers qu'il a quelques peu incité la politique française vis-à-vis de l'Iran et effectué quelques « gestes » en sa faveur, en espérant que « cette confiance se manifeste de façon claire par un certain nombre de gestes » en retour. N'accrochez pas sans doute le terme de « rançon » à celui de M. Chirac, alors qu'il fait référence à un chantage qui n'est déshonorant que pour ceux qui le pratiquent. C'est sans doute pourquoi le Figeo de ce lundi, après avoir repris à son compte le démenti du premier ministre, ajoute joliment : « Cette doctrine [correlant à ne pas verser de rançon] n'exclut pas forcément qu'un bakchich ait pu être versé à un argousin pour accélérer les choses... »

J. A.

(1) Fayard.

La déclaration de M. Chirac...

M. Jacques Chirac a fait une brève allocution, le samedi 28 novembre à Orly, peu avant l'arrivée des deux otages français, MM. Jean-Louis Normandin et Roger Auque. Après avoir fait part de sa joie de les voir revenir après cette épreuve longue et dure, M. Chirac a déclaré : « Chacun comprendra que nous sommes tous conduits à penser avec plus d'intensité encore à ceux qui nous manquent, aux autres otages qui ne sont pas encore libérés, citoyens français mais aussi étrangers. »

« Cette libération de deux otages, dont nous n'imaginons pas qu'elle ne puisse pas et ne doit pas être suivie de celle de tous les autres, nous fait progresser naturellement vers un règlement des contentieux que nous avons avec l'Iran et donc vers un rétablissement de relations normales avec ce pays... » a-t-il ajouté.

« Ce rétablissement, souhaitable, ne peut s'effectuer tant que des groupes, sur lesquels la République islamique peut avoir une influence déterminante, détiennent, au mépris des droits de l'homme et au mépris des règles internationales, des otages, notamment au Liban. »

« Je formule le vœu que le plus vite possible chacun comprenne ce qu'exigent la dignité de l'homme et les règles que personne n'est en droit de transgresser, et que les otages français encore au Liban soient libérés. »

M. Chirac a également affirmé que son gouvernement « continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir et ce qui est bien sûr conforme à la dignité de la France pour obtenir la libération » des trois autres otages encore détenus au Liban.

Faisant allusion au Monde, M. Chirac a conclu : « J'ai lu dans un journal du soir que la France aurait payé une rançon. Je voudrais bien entendre apporter le démenti le plus formel à cette allégation mensongère, dépourvue de tout fondement et dont je n'arrive pas à percevoir les raisons qui ont conduit à l'affirmer. »

Outre le premier ministre, étaient également présents à Orly, le ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, et le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard. M. Jean Muzilli, conseiller à la présidence de la République, représentait M. François Mitterrand.

... Et le communiqué de Matignon

Voici d'autre part le texte intégral du communiqué publié le dimanche soir 29 novembre par les services du premier ministre après le départ de Paris de Wahid Gordji :

« Comme le premier ministre l'a indiqué hier, en accueillant à leur retour en France Jean-Louis Normandin et Roger Auque, la libération de nos deux compatriotes retenus en otage au Liban s'inscrit dans la perspective d'une détente dans les relations franco-iraniennes après la période de tension qui avait conduit à la rupture des relations diplomatiques en juillet dernier. »

« Cette libération a été, pour l'essentiel, rendue possible par l'influence que les autorités iraniennes ont exercé sur les ravisseurs de Jean-Louis Normandin et Roger Auque, et qui doit permettre le retour à la liberté des otages encore détenus. »

« Le climat ainsi créé a permis M. Gordji, agent de l'ambassade d'Iran, à se rendre à la convocation du juge d'instruction qui n'avait pu l'entendre jusqu'à ce jour. Comme vient de l'indiquer un communiqué

du procureur de la République de Paris, M. Gordji a été conduit devant M. Bouloque, juge au tribunal de grande instance de Paris, qui, après avoir procédé à son audition, a considéré, conformément aux réquisitions du parquet, qu'il n'y avait pas de charge devant entraîner son inculpation. En conséquence, M. Wahid Gordji a quitté libre le palais de justice. »

« Dans ce contexte, la solution des autres problèmes pendans dans les relations franco-iraniennes doit pouvoir progresser rapidement. Il s'agit d'abord de la levée des mesures restrictives prises à l'encontre des deux ambassadeurs, qui va permettre le retour en France des neuf agents de notre ambassade à Téhéran. Il s'agit, aussi, du règlement des contentieux financiers en cours de discussion entre les deux pays depuis près de neuf ans, qui devraient maintenant connaître des développements déterminants. »

« Dans cet esprit, le retour à des relations normales entre la France et l'Iran peut dorénavant être envisagé, dans le respect des engagements et des intérêts respectifs des deux pays. »

La justice piégée

UE fois de plus, la justice aura été piégée. Quoi qu'en disent, dans les prochaines heures, les responsables politiques et judiciaires, il sera difficile de penser que le régime de droit, dans cette affaire, aura servi à autre chose qu'à habiller formellement une négociation où la justice a peu de place. Comment interpréter autrement le rapide dénouement d'une crise grâce à la « libération » de celui dont l'importance était telle que son refus d'être entendu par la justice a justifié la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran ?

Certes, Wahid Gordji a finalement accepté d'être entendu au Palais de justice. C'était l'une des conditions mises par la partie française à la poursuite de la négociation. Mais cette condition acceptée suffisait-elle pour le laisser partir, comme si l'affaire Gordji se réduisait à une poussée d'orgueil imposant qu'un suspect ne puisse être entendu hors l'enceinte du palais de justice ?

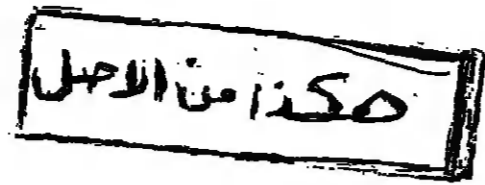
Certes, les expertises demandées par le juge Bouloque ne sont révélées négatives, récemment semblait-il. Mais ne pouvait-on le savoir avant que ne soit engagée cette épreuve de force ? A moins que l'on ait délibérément choisi cette voie pour disposer, enfin, d'une monnaie d'échange avec les preneurs d'otages.

Dans cette affaire, la justice est apparue comme quantité négligeable. La maîtrise des négociations, toutes entières confiées au ministre de l'intérieur, M. Pasqua, et à son ministre délégué, M. Pénicaud, ne laisse guère de doute sur le véritable centre de décision de l'affaire. Peut-être ne pouvait-il en être autrement. Mais qu'un Etat démocratique ne puisse finalement que se placer sur le terrain choisi par les preneurs d'otages qui le négocient est une pénible leçon pour la justice et ceux qui croient à son indépendance.

G. M.

Advertisement for Steiner Martin Heidegger books. Text: 'LA MEILLEURE INTRODUCTION A L'ŒUVRE DE HEIDEGGER. STEINER MARTIN HEIDEGGER. Champs Flammarion. 224 pages, 33 F.'

Handwritten text in Arabic: 'صك زامن الاصل'



Diplomatie

L'avenir des relations franco-iraniennes

Cinq mois de « guerre des ambassades »

Voici les principaux épisodes de « la guerre des ambassades » qui a opposé pendant cinq mois Paris et Téhéran. A l'origine, le refus de Vahid Gordji de se présenter devant le juge d'instruction Gilles Boulouque en tant que témoin dans l'enquête sur les attentats commis à Paris en 1985 et 1986, enquête qui a conduit à privilégier la filière iranienne. Mis au courant du désir du juge Boulouque de l'entendre, Vahid Gordji, officiellement interprète de l'ambassade d'Iran, en fait numéro deux de la chancellerie, se réfugie à la fin du mois de juin à l'intérieur de l'ambassade.

- 30 JUIN 1987 : la police française contrôle étroitement le périmètre autour de l'ambassade iranienne à la recherche de Gordji qui pourrait s'y cacher. En riposte, Téhéran impose le blocus de l'ambassade de France.
- 2 JUILLET : Vahid Gordji réapparaît en public lors d'une conférence de presse du chargé d'affaires iranien, Gholam Reza Haddadi, comme traducteur du diplomate.
- 5 JUILLET : M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, annonce la suspension des négociations sur la normalisation des relations entre Paris et Téhéran.
- 11 JUILLET : l'Iran reproche à la France des brutalités sur la personne de Mohsen Ammoudeh, diplomate de l'ambassade à Paris, lors d'un incident avec des douaniers français, dans la partie française de l'aéroport de Genève-Cointrin.
- NUIT DU 12 AU 13 JUILLET : le porte-conteneur français Ville d'Avray est attaqué dans le Golfe par deux vedettes iraniennes, provoquant des dégâts matériels importants.
- 14 JUILLET : le président François Mitterrand affirme au cours d'une émission télévisée sur TF1 que « la France n'est pas l'ennemie de l'Iran, mais qu'elle ne cédera pas sa chancellerie ».

Révolution islamique. Le Qal d'Orsay dément catégoriquement les accusations iraniennes.

- 16 JUILLET : l'Iran menace de rompre ses relations diplomatiques avec la France si le dispositif policier mis en place autour de son ambassade à Paris n'est pas levé dans les soixante-douze heures.
- 17 JUILLET : Paris annonce officiellement la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran.
- 19 JUILLET : M. Jean-Bernard Raimond déclare que l'audition de M. Gordji par la justice française « n'est pas négociable ».
- 27 JUILLET : La France et l'Iran conviennent de couvrir respectivement la défense de leurs intérêts à l'étranger et au Pakistan.
- 28, 29 JUILLET et le 14 AOUT : le Qal d'Orsay écrit par des mises au point successives le statut d'administratif-résident de M. Gordji.
- 25 AOUT : retour à Paris de M^{me} Paul Torri, épouse du premier secrétaire de l'ambassade de France à Téhéran, et de son bébé.
- 7 SEPTEMBRE : modification du dispositif policier autour de l'ambassade d'Iran à Paris avec la mise en place de barrières hautes de 2,50 mètres. Le contrôle des déplacements du personnel iranien n'est pas interrompu.
- 12 OCTOBRE : Vahid Gordji ne ferait pas partie des iraniens dont le rapatriement vers l'Iran pourrait être envisagé, indique le Qal d'Orsay.
- 19 NOVEMBRE : M. Jean-Bernard Raimond déclare, devant l'association de la presse diplomatique, que la « politique de normalisation » de la France avec l'Iran est « au point mort ».
- 29 NOVEMBRE : Vahid Gordji quitte l'ambassade d'Iran à Paris pour aller au palais de justice où il est entendu par le juge d'instruction Gilles Boulouque. Il quitte libre le palais de justice.

Le contentieux entre Paris et Téhéran

Quatre grands dossiers forment l'essentiel du contentieux qui oppose la France à l'Iran et sont au centre de l'affaire des otages français au Liban. Deux d'entre eux, l'un politique et l'autre financier, ont trouvé un début de règlement, tandis que les deux autres - qui concernent le soutien de Paris à Bagdad et la détention en France de personnes condamnées ou inculpées pour actes de terrorisme - sont encore entiers.

Deuxième dossier du conflit franco-iranien, le contentieux Eurodif a trouvé un début de solution lorsque, le 19 novembre, Paris et Téhéran ont signé un accord de règlement partiel et que la France a versé 330 millions de dollars à l'Iran au titre d'un premier remboursement du prêt effectué en 1974 par l'Iran au CEA, parallèlement à une prise de participation à Eurodif. Huit jours auparavant, deux autres otages, MM. Souzang et Ceudari, avaient eux aussi été libérés. Objet d'une bataille judiciaire, le milliard de dollars prêt par le chah s'est grossi d'intérêts depuis 1979, et la

somme totale due à Téhéran se monte maintenant à près de 2 milliards de dollars, dont le CEA verse régulièrement les échéances sur un compte bloqué. Mais la France a, jusqu'à aujourd'hui, lié ce remboursement à celui des sommes dues selon elle par l'Iran, du fait d'une part, de son retrait unilatéral d'Eurodif après la révolution islamique de 1979, et, d'autre part, de la rupture tout aussi unilatérale de contrats avec des sociétés françaises.

Le soutien à l'Irak

Le troisième dossier, le soutien massif de la France à l'Irak en guerre contre l'Iran, est peut-être le plus important pour ce dernier pays mais celui, aussi, sur lequel Paris s'est montré le plus ferme. Malgré des demandes répétées de Téhéran pour que les Français « rééquilibrent » leur politique au Moyen-Orient, en dépit également de débats qui ont pu naître au sein du pouvoir, le cap a toujours été officiellement maintenu - avant et après le 16 mars 1986. Et ce, même si la « fidélité » à Bagdad a connu quelques entorses - les différents scandales sur la vente d'armes à l'Iran sont là pour en témoigner. M. Dumas a bien pu se montrer disposé à entreprendre le « réajustement », réclamé par l'Iran, lorsqu'il a pris les relations extérieures fin 1984, cette disposition est restée à l'état de vœu. Depuis, le mot d'ordre est resté le même : l'Irak est l'ami de la France, et celle-ci ne se déjugera pas.

Enfin, le célèbre « commando Bakhtiar », qui a tenu d'assombrer l'ancien premier ministre iranien en juillet 1980, tuant deux personnes, dont un policier. Téhéran réclame toujours sa libération. Si Paris s'est montré disposé à libérer l'un des membres de ce commando, Anis Naccache, rien ne put se faire, et les iraniens auraient voulu voir libérer M. Mohamad Mohajer, détenu en France et soupçonné d'avoir pris part à la campagne terroriste en France en septembre 1986.

Asie

CAMBODGE : le départ de vingt mille soldats vietnamiens

Véritable retrait ou simple rotation ?

BATTAMBANG de notre envoyé spécial

Jeeps américaines, transports de troupes flamant neufs de fabrication soviétique, autocars saignonnés, command-cars vert foncé de l'Est, minibus récupérés en 1975, on aurait difficilement pu imaginer un convoi plus hétéroclite que celui qui a défilé, une heure durant, dans la capitale de l'ouest cambodgien, entre une double rangée d'écoliers qui agitaient de petits drapeaux rouges et or et les échangeants avec les *bo-doi* (soldats vietnamiens) agglutinés sur leurs véhicules. Pour la première fois depuis 1979, des troupes vietnamiennes quittaient leurs positions sur la frontière thaïlandaise pour être rapatriées.

Le général de brigade Hoa - un forme conseillé de médailles - dit y avoir passé huit ans. Beaucoup de soldats vietnamiens affirment la même chose et leurs larges sourires en disent long. « Six ans que je suis là, on retourne à Saigon par la route et, après, c'est l'avion pour Hanoi », explique l'un. « Voilà six ans que je suis ici, mais je ne pars que l'année prochaine », dit un autre, rangé parmi les spectateurs. Tous expliquent que, pendant leur séjour ici, leur allocation mensuelle ne s'est élevée qu'à 127 riels, soit un peu plus de 7 F.

Les mêmes scènes - accolades, remises de médailles, danges et discours - se sont produites à Phnom-Penh, dimanche 29 novembre. Mais cette fois, on avait convoqué tout ce que la capitale pouvait compter de mouvements de jeunesse, d'écoliers et d'étudiants pour saluer sur des kilomètres des « camarades vietnamiens » qui avaient un peu plus fibre aigre, avec leurs uniformes beaucoup moins dépareillés et leurs

camions les plus présentables. Des cérémonies ont également eu lieu à Bavel, sur la frontière vietnamienne et à Kompong-Som, où une partie des paratris ont embarqué à bord de navires.

Alors, véritable retrait ou simple rotation de troupes ? Les Vietnamiens affirment qu'ils ont retiré du Cambodge, cette fois, quelque vingt mille hommes, dont dix mille stationnés sur la frontière thaïlandaise. En comptant ce sixième rapatriement depuis leur intervention militaire fin 1978, la moitié de leurs forces au Cambodge sont retournées au bercail, ajoutant-ils sans toutefois donner une indication précise sur les effectifs qui demeurent sur place. Quant aux observateurs occidentaux - qui s'appuient, avant tout, sur des renseignements fournis par satellite, - ils continuent d'estimer qu'il s'agit plutôt de rotations. Dans le cas présent, affirment-ils il y a déjà trois à quatre semaines, de quatorze mille à quinze mille hommes sont entrés au Cambodge avant le début du retrait.

L'un, si l'on comprend bien, n'exclut pas forcément l'autre. Tous jours est-il que les Vietnamiens maintiennent que leurs retraits annuels, à l'avenir, seront encore plus importants, de façon qu'aucune unité ne reste basée au Cambodge après 1990. « Ensuite, explique M. Kong Korn, le ministre des affaires étrangères de Phnom-Penh, nous aurons avec le Vietnam un accord militaire du type de ceux passés par beaucoup d'autres pays - La formule est vague, mais peut-être est-elle déjà dépassée puisque « tout est négociable avec Sihanouk », entend-on répéter ici, sans autre précision.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

CORÉE DU SUD : la campagne pour l'élection présidentielle

M. Roh hué à Kwangju M. Kim Dae Jung ovationné à Séoul

SÉOUL de notre envoyé spécial

Tandis qu'à Kwangju, dimanche 29 novembre, M. Roh Tae Woo, candidat du pouvoir à l'élection présidentielle du 16 décembre, a dû renoncer à prendre la parole et battre en retraite sous une pluie de projectiles divers, à Séoul, M. Kim Dae Jung, la grande figure de la lutte pour la démocratie en Corée de ces vingt dernières années, réunissait près de un million de personnes au cours d'un meeting considéré comme un test de sa popularité.

M. Roh s'était aventuré, il est vrai, en terre particulièrement hostile : les habitants de la ville de Kwangju, victimes en mai 1980 de massacres commis par les paratchutes, tiennent en effet l'ex-général - auteur avec M. Chun Doo Hwan du coup de force militaire du 12 novembre 1979 - pour un des responsables de la tuerie qui fit officiellement 196 morts, près de 2 000 selon les habitants de Kwangju. A peine avaient-ils gagné le podium que M. Roh, ses collaborateurs et gardes du corps, furent assaillis de pierres, de morceaux de bois, de bouteilles et de grenades lacrymogènes qui les obligèrent à se replier sous les cris hostiles de « A mort, l'assassin ! ». Au cours des manifestations de juin dernier, qui sont à

l'origine du processus de démocratisation, les opposants avaient parfois pillé les réserves de grenades lacrymogènes de la police, ce qui explique qu'ils en aient aujourd'hui en leur possession.

A Séoul, en revanche, M. Kim Dae Jung tenait un meeting sur la grande esplanade de Yoido. A cet endroit, en 1983, le pape Jean-Paul II avait célébré une messe devant un million de personnes et, dimanche, on y trouvait une foule aussi nombreuse. « Cette foule montre que la victoire est proche et que ceux qui y feront obstacle seront des Symeon Rhee ou des Park Chung Hee », a déclaré M. Kim, faisant référence à deux dirigeants déposés par la violence.

Retrouvant ses accents de 1971 lorsqu'il mena une campagne qui faillit être victorieuse contre Park Chung Hee, M. Kim a lancé un appel à son rival de l'opposition, M. Kim Young Sam, lui demandant de se retirer et proposant de former une « coalition supra-partisane ». Le succès spectaculaire de ce meeting, qui était un test pour la popularité de M. Kim Dae Jung, constitue un tournant dans la campagne électorale rendant encore moins probable l'hypothèse d'un déstabilisme de sa part en faveur de son rival.

PHILIPPE PONS.

Le retour de Jean-Louis Normandin et de Roger Auque

La Syrie incontournable même à... Orly

Si M. Jacques Chirac a « oublié » la Syrie dans son intervention, le samedi 28 novembre, à Orly, en préface à l'arrivée des deux otages français, MM. Jean-Louis Normandin et Roger Auque, il a pu se rendre compte personnellement que Damas n'entendait pas se laisser facilement écarter de tout ce qui a trait au Liban ; même si le président Assad a dû se résoudre à ce que les Français évitent l'escalade syrienne sur le chemin de retour des deux hommes.

L'ambassadeur de Syrie en France, M. Hatem, se tenait assis à l'écart de la cohue, derrière la foule de journalistes et d'officiels venus accueillir MM. Normandin et Auque. Mais il n'en était pas moins présent dans le pavillon d'honneur d'Orly, bien qu'il n'ait pas été invité.

« J'ai appris l'heure d'arrivée et j'ai pris l'initiative de venir » : deux sourires, l'ambassadeur ne voit aucune raison de se formaliser des « oublis » successifs du gouvernement français à l'égard de son pays, dont l'influence au Liban fait un interlocuteur obligé. Il est vrai que si le nom de la Syrie n'a pas été cité publiquement - M. Chirac n'a mentionné que l'Iran, - l'agence officielle syrienne s'est chargée de donner une large publicité au message de remerciements que le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, a fait parvenir à Damas.

« Peu importe qu'ils [MM. Normandin et Auque] ne soient pas passés par Damas. L'important est qu'ils arrivent ici. Et nous continuerons à déployer tous les efforts possibles pour que les trois autres otages français au Liban soient libérés », ajoute l'ambassadeur.

Trois otages - MM. Marcel Carton, Marcel Fontaine et

Jean-Paul Kauffmann, - dont l'absence a pesé tout au long de ce samedi après-midi à Orly. Leurs familles étaient là, près de celles de MM. Normandin et Auque, lorsque M. Chirac a insisté sur le fait que « nous sommes tous conduits à penser avec plus d'intensité encore à ceux qui nous manquent, aux autres otages qui ne sont pas encore libérés, citoyens français, mais aussi étrangers ». M. Pasqua, qui était allé rejoindre les deux prisonniers libérés lors de leur escale à la base militaire de Solenzara, a lui aussi, souligné qu'il fallait avant tout « penser à ceux qui restent », concluant : « Pour nous, c'est un commencement et pas une fin. »

A Orly, le ministre de l'Intérieur a bien eu du mal à déloger MM. Normandin et Auque de la bouscaille qui a précédé à leur accueil. A peine avaient-ils eu le temps d'embrasser leurs parents - et M. Normandin de serrer son fils dans ses bras - à leur descente d'avion qu'ils furent à moitié submergés par des dizaines de journalistes.

Dans cette agitation, parmi les cris et les interpellations, à peine si on entendait la voix de M. Normandin, les yeux rouges, au bord des larmes, remercer tout ceux qui avaient travaillé à sa libération.

Le bel ordonnance prévu par le gouvernement a bien vite cédé sous la poussée des photographes, caméraman et journalistes. Perdus au milieu de ses derniers, quelques proches des deux anciens otages essayaient de les héler, de les embrasser avant qu'ils ne gagnent difficilement les voitures officielles qui devaient les conduire à Paris.

Y. H.

M. Pasqua et le cas Gordji

Lors du « Grand Jury RTL-Le Monde », le 22 novembre dernier, M. Pasqua avait été notamment interrogé sur le cas Gordji :

« Q. : est-il vrai, comme certains le disent, que des négociations sont actuellement menées pour échanger M. Gordji contre la totalité des otages français détenus au Liban ?

— M. Pasqua : Les choses ne se présentent pas du tout en ces termes (...).

« Q. : M. Gordji doit toujours se présenter devant le juge Boulouque ?

— M. Pasqua : Oui, M. Gordji doit toujours se présenter devant le juge Boulouque. Il n'y a pas de négociation concernant les otages.

« Q. : Il n'y a pas de négociations dont M. Gordji serait l'enjeu ?

— M. Pasqua : Le cas de M. Gordji n'est absolument pas lié au problème des otages. C'est un problème judiciaire (...). Supposons que M. Gordji décide demain matin d'aller chez le juge et qu'il soit entendu, et que le juge dise : « Je n'ai rien contre vous », on sera bien obligé de relâcher M. Gordji et de le laisser rentrer chez lui. On le retiendrait en fonction de quoi ? Nous ne sommes pas un pays preneur d'otages. »

Y. H.

Le Monde sur minitel

De 16 heures à 17 heures mardi 1^{er} décembre Jacques AMALRIC dialogue avec vous sur le minitel au menu : l'IRAN 3615 TAPÉZ LEMONDE

ALTERNATIVES ECONOMIQUES N° 52 décembre

EN KIOSQUE

La Bourse et le dollar...

LIBRAIRIE du Monde

ACHETEZ VOS LIVRES A L'ECRAN (LIVRAISON A DOMICILE GRATUITE AU-DESSUS DE 500 F)

36.16 TAPÉZ LM16

Asie

AFGHANISTAN: l'Assemblée traditionnelle a adopté une nouvelle Constitution

Tirs de roquettes sur Kaboul pendant le discours de M. Najibullah

KABOUL
de notre envoyée spéciale

Il était 9 h 55 et le leader afghan, M. Najibullah, évoquait à la tribune les erreurs de la réforme agraire lancée trop brutalement après la révolution d'avril 1978. Une forte explosion vient ponctuer la fin de sa phrase, suivie d'une détonation plus puissante encore qui fit vibrer les murs de l'amphithéâtre, puis d'une troisième, et d'une quatrième enfin.

Impossible, M. Najibullah ne s'est pas interrompu. Une fraction de seconde, et pas un murmure n'a parcouru l'assemblée des 1 860 députés réunis pour adopter la nouvelle Constitution du pays. Seul un général de l'armée afghane a quitté la

salle, tandis qu'un conseiller s'approchait de l'ambassadeur soviétique pour lui parler à l'oreille.

Les moudjahidins venaient de marquer un point dimanche 29 novembre: en dépit d'un renforcement minutieux de la sécurité autour de Kaboul, ils sont parvenus à tirer depuis la montagne des roquettes qui ont explosé dans la capitale elle-même, en plein jour, ne blessant heureusement qu'une personne, non loin de l'Institut polytechnique ou venait de s'ouvrir la « loya jirgah » ou grande assemblée traditionnelle.

Cet incident illustre la situation qui prévaut en ce moment en Afghanistan. Sous l'œil des Soviétiques, présents militairement et civilement

dans le pays depuis huit ans, le numéro un afghan, mis en place par le Kremlin en mai 1986, expose à un échantillon de ses compatriotes réunis selon des critères très confus les nouvelles institutions supposées « créer une base légale pour la réconciliation nationale » qui devrait permettre le retrait des troupes soviétiques.

Le siège de Khost

M. Najibullah lui-même se taille la part du lion dans cette Constitution, puisqu'elle crée une fonction de président de la République aux pouvoirs immenses, alors que l'opposition armée ne cesse de répéter qu'elle ne peut faire affaire avec M. Najibullah, trop étroitement associé à Moscou. La Constitution commence par l'invocation: « Au nom d'Allah le bienheureux, le miséricordieux », mais est appuyée par l'URSS, qui proclame l'athéisme. Et pendant que les députés enturbannés débattent et votent sagement, à l'extérieur on se bat sans trêve.

M. Najibullah a d'ailleurs abordé ces combats avec une franchise surprenante, interrompant un moment les discours diatribes sur la nouvelle Constitution. « L'ennemi n'a pas encore déposé les armes », déclare-t-il. Vous avez pu entendre ce matin les explosions aveugles des mercenaires de l'impérialisme. J'ai été informé d'une décision que nous devons prendre ici ensemble.

Le dirigeant afghan rapporte alors que les quarante mille habitants de Khost, un district situé à 30 kilomètres de la frontière pakistanaise, sont assiégés. « Le Pakistan et les extrémistes ont coupé toutes les routes permettant de les ravitailler », dit-il. Seul le ravitaillement par voie aérienne est donc possible, mais les missiles soviétiques et Blowpipe utilisés par la guérilla empêchent un ravitaillement aérien de jour. Chaque nuit, seules 15 tonnes de vivres peuvent être apportées, ce qui est insuffisant pour les besoins de la population.

Les « extrémistes » ayant refusé une première proposition de conciliation, « nous avons commencé des opérations militaires pour dégager la route. Vendredi, nous avons décidé de suspendre ces opérations et avons donné six à dix jours au Pakistan et aux extrémistes pour ouvrir la route. C'est à vous de décider ce que nous devons faire ensuite: allons-nous combattre ce blocus économique, allons-nous partir ou allons-nous abandonner cette partie de notre terre à l'ennemi? »

Les uns après les autres, douze députés d'âges divers se lèvent pour expliquer, avec force gestes et passion, dans un langage simple mais enflammé, leur opinion sur la question. La plupart n'y vont pas par quatre chemins: « Envoyez-moi à n'importe quelle frontière, nous nous battons et nous vaincrons, même au prix de notre vie », dit l'un. « Khost est une fierté pour nous tous, battons-nous », lance un autre. Mais quatre des intervenants, plus modérés, demandent de ne pas « transformer cette jirgah de paix en jirgah de guerre », et de tenter tous les moyens pacifiques.

Les pouvoirs de M. Najibullah

Sans, cette fois-ci, juger utile de soumettre la question au vote, M. Najibullah décide alors, « sur la base du Coran », de proposer aux adversaires « un moratoire de six, vingt et même vingt et un jours » pour ouvrir la route, pendant lesquels « nos forces suspendront les opérations militaires ».

Selon diverses informations, le siège de Khost dure depuis un mois. Les diplomates occidentaux à Kaboul mentent cependant fortement en doute les propos de M. Najibullah sur un arrêt des opérations militaires dans la région: d'après eux en réalité, la bataille fait rage, appuyée par une contre-offensive soviétique après une cuisante défaite des forces afghanes il y a une dizaine de jours.

Ce faisant, l'heure avance à la loya jirgah: « Le patriotisme est une affaire sérieuse, mais le déjeuner refroidit », remarque prosaïquement le vice-président de la séance.

L'après-midi, les débats vont s'enliser dans la discussion des cent quarante-huit articles de la Constitution. Lorsque la première journée de travaux se termine, on n'en est qu'à l'article 77, mais l'essentiel a été approuvé avec l'adoption sans modification de l'article 75 sur les pouvoirs du président. Ceux-ci vont du commandement suprême des forces armées à la nomination du premier ministre en passant par celle des hauts fonctionnaires et des responsables militaires, ou la proclamation de l'état d'urgence. La volonté exprimée par de nombreux

députés avant la jirgah de réduire le mandat présidentiel de sept à cinq ans n'a finalement pas été retenue, « par souci de stabilité », explique-t-on en coulisse.

En fait, les seules modifications apportées au projet initial publié il y a six mois tendent à atténuer la formulation marxiste ou révolutionnaire du texte pour en accentuer les références islamiques, afin de le rendre plus acceptable pour les groupes d'opposants. Mais cela reste une affaire de formulation. « Il n'existe pas dans cette Constitution un seul mécanisme permettant d'envisager un accord avec l'opposition », relève un diplomate occidental.

SYLVIE KAUFFMANN.

PAKISTAN

Les élections locales sont un test pour M^{me} Benazir Bhutto

NEW-DELHI
de notre correspondant en Asie du Sud

Quelques trois cents mille candidats « non politisés » sont en lice pour des élections locales ayant valeur de test national: les résultats du scrutin, lundi 30 novembre, seront difficiles à interpréter. En principe, les soixante-quinze mille représentants des municipalités et conseils de districts ruraux n'ont pas vocation à dépasser le cadre strict d'intermédiaires entre les aspirations locales et le pouvoir central.

La majorité des quarante-huit millions d'électeurs fait davantage confiance aux candidats du parti au pouvoir, la Ligue musulmane. M^{me} Benazir Bhutto, chef de file de la principale formation d'opposition, le Parti du peuple pakistanais (PPP), sait qu'elle n'a aucune chance de l'emporter et qu'elle court, au contraire, le risque de perdre une partie de son prestige. Il est vrai que les candidats n'ayant pas officiellement le droit de revendi-

quer leur appartenance à un parti, les cartes sont de toute façon brouillées.

D'autant que la Ligue musulmane, avant pris quelques longueurs d'avance: circonscriptions redécoupees, listes électorales arrangées, candidatures de l'opposition rejetées sous divers prétextes, scrutateurs peu suspects d'impartialité, candidats « bien-pensants » dotés d'un pécule conséquent (...). Le reste est plus classique: kidnappings, terreur et banditisme.

Réaliste, M^{me} Benazir Bhutto aurait récemment confié que le PPP ne pouvait guère recueillir plus du quart des suffrages. Mais l'« enfant prodige » ne pouvait pas laisser passer l'occasion de confronter son caractère aux réalités. Pour la première fois depuis huit ans, le PPP qui, jusque-là, dénonçait comme « illégitime » la présidence du général Zia, atteste le suffrage populaire au risque d'offrir au chef de l'Etat une victoire facile.

LAURENT ZECCHIN.

Un général dans la mitraille

KABOUL
de notre envoyée spéciale

Au moins deux personnes ont été tuées, lundi matin 30 novembre à Kaboul, dans un incident qui a opposé, selon un porte-parole officiel, un ancien chef rebelle devenu général de l'armée afghane aux forces de l'ordre.

Deux fusillades nourries de plusieurs minutes chacune ont été distinctement entendues à une centaine de mètres de l'hôtel Intercontinental, voisin de l'Institut Polytechnique où est réunie la « Loya Jirgah ». A 8 heures, une voiture criblée de balles restait sur la chaussée derrière un blindé, et deux journalistes occidentaux ont vu trois corps étendus dans une mare de sang dont un seul paraissait encore en vie.

Selon un responsable afghan, M. Kayani, membre du comité

central, l'incident a été provoqué par le général Ismat Muslim, ancien chef d'un groupe rebelle de Kandahar rallié aux forces gouvernementales il y a deux ans, et qui participait à la Jirgah en tant que délégué.

« Il a tenté de forcer le passage vers l'Institut Polytechnique, ignorant les mesures de sécurité supplémentaires qui ont été prises pour cette assemblée », a déclaré M. Kayani, il a ouvert le feu sur les forces de l'ordre, ce qui a provoqué la fusillade que vous avez entendue. »

M. Ismat Muslim, personnage assez turbulent selon ceux qui le connaissent, avait vingt-cinq mille hommes sous ses ordres dans la résistance. Passé au régime prosoviétique de Kaboul et promu général, il avait conservé un groupe de mille cinq cents hommes avec lui.

S. K.

OK!

23 SEPTEMBRE 1987, ENTRE LE GROUPE CGE ET ITT: LA CONFIANCE!
AU DEBUT DE L'ANNEE, LA CGE REPREND LES ACTIVITES DE TELECOMMUNICATIONS D'ITT DANS LE MONDE ET CREE ALCATEL NV, PREMIER INDUSTRIEL MONDIAL DE SYSTEMES DE COMMUNICATION.
NEUF MOIS PLUS TARD, LE GROUPE AMERICAIN MARQUE SA CONFIANCE DANS LA NOUVELLE SOCIETE EN Y INVESTISSANT 180 MILLIONS DE DOLLARS POUR MAINTENIR SA PARTICIPATION A 37%.

ACTIONNAIRES DE LA CGE, CE NOUVEAU SUCCES DU GROUPE EST AUSSI LE VOTRE.



N° 52 décembre

urse ollar...

BRARRIE Monde

ESALITERA ZLM16

سكزا من الالهم

Amériques

Les violences et l'annulation des élections générales en Haïti

Une nation humiliée

(Suite de la première page.)

On a relevé quinze morts au bas mot, dont un cameraman de la télévision dominicaine, et des dizaines de blessés, parmi lesquels deux autres journalistes.

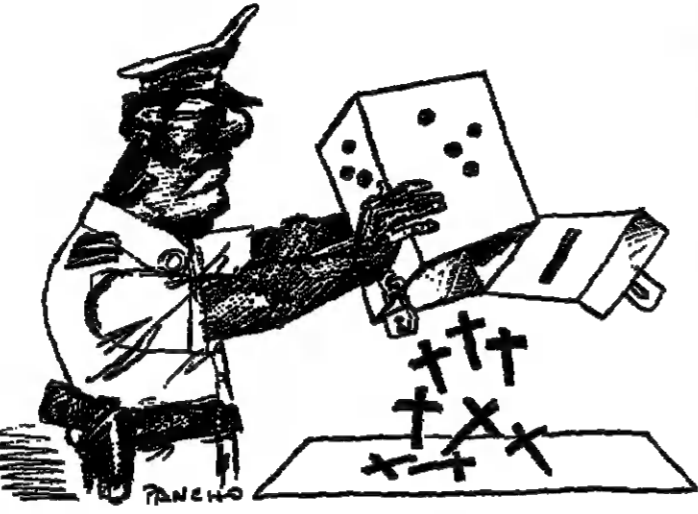
En fin de matinée, la ville était livrée aux caprices des commandos motorisés de « macoutes », caricaturés avec leurs lunettes Ray-Ban et leurs usés (pistolets mitrailleurs) au côté. Encastrant bureaux de vote ou hôtel où des ambulances déversaient les blessés, ils tiraient au hasard à la manière de cow-boys fous, sans aucun contrôle apparent. L'armée, partout visible, s'est contentée de patrouiller sans intervenir. Sur le Champ-de-Mars, au centre-ville, une camionnette de soldats semblait suivre placidement deux voitures d'où partaient des coups de feu, tandis que, sur la route qui longe le parc de l'Hôtel Oloffson, deux blindés légers faisaient une apparition ubuesque et gratuite dans la fusillade.

A la radio, débordés par les demandes d'ambulances ou les annonces signalant les plaques minéralogiques des voitures suspectes, les nouvelles de province, égrées peu à peu, étaient, elles aussi, accablées. Exactions, incendies, violences. Ainsi, à Gonâves, ce sont, d'après les témoins, l'armée et la police elles-mêmes qui auraient dispersé les électeurs et confisqué le matériel électoral.

Après des semaines d'interrogations sur l'attitude de plus en plus ambiguë de l'armée, la réponse semblait, cette fois, s'imposer. Aussi, dans ce contexte de « loi martiale spontanée », le communiqué du Conseil national de gouvernement (CNG), annonçant vers 14 h 30 que le CEP avait failli à sa tâche et que la loi élec-

torale du 10 août dernier était abrogée, a-t-il été accueilli, lui aussi, presque sans surprise. Et même, pourrait-on dire, avec curiosité. Ce communiqué, signé de MM. Namphy et Régala, ainsi que des autres membres du CNG, prouvait, qu'après tout, un plan sous-tendait cette brutalité aveugle et que, à tout prendre, il y avait derrière ce terrorisme, une certaine forme de gouvernement organisé en Haïti. Ne serait-ce que dans la façon presque comique dont ce texte citait scrupuleu-

seraient tenté de pousser au pire le général Namphy. Mercredi, un texte était prêt pour l'annulation des élections par l'armée. M. Namphy, en qui quelques-uns persistent à voir une certaine bonne volonté, aurait refusé de signer à la dernière minute, alléguant que le climat n'était pas suffisamment dégradé. Le général est venu s'expliquer dimanche devant les caméras de la télévision et rassurer la population à sa manière, en promettant un référendum éla pour le 7 février 1988.



sement tous les articles d'une loi qu'il s'apprêtait à transgresser allégrement.

Les rumeurs, étayées par des informations de source diplomatique et militaire, faisaient, il est vrai, état d'une intense discussion au sein des forces armées. Les plus « durs », tous nostalgiques de Duvalier et conduits par le colonel Paul, chef des casernes Dessalines où il dispose de sept mille hommes et de sa propre milice,

La politique de la terreur

La mort de plus d'une centaine d'Haïtiens depuis le début des émeutes contre l'ancien dictateur et l'instauration de la démocratie dans l'île n'aurait conduit qu'à la terreur et à l'annulation des élections générales qui devaient mettre un terme à trente années de totalitarisme et à des siècles de violence. Les milieux duvaliéristes et macoutes sont pour l'instant arrivés à leurs fins. L'armée et son chef, le général Henri Namphy, qui dirige le Conseil électoral provisoire (CNG), ont failli à leur tâche.

La question est de savoir si cet échec est à mettre au compte d'incapables ou de complices. La première hypothèse pourrait sembler la bonne. Le numéro deux du régime et de l'armée, le général William Régala, s'était engagé à « garantir la sécurité des élections », avec le résultat que l'on sait. Mais depuis trop de temps les militaires et le gouvernement, dirigés par les mêmes hommes, fermaient les yeux sur la montée de la violence, dont les origines étaient pourtant claires. La première décision prise dimanche par le président du CNG a été de dissoudre le Conseil électoral provisoire, l'organisme indépendant chargé d'organiser les élections, qui était apparu bien seul pour défendre le retour à la démocratie.

ser les élections, qui était apparu bien seul pour défendre le retour à la démocratie.

Le général Namphy a maintenant la tâche de gérer ce coup d'Etat qui ne veut pas dire son nom. A l'intérieur du pays tout d'abord, face à la population dont la présence dans les bureaux de vote aux premières heures de la journée, malgré la nuit de terreur, montre assez la détermination. Mais aussi à l'étranger, vis-à-vis de gouvernements qui sont en droit de s'estimer trompés par les autorités haïtiennes. La réaction des Etats-Unis ne laisse aucun doute. La réprobation ne peut que s'amplifier à l'égard de ce régime et les promesses d'élections et de respect du calendrier, qui prévoyait l'installation d'un président civil régulièrement élu le 7 février 1988, ne doivent guère faire illusion.

Les deux années de cette prétendue « transition démocratique » ont démontré à maintes reprises le manque de capacité politique, pour ne pas dire plus, du général Namphy. Qu'il s'agisse de l'adoption du nouveau drapeau haïtien, remplaçant l'ambigüité duvaliériste de l'adoption du calendrier électoral ou de la gestion des affaires courantes,

toutes les décisions ont été prises avec retard et maladresse sous la pression populaire. On peut, là encore, y voir un noir dessin, la détermination de restaurer les instruments d'une dictature déchu ou les effets d'une extrême incompetence.

C'est en fait le conjonction de ces deux éléments qui produit aujourd'hui le piège. Mais le général Namphy s'appuie sur des bases qui ne sont qu'apparences. La force du duvaliériste en 1957 reposait sur une politique « noiriste » et nationaliste qui n'a plus cours. Bien plus, les Etats-Unis risquent d'apparaître pour beaucoup d'Haïtiens — et ce n'est pas le moindre paradoxe de cette situation — comme un recours possible, comme en février 1986.

« Nous n'avons pas souhaité être là, et c'est accidentellement que nous sommes arrivés au pouvoir », disait le général Namphy en juillet 1986. Il est clair qu'aujourd'hui c'est la majorité de la population qui ne souhaite plus être dirigée par un homme qui n'a su que faire rampe de ses coudes la politique de la terreur. Cette volonté populaire se heurte, aujourd'hui comme hier, à la force des armes. Jusqu'à quand ?

DENIS HAUTIN-GURRAIT.

Près de vingt et un mois de violences

Depuis le départ, le 7 février 1986, de l'ancien président à vie Jean-Claude Duvalier, fût dans la joie par le peuple haïtien, l'espoir d'un retour à la démocratie promis par le général Henri Namphy, président du Conseil national de gouvernement (CNG), n'a cessé de se heurter à la résistance des milieux duvaliéristes, avec la complicité tacite de l'armée. Voici les grandes dates de cette « transition démocratique » :

1986

18 FÉVRIER. — Le Parlement est dissous, le général Namphy annonce une nouvelle Constitution et des élections au suffrage universel direct.

24 FÉVRIER. — Le CNG rétablit le couvre-feu à Port-au-Prince après des scènes de pillage et le lynchage de « macoutes ». Il est levé un mois plus tard.

24 MARS. — Après la démission de quatre des sept membres du CNG, cinq mille manifestants demandent un gouvernement provisoire civil.

26 AVRIL. — Huit personnes sont tuées par l'armée lors d'une manifestation devant l'ancien palais de Fort-Dimanche où

était enfermés les détenus politiques du temps de la dictature.

8 JUIN. — Annonce officielle d'élections législatives et présidentielle pour novembre 1987 sous la promesse de nombreuses manifestations en mai et juin réclamant un « calendrier » (deux morts).

1^{er} AOÛT. — Décret réglementant le fonctionnement des partis. Pour la première fois depuis cinquante ans, il n'est pas discriminatoire envers le Parti communiste.

SEPTEMBRE-OCTOBRE. — Manifestations antigouvernementales. Plusieurs politiciens dissidents, le réajustement des « macoutes ». Le général Namphy réaffirme sa volonté d'organiser des élections libres.

17-21 NOVEMBRE. — Grève générale à l'appel de cinquante-deux partis d'opposition pour obtenir le départ du CNG (trois morts).

1987

29 MARS. — Forte participation au référendum sur le projet de Constitution, qui recueille 99 % de votes favorables. Cinq jours avant, le colonel Régala, numéro

deux du régime et de l'armée, était promu général.

28 AVRIL. — Entrée en vigueur de la nouvelle Constitution.

15 MAL. — Création du Conseil électoral provisoire (CEP), chargé d'organiser les élections et formé de représentants indépendants de divers secteurs de la société.

29 JUIN-10 JUILLET. — Grève générale à l'appel de cinquante-sept organisations politiques, syndicales et religieuses pour protester contre un décret gouvernemental réduisant le rôle du CEP. Malgré son abstention, une grève générale spontanément suivie réclame la démission du CNG. Au moins vingt personnes sont tuées lors de ces journées.

23 JUILLET. — Une centaine de prisonniers sont assassinés par un groupe armé à Jean-Rabel.

6 AOÛT. — Le CEP remet officiellement au CNG la loi électorale définitive et réaffirme son indépendance à l'égard du pouvoir.

13 OCTOBRE. — Cinq jours après l'ouverture de la campagne électorale, un candidat à la présidence, Yves Volat, est assassiné.

22-23 NOVEMBRE. — Multiplication des violences par des groupes armés (au moins vingt-six morts).

Washington supprime son aide économique et militaire

WASHINGTON de notre correspondant

Les Etats-Unis ont très rapidement réagi à l'annulation des élections en Haïti en supprimant leur aide économique et militaire à ce pays (seule l'aide humanitaire est maintenue). Dans la matinée de dimanche, après avoir eu connaissance des nouvelles violences, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, avait déclaré : « C'est une honte que le processus démocratique ait été empêché ». Et il ajoutait : « Pour autant que nous sachions, ces violences sont le fait de partisans du dictateur déchu Duvalier ».

Quelques heures plus tard, après que le général Namphy ait dénoncé le rôle du conseil électoral provisoire sans condamner les « tontons macoutes » et leurs épigones, le département d'Etat franchissait un pas de plus en annonçant que les Etats-Unis avaient « décidé de retirer tous leurs conseillers militaires d'Haïti et de suspendre toute assistance militaire ainsi que tous les programmes d'aide économique non militaire ». Cette mesure vise clairement les autorités en place et donc le Conseil national de gouvernement, présidé par le général Namphy.

L'aide économique accordée par les Etats-Unis (programme humanitaire compris) avait dépassé 100 millions de dollars pour l'année en cours. Sur cette somme, 8 millions de dollars étaient destinés à l'organisation des élections. L'aide militaire, beaucoup plus modeste, s'élevait à 1,2 million de dollars.

Pendant les mois qui ont précédé les élections avortées, Washington avait, à maintes reprises, exprimé son soutien au processus électoral. Samedi encore, le Département d'Etat rappelait que cette élection était « cruciale pour la marche déterminée de ce pays vers la démocratie ».

Le président Reagan avait envoyé sur place une délégation d'observateurs présidée par un responsable républicain. Cependant deux membres de cette délégation s'étaient vu refuser l'entrée du territoire haïtien parce qu'ils figuraient parmi les quarante-six signataires d'une lettre adressée aux autorités haïtiennes à propos des violations des droits de l'homme. Les onze membres de cette délégation, ainsi que des journalistes blessés dans les fusillades devaient être évacués dès dimanche soir par un avion de l'US Air Force.

La réaction des Etats-Unis après les tragiques événements de dimanche a au moins le mérite de la clarté, et sa rapidité montre que l'administration ne se fait pas aucune illusion sur le général Namphy. Cela dit, les responsables américains, particulièrement sensibles à tout ce qui se passe aux Caraïbes, se trouvent à présent confrontés à une question beaucoup plus délicate : que faire d'autre maintenant que la solution « démocratique » sur laquelle ils avaient misé a échoué ? Un congrèsiste démocrate croit tenir la solution : il souhaite « une intervention de la communauté mondiale » sous la conduite des Etats-Unis.

JAN KRAUZE.

Mais que le général Namphy, en perte de vitesse ou pas, ait volontairement ou non participé à l'annulation provisoire des élections, une chose est sûre : Washington, qui avait donné son aval au CNG, vient de voir son jugement et ses engagements bafoués. Et ce, en dépit des mises en garde et des pressions répétées. Le plus humilié resta le peuple haïtien qui, dans la mésestimation, a tout de même appris qu'il était capable de se mobiliser. On l'a vu à Logane, dans les grandes veillées de soutien au CEP, ou encore samedi matin à l'église du Sacré-Coeur où s'élevait une foule fiévreuse pour les funérailles d'un jeune lycéen assassiné dans la rue. Le prêtre, dans son sermon, devait insister : « Il est mort, tu ne veux pas que le jour devienne la nuit ». Cette mobilisation, on l'a vue enfin tout simplement dans les 2 200 000 inscriptions qui figurent, malgré tout, sur les listes électorales.

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

ÉTATS-UNIS

Fin de la mutinerie des détenus cubains à la prison d'Oakdale et libération des vingt-six otages

Les vingt-six personnes retenues en otage depuis une semaine par les mutins cubains de la prison d'Oakdale (Louisiane) ont été libérées samedi et sauvés dimanche 29 novembre tandis que les détenus concluaient un accord avec les autorités. Mais au centre pénitentiaire d'Atlanta la situation n'avait guère évolué lundi matin, et quatre-vingt-dix otages demeuraient prisonniers de mille cent détenus qui, comme à Oakdale, refusent d'être rapatriés à Cuba (le Monde du 28 novembre).

Peu après la libération des otages — « épaisés » mais « bien traités », selon un porte-parole officiel, — les neuf cent cinquante détenus ont entassé leurs armes improvisées dans la cour de la prison, et l'un d'eux a brandi un drapeau américain. Les négociations qui ont abouti à l'arrêt de la mutinerie ont été menées sous l'égide de l'évêque auxiliaire de Miami, Mgr Augustin Roman, dont les détenus avaient

réclamé la caution. L'accord prévoit notamment la libération et l'attribution d'une carte de séjour pour les Cubains ayant déjà purgé leur peine et possédant de la famille aux Etats-Unis, alors que le cas des autres sera examiné « de façon complète et juste » et que les malades mentaux seront soignés. Aucune poursuite ne sera engagée pour la rébellion.

A Atlanta, les autorités espéraient que la fin de la mutinerie à Oakdale aurait une influence positive, mais faisaient remarquer que les mille cent détenus de ce pénitencier sont considérés comme beaucoup plus « durs ». Toutefois, après de nouveaux incendies de bâtiments et des bagarres samedi, quatre otages ont été libérés. Deux autres signes de détente ont été remarqués dimanche à Atlanta : la distribution d'eau, coupée auparavant par les autorités, a été rétablie, et des négociations ont repris. — (AFP.)

Afrique

TUNISIE

La Cour de sûreté de l'Etat confirme les peines prononcées contre des islamistes

TUNIS de notre correspondant

La Cour de sûreté de l'Etat a confirmé, samedi 28 novembre, la condamnation à mort de M. Ali Laaridj et les peines de travaux forcés — de dix ans à la perpétuité — infligées à dix de ses amis du Mouvement de la tendance islamique (MTI), arrêtés après leur condamnation par contumace. Mais deux étudiants du même mouvement ont vu leur condamnation ramenée de dix à cinq ans de travaux forcés.

Le cas de M. Laaridj retient particulièrement l'attention. Dans les milieux politiques et judiciaires, on imagine mal, en cas où son pourvoi en cassation serait rejeté, que M. Ben Ali n'use pas de son droit de grâce, qu'il aura ainsi l'occasion d'exercer pour la première fois depuis son accession à la présidence de la République.

Cette affaire devrait être l'une des toutes dernières qu'examinera la Cour de sûreté de l'Etat. En effet, un communiqué de la présidence de la République a annoncé, dimanche, que M. Ben Ali avait demandé au gouvernement de présenter à la Chambre des députés un projet de loi portant suppression de cette juridiction d'exception. La fonction de procureur général de la République sera également supprimée.

Le Conseil national du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), qui tenait dimanche une réunion extraordinaire, s'en est aussitôt félicité. En revanche, il a estimé que l'arrêt de la Cour rendait la veille « contradictoire l'orientation mise en avant par les artisans du changement du 7 novembre », et a demandé au chef de l'Etat qu'il commue la peine capitale prononcée à l'encontre de M. Laaridj.

Tout en réaffirmant son appel à l'« orientation démocratique et pluraliste » du nouveau pouvoir, le MDS demande notamment la promulgation d'une loi d'amnistie, la séparation de l'appareil de l'Etat de celui du Parti socialiste destouré, ainsi que l'organisation d'élections législatives générales et d'élections municipales anticipées « dans un délai raisonnable, afin de concrétiser la volonté populaire du changement ».

MICHEL DEURÉ.

Une visite de M. Hedi Souchou au Maroc. — Quelques jours après s'être rendu en Algérie, le premier ministre tunisien, M. Hedi Souchou, a fait une visite au Maroc, le samedi 28 novembre. Après avoir rencontré le roi Hassan II à Ifrane, il a affirmé son espoir de voir s'intensifier la coopération régionale ajoutant toutefois qu'il n'a pas encore présenté un projet défini sur la manière dont sera édifié le Maghreb arabe. — (AFP.)

ALTERNATIVES ECONOMIQUES N° 52 décembre

EN KIOSQUE

Qui peut défendre le franc ?

Le Monde sur minitel

REVUE DE PRESSE

Les grands quotidiens nationaux

36.15 TAPEZ LEMONDE puis PRS



Europe

YUGOSLAVIE

La presse à nouveau sur la sellette

BELGRADE
de notre correspondant

Après avoir connu pendant plusieurs mois un vent inhabituel de liberté et entendu même des félicitations pour sa contribution à la divulgation des opérations frauduleuses d'Agrokommers, la presse est soumise à une reprise en main. La première victime en a été M. Mirko Djević, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Nin*, qui a été relevé de ses fonctions en raison de la publication par son journal de textes au contenu « nationaliste », considérés à l'heure présente par le régime comme la forme la plus grave de « déviationnisme » politique.

Critiqué à plusieurs reprises dans des réunions du parti, M. Djević, loin de faire son *mesu culpa*, est passé à la contre-attaque. Dans le dernier numéro de *Nin* paru sous sa direction, il a défendu avec force dans un éditorial le droit de la presse d'écrire la vérité, et insisté sur son droit de s'opposer à ceux qui, aujourd'hui encore, s'en tiennent au fameux principe selon lequel « un journal n'est communiste que s'il se soumet aux directives du parti ».

Nin est l'une des publications du groupe *Politika*, qui sont indépendantes les unes des autres et possèdent chacune leur propre rédacteur en chef. Une autre de ces publications, *l'Interveju*, a été apostrophée dans un éditorial de la plume de M. Stanovljub Djukić, éminent commentateur politique, intitulé « Les journalistes volent au ciel ». M. Djukić faisait l'historique des égarations effectuées dans les rédactions belgradoises après 1972, citait des noms et donnait des précisions sur les déboires des journalistes avec le pouvoir méconnus du public. Ses allégations ont été qualifiées de « dangereuses et sans fondement », notamment celle faisant état de l'existence d'une liste de journalistes menacés d'éviction.

Une troisième rédaction du groupe *Politika* s'est trouvée, elle aussi, sur la sellette. Il s'agit de *Svet*, également un hebdomadaire, accusé, entre autres, d'avoir publié l'exposé présenté lors d'une réunion

à huis clos du comité de Belgrade par M. Radmilo Kljajic, son secrétaire exécutif, récemment éliminé pour « déviationnisme ». M. Kljajic affirmait ses convictions marxistes, mais en précisant qu'« il n'appartient pas aux gens qui portent la tête sur leurs épaules, mais y entretiennent les idées des autres ».

Personnage populaire du petit écran

Le 25 novembre enfin, M. Mihailo Eric a été relevé de ses fonctions de chef du service d'information de la télévision de Belgrade. Personnage populaire du petit écran dont les entretiens en direct avec les dirigeants politiques et économiques étaient suivis avec intérêt, son sort aurait été de « ne pas avoir informé objectivement » les téléspectateurs de la crise qui sévit au sein du parti serbe et d'avoir manifesté une certaine sympathie pour Ivan Stambolic, président de la République fédérale de Serbie, dont la position est actuellement gravement menacée.

A l'autre bout du pays, en Slovénie, où la presse a depuis longtemps affaire à un régime relativement libéral, l'inculpation de quatre collaborateurs de *Katedra* suscite de vives polémiques. *Katedra* est le périodique d'un groupe d'étudiants contestataires de l'université de Maribor qui a été interdit à plusieurs reprises pour ses critiques du marxisme, de l'autogestion, de Tito, etc.

Selon la police, les personnes en cause usaient de la drogue dans les locaux de la rédaction, et les poursuites engagées contre elles n'avaient donc aucun rapport avec leurs activités de journalistes. Les inculpés contestent cette version des faits. Ils affirment que la police, lors de leur interrogatoire - qui fut conduit d'une façon « incorrecte », - s'est intéressée en premier lieu au fonctionnement du journal, à ses collaborateurs et à leurs revenus, non à la drogue. Le recteur de l'université de Maribor a pris la défense des inculpés, et on attend avec intérêt leur procès, qui ne saurait tarder.

PAUL YANKOVITCH.

BIBLIOGRAPHIE

« L'Arbre colérique. Journal de Cracovie, 1976-1986 », d'Adrien Le Bihan.

A l'écoute de la Pologne

Adrien Le Bihan a tourné dix ans dans son sujet, titonnant à la rencontre, dit-il, « de ce qui est et de ce qui se passe » en Pologne, faisant de l'attention (au sens de Simone Weil) une discipline et même une mystique. Grâce à quoi son *Journal de Cracovie* est une porte d'entrée sans équivalent dans la Pologne actuelle, ce « laboratoire historique de l'ère du communisme vacillant », comme dit le préface.

On attribue habituellement la résistance des Polonais devant le communisme aux défauts mêmes qu'on leur prête : leur cléricalisme, leur nationalisme et cet antisémitisme dont, par un racisme à rebours, on fait dans leur cas un attribut naturel. On admet qu'ils ne cèdent pas, mais on fait de leur refus de céder un symptôme de retard. Ces préjugés-là, Le Bihan les prend à contre-pied.

Certes, il n'a aucune complaisance dans ses observations. Il cherche même par principe ce qui dérange la vision simpliste des choses, celle de Wajda selon lui : il montre une Pologne moins banalement héroïque, plus inquiète, plus diverse, plus triviale. Mais c'est précisément cela qui lui permet de voir que la résistance polonaise est forte, parce qu'elle innove et non parce qu'elle traduirait un repli sur la légende nationale.

Avec sa connaissance de l'histoire et de la culture polonaises, il sent que *Solidarność* n'est pas un surgon du vieux nationalisme (autocratique, démonstratif, chimérique) et qu'elle a intégré les critiques de cette catastrophe mise en scène. Conclut par un homme du peuple, la libération se fait cette fois « sur place, sans plumes de paon et sans corne d'or ». Il y a quelque chose de chaplinesque dans son leader, ce pêcheur à la ligne qui ne veut pas le pouvoir, pas même le contre-pouvoir, qui va à la messe pour se purger de sa volonté de puissance.

Ce n'est pas non plus par ce qu'il a de conformiste et de moraliste que le catholicisme polonais résiste : s'il n'était que machine à rassurer et à culpabiliser le peuple (travail, famille...), il pourrait servir de supplément vertueux du régime. C'est par un autre côté qu'il gêne et déstabilise : par ce qu'il en lui « reste de l'ordre de la foi », c'est-à-dire de l'individualité radicale.

Adrien Le Bihan montre bien, dans le cas du cardinal Wyszyński, que ce n'est pas l'institution qui a taré, mais la conscience personnelle. Dans sa prison, abandonné par ses pairs, le prêtre ne comptait plus que sur lui-même, il écrivait magnifiquement dans son journal : « Ceux qui ont capitulé souhaitent ma résistance. » C'est alors qu'est née la stratégie que Wajda incarnera par la suite : négocier certes avec le pouvoir, mais en lui échappant, sans se laisser inclure dans son jeu, en manifestant sans cesse qu'au niveau des valeurs fondamentales auxquelles on tient plus que tout le régime n'est pas qualifié.

Tout agnostique qu'il soit, peut-être même parce que agnostique, Le Bihan s'intéresse particulièrement à une certaine ouverture à l'intérieur même du catholicisme polonais, qui rend celui-ci capable de rejoindre les non-croyants, parce qu'il « a cessé de tout savoir et d'écouter tout le reste en bâillant ».

Ecouter en baillant

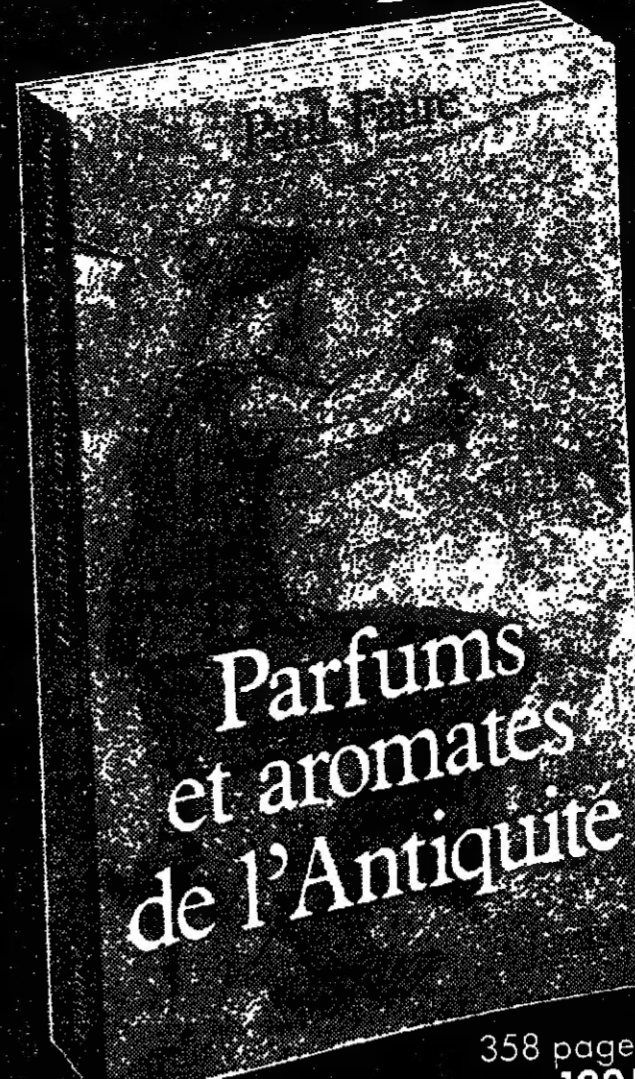
Ce qui a fasciné l'auteur à Cracovie, c'est que, dans ce conservatoire de la mémoire nationale, journaux, théâtres et cabarets aient su équilibrer l'insolence, l'autodérision, avec la pitié patriotique. Grâce à Grotowski, à Kantor, au souvenir de Witkiewicz, aux lectures de Gombrowicz, aux catholiques égarés de *Typodnik powozachny*, au courage égaré de certains journalistes de la presse officielle pendant la période de *Solidarność*, la capitale du passé est devenue une ville « héritière », une capitale de la liberté spirituelle, le creuset d'une Pologne nouvelle sachant dépasser, parce qu'elle se connaît mieux et se fantasme moins, les va-et-vient entre le cynisme désespéré, le repliement et les grand-messes nationales.

Cracovie pratique le « réalisme sobre et moqueur » qui est devenu le ton de la persévérance polonaise, laissez aux oppresseurs l'enfure et l'émotivité. Et ce n'est pas un hasard si, dans l'examen de conscience actuel concernant les rapports polono-juifs, on trouve au premier rang les mêmes cercles cracoviens.

PAUL THIBAUD.

* *L'Arbre colérique. Journal de Cracovie, 1976-1986*, d'Adrien Le Bihan. Editions La Découverte.

L'HISTOIRE chez Fayard



Parfums et aromates de l'Antiquité

358 pages
120 F

L'odyssée des sens

Patrick Mauriès - L'Express

GAGNÉ!

8 SEPTEMBRE 1987, UN ACCORD IMPORTANT A ETE SIGNE ENTRE LE GROUPE CGE ET LE MEXIQUE.

PAR CET ACCORD, ALSTHOM ENTRE A HAUTEUR DE 49 % DANS LE CAPITAL DE TURALMEX, FOURNISSEUR UNIQUE DU MARCHÉ MEXICAIN DE TURBINES ET D'ALTERNATEURS DESTINES A LA PRODUCTION D'ENERGIE. CET INVESTISSEMENT S'ACCOMPAGNE DU PLUS LARGE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE AU MONDE REALISE EN CE DOMAINE.

ACTIONNAIRES DE LA CGE, CE NOUVEAU SUCCES DU GROUPE CGE EST AUSSI LE VOTRE.



CIGIE
L'esprit de Conquête

سكنا من الالعمل

A travers le monde

CEE

Dernière réunion préparatoire avant le sommet de Copenhague

Bruxelles (AFP). — Le concave, qui réunit depuis dimanche à midi les ministres des affaires étrangères des pays membres de la CEE et qui devait se terminer le lundi 30 novembre, est la dernière réunion préparatoire au Conseil européen qui rassemblera les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze à Copenhague les 4 et 5 décembre. Son objet, comme celui des nombreuses autres rencontres préparatoires qui ont eu lieu ces dernières semaines, n'était pas de négocier un accord préalable au Conseil européen mais de clarifier les positions des uns et des autres.

Les ministres ont débattu à Bruxelles sur la base d'un compromis élaboré par la présidence danoise qui reprend les grandes lignes du projet de réforme du financement de la CEE mis au point par M. Jacques Delors, avec des variantes sur certains points (taux de prélèvement sur la TVA, attribution des fonds structurels notamment). Le texte laisse au sommet de Copenhague le soin de trancher sur trois dossiers-clés : montant global des ressources de la CEE, aide aux régions pauvres et « retour » accordé à la Grande-Bretagne. Le premier tour de table du concave a laissé apparaître, dimanche, l'opposition traditionnelle entre la France et la RFA d'un côté la Grande-Bretagne de l'autre sur le problème de la discipline budgétaire, indiquant-on de sources diplomatiques à Bruxelles.

Guerre du Golfe

L'Irak a repris ses bombardements en territoire iranien

L'aviation irakienne a repris, le dimanche 29 novembre, ses raids en territoire iranien, après une pause de dix jours, en bombardant des installations électriques dans le sud-ouest du pays. Selon un porte-parole militaire à Bagdad, les appareils irakiens ont mené des raids simultanés contre le réseau de distribution électrique du barrage de Reza'Chah Al-Khaleb et

contre la station de distribution électrique du barrage de Dez, leur infligeant d'« importants dégâts ».

Dimanche, les avions et les hélicoptères de combat irakiens ont effectué au total soixante-dix raids contre des objectifs iraniens sur le front, à l'intérieur du territoire iranien et dans le Golfe. Le dernier raid de ce type avait, selon Téhéran, visé, il y a dix jours, la centrale nucléaire de Bouchehr.

Bagdad a, en outre, annoncé que son aviation avait touché samedi un pétrolier près des côtes iraniennes. C'est le deuxième pétrolier que l'Irak affirme avoir atteint depuis vendredi, mais ces deux raids n'ont pas été confirmés de source maritime indépendante dans la région.

Pour sa part, l'Iran a de nouveau haussé le ton envers les Etats-Unis. Le président iranien Ali Khamenei a affirmé samedi que « l'Iran pourrait prendre l'initiative d'attaquer les Etats-Unis en premier si les intérêts iraniens dans le Golfe étaient en danger ».

Enfin, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mohamad Javad Larjani, devait se rendre lundi à New-York pour y exposer devant le ONU la position iranienne sur la résolution 598 du Conseil de sécurité et sur « les voies de l'application de la justice », a annoncé dimanche Radio-Téhéran. — (AFP.)

Inde

La coopération avec l'URSS

Dans nos éditions du 27 novembre, une erreur de transmission a déformé le sens de l'article de notre correspondant à propos de la visite du premier ministre soviétique, M. Rykov, à New-Delhi. L'amiral Tahliani, chef d'état-major de la marine indienne, n'a pas dit que l'Inde avait fait l'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire soviétiques, mais qu'il « étudiait » l'acquisition de ces sous-marins. Cette erreur a été reprise dans le titre de l'article.

Liban

Obus sur une école de police : neuf morts

Neuf personnes ont été tuées et trente-deux autres blessées, le samedi 28 novembre, par un obus

tombé sur une école de formation de policiers située dans la banlieue chrétienne de Beyrouth, selon un bilan de la police libanaise.

L'obus est tombé dans la cour de l'institut des forces de sécurité intérieure (FSI, police) à Kfarchima (12 kilomètres au sud de Beyrouth), alors qu'un accrochage avec artillerie et roquettes antichars se déroulait sur la ligne de démarcation entre les secteurs chrétiens et musulmans de la banlieue sud de la capitale, a précisé un communiqué des FSI. Les personnes tuées étaient de nouvelles recrues de la police qui suivaient une session d'entraînement de trois ans dans cet institut, qui regroupe un millier d'élèves de toutes confessions et de toutes les régions libanaises, a ajouté la police. — (AFP.)

Mozambique

Soixante tués lors d'une attaque de la guérilla

Maputo. — Une soixantaine de personnes ont été tuées, le samedi 28 novembre, au cours d'une attaque de la RENAMO (Résistance nationale mozambicaine) contre un convoi de véhicules civils à Maluane, à 50 km au nord de la capitale. Des sources militaires, on indique que 38 survivants blessés ont été hospitalisés à Maputo. Le convoi était composé d'environ 80 véhicules civils qui circulaient vers la capitale, en empruntant l'axe routier principal traversant du nord au sud le pays.

La RENAMO (soutenue par Pretoria) attaque régulièrement les routes au nord de Maputo dans le but, selon le gouvernement, de perturber l'approvisionnement en denrées alimentaires. En octobre, deux attaques de la guérilla s'étaient soldées par la mort de plus de 300 civils. La RENAMO a toujours nié être l'auteur de ces massacres. (AFP.)

République sud-africaine

Neuf morts dans des affrontements entre Noirs

Johannesburg. — Neuf personnes ont été tuées au cours du week-end dans des affrontements entre

groupes politiques noirs rivaux près de Pietermaritzburg, capitale de la province du Natal, a annoncé, le dimanche 29 novembre, la police sud-africaine. Ces morts portent à au moins cent depuis deux mois, et près de deux cents pour l'année, le nombre des victimes de la guerre continue que se livrent le Front démocratique uni (UDF) et le mouvement zoulou Inkatha.

Dans son rapport quotidien, la police indique que trois personnes ont été tuées à coups de feu, et trois autres au cours de l'attaque d'une automobile par un « groupe de Noirs » armés de bâtons et de couteaux. Les corps des autres victimes avaient été retrouvés vendredi et samedi. — (AFP.)

Tchad

Quarante-quatre « mercenaires » libyens tués

Le Tchad a annoncé, le samedi 28 novembre, que quarante-quatre « mercenaires » de la Légion islamique libyenne avaient été tués par ses forces armées dans des combats le week-end dans l'est de son territoire. Dans un communiqué, l'ambassade du Tchad à Paris a indiqué que les FANT (Forces armées nationales tchadiennes) avaient perdu pour leur part trois hommes dans ces accrochages, qui se sont produits à Antardoussa, dans la préfecture de Gort-Saida (sud de la ville d'Abéché), non loin de la frontière soudanaise.

Elle a ajouté que deux membres de la Légion islamique et encadrés par des officiers libyens avaient été capturés. Mercredi, le haut commandement tchadien avait annoncé avoir repoussé une importante colonne libyenne qui venait du Soudan, tuant cinq soldats de Tripoli.

URSS

La veuve de Boukharine a demandé la réhabilitation de son mari

Moscou. — La veuve de Nicolas Boukharine, ancien dirigeant de l'opposition de droite exilé

sous Staline, a demandé par lettre au numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev la réhabilitation de son mari, révèle cette semaine l'hebdomadaire Ogoniok.

Anna Larine explique qu'en février 1937 son mari, pressant qu'il ne reviendrait pas au plénum du comité central auquel il se rendait, lui avait demandé « de lutter pour sa réhabilitation posthume ». Boukharine a été exilé du parti en 1937 puis exécuté en 1938 au terme du dernier « grand procès » de Moscou.

Il avait rédigé peu avant une lettre adressée à la « future génération des dirigeants du parti » qu'il avait prié Anna d'apprendre par cœur puis de déchirer, de peur que la police politique ne mette la main sur ce document dans son appartement lors d'une perquisition et inquiète son épouse.

Jusqu'à bout, poursuit la veuve de Boukharine, celui-ci a cru en Sta-

line. Et il a écrit plusieurs fois au dictateur pour dénoncer la « calomnie » dont il s'estime victime avant sa disgrâce. Staline lui avait d'ailleurs assuré, toujours selon ce témoignage, qu'il ne serait pas exclu du parti.

Ogoniok ne précise pas si cette lettre a été adressée à M. Gorbatchev avant ou après le 2 novembre, date à laquelle le numéro un soviétique a reconnu dans un long discours que Boukharine avait joué un rôle dans la défense du trotskisme. Mais, avait-il ajouté, les vœux de Boukharine ne peuvent être vraiment tenus pour « parfaitement marxistes ». — (AFP.)

[En 1962, Khrouchchev, alors chef du parti et du gouvernement, avait déjà reçu la veuve de Boukharine. Mais aucune réhabilitation officielle n'avait été alors annoncée.]

EN BREF

● La drapée de l'OLP flotte de nouveau au Caire. — Le gouvernement égyptien a autorisé l'OLP à hisser de nouveau, le dimanche 29 novembre, son drapeau sur le siège de l'Organisation au Caire. Un représentant de l'OLP a eu un entretien avec le chef de la diplomatie égyptienne, M. Esmat Abdel Meguid. L'Egypte avait décidé le 27 avril de fermer les bureaux de l'OLP sur son territoire à la suite du Conseil national palestinien qui avait préconisé le développement des rapports entre l'OLP et « les forces démocratiques d'Egypte » (sous-entendu l'opposition au régime). De source palestinienne au Caire, on indique que cette décision se traduit par la réouverture du bureau principal de l'OLP au Caire, comme première étape vers celle de tous les autres bureaux en Egypte. — (AFP.)

● Incidents dans les territoires occupés par Israël. — Des grèves, des manifestations et des incidents ont marqué le dimanche 29 novembre, dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, le quarantième anniversaire du vote de l'ONU sur le partage de la Palestine en un Etat juif et un autre arabe. Selon des sources militaires israéliennes, un Palestinien de dix-huit ans, portant une ceinture et un bâton, a été blessé à la jambe par les tirs de soldats israéliens qu'il s'apprêtait à attaquer

à l'intérieur du camp de réfugiés de Bolet, proche de Naplouse en Cisjordanie. Le couvre-feu a été immédiatement imposé sur le camp. Un autre Palestinien, également âgé de dix-huit ans, a été blessé à la jambe par les tirs des soldats israéliens qui dispersaient une manifestation à Rafiah, dans le territoire de Gaza. — (AFP.)

● Normalisation entre Pékin et Hanoi. — La Chine et le Laos, proche allié du Vietnam, ont décidé de normaliser leurs relations après neuf années de brouille, a annoncé, le lundi 30 novembre, le ministre chinois des affaires étrangères. « Les deux parties sont tombées d'accord pour restaurer des relations d'amitié (...), et pour échanger de nouveaux ambassadeurs », a-t-il dit de la visite à Pékin du vice-président laotien des affaires étrangères, M. Khamphay Boupha. — (AFP.)

● Nouveau coup de main des Tigres tamouls. — Au moins cinq civils ont été tués et quatorze autres blessés au cours d'une attaque menée le samedi 28 novembre par les Tigres tamouls. Ceux-ci ont lancé une grenade sur une foule qui attendait la distribution de vivres par des soldats indiens à Jaffna. De son côté, New-Delhi semble souhaiter en finir avec les séparatistes tamouls avant la fin de l'année. — (AFP.)



En souscrivant une ou plusieurs actions de 500F, créez avec nous un journal qui :
— témoigne des faits ;
— affirme ses valeurs ;
— encourage les débats.
Avec vous. Sinon rien.

Bernard Langlois et l'équipe de Politis.

Politis

DEVENEZ ACTIONNAIRE DE L'HEBDO QUI NOUS MANQUE A GAUCHE.

Visa de la Commission des Opérations en Bourse n° 87323 du 4 septembre 1987

Avertissement de la Commission des Opérations en Bourse :
1 - Les possibilités pratiques de cession sont limitées; il n'est pas envisagé d'organiser un marché des titres.
2 - Il n'est pas prévu de distribuer des dividendes au cours des deux premiers exercices.
3 - Tout actionnaire nouveau doit être agréé par le Conseil de surveillance.
4 - S'agissant d'une constitution de société, les éléments financiers contenus dans la note d'information sont entièrement prévisionnels.

La notice d'information mise à la disposition du public et les statuts sont disponibles à POLITIS, 76, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, 75020 Paris.

MANDAT POUR EFFECTUER UNE SOUSCRIPTION Article L.130 de la loi du 24 juillet 1966. Article D.61 du décret du 29 mars 1967.

Je, soussigné Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____ Profession : _____

Domicile : _____

Après avoir pris connaissance :
— des statuts de la société anonyme en formation dénommée Société Anonyme d'Édition du Nouvel Hebdomadaire ayant pour objet principal l'édition du journal « Politis » avec siège social à Paris (75011) 6, rue du Danoumy au capital de 4000000 francs divisé en 8000 actions de 500 francs à souscrire en espèces et à libérer intégralement;
— ainsi que la mention publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 14 septembre 1987;
déclare donner mandat à la Banque Française de Crédit Coopératif (B.F.C.C.), 191, avenue Daumesnil, 75012 Paris de pour moi et en mon nom y adhérer et souscrire (nombre en lettres) _____ actions de cinq cents francs chacune de ladite société. A l'appui de ce mandat de souscription, je verse à la B.F.C.C., mon mandat, la somme de francs _____ représentant mon apport.

Fait à _____, le _____

La signature doit être précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».

Les chèques sont à libeller à l'ordre de la B.F.C.C. et à retourner avec le bon ci-joint à POLITIS, 76, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, 75020 Paris - Tél. : 16 (1) 46.36.24.24.

Advertisement for CHEZ DE GRANDES featuring a man in a suit and various text elements.

Le débat sur TF 1

- M. Rocard : un gouvernement nez au vent
- M. Balladur : il n'y a pas matière à changer de politique

M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et M. Michel Rocard, député des Yvelines, candidat à la présidence de la République, ont débattu, le dimanche 29 novembre, sur TF 1, de la conjoncture économique internationale, de la situation française et de l'élection présidentielle, en se référant aux livres qu'ils viennent, l'un et l'autre, de publier. M. Balladur, *Je crois en l'homme plus qu'en l'Etat* (éditions Flammarion), M. Rocard, *Le Cœur à l'ouvrage* (éditions Odile Jacob). Voici quelques extraits de ce débat :

M. Rocard : « Vous faites découvrir votre doctrine de la privatisation de la description, étrange, d'une bataille théâtrale entre l'Etat et les individus pris un par un - l'homme - (...) pour se partager un territoire, un espace, celui de la gestion des entreprises, alors que nous n'en sommes plus du tout là. (...) Sachant que les entreprises doivent être autonomes, que de grands secteurs privés sont nécessaires, quelles sont les règles du jeu et comment l'Etat doit-il y prendre place ? (...) Aujourd'hui le grand problème est : comment manier l'Etat en respectant l'homme ? Car la gauche fait un pari sur l'homme, c'est vrai. Cela, je ne l'ai pas trouvé dans votre livre. J'ai donc trouvé qu'il avait dix ans de retard. »

M. Balladur : « Les causes de la crise ne sont pas conjoncturelles (...). Nous devons tout faire pour restaurer un minimum d'ordre. C'est ce que nous avons tenté de faire il y a quelques mois déjà, à Paris. Cela a tenu quelques mois et n'a pas résisté à l'épreuve des faits. »

M. Rocard : « Il fallait tout de suite cesser de mettre du papier sur le marché et commencer à en racheter (...). Vous ne devriez pas faire la privatisation de Suez (...). Votre non-réaction devant le début de la crise a été ressentie par les Français comme une légèreté. »

M. Balladur : « Dans l'état actuel des choses et si cette crise se termine bien (...), je fais tout ce qui est en mon pouvoir pour que cette réunion des ministres des finances des pays industrialisés ait lieu, mais je ne peux pas assurer, aujourd'hui, qu'elle aura lieu (...). Il y a de fortes raisons d'espérer que les répercussions, sur l'Europe en général et sur la France en particulier, seront beaucoup plus modérées qu'on ne l'a dit et à quelques semaines, notamment pour ce qui concerne les problèmes financiers et la croissance. »

Une autre manière de gouverner

M. Rocard : « Vous êtes bon quand vous continuez ce que nous avons commencé et vous l'êtes moins quand vous prenez vos propres risques (...). Vous avez été un gouvernement nez au vent, un peu ingénu (...). »

M. Balladur : « Il faut une autre manière de gouverner : je crois très essentiel, dans le principe, d'avoir peu de ministres, pour assurer une meilleure cohésion des équipes gouvernementales (...). Le président élu en 1988 devra faire de son premier ministre le ministre de l'éducation nationale (...). Il faut aussi redonner son lustre et sa force au Plan, qui doit être auprès du premier ministre, et, surtout, passer pour un certain nombre de choses des contrats à terme (...). Si puis, enfin, il faut poursuivre la décentralisation. »

M. Rocard : « Il n'est pas question de procéder à une relance ni de mettre en œuvre une politique d'austérité. Il s'agit purement et simplement de réguler (...). Il faut avoir un peu de courage et un peu de confiance en soi-même. Nous vivons dans un monde très difficile, les pays européens sont très menacés, et menacés de devenir de plus en plus faibles face à tous les autres pays du monde (...). Il n'y a pas matière à changer l'inspiration de notre politique, il n'y a pas matière à en changer les lignes essentielles. »

M. Rocard : « Le problème de savoir où gouverner, quand l'on est d'accord sur l'essentiel, ne se pose pas par rapport à [des] images [de la droite et de la gauche] qui commencent à vieillir un peu. Il faut gouverner avec des idées, il faut les prendre là où elles sont (...). L'élection présidentielle, c'est l'élection présidentielle. Au deuxième tour, la loi veut qu'elle se déroule entre deux hommes, et c'est là que se définit une majorité, que la responsabilité du président est de savoir traduire ou faire émerger en majorité législative (...). Ne mettons d'automatisme nulle part (...), mais, naturellement, la dissolution fait partie des choses possibles. »

M. Balladur : « Notre pays a tout de même fait depuis quelques dizaines d'années de grands progrès dans une série de domaines en matière de consensus, comme l'on dit aujourd'hui, mais il l'a toujours fait en partant d'une position où que l'on s'affirmait fortement sa volonté, et d'ailleurs était très critiqué, ce qu'il faut être, en l'espèce, le général de Gaulle. (...) Partir du principe qu'il faut que, nécessairement, toute mesure soit acceptée au départ par 80 % des Français, cela n'existe quasiment pas (...). Je dirai qu'on gouverne toujours au centre (...). On a toujours une vue un peu centrée de la société (...), on ne gouverne pas pour se climatiser, ou alors on gouverne mal. »

M. Rocard reproche au gouvernement l'insuffisance de son action pour l'Europe.

M. Balladur : « Il y a deux façons de faire l'Europe (...). Nous bâtirons l'Europe par étapes, la première entre les législatures nationales, entre les situations nationales, et non pas en transférant au niveau de l'Europe des méthodes de direction économique et de subventions accordées vraiment très largement à toute une série d'activités qui sont génératrices d'impôts nouveaux et de charges nouvelles pour notre économie. »

Partie à blanc

M. MICHEL ROCARD, que les circonstances contraignent à jouer sa candidature à la présidence de la République, avait besoin d'un partenaire qui affûtait de prendre son épée de plastique pour une vraie. M. Edouard Balladur a bien voulu être celui-là, mais en laissant entendre d'entrée de jeu, par ses questions ironiques sur la candidature de M. Rocard, que c'était un peu « pour de rire ».

Le ministre d'Etat avait deux ou trois choses à dire à l'intention de M. Raymond Barre. Comme il ne pouvait pas, bien sûr, affronter directement et publiquement le député de Lyon, il lui fallait non pas un message, mais une cible apparente. L'ancien ministre de l'Agriculture tombait à pic.

M. Balladur n'a pas pris de garde avec cet interlocuteur-prétexte. Si le héritier de la « deuxième gauche » lui offrait la première grande confrontation politique de sa carrière, le ministre des finances n'a fait, en retour, aucun cadeau à son adversaire, pas même celui d'une considération autre que de pure courtoisie.

Il est vrai que la tradition ménéziériste, que M. Rocard entend perpétuer, inspire à M. Balladur davantage de perplexité, et même d'aversion, que de respect. Avec l'avantage dont disposait M. Rocard, au départ, dans l'opinion, cela explique, sans doute, les réactions que lui a décochées le ministre d'Etat : « Êtes-vous candidat ? » (deux fois) ; « Moi, je ne pourrais pas mener une politique à laquelle ne me croisais pas profondément » ; « Je vous vote à la télévision depuis vingt ans ». M. Rocard, fidèle à sa légendaire et désespérante « gentillesse », s'est borné à une plaisanterie souriante sur la crainte exprimée par M. Balladur de passer pour un « rêveur »...

L'ancien ministre de l'agriculture avait, dans ce débat, plus à perdre, ou à gagner, que M. Balladur. Il peut se targuer d'une prestation plutôt bonne, dans la forme, face au ministre d'Etat. M. Rocard courtait le risque de paraître obscur, voire « agité », par contraste avec la clarté d'expression et l'impassibilité de M. Balladur. Il n'est pas tombé dans ce travers. En revanche, les échanges entre les deux interlocuteurs ont souligné la situation contradictoire dans laquelle se trouve le député des Yvelines.

Une collection de « gadgets »

Pendant la plus grande partie du débat, l'ancien ministre a constamment évoqué ses désaccords avec le ministre d'Etat sans, le plus souvent, parvenir à les illustrer. Il faudra attendre la fin de l'émission pour que M. Balladur se voie, abruptement, accusé d'avoir voulu pratiquer une « relance pour les riches ». Il s'est, au contraire, souvent laissé enfermer dans le piège que lui tendait M. Balladur, voulant démontrer que M. Rocard n'incarne aucune réelle politique de relance. Le député socialiste, en se montrant consentant à tout crin, plus « dévot » encore que M. Delors, a laissé son interlocuteur lui donner la leçon et lui expliquer qu'un gouvernement fait toujours par agir « au centre », mais que, auparavant, les électeurs doivent s'être prononcés sur un projet « typé ».

En fait de projet « typé », M. Rocard, à force de vouloir gon-

mer les aspirations de ses idées, a donné l'impression de s'en tenir à une collection de « gadgets ». En jouant de cette façon sur les passions, en revenant sur des positions hétérodoxes - sur les privatisations, voire sur le financement des partis politiques - M. Rocard s'est mis, une nouvelle fois, en position d'agacer ses amis socialistes sans être sûr de convaincre au-delà de la gauche.

M. Balladur s'est employé à démontrer que sa politique reste pertinente en dépit de la crise financière internationale. Il a habilement obligé son adversaire, qui lui reprochait sa tenture de décision, à lui concéder, finalement, un brevet de sérieux diplomatique. M. Rocard pouvait-il, en effet, pousser plus loin sa critique de la passivité européenne de la France sans atteindre le président de la République ?

Les propos du ministre d'Etat s'adressent surtout à M. Barre et à ses amis, il a voulu résumer leurs arguments économiques et les prendre en défaut de cohérence politique : comment peut-on, a-t-il demandé, critiquer la cohabitation tout en appelant au rassemblement ? M. Balladur a parachevé sa défense de la stratégie chiraquienne en se montrant unanime pour trois ou quatre et en proposant à l'UDF un rapprochement qui pourrait aller jusqu'à des « congrès communs » avec le RPR !

M. Rocard révèle le bataillon du second tour, M. Balladur menait celle du premier. Entre eux, ce ne pouvait être qu'une partie à blanc.

JEAN-LOUIS ANDRIÉANI et PATRICK JARREAU.

PROPOS ET DÉBATS

M. Chevènement (PS) : autre majorité

M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre et député socialiste de Belfort, a déclaré, le dimanche 29 novembre au Forum FR 3-RMC, ce qu'il devrait conclure le président nouvellement élu (en 1988) à trouver à l'Assemblée nationale une autre majorité que celle qui existe aujourd'hui.

M. Toubon (RPR) : le rôle de l'Auvergne

« Ce sera peut-être l'Auvergne qui, par ses votes, fera dire Jacques Chirac, et le jour où il sera élu les



CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
 • 74, boulevard de Sébastopol Paris 7^e
 • 26, boulevard Malesherbes Paris 8^e
 • Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15^e
 • 13, rue de la République 69001 LYON

M. Bariani (rad.) : piège

M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères et secrétaire général du Parti radical valoisien, a estimé, le samedi 28 novembre à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), que la majorité est « en train de tomber dans le piège tendu par François Mitterrand » sur le financement des partis politiques, et il ne faut qu'un rien l'argent public entre dans le financement des partis politiques », a dit M. Bariani.

M. Giscard d'Estaing : la base !

« Ecoutez la base ! », a lancé, le samedi 28 novembre à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), M. Valéry Giscard d'Estaing à l'adresse des chefs de la majorité. « La base demande l'union. Elle n'a pas oublié qu'en 1981 nous avons perdu parce que nous étions divisés, et, en 1986, nous avons gagné parce que nous étions unis », a lancé l'ancien président de la République.

M. de Charette (UDF) : erreur

M. Hervé de Charette, ministre délégué (UDF-PR) chargé de la fonction publique a qualifié d'« erreur » le

M. Fabius (PS) : minimum

M. Laurent Fabius, ancien premier ministre socialiste, a indiqué, le dimanche 29 novembre à Rouen (Seine-Maritime) que le prochain candidat socialiste à l'élection présidentielle « devra mettre en tête de son programme l'institution en France d'un revenu minimum pour tous ». « Jamais, a-t-il dit, nous n'avons connu en France une telle pauvreté.

M. Lajoie (PC) : union

Les communistes « mettront dans l'union le plus totale toutes leurs forces dans la bataille de l'élection présidentielle », a déclaré, le dimanche 29 novembre à Toulon (Var), M. André Lajoie. Le candidat du PCF à l'élection présidentielle a fustigé, sans la nommer, « le soi-disant candidat communiste » de M. Pierre Juquin.

M. Juquin (ex-PC) : promesses

« J'ai actuellement réuni quatre cent cinquante promesses de signature en

bonne et due forme » a affirmé M. Pierre Juquin, candidat « renouvelé » à l'élection présidentielle, au « Grand-Jury RTL-Le Monde », le dimanche 29 novembre. Refusant le label de « candidat anti-Lajoie » ou de se définir par rapport au PCF et au PS, il a indiqué que parmi ces « promesses », il disposait de celles de cent dix maires élus sous l'étiquette communiste, ainsi que « trois ou quatre maires socialistes ». Il s'est déclaré « presque assuré de faire un score honorable » en 1988.



CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
 • 74, boulevard de Sébastopol Paris 7^e
 • 26, boulevard Malesherbes Paris 8^e
 • Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15^e
 • 13, rue de la République 69001 LYON

La lettre d'information de Michel Rocard

CONVAINCRE

20 numéros par an, au tarif de 150 F abonnement normal et à partir de 500 F abonnement de soutien.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Remoyez ce bon avec votre règlement sous enveloppe affranchie à : CONVAINCRE, 266 bd Saint-Germain 75007 PARIS

6450 GUY THOMAS

EUROPE 1

DE GRANDS MOMENTS A CHAQUE INSTANT.

صك:اعت الأهل

سكنا من الالهي

Politique

Le lancement de la campagne

M. Raymond Barre a franchi une étape supplémentaire dans la préparation de sa campagne présidentielle en présentant le dimanche 29 novembre à Toulouse, la ville de M. Dominique Baudis, sa « grande équipe de France ».

Dans la grande salle « des Illustres » du Capitole, avaient pris place soixante-deux « grands élus » (vingt-huit centristes, vingt-deux PR, dix adhérents directs, trois radicaux, trois

PSD et six non-inscrits), maires de grandes villes, présidents ou vice-présidents de conseil régional ou de conseil général.

Parmi eux, deux ministres du gouvernement de M. Jacques Chirac : MM. Pierre Méhaignerie et Bernard Bosson.

D'autres s'étaient fait excuser, mais trois absences étaient remarquables : celles de

MM. Valéry Giscard d'Estaing, président du conseil régional d'Anvergne, René Monory, président du conseil général de la Vienne et André Rossinot, maire de Nancy.

Rendant hommage « à ces femmes et ces hommes jouissant de la confiance de leurs concitoyens », l'ancien premier ministre a aussi insisté « cette France calme et solide qui se détourne des agitations et des querelles ».

S'est engagé ensuite un vaste débat sur la décentralisation et les problèmes des collectivités locales étayé par les témoignages de MM. François Tracy, maire de Toulon, Jessa François-Poncet, président du conseil général de Lot-et-Garonne, Marcel Lucotte, président du conseil régional de Bourgogne et Pierre Méhaignerie, ministre de l'Équipement.

« Nous incarnons une France calme et solide » déclare l'ancien premier ministre

Après les mots de bienvenue prononcés au nom de ses collègues par M. Dominique Baudis, le maire de Toulouse, M. Raymond Barre a présenté en ces termes les raisons de cette rencontre au Capitole : « Nous allons entrer au début de l'année prochaine dans une période cruciale pour l'avenir de notre pays. A l'occasion de l'élection présidentielle, les Français et les Françaises auront à effectuer un choix décisif entre le retour à un système socialiste, établi en 1981 et partiellement entamé par les élections législatives de 1986, ou le développement d'une société de liberté, de responsabilité et de solidarité.

« Avant de m'engager moi-même dans le combat pour cette société qui me paraît répondre à la fois aux aspirations profondes de nos concitoyens et aux exigences de l'avenir pour notre pays, j'ai tenu à me concerter avec vous tant en raison des liens personnels d'intimité et de confiance réciproques qui nous unis-

sent que de notre adhésion commune aux mêmes valeurs. »

Puis l'ancien premier ministre a déposé « la double signification » de cette manifestation : « Mon premier but est de montrer clairement que j'entends pour le présent et pour l'avenir tirer toutes les conséquences de la décentralisation qui a caractérisé au cours de ces dernières années l'organisation politique de notre pays. La diffusion des responsabilités - jusqu'ici exercées depuis Paris à la suite d'un processus multiséculaire de centralisation - répond aux vœux des Français de pouvoir participer davantage à la gestion de leurs affaires au niveau régional, départemental ou local. Dans la mesure où la Constitution de la 5^e République permet à notre pays de disposer d'un exécutif fort et stable, nécessaire à la conduite des affaires publiques dans des temps difficiles, la décentralisation apparaît un contrepois permettant d'assurer sur tout le territoire

national une répartition équilibrée des pouvoirs et une plus grande souplesse dans le fonctionnement de notre vie politique, économique et sociale. »

M. Barre a poursuivi sur un registre plus politique : « Je vois également à notre rencontre une seconde signification, celle d'associer étroitement à l'élaboration et à la conduite de la politique nationale des femmes et des hommes jouissant de la confiance de leurs concitoyens, chargés par eux de gérer leur vie quotidienne, de préparer leur avenir. Vous êtes, les uns et les autres, rompus à l'exercice des responsabilités sur le terrain ; vos fonctions vous rendent solidaires les uns des autres ; à la tête de vos régions, de vos départements, de vos villes, votre gestion vous donne le sens du concret. Elle vous protège des tentations de l'idéologie, du goût des combinaisons et intrigues d'états-majors parisiens. Vous incarnerez cette France calme et

solide, qui se détourne des agitations et des querelles stériles par les spécialistes du sensationnel. »

« Voilà pourquoi, conclut-il, je crois profondément au rôle de la grande équipe de France que vous formez, de cette équipe de la France décentralisée capable d'apporter au pouvoir central un regard original et des vues constructives sur les problèmes de la France et sur la construction de son avenir. (...) Associer l'équipe de la France de nos régions, de nos départements et de nos communes à la réflexion et à l'action politique nationale c'est se mettre avec vous à l'écoute des Français et renforcer le consensus autour de l'Etat. »

« Pulsez cette rencontre de Toulouse symbolique, à travers la diversité nationale dont vous êtes l'expression, l'union profonde qui unit les Françaises et les Français et la volonté de progrès qui les inspire à la veille d'entrer dans le vingt et unième siècle. »

Le grand départ

(Suite de la première page.)

Le 12 octobre à Talloires dans le fief du ministre centriste M. Bernard Bosson, « la ligne des avant » composée d'une vingtaine de jeunes députés UDF. La semaine dernière, en photo à la une de France-soir, « la vieille garde » formée par cinquante-trois députés UDF. Toulouse dimanche avec les maires de grandes villes, présidents de conseils généraux et régionaux formant « la grande équipe de France » sous des maillots CDS, PR, adhérents directs, PSD, radical et même non inscrits. Enfin le jeudi 3 décembre, déjeuner avec les sénateurs de l'intergroupe UDF au cercle Inter-Lés à Paris.

avant que M. Barre ne se soit déclaré. Il devrait le faire au début du mois de février de Lyon.

Tout cela ne risque pas de faillir les rapports entre M. Barre et les responsables UDF. L'intégration du Parti républicain dans le dispositif de campagne est déjà un sérieux problème. Mais M. Barre ne semble guère en avoir cure. Sa préoccupation est de ne pas s'exposer trop tôt au lance-flammes de ses adversaires et concurrents. En janvier, l'ancien premier ministre se contentera de reprendre une tournée dans les régions entrecoupées de quelques grands colloques, mais en travaillant davantage la région parisienne et celle de Rhône-Alpes. A charge pour ses lieutenants d'occuper le terrain et de déclencher des opérations coupes de poils. C'est le but de l'opération « mille réunions » que lancera M. François d'Amboise le 8 décembre en Meurthe-et-Moselle.

Les objectifs de toutes ces manifestations complémentaires sont clairs : montrer, par le choc des photos - technique pourtant si décrite par M. Barre qui s'en est encore pris dimanche « aux spécialistes du sensationnel » - que l'ancien premier ministre n'est pas un homme seul et qu'il peut « rassembler », au-delà de la poignée de CDS évoquée par M. Jospin. Son état-major avait même envisagé d'inviter à cette manifestation de Toulouse de grands combattants du RPR. « Pas de débouchage avant le premier tour », a prévenu catégoriquement M. Barre, rassuré par les sondages.

Comme tout le monde, M. Barre attend de connaître les intentions de son principal adversaire, M. François Mitterrand, et rêve d'en discuter avec lui. Il sait ensuite, ainsi qu'il a pu en rendre compte tout récemment, qu'afficher à l'intérieur de la majorité sa différence sans maître à mal l'esprit de loyauté se révèle être un exercice extrêmement délicat. Enfin, il se laisse entendre jeudi dernier en Languedoc-Roussillon, il redoute aussi que M. Chirac et le RPR « lui posent ses idées ». Il se méfie « de certains effets d'écho » enregistrés, par exemple, il y a peu, sur le dossier de l'aménagement du territoire ou sur la Corse. Ce n'est donc qu'après l'annonce officielle de sa candidature, qu'il accélèrera la cadence qui ne devrait cependant pas atteindre un rythme infernal. Pas de grandes meetings, priorité à la télévision. S'il n'avait à payer des droits d'auteur, M. Barre serait prêt à faire sien le slogan « la Force tranquille ». En évitant dimanche à Toulouse « la France calme et solide », incarnée, selon lui, par ces élus regroupés autour de sa personne, l'ancien premier ministre a sans doute trouvé une formule de rechange.

DANIEL CARTON.

Un sérieux problème

En tout état de cause, ce rassemblement de Toulouse a sans doute le mérite, aux yeux des baristes, mais certainement l'inconvénient aux yeux des autres, de court-circuiter l'UDF. Chacun de ses composants ne prendra officiellement position qu'en janvier en faveur de M. Barre. L'argument était d'attendre que celui-ci ait lui-même fait officiellement acte de candidature. Il est plaisant de constater que ces rendez-vous UDF n'interviendront qu'après que ses parlementaires auront été déjà mobilisés et vraisemblablement

DANIEL CARTON.

Selon les sondages d'opinion

Le duel Mitterrand-Barre domine la vie politique

M. François Mitterrand ferait le meilleur président dans les sept prochains années, selon le sondage réalisé par la SOFRES et publié, le vendredi 27 novembre, dans le *Nouvel Observateur* (1).

Il accroit son avance sur M. Raymond Barre puisque 62 % des personnes interrogées (au lieu de 59 % en octobre) estiment qu'il a la meilleure dimension présidentielle, alors que 58 % pensent, comme le mois dernier, en faveur de l'ancien premier ministre. M. Jacques Chirac talonne, pour sa part, M. Michel Rocard qui perd 1 point en recueillant 47 % d'avis favorables.

Le sondage réalisé par l'IFOP et publié, le 22 novembre, dans le *Journal du dimanche* (2), effectué au lendemain de la tournée bariste et dans un climat de scandales, traduit la perplexité des Français face au monde politique, la propo-

tion des « sans opinion » augmentant de 4 à 6 points.

51 % des personnes interrogées (au lieu de 53 %) se déclarent satisfaites de M. Mitterrand, tandis que 32 % (au lieu de 35 %) expriment un avis contraire. Si 40 % des sondés émettent, comme le mois dernier, une opinion positive à l'égard de M. Chirac, 41 % au lieu de 46 % demeurent mécontents de sa politique.

M. Barre est toujours en tête des personnalités de droite, en recueillant 55 % d'avis positifs (au lieu de 57 %).

(1) Sondage effectué du 7 au 12 novembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes.

(2) Sondage effectué du 5 au 14 novembre auprès d'un échantillon représentatif de 1 817 personnes.

La composition de l'équipe

Voici, présentée par région, la liste des présidents et vice-présidents de conseil régional, présidents de conseil général et maires de grandes villes présents à Toulouse ou, pour une petite partie, d'entre eux s'étant fait excuser, qui soutiennent officiellement la candidature de M. Barre :

ALSACE
M. Daniel Hoefel (CDS), président du conseil général du Bas-Rhin, président de l'intergroupe UDF au Sénat ; M. Marcel Rudloff (CDS), président du conseil régional d'Alsace ; M. Henri Goetschy (CDS), président du conseil général du Haut-Rhin ; M. Joseph Klifa (PSD), maire de Mulhouse ; M. Edmond Gerber (CDS), maire de Colmar.

AQUITAINE
M. Jean François-Poncet (adhérent direct), président du conseil général de Lot-et-Garonne ; M. Henri Grenet (CDS), président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques ; M. Yves Goussebaud-Dupin (PR), maire de Dax.

AUVERGNE
M. Jean Cluzel (CDS), président du conseil général de l'Allier ; M. Jacques Barrot (CDS), président du conseil général de Haute-Loire.

BOURGOGNE
M. Marcel Lucotte (PR), président du conseil régional de Bourgogne, sénateur, maire d'Autun ; M. René Beaumont (PR), président du conseil général de Saône-et-Loire ; M. Jean-Pierre Soisson (PR), maire d'Auxerre.

BRETAGNE
M. Pierre Méhaignerie (CDS), ministre de l'Équipement, président du conseil général d'Ille-et-Vilaine ; M. Raymond Marcellin (PR), président du conseil général du Morbihan ; M. Christian Bonnet (PR), ancien ministre de l'intérieur, sénateur du Morbihan ; M. Georges Lombard (CDS), président de la communauté urbaine de Brest ;

M. Louis Orvoen (CDS), président du conseil général du Finistère.

CENTRE
M. Jean-François Domian (PR), président du conseil général du Cher ; M. Maurice Douzet (PR), président du conseil régional du Centre ; M. Daniel Bernardet (NI), président du conseil général de l'Indre ; M. Kléber Loustouat (NI), président du conseil général du Loir-et-Cher ; M. Kléber Malicot (PR), président du conseil général du Loir-et-Cher ; M. Jean Royer (NI), maire de Tours ; M. Pierre Sadreau (NI), maire de Blois.

CHAMPAGNE-ARDENNE
M. Bernard Stasi (CDS), président du conseil régional Champagne-Ardenne ; M. Bernard Laurent (CDS), président du conseil régional de l'Aube ; M. Albert Vecten (CDS), président du conseil général de la Marne ; M. Pierre Niederberger (PR), président du conseil général de Haute-Marne.

CORSE
M. José Rossi (PR), président du conseil général de Corse-du-Sud.

FRANCHE-COMTÉ
M. Pierre Brantus (CDS), président du conseil général du Jura ; M. Gilbert Barbier (adhérent direct), maire de Dôle.

ILE-DE-FRANCE
M. Jean-Pierre Fourcade (PR), premier vice-président du conseil régional d'Ile-de-France ; M. Paul Seramy (CDS), président du conseil général de Seine-et-Marne ; M. Paul-Louis Tenaillon (CDS), président du conseil général des Yvelines ; M. Pierre Salvi (CDS), président du conseil général du Val-d'Oise ; M. André Damien (CDS), maire de Versailles ; M. Jean-Philippe Lachenaud (adhérent direct), maire de Pontoise ; M. Pierre-André Witzler (adhérent direct), député de l'Essonne, directeur du cabinet de M. Barre.

LANGUEDOC-ROUSSILLON
M. Jacques Blaise (PR), président du conseil régional Languedoc-Roussillon ; M. Guy Mala, (CDS),

président du conseil général des Pyrénées-Orientales ; M. Janine Bardou (PR), président du conseil général de la Lozère ; M. Paul Aidy (PSD), maire de Perpignan ; M. Yves Marchand (CDS), maire de Sète, vice-président du conseil général de l'Hérault.

LORRAINE
M. Jean-Marie Rausch, président du conseil régional de Lorraine, maire de Metz ; M. Claude Huriet (CDS), président du conseil général de Meurthe-et-Moselle ; M. René Herment (CDS), président du conseil général de la Meuse.

MIDI-PYRÉNÉES
M. Dominique Baudis, président du conseil régional de Midi-Pyrénées, maire de Toulouse ; M. Jean Puech (PR), président du conseil général de l'Aveyron ; M. Marc Cesari (PR), maire de Rodez.

NORD-PAS-DE-CALAIS
M. André Diligent (CDS), maire de Roubaix ; M. Stéphane Derman, (PR), maire de Tourcoing.

BASSE-NORMANDIE
M. René Garrec (PR), président du conseil régional de Basse-Normandie ; M. Jean-Marie Girault (PR), maire de Caen.

HAUTE-NORMANDIE
M. Jean Lecanuet (CDS), président du conseil général de Seine-Maritime, maire de Rouen, président de l'UDF ; M. Henri Collard (PR), président du conseil général de l'Eure.

PAYS DE LA LOIRE
M. Charles-Henri de Cosse-Brissac (PR), président du conseil général de Loire-Atlantique ; M. René Ballyer (CDS), président du conseil général de Mayenne ; M. Michel Crucis (PR), président du conseil général de Vendée ; M. Philippe Mestre (adhérent direct), vice-président du conseil régional, vice-président de l'Assemblée nationale ; M. Jean Sauvage (CDS), président du conseil général de Maine-et-Loire ; M. Michel

d'Aillières (PR), président du conseil général de la Sarthe.

PICARDIE
M. Charles Beur (PSD), président du conseil régional de Picardie ; M. André Rossi (Parti radical), maire de Château-Thierry ; M. Paul Girod, vice-président du conseil régional, président des adhérents directs UDF ; M. Jacques Pelletier (adhérent direct), vice-président du conseil général de l'Aisne, président du groupe de la Gauche démocratique au Sénat.

POITOU-CHARENTES
M. Louis Fruchard (adhérent direct), président du conseil régional de Poitou-Charentes ; M. François Blazot (CDS), président du conseil général de Charente-Maritime ; M. Georges Treille (Parti radical), président du conseil général des Deux-Sèvres.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
M. Jean-Claude Gaudin (PR), président du conseil régional de Provence-Alpes, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale ; M. Jean-Jacques de Peretti (adhérent direct), maire d'Aix-en-Provence ; M. Jean François (CDS), maire de Salon-de-Provence ; M. Maurice Arreccx (PR), président du conseil général du Var, sénateur ; M. François Tracy (PR), maire de Toulon ; M. Marcel Lesbros (adhérent direct), président du conseil général des Hautes-Alpes.

RHÔNE-ALPES
M. Charles Bénardier (NI), président du conseil régional Rhône-Alpes ; M. Bernard Bosson (CDS), ministre des affaires européennes, maire d'Annecy ; M. Francisque Collomb (NI), maire de Lyon ; M. François Dubanchet (NI), maire de Saint-Etienne ; M. Charles Millon (PR), vice-président du conseil régional ; M. Jean Pailley (CDS), président du conseil général du Rhône ; M. Christian Fellarin (PR), président du conseil général de Haute-Savoie.

LA RÉUNION
M. Pierre Lagrègue (adhérent direct), président du conseil régional

745 ALAIN DUHAMEL

EUROPE 1

DE GRANDS MOMENTS A CHAQUE INSTANT.

bloc-not

FORMATTEUR CONTINU

INTRODUCTION COMPTABLE A LA GESTION

DE GRANDS MOMENTS A CHAQUE INSTANT.

Politique

présidentielle de M. Raymond Barre

Ne pas jeter l'Etat avec l'eau du bain !

Un colloque du Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés

M. Raymond Barre a choisi le samedi 28 novembre, par un discours consacré à la « réforme de l'Etat » le colloque organisé par le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés sur le thème : « De l'Etat arrogant à l'Etat modeste ».

« L'Etat ne serait pas, ou plus, à sa vraie place, cantonné dans ses justes dimensions, limité à ses rôles fondamentaux légitimes depuis longtemps. Il ne serait pas, selon la terminologie mise à la mode par le sociologue Michel Crozier, « modeste ». Autrement dit, l'Etat ne serait pas, ou plus, suffisamment au service de la société civile qu'il gouvernerait ou régulerait au lieu d'en favoriser la libre pulsation.

En France comme ailleurs, les réformes séculaires et des opportunités politiques ordinaires ont installé ce constat complexe et quel que soit l'angle qui prend dans ses expressions les plus simplifiées, l'évidence d'une idée reçue à la Flaubert : place de l'Etat : généralement jugée excessive.

Y a-t-il lieu, et comment, de réexaminer l'évolution de l'Etat : arrogant ou un Etat « modeste », se sont demandés à leur tour les participants réunis les 27 et 28 novembre à Paris autour de M. Crozier par le

Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL) créé en 1978 et dirigé par M. Alain Ravennet ?

« Avons-nous, comme le soutient M. Crozier, « perdu le principe de réalité » et oublié que « ministre, ce n'est pas un métier » ? Oui et non. D'un côté, l'hyperactivité de l'appareil d'Etat (parfois réclamée par ceux-là mêmes qui plus tard en secouent le joug), la détection de positions de pouvoir fortement médiatisées ou discrétées mais confortables, sont la marque de ce qui est devenu « le mal français » après avoir constitué le bien de la France.

Mais, d'autre part, les lourds synonymes de l'arrogance de l'Etat : les fonctionnaires, la bureaucratie, ne sont pas tous ou plus toujours conformes à l'image stéréotypée qui en est véhiculée.

M. Hervé Soteyx, chef d'entreprise envoyé en pays de mission par le ministre délégué chargé de la fonction publique, M. Hervé de Charette, l'a constaté vingt fois : dans les administrations, fournissent sur le terrain des micro-révolutions qui ne demanderaient qu'à être nommées, multipliées ou transportées.

Mais il ne suffit pas que les « ronds-de-cuir » ne soient en personnels dynamiques et efficaces au service de l'usage-citoyen. Encore faut-il que ces initiatives ne soient pas condamnées à une clandestinité assurée, comme c'est souvent le cas, par crainte des schémas contractuels, foncièrement filieux et exclusivement préoccupés de gérer les millions de normes qui appesantissent le système plus qu'elles n'en garantissent la bonne marche.

M. Soteyx n'est pas loin de penser qu'il y aurait peu à faire et beaucoup à gagner à ce que « la fonction publique se regarde belle » en lieu d'être abrutiment réduite au rôle de Big Brother, sans volonté ni vision.

Au cours de son voyage dans la fonction publique, une seule fois, un

seul « scandale flagrant » l'a frappé : « La façon dont se vit la relation hiérarchique, la fausse déférence ». A l'heure où l'objectif du « zéro défaut » de l'industrie gagne certaines administrations, il faudrait aussi « se battre pour le zéro mépris ».

Deux ministres, MM. Hervé de Charette et Alain Juppé, sont pour leur part venus réaffirmer qu'avec « moins de pouvoirs » et « moins d'effectifs », les fonctionnaires étaient désormais « plus » par la force des choses autant que par leur réelle bonne volonté dans la voie de la modernisation.

Flaubert à la rescousse

Paire ou laisser se faire du neuf, chasser la caricature, prendre acte des transformations de fait des missions d'une administration dont le dix-neuvième siècle aura abusivement duré cent cinquante ans au moins, comme l'a souligné M. Yves Canac, est-ce encore seulement possible pour l'éducation nationale, si souvent jadis en pâture aux critiques de l'Etat arrogant et impuissant ? Les participants au colloque du CIEL ne sont guère sortis d'une perplexité à la fois désabusée et quelque peu romantique. Seul à constater que le système éducatif français vogue tristement vers le sous-développement et que la décentralisation s'est arrêtée aux portes de Grenoble, laissant à leur impuissance presque totale, à leur amertume et à leur panaciation des enseignants ou des chercheurs bien souvent déçoués.

La décentralisation : une chance de passer au docteur de l'Etat arrogant à l'Etat modeste ? Peut-être bien que oui, peut-être bien que non : et si vingt-deux mini-Etats, parfois exposés aux risques du népotisme ou de la corruption, arrogants, allaient se substituer ou se surajouter à l'Etat central ?

L'évaluation des services et pratiques des administrations par les usagers, l'apparition du « citoyen-juge », doivent aussi être envisagées avec mesure. Car elles peuvent avoir du bon, contribuer — si l'on veut bien y prêter attention — à des améliorations réelles. Mais le pur consensisme ne peut — comme le montre l'exemple crucial de l'éducation — être érigé sans ornements en règle d'or.

Reste l'économie. Plusieurs intervenants du colloque du CIEL se sont rapprochés de Flaubert en suggérant que non seulement les tentatives de secteur ou les mécanismes de la vie économique, l'Etat en vienne à se transformer tout entier en une vaste entreprise, obéissant aux mêmes contraintes et aux mêmes lois de fonctionnement.

Métaphore abusive, sinon dérisoire, fut-il objecté. Il y a plus. Les entreprises, les vraies, peuvent, à bon droit, attendre de l'Etat, comme le soulignait l'ancien ministre Paul Granet, des efforts de simplification, d'allègement et d'accélération des procédures. Mais il faut aussi garder à l'esprit quelques réalités que l'hyperlibéralisme ambiant a quelquefois fait oublier. Certains marchés, rappelle ainsi M. Philippe Lemaire, à la fois gestionnaire et enseignant à Sciences-Po « ne peuvent exister sans une certaine intervention de l'Etat ». Et il arrive que les entreprises « soient elles-mêmes à l'origine de nouvelles demandes d'Etat, en amont des marchés ».

Voilà des raisons pragmatiques de ne pas jeter l'Etat avec l'eau du bain, comme devrait le souligner en conclusion M. Barre. Il en est une autre, plusieurs fois rappelée en cours de colloque du CIEL. L'image d'un Etat « arrogant » qui malmenait la société civile est sans doute séduisante. Mais il ne faudrait pas oublier que cet Etat, c'est aussi, par les médiations de la politique, nous tous. En principe.

MICHEL KAJMAN.

la campagne

... suite au vote des élections présidentielles de février 1987. Les problèmes des élections présidentielles de février 1987. Les problèmes des élections présidentielles de février 1987. Les problèmes des élections présidentielles de février 1987.

départ

... suite au vote des élections présidentielles de février 1987. Les problèmes des élections présidentielles de février 1987. Les problèmes des élections présidentielles de février 1987. Les problèmes des élections présidentielles de février 1987.

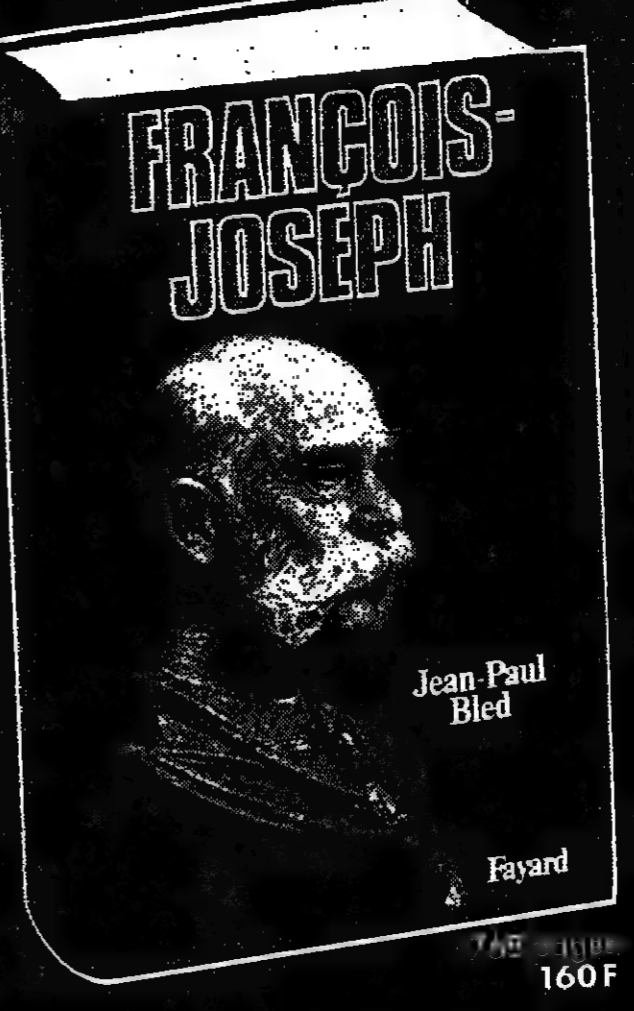
Contre les « privatisations dirigées »

Dans son intervention de samedi, M. Barre a annoncé des « privatisations dirigées ». L'expérience des privatisations depuis 1986, qui avait pour but de libérer les forces économiques de l'entreprise d'Etat, a-t-elle été un succès ? A-t-elle permis de révéler comme on le prétendait, jusqu'à l'Etat, ses possibilités de développement ? Ou a-t-elle conduit à ce que certains ont appelé des « privatisations dirigées » ?

Barre - Barre

... suite au vote des élections présidentielles de février 1987. Les problèmes des élections présidentielles de février 1987. Les problèmes des élections présidentielles de février 1987. Les problèmes des élections présidentielles de février 1987.

L'HISTOIRE chez Fayard



Il était temps que François-Joseph (1830-1916), l'héritier de la plus vieille dynastie européenne, successeur des empereurs du Saint-Empire et l'assoyeur de la monarchie danubienne, trouve un biographe à sa mesure. Jean-Paul Bled a relevé le défi.

Grand Jaccard Le Monde

(Publicité)

bloc-notes

FORMATION CONTINUE

ÉLÉMENTS DE GESTION D'ENTREPRISE

80 heures
A partir du 11 janvier 1988

GESTION DE TRÉSORERIE

24-25-26 janvier 1988

INTRODUCTION COMPTABLE A LA GESTION

NIVEAU I et II
A partir du 25 janvier 1988

ECCIP
Ecole Commerciale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
3, rue Armand-Moisant
75015 Paris
Tél. : 43-20-08-82, poste 451
Métro Montparnasse

(Publicité)

EUROPEAN UNIVERSITY OF AMERICA

1629 Pine Street at Van Ness • San Francisco, Ca 94109

MBA

Master of Business Administration
Programme à San Francisco en 14 mois spécialisé en Management International, associant une pédagogie active à une expérience pratique par le projet personnel/professionnel.

3^e CYCLE

Diplômés de l'enseignement supérieur : Titulaires de maîtrise, ingénieurs, médecins, pharmaciens, architectes, I.E.P....

Programme de 12 à 18 mois préparant au Master of Business Administration (M.B.A.) à Paris et à San Francisco.

2^e CYCLE

Intensif : Cours spécifique de deux ans préparant au Master of Business Administration à Paris et à San Francisco.

Informations et sélections : European University of America
17-25, rue de Chaillot (Métro Issy), 75116 Paris - (1) 40 70 11 71

Continué par European University of America • San Francisco • California

MENSUEL MARXISME MOUVEMENT

Numéros à paraître

Nov. : L'effet Sida
Déc. : Le néo-libéralisme en faillite
Janv. : Pauvreté, marginalité, exclusion
Fév. : Travail, valeurs : Habermas en débat
Mars : Les politiques de la science
Avril : 20 ans après 68.

M, 209, rue Saint-Maur - 75010 Paris
Abonnement annuel : France 300 F

Nom :
Adresse :

HAMEL

TANI

7H50

PHILIPPE AUBERT
"LE KIOSQUE"

EUROPE 1

DE GRANDS MOMENTS A CHAQUE INSTANT.

صكزا من الاصل

Politique

L'élection cantonale de Marseille

«Ceux qui voulaient nous donner la leçon l'ont eux-mêmes reçue», déclare M. Jean-Claude Gaudin

Le candidat unique de la majorité, M. Robert Assante, conseiller municipal (PR) de Marseille, a été élu, le dimanche 29 novembre, au deuxième tour de l'élection cantonale partielle de Marseille (M) avec 52,34% des suffrages exprimés.

MARSEILLE
notre correspondant régional

L'analyse des résultats montre que la consigne d'abstention qui avait été donnée par le Front national à ses électeurs n'a été que partiellement suivie. M. Assante n'avait obtenu en effet, au premier tour du scrutin, que 36,34% de voix. Compte tenu du fait que le candidat du candidat CNI (0,59%), il s'agit de 15,4 points, ce qui est supérieur à l'augmentation du nombre de voix (7,92 points de pourcentage). En revanche, par rapport au total droit-extrême droit du premier tour (57,06%), M. Assante perd 4,73 points.

À travers ce scrutin, M. Le Pen a pu imposer son pouvoir à la majorité, pour l'amener à composer avec lui lors des prochaines échéances électorales. Ce mot d'ordre visait également à entamer le mandat de M. Jean-Claude Gaudin, qui livrait, à travers l'un de ses propres engagements, un véritable point de vue sur la situation de la ville de Marseille.

Fortes progrès de la gauche

Or le président du Front national a manifesté son soutien à la gauche, ce qui a permis à ce parti de gagner la majorité relative, par ailleurs, les élections ont été marquées par une situation politique marseillaise, caractérisée notamment par une alliance entre le Front national et les partis de droite au conseil régional. A cet égard, le résultat est favorable à M. Assante, publié par dix conseillers régionaux FN des Bouches-du-Rhône, a révélé de sérieux divergences au sein du mouvement, tout en isolant M. Arrighi, le patron de la fédération lepéniste à Marseille. Les élections du Front national n'ont sans doute pas oublié non plus la prise de

position «réaliste» de M. Gaudin à l'occasion des élections cantonales de 1985, lorsqu'il avait préconisé le retrait d'un candidat RPR au profit d'un candidat du FN arrivé au premier tour de scrutin.

En dépit de l'annonce de sa démission, M. Le Pen a néanmoins tenu à participer à la majorité, alors que M. Arrighi se refusait à parler, lui, de «coup de semence». «Là où nous sommes nous devons une leçon à nos électeurs», a répliqué M. Gaudin, qui a célébré la victoire de l'Union de la droite marseillaise. «Le résultat était clair, n'est-ce pas?», a-t-il ajouté, «c'était celui de la droite contre la gauche et non pas celui de la gauche contre la droite». Le président du groupe UDF à l'Assemblée marseillaise a également estimé que la partielle de Marseille «devait préfigurer le résultat de nos prochains».

Malgré un déstabilisme plus que limité de la majorité communale en sa faveur, M. Manivet, de son côté, progresse de 7,3 points par rapport au total des voix de gauche. Il a obtenu 47,66% au lieu de 47,31% et gagne dix points par rapport aux résultats obtenus par les listes socialistes et communistes aux élections législatives de 1986. Le scrutin a été l'occasion d'une réconciliation spectaculaire entre les deux factions rivales socialistes et communistes du PS marseillais dans le but commun de préserver les chances du parti aux prochaines municipales. Rassemblés sur l'état de leurs forces, ils ont enfoncé la clove de la «collision droite» qui constituait le thème majeur de la campagne de PS en 1987.

GUY PORTE.

Les résultats de ce scrutin, le dimanche 29 novembre, de l'élection partielle dans le canton 20-A de Marseille sont les suivants : 1^{er} tour, 23 879 voix ; 2^e tour, 11 658 ; suffr., expr., 10 933. M. Robert Assante (UDF-PR), conseiller municipal de Marseille, 5 722 voix. ELU ; M. André Manivet, 5 211.

Le premier tour, M. Assante était arrivé en tête avec 3 512 voix, contre 2 772 à M. Manivet, 1 770 à M. Danièle Duchard (FN), 1 127 à M. Robert Alloua (PCF), 249 à M. Gérard Mossier-Bonhomme (Verd), 146 à M. Georges Thiébaud (ext. dr.), 57 à M. Jean-Claude Gourbeux (CNI) et 29 à M. Didier Turan (ext. dr.), sur 23 879 électeurs inscrits, 9 769 votants et 9 662 suffrages exprimés.

Le second tour du scrutin de 1982, les résultats étaient les suivants : 1^{er} tour, 23 290 ; 2^e tour, 14 983 ; suffr., expr., 14 656. M. Manivet (RPR), 7 721 voix. ELU ; M. Manivet, 6 935.

Soulagement PUDF et au RPR

«L'union» de la majorité est le «grand vainqueur» de ce scrutin. M. André Rassinot, président du Parti radical, a donné le ton des réactions des représentants du PUDF et du RPR qui se sont félicités, le dimanche 29 novembre, de la victoire du candidat du Parti républicain, soutenu par le RPR. «Les Marseillais ont compris le sens du combat de la majorité», a affirmé M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR.

Après avoir avoué la victoire, il s'agit de tirer les enseignements de ce scrutin. M. François Létard, secrétaire général du PR : «La majorité gagne, a-t-il déclaré, lorsqu'elle est fidèle à ses valeurs; lorsqu'elle est fidèle aux engagements de 1986 (gouverner ensemble) et lorsque l'alliance RPR-UDF fonctionne bien dans un climat de confiance et de loyauté». En tout cas, l'exemple de Marseille doit être «modèle pour tous dans les préparations des futures échéances électorales», a souhaité M. Hervé de Charrette (UDF-PR), ministre délégué chargé de l'économie sociale, de la fonction publique et du Plan, dans un message adressé à M. Jean-Claude Gaudin.

Pour M. Edouard Balladur, ministre délégué chargé de l'économie, des finances et de la privatisation, «l'essentiel est de ne pas se comporter comme les propriétaires des voix de ceux qui votent pour vous». Faisant allusion à la consigne d'abstention donnée par M. Jean-Claude Gaudin au scrutin du Front national pour le scrutin du 29 novembre, M. Balladur a ajouté : «D'ailleurs, quand on se comporte comme ça, en général, ça se termine mal».

Tel n'est pas l'avis du président du FN, qui estime que son parti a gagné à Marseille. «Le grand succès de son mot d'ordre d'abstention», a-t-il déclaré, «est de nous avoir permis de nous présenter à nouveau à la barre de l'élection, la moitié des voix du corps électoral puisque pas plus d'un électeur sur deux ne s'est déplacé». M. Le Pen s'est, de surcroît, défendu, lundi matin en Europe 1, d'avoir voulu faire élire le candidat socialiste.

À gauche, M. Michel Rancart a regretté que le candidat socialiste ait «un peu déçu» car «il a totalement refusé d'accepter les idées inacceptables de rupture, de violence et d'exclusion» développées par l'extrême droite, alors que «lui ne s'est permis aucune déviation».

Le PCF : un adjoint au maire de Marseille rejoint M. Juquin. — Adjoint au maire de Montluçon (Allier) chargé de plusieurs cultures, M. Jacky Fouizat vient d'annoncer sa décision de démissionner de son poste de conseiller municipal du PCF et de soutenir la candidature de M. Pierre Juquin, conseiller général de Montluçon-Sud de 1981 à 1982, et depuis 1977 membre du conseil municipal de la ville de Montluçon, dont le maire est M. Pierre Goldberg (PC). M. Fouizat est membre du PCF depuis 1959. Il manifeste l'intention de conserver son poste municipal en affirmant son estime et sa solidarité vis-à-vis de M. Juquin. M. André Lajoie, candidat du PCF à l'élection cantonale, est député de l'Allier. — (Corresp.)

La manifestation antiraciste de Paris

Plusieurs dizaines de milliers de personnes (vingt-cinq mille selon la police, près de cent mille selon les organisateurs) ont manifesté, le dimanche 29 novembre à Paris, de Montparnasse à la Bastille, à l'appel du SOS-Racisme, de l'UNEF-ID et de nombreuses organisations. Cette manifestation, qui s'est conclue par un concert à la Bastille, avait trois objectifs

déclarés : «Contre le racisme et la xénophobie; pour l'intégration et l'égalité des droits; pour la défense des valeurs démocratiques».

M. Jean Kanfman, journaliste, a participé au concert en compagnie d'une cinquantaine de personnes qui portaient des chaînes.

Les limites de l'œcuménisme

L'œcuménisme est un exercice difficile. Ceux qui rêvaient d'une grande fête antiraciste, réunissant des gens très différents pour «établir un cordon sanitaire autour de l'extrême droite», ont quelques raisons d'être déçus. La fête de dimanche — un peu artificielle, un peu forcée — aura été, à la fois, trop œcuménique et pas assez.

Pas assez, car on cherchait en vain dans la foule quelques responsables de la majorité gouvernementale. Au moins ceux qui sont ouvertement acquis à la cause : les Hannona, Stasi, Mallouret... Leur présence, souhaitée par certains organisateurs, aurait donné une autre allure à la manifestation. Mais n'avait-on pas fait ce geste, ici ou là, de les décourager? Serait-ce à leur déshonneur? Serait-ce à leur honneur?

C'était, en effet, une manifestation sans animosité, avec beaucoup d'organisations et beaucoup d'objectifs, avoués ou non. Une manifestation élargie par trop d'œcuménisme. Si plusieurs organisations, des intellectuels et des artistes étaient venus défendre les immigrés, d'autres semblaient fêter surtout le premier anniversaire du mouvement étudiant, tandis que des militants politiques se croyaient déjà en campagne présidentielle, avec leurs badges du genre : «Tonton, tonton bon, nous arrivons». Sans compter les «manifestants dans le massif», comme est étrange cortège, brandissant des drapeaux noir, vert et blanc, à l'occasion de la journée internationale de solidarité avec le peuple

paléstinien, et critiquant sans en avoir le droit le régime de l'apartheid.

La tête du cortège a mis une bonne demi-heure à se former, dans une belle boue. Finalement, les photographes ont été repoussés vers l'arrière, et une banderole «Paris-égaux» a été défilée.

Drapeaux rouges et majorités

Le premier magistrat, MM. Harlem Désir, président de SOS-Racisme et Philippe Darrilat, président de l'UNEF-ID, entonnaient la chanson «Les drapeaux rouges», quelques mètres derrière, quelques mètres devant, Jean-Jacques Goldman... ou moins connus, comme M. Pierre Bergé, président-directeur général d'Yves Saint-Laurent, et le frère de Malik Oussekine, à la mémoire duquel une autre manifestation est prévue le 5 décembre à Paris. La CFDT était représentée par M. Edmond Maire, le PCF par M. Maxime Gremetz, les «renouveaux» par M. Pierre Juquin ou encore, tandis qu'un gros bataillon de socialistes était dispersé dans la foule : MM. Lionel Jospin, Michel Rocard, Jean-Pierre Chevènement, Paul Quilès et Jack Lang.

Des efforts avaient été faits pour réchauffer ce dimanche glacial de novembre : orchestre, danseuses, confettis, mais aussi des majorités en rouge et blanc, qui ouvraient la marche de la manifestation socialiste du Val-de-Marne. Mais il n'est pas facile d'arriver à chaque fois : les géants sur scène qui

enjamblaient la foule semblaient sortir tout droit de la précédente manifestation.

Les plus agressifs furent les militants de la Jeunesse communiste révolutionnaire, qui brandissaient tout leur stock de drapeaux rouges, avec leurs camions et leurs appels : «Pasqua, Chirac, Pandraud, Le Pen, tout ça à la bouillotte». Derrière eux, très dignes, les militants du MRAP laissaient parler leurs pancartes tricolores : «Le racisme est un affront national».

Un groupe d'étudiants de Paris X faisait la nique au SIDA mental : «Le racisme, il ne passera pas par moi». Des «red skins» se faisaient peur avec des foulards sur la bouche. Les militants du FC, bien alignés, avec leurs camionnettes et leurs banderoles de «prés», rappelaient qu'ils avaient survécu de l'expulsion le jeune Congolais Mitolo, présent dans le cortège. Le section SOS-Racisme de Bordeaux agitait une pancarte en forme de bouteille («Le curvée du pote»), mais chantait des slogans plus classiques : «Première, deuxième, troisième génération, ce sont tous des enfants d'immigrés». Sa consœur du Val-d'Oise, plus pratique, faisait une réclamation : «Réparez les ascenseurs». Et, vaillamment, sourde dans les nuages, un barbu sans casquette continuait de brandir sa pancarte énigmatique : «Main dans la main, être humain», comme s'il voulait à lui seul résumer tous ces cortèges, en effaçant toutes les contradictions.

ROBERT SOLÉ.

L'Algérie est «préoccupée» par le sort de ses ressortissants en France

Le ministre algérien des affaires étrangères, M. Ahmed Talab Ibrahim, a convoqué, dimanche 29 novembre, l'ambassadeur de France à Alger pour lui exprimer «sa profonde émotion et sa grande préoccupation devant les pertes de vie humaines et les circonstances dans lesquelles ces homicides ont été commis» et souligner «la nécessité du renforcement des mesures de nature à garantir la sécurité et la dignité de la communauté algérienne en France».

Cette convocation intervient à la suite de plusieurs meurtres d'Algériens en France qui ont provoqué de nombreuses réactions en Algérie. Dans l'affaire du meurtre de Castres, où un Algérien a été assassiné par deux paracristes le 21 novembre dernier, la Ligue algérienne des droits de l'homme s'est constituée partie civile. Son avocat, M. Ben Abdallah, a affirmé qu'il s'agit «d'un acte de barbarie et d'un blanc mépris pour les victimes algériennes en France et que les lenteurs des tribunaux pour instruire ces affaires».

De son côté, le bâtonnier d'Alger, M. Tayeb Belloua, a exprimé son inquiétude dans le différend algéro-français sur les enfants de couples binationaux séparés, a demandé dimanche à la France d'organiser des visites d'enfants vers l'Algérie, «comme s'y sont engagées les autorités françaises». — (AFP.)

Potaches en marge

Potes, potaches et politiques. Des trois composantes de la manifestation du 29 novembre, la deuxième était la moins visible. Un an après les manifestations de centaines de milliers de jeunes qui avaient ébranlé le mouvement contre le projet Devaquet de réforme universitaire, la différence était impressionnante. Les plus chevronnés soulignaient avec assurance que les quinze ou vingt mille étudiants et lycéens présents dimanche dans les rues de Paris aux côtés de militants plus âgés représentaient un bon non négligeable. Et ils réclamaient toute comparaison avec un mouvement exceptionnel. Mais beaucoup d'observateurs ne pouvaient s'empêcher d'avouer leur surprise ou leur déception : leur impression de «dépêché», comme une sorte de lassitude.

De manière symptomatique d'ailleurs, cette manifestation sur l'égalité des droits n'a permis aucune ouverture sur les problèmes de l'école et de l'université. Pas un slogan, pas une pancarte, pas une banderole, à l'exception paradoxale d'un petit panneau brandi par une militante du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et réclamant «une école efficace pour tous et pour chacun». Au moment où les syndicats étudiants s'efforcent, en ordre dispersé, de remobiliser sur le thème de la pénurie budgétaire et de la misère quotidienne des universités, une manifestation de la génération marquée a qui avait

trouvé son identité l'an dernier — en mariant Coluche et Devaquet, «Touche pas à mon pote» et «Tonton tonton bon», l'égalité des droits dans les chères et dans les lycées — a du mal à passer le cap de la maturité.

L'absence de perspectives claires de mobilisation s'est d'ailleurs vérifiée à nouveau lors d'un collectif national de l'UNEF-ID qui s'est déroulé après la manifestation. La direction du syndicat étudiant a fait approuver la multiplication, cette année, des manifestations générales de mobilisation, mais des grèves le 3 ou le 4 décembre, si les conditions matérielles le permettent, avant la manifestation organisée à Paris, le 5 décembre, par le comité des familles des victimes des violences policières à soutenu par une soixantaine d'organisations. La minorité pro-mobilisation aurait souhaité de façon plus volontariste une journée unique de grève le 3 décembre dans toutes les universités. Et pour la première fois, les trotskistes étaient rejoints par les militants de SOS-Racisme qui faisaient jusqu'ici partie de la «majorité». Conséquences directes des dissensions qui ont précédé à l'organisation de la manifestation de dimanche. Et démonstration symbolique des divergences actuelles au sein du monde étudiant.

GÉRARD COURTOIS.

OISE
OXFORD INTERNSIVE SCHOOL OF ENGLISH
Stages intensifs, individualisés toute l'année. Toute durée pour écrit et oral.
BAC - PREPA MEC - PREPA SCIENCES-PO - DEUG - LICENCE - CAPES

7H55 **RENE TENDRON**
EUROPE 1
DE GRANDS MOMENTS A CHAQUE INSTANT.



Société

Un commissaire de la PJ inculpé de proxénétisme aggravé

Emoi et protestations dans la police

Interpellé le 28 novembre par les gendarmes de la section de recherche de Versailles, le commissaire Yves Jobic, de la 1^{re} division de police judiciaire à Paris, a été inculpé de proxénétisme aggravé par M. Jean-Michel Hayat, juge d'instruction à Nanterre. Placé sous contrôle judiciaire, le policier, assisté de M. Jean-Marc Varant, a décidé de porter plainte contre X pour dénonciation calomnieuse, faux témoignages et

subornation de témoins. Le policier, qui affirme avoir cherché à couvrir ses indicateurs, serait intervenu à plusieurs reprises en faveur de proxénètes qui se livraient à un trafic de stupéfiants. Il est mis en cause par des prostituées ; des écoutes téléphoniques ont permis de découvrir des liens très étroits avec ceux qu'il présente comme ses informateurs.

Monstapha qui, explique-t-il, l'un de ses informateurs. Les interventions se font si pressantes que le commissaire Olivier Foll, chef de la brigade des stupéfiants, reçoit, le 27 mai 1987, la visite du juge de Nanterre qui s'adresse à son collègue avec une sollicitude prévenue sur un lieu de rendez-vous. Le policier alerte aussitôt M. Monstapha au bar de la Palmerie. « Le mec de Nanterre, tu vois, il est complètement malade, ce mec », dit même le policier à son informateur.

Tout a commencé en 1985 lorsqu'un important trafic de trafic d'héroïne fut démantelé à la cité du port de Gennevilliers. Vingt-quatre personnes furent condamnées. Les pourvois ne furent pas découverts, la police complète de l'approvisionnement n'aurait pu intervenir.

En 1986, l'affaire se poursuit. De nouveaux témoins arrivent au tribunal de grande instance de Nanterre et sont entendus au juge Jean-Michel Hayat. Aussitôt, les circonstances sont au jour, l'histoire serait fournie par Jean-Claude Monstapha, dit Aziz, le « chéri » du quartier général au bar du douzième à Paris, un habitué des lieux qui fera arrêter le juge Gilles Bouloche et qui, mêlé à un attentat, se livra aussi au trafic d'héroïne.

Interventions

Constaté dans un foyer de Gennevilliers, la drogue était cachée dans un café de la porte de Saint-Denis, le quartier. Plusieurs personnes sont interpellées et incarcérées en attendant l'arrivée de la justice.

Cinq prostituées l'accusent d'avoir « tenu » Jean Monstapha, leur « patron », financièrement. Une autre, « Zouzou », dont le proxénète avait été arrêté par M. Jobic, et qui gagne 1 000 F à 4 000 F par jour, avait même été en échange de sa protection. Un versement de 1 500 F aurait même été versé au bureau de M. Jobic.

À la fin du mois de novembre, le procureur de Nanterre, M. Daniel Duglery, secrétaire général du Syndicat des commissaires de police « pour Yves Jobic » et pour « notification », écrit à M. Jobic, mettant sous le sceau de l'urgence l'importance de la situation. Le juge d'instruction rappelle que s'il était jusqu'à présent au principe du juge d'instruction unique, le comportement de M. Hayat est « vraiment de nature à justifier la collégialité ». « Je ne puis supporter plus longtemps le comportement dilatoire d'un magistrat pour servir son collègue et moi-même ».

Incarcé en présence de son avocat, M. Varant, et du procureur du Parquet qui, par écrit, a fait valoir que l'inculpation ne reposait pas sur des charges suffisantes, M. Yves Jobic a porté plainte contre X pour « dénonciation calomnieuse, faux témoignages et subornation de témoins ». Et le Syndicat des commissaires de police a décidé de tenir, dès mardi 1^{er} décembre, un congrès extraordinaire à Nanterre.

A la cour d'assises de la Vienne

Pierre Baptiste condamné à dix ans de réclusion criminelle

La cour d'assises de Vienne a infligé, samedi 28 novembre, une peine de dix ans de réclusion criminelle à Pierre Baptiste, cinquante-trois ans, reconnu coupable de tentative de meurtre sur la personne d'un syndic et de coups et blessures volontaires.

Le 19 novembre 1984 un tribunal de commerce de Poitiers, Baptiste avait été condamné à dix ans de réclusion criminelle à Pierre Baptiste, cinquante-trois ans, reconnu coupable de tentative de meurtre sur la personne d'un syndic et de coups et blessures volontaires.

L'avocat général Jacques Paganan avait demandé une peine de quinze ans de réclusion criminelle, assortie d'une mesure de sûreté portant sur la liberté, tout en constatant que Baptiste avait voulu « humilier » les juges consulaires sans avoir la même intention homicide qu'au regard du syndic. En outre, le magistrat lui accordait les circonstances atténuantes, tenant compte à la fois de son équilibre psychologique et de l'influence de ceux qui avaient voulu se servir de lui dans leur combat contre les juristes consulaires. Quelques semaines d'entre eux ont d'ailleurs accueilli le verdict en lançant des injures à la cour et aux jurés.

Après l'arrestation de l'artificier d'Action directe

Deux juges d'instruction pour Max Frérot

L'IMM de notre bureau régional

Après son arrestation, vendredi 27 novembre, à Lyon, Max Frérot, artificier de la « Lyonnaise d'Action directe » (Le Monde daté 29-30 novembre), a été placé en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire. Il ne devait être interrogé durant les premières quarante-huit heures de celle-ci que sur les circonstances de son interpellation ; une double tentative de meurtre sur agents de la force publique, les policiers de la sûreté urbaine Marc Baquero, trente-quatre ans, et Bruno Hugot, vingt-quatre ans, qui ont été décorés par M. Robert Brossard, préfet, directeur central des polices urbaines, de la médaille d'argent des sauts de courage et de dévouement.

Peu loquace, Max Frérot s'est allongé normalement et a dormi quelques heures sur un lit de camp. Dès dimanche soir, un commissaire et deux inspecteurs de la brigade criminelle de Paris posaient le rôle. Ils disposaient, eux aussi, de quarante-huit heures pour entendre le terroriste sur une partie des faits qui lui sont imputés depuis septembre 1986.

Pour les autres faits (une série d'attaques à main armée, dont trois meurtrières, et des attentats à l'explosif, dont un contre le siège de la brigade de répression des bandits à Paris) ce sont deux magistrats qui sont seuls compétents : M. Marcel Lemonde, juge d'instruction à Lyon, à qui Max Frérot devrait être officiellement présenté mardi 1^{er} décembre, et son collègue parisien, M. Jean-Louis Bruguère. Le juge parisien s'est rendu samedi à Lyon pour régler les détails d'une procédure qui devrait ultérieurement nécessiter un transfert provisoire de Max Frérot à Paris.

Max Frérot est la vingtième et sans doute la dernière pièce du puzzle. Jusqu'à là restait insaisissable, mais sous le confit M. Lemonde : « La chance a enfin souri. Cela devait bien finir par arriver, après plusieurs chaudes alertes. Il va falloir mettre les bouches doubles pour respecter le calendrier que le m'été fixe : le 1^{er} du premier trimestre 1988. Mais avec l'arrestation de Frérot, c'est un dossier complet que j'aurai alors la satisfaction de boucler... »

Qui sait pourtant si les documents retrouvés vendredi soir dans une sacoche sur le cyclomoteur de Frérot ne vont pas relancer l'instruction vers de nouvelles pistes ?

ROBERT BELLERET.

Pour avoir refusé d'appliquer le plan Séguin

Un médecin-conseil de la Sécurité sociale est suspendu de ses fonctions

Le 16 novembre, le docteur Martine Debat, médecin-conseil de la Sécurité sociale dans le Val-de-Marne, est suspendu de ses fonctions. Elle est directrice de la « Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) », M. Dominique Condouan, après avis du médecin-conseil national, le docteur M. Marty. M. Marty a demandé au docteur Debat de « manifester ses obligations professionnelles ; pris de position publique contre les récentes mesures gouvernementales en matière d'assurance-maladie ; refusés d'appliquer le plan Séguin ».

Le 16 novembre, le docteur Martine Debat, médecin-conseil de la Sécurité sociale dans le Val-de-Marne, est suspendu de ses fonctions. Elle est directrice de la « Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) », M. Dominique Condouan, après avis du médecin-conseil national, le docteur M. Marty. M. Marty a demandé au docteur Debat de « manifester ses obligations professionnelles ; pris de position publique contre les récentes mesures gouvernementales en matière d'assurance-maladie ; refusés d'appliquer le plan Séguin ».

Le 16 novembre, le docteur Martine Debat, médecin-conseil de la Sécurité sociale dans le Val-de-Marne, est suspendu de ses fonctions. Elle est directrice de la « Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) », M. Dominique Condouan, après avis du médecin-conseil national, le docteur M. Marty. M. Marty a demandé au docteur Debat de « manifester ses obligations professionnelles ; pris de position publique contre les récentes mesures gouvernementales en matière d'assurance-maladie ; refusés d'appliquer le plan Séguin ».

La nouvelle de la suspension du docteur Debat se répand immédiatement dans les centres et services de la Sécurité sociale. L'émotion est grande : le docteur Debat travaille depuis seize ans à la Sécurité sociale et sa dernière notation s'accompagnait de l'observation suivante : « Très bon médecin-conseil qui officie avec conscience les tâches habituelles du contrôle médical. »

La nouvelle de la suspension du docteur Debat se répand immédiatement dans les centres et services de la Sécurité sociale. L'émotion est grande : le docteur Debat travaille depuis seize ans à la Sécurité sociale et sa dernière notation s'accompagnait de l'observation suivante : « Très bon médecin-conseil qui officie avec conscience les tâches habituelles du contrôle médical. »

FRANCK NOUACHE.

Le vingtième congrès du Syndicat de la magistrature

L'année des juges

C'est le 27 novembre, à Paris, que se tient le vingtième congrès du Syndicat de la magistrature, qui, du 27 au 30 novembre, aura tenu leur congrès annuel au palais de justice de Paris, s'en rendant bien compte. Novateur, iconoclaste à ses débuts, le syndicat n'a pas toujours bien vécu la période 1981-1986, prisonnier d'un soudain idéologique impitoyable au gouvernement et 1986 de ses cadres, par les ministères ministériels. Mais 1986 fut l'heure de l'opposition frontale à la politique menée au ministère de la justice par M. Alain Chénedard, celle des grands combats contre les prisons privées et le code de la nationalité.

« L'année 1987 peut-elle être qualifiée d'année des juges et de celle des juges ? », a demandé M. Adrien Hazzan, en mots d'un an, au terme d'affaires retentissantes qui ont secoué la justice, se pose la question des rapports de l'institution judiciaire et du pouvoir politique.

Perois brouillons, englués dans l'interminable querelle du vocabulaire, les congressistes ont pourtant eu le sentiment d'avancer et d'échapper cette année à une opposition par trop romanesque. Pleins de bonnes intentions, ils ont décidé de se remettre à l'ouvrage et de redonner une force de proposition, ils sont aussi appelés à la vigilance. « L'utilisation judiciaire de la police politique ou fine d'intelligence policière n'est pas nouvelle », a ainsi affirmé M. Michel Mercus dans une motion adoptée par le congrès.

Mais, aujourd'hui, c'est sur le fonctionnement même de l'institution et le rôle du juge dans la société que ces magistrats clairement à gauche sont contraints de se pencher. Rattrapé par l'actualité, le congrès qui, sur le thème de « Travail, famille, justice », devait en priorité s'intéresser au « nouveau ordre social » (totalement, nationalité, jeunesse en difficulté) a dû, sous peine d'être hors sujet, reconstruire ses travaux. L'année, en effet, a été rude pour le syndicat : accablé par les affaires Guzmán et Apap, les exclusions et redoublements à l'école nationale de la magistrature, la mise à l'écart au ministère de nombreux de ses membres, le SM a aussi dû composer à des questions de fond soulevées par les récentes affaires.

En revanche, pour les congressistes, l'utilisation curiale des notions de secret — secret de l'instruction, secret défense, — les révolutions partielles ou totales de rapports administratifs, le mariage orienté de la procédure qui débouche sur des décisions non motivées, trace les lignes de force d'une stratégie au niveau judiciaire d'autant plus inquiétante qu'elle est ouvertement relayée par certains membres de la hiérarchie. Les journalistes en sont les victimes lorsqu'ils ne s'inscrivent plus dans le sens souhaité, ainsi que le démontrent certaines poursuites. Le SM met en garde les responsables politiques contre les effets graves que peut avoir le processus sur la confiance des citoyens en justice.

Ag. L.

C'est avec une tendresse bienveillante pour leurs benjamins que les « anciens » du syndicat, comme MM. Dominique Charvet, Jean-Pierre Michel, Philippe Tadier ou Michel Marcus, sont remontés à la tribune pour leur montrer le chemin et tenter de répondre à une certaine forme de désespoir. Qui s'agisse du statut des magistrats, du droit de grève, battu en brèche par de récentes décisions de justice, des jeunes et de la prison, de la réforme de l'instruction, ou de la toxicomanie, les congressistes ont compris qu'il était urgent de renouer dans le syndicat un débat de fond dont on avait depuis trop longtemps fait l'économie.

En un semaine, l'OMS relève que le nombre de cas de sida est passé de 66 088 à 68 217. L'épidémie progresse en particulier au Canada (1 334 cas contre 1 000), au Royaume-Uni (1 123 contre 1 067) et aux États-Unis (1 104 contre 1 025).

« Nourrir aussi nucléaires français à l'étranger », selon un porte-parole du gouvernement, les ministères, la France a signé, le 30 novembre, un accord nucléaire souverain, à Mururoo, un Polynésie française, dont la puissance a été estimée à 8 kilotonnes. C'est le troisième essai français pour le mois de novembre et le huitième de l'année. La France ne confirme ni ne dément la réalité de ce tir, qui est le quatrième-ouzième essai depuis le 1975, souterrain, en 1975, à Mururoo. (AFP.)

EN BREF

« L'appel d'un candidat à la reprise de Chaumet est déclaré irrecevable. — La troisième chambre de la cour de Paris, présidée par M. Jacques Lamotte, a déclaré irrecevable, vendredi 27 novembre, l'appel porté par la société Reza Gern après la jugement rendu le 10 juillet par le tribunal de commerce, qui avait désigné le groupe Investcorp reprenneur de la joaillerie Chaumet. Au nom de Reza Gern, M. Christian Courmégis avait soutenu, pour demander la nullité du jugement, que ce dernier n'avait pas été rendu sur un pied d'égalité avec les autres candidats à la reprise par l'administrateur judiciaire, M. Hubert Lafont. La cour a fondé son arrêt sur l'article 174 de la loi du 28 janvier 1986 relative au redressement et à la liquidation judiciaire, selon lequel l'administrateur judiciaire ne retient ni est pas au nombre des personnes auxquelles cette loi réserve le droit de faire appel.

« L'Organisation mondiale de la santé (OMS), le nombre de cas de sida a progressé de 25 % en France un mois : 2 623 cas signalés au 31 septembre 1987, 1 980 au 30 juin. La France se classe le troisième pays au monde en nombre de cas, après les États-Unis (11 123 contre 1 067) et le Royaume-Uni (1 104 contre 1 025).

« Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le nombre de cas de sida a progressé de 25 % en France un mois : 2 623 cas signalés au 31 septembre 1987, 1 980 au 30 juin. La France se classe le troisième pays au monde en nombre de cas, après les États-Unis (11 123 contre 1 067) et le Royaume-Uni (1 104 contre 1 025).

« Nourrir aussi nucléaires français à l'étranger », selon un porte-parole du gouvernement, les ministères, la France a signé, le 30 novembre, un accord nucléaire souverain, à Mururoo, un Polynésie française, dont la puissance a été estimée à 8 kilotonnes. C'est le troisième essai français pour le mois de novembre et le huitième de l'année. La France ne confirme ni ne dément la réalité de ce tir, qui est le quatrième-ouzième essai depuis le 1975, souterrain, en 1975, à Mururoo. (AFP.)

Une pétition de 320 praticiens

« Joger cette affaire », dit le sera par la commission administrative paritaire de la CNAM, réuni le 14 décembre, le docteur Jean Marty nous a rappelé que les obligations des médecins-conseils : énoncées sous l'égide de la loi de la CNAM, ils sont tenus d'appliquer les textes réglementaires, et le plan de la CNAM, et de contrôler la façon dont nos confrères travaillent en ce qui concerne les réformes des soins, explique le docteur Marty. Le plan Séguin a été voté par le Parlement et nous sommes en Etat de droit. Chacun est libre, en tant que citoyen, de penser ce qu'il veut de ce

Après l'interdiction du vacherin rubis Mont-d'Or

Fromages à risques

Limitée au départ à quelques communes du canton de Vaud, l'affaire des vacherins suisses prend depuis quelques jours les dimensions d'une polémique internationale centrée sur les risques médicaux qui seraient liés à la consommation de certains fromages. Tout a commencé en Suisse avec l'interdiction de la vente du vacherin de montagne Mont-d'Or, soupçonné par les autorités helvétiques d'être à l'origine d'une grave épidémie de listériose. Cette infection microbienne est due à la prolifération dans l'organisme humain d'un germe particulier baptisé *Listeria monocytogenes*.

« Cause d'une trop forte teneur en bactéries fécales », En France, M. Michel Ledru, président de l'interprofession laitière, a déclaré un vacherin « tendant à devenir un produit laitiers une responsabilité directe dans les cas de listériose survenus en France ces dernières années ». Il s'agit, a-t-il dit, « d'affirmations non fondées ».

La direction générale de l'Institut national de la recherche agroalimentaire (INRA) a, par ailleurs, publié le 28 novembre un communiqué à la suite d'un regrettable quiproquo. Un spécialiste de cet institut ayant rappelé que deux cents personnes étaient mortes en France en 1986 de listériose, plusieurs organes de presse avaient laissé entendre que ces deux cents décès étaient dus à la consommation de fromage contaminé par le germe.

De son côté, l'interprofession laitière, citant plusieurs spécialistes français de microbiologie, a rappelé que « les cas de listériose enregistrés en France depuis plusieurs années n'ont jamais été directement rapportés à une origine alimentaire ». Selon l'interprofession laitière, la rigueur des contrôles effectués dans ce domaine exclut a priori tout risque d'épidémie dans notre pays.

Il n'en est pas moins vrai que l'épidémie suisse n'est pas la première du genre. Une salade de choux contaminés (au Canada en 1981) et des fromages frais (aux États-Unis en 1985) ont déjà été à l'origine d'affaires similaires. De même, une troisième épidémie a été décrite en 1983 dans l'Etat du Massachusetts (49 cas, 14 décès). Il s'agissait alors d'une listériose due à la consommation de lait de vache pasteurisé. Plus qu'une contamination du lait lui-même, il semble que la présence de germes dans les vacherins suisses soit la conséquence du non-respect des règles élémentaires d'hygiène dans la fabrication des fromages. Un fait surprenant quand on connaît la célèbre réputation de Suisse en matière d'hygiène et de

JEAN-YVES NAU.

Macintosh Pour une



صحة من العمل

Société

Un hommage organisé par le Collège international de philosophie

L'appétit démocrate de François Châtelet

Il y a près d'un an, le 26 novembre 1986, disparaissait François Châtelet. L'Université perdait un grand professeur, la philosophie un défenseur critique et créatif, un nombre de gens très nombreux un ami généreux et disponible. Une des grandes figures de la vie culturelle française avait disparu de rire, de ce rire chaleureux et libre qui signe une intelligence sans froideur.

Cette figure n'a pas disparu de vivre. Elle est présente, palpable presque, et toujours séduisante et stimulatrice. Car François Châtelet possédait une rare capacité à penser, qui, philosophe ou écrivain, peintre, musicien, cinéaste, etc., le courage d'oser, d'entreprendre, et de pour-

suivre. A ses côtés, comme aux côtés de Châtelet, il donnait sa parole. Beaucoup de ceux qui l'ont rencontré ont su déployer grâce à lui leur propre puissance.

Il est venu le dire avec émotion et gratitude, animés d'une amitié sincère. Ils ont été les premiers au cours des trois journées d'hommage organisées par le Collège international de philosophie qui a perdu en François Châtelet l'un de ses fondateurs, plus d'une soixantaine de personnes inconnues ou illustres ont évoqué l'ami, l'homme public, le philosophe.

Certains moments eurent des airs de réunion de famille. Au sens propre : Joseph (père de Louis Noëlle, devenu Noëlle Châtelet) fit une émouvante

qui filmait Antoine Châtelet, fils de François. Mais la famille du philosophe déborda ce cercle d'amour et de chair. Avec les autres, spontanément, « il inventait l'intimité », comme dit oliment Pierre Dumayet. Car Châtelet savait offrir au premier venu l'impression d'être un proche de longue date. Tout est art.

De la tribune de la tribune il excellait pareillement, il n'y a pas plusieurs hommes. Le même appétit goûtait les mots comme les saveurs. Les pot-au-feu, les livres, les livres pour le philosophe les plus proches de son monde. Châtelet était un homme qui savait de la vie d'ivoire. Il était de plaisir dans la cité. S'il parlait clair, il avait le rare talent de formuler en termes limpides les problèmes les

plus complexes, c'est que la philosophie n'a pas à se dérober au peuple. Une même exigence de démocratie animait ses prises de position politiques, ses multiples interventions journalistiques, son enseignement. Sa vie entière atteste que l'expression « intellectuel-démocrate » devrait être un pléonasse.

La vie philosophique de François Châtelet n'est pas un simple instantané des rapports humains, il est compris à l'intérieur de nous-mêmes, l'humain en nous. C'est là, notamment souligné Gilles Deleuze, affirmant qu'il n'y a peut-être pas de philosophe aussi tranquillement et depuis Nietzsche.

Bien d'autres communications mirent en lumière les principaux axes de sa pensée, depuis « Logos et Praxis », jusqu'à « Marges. L'Essence et ses bêtes », un passage, entre autres, par son « Platon », son « Hegel » et ses ouvrages sur les idées politiques.

A son œuvre appartiennent aussi des lieux qu'il fit exister. Lieux de paroles, de discussions et de recherches, comme l'Institut de philosophie de la Sorbonne, puis le département de philosophie de Paris VIII-Vincennes, dont Jacques Derrida a montré comment dans cette fondation, marquée par le risque et la fragilité, la philosophie était à penser comme démocratie en actes. Non pas la mise en œuvre d'un modèle déjà donné, mais la promesse de modalités à venir.

Si l'on réfléchit que l'œuvre de François Châtelet fut ce que ceci n'est pas à entendre, une dépréciation de ses écrits ont été restés beaucoup à méditer. Ces deux journées ont su rendre sensible la part non écrite de son œuvre, faite de rencontres, d'écoute, de débats, de présence. Il en existe des traces un peu partout dans notre présent. Elles ont un trait commun. Toutes mettent en appétit de vivre. Cela ne meurt pas.

ROGER-POL DROIT.

REPÈRES

Asile

Le rugbyman roumain Victor Avram rentre au pays

Après avoir joué pendant trois semaines, le joueur de rugby Victor Avram est rentré à Bucarest samedi 28 novembre.

Agé de vingt et un ans, Avram, qui était talonneur remplaçant dans l'équipe battue par le XV de France, à Agen, le 11 novembre, avait faussé compagnie à ses camarades au moment du vin d'honneur d'après match. Il avait été pris en charge par le club local en dépit des sollicitations de la cité voisine, Marmarade. Employé comme aide-convoier du stade et logé à l'hôtel de la poste d'Agén, après avoir été hébergé par une famille d'immigrés roumains, Avram était sur le point de remplir les dernières formalités lui permettant de rester en France. Mais le talonneur semble avoir eu le mal du pays, téléphonant fréquemment à sa famille.

Il a quitté Agen sans prévenir, le jeudi 26 novembre, pour se rendre à l'ambassade de Roumanie à Paris, puis, samedi 28, il s'est embarqué sur un vol régulier pour Bucarest.

La ligne, Laurentiu Constantiu, qui avait remplacé en même temps qu'Avram, a été pris en charge par le Biarritz-Olympique.

Catastrophes

Glissements et tremblements de terre

La terre a tremblé dans la petite île indonésienne de Pantar à environ 2 000 kilomètres à l'est de Jakarta. La secousse, qui s'est produite le jeudi 26 novembre, aurait fait plus de quatre-vingts morts et disparus.

D'autre part, une dizaine de secousses ont ébranlé la région du Khorassan, dans l'est de l'Iran : une trentaine de villages auraient subi des dommages importants.

Enfin, un glissement de terrain a emporté, dans la Cordillère des Andes, à 110 kilomètres au sud-est de Santiago-du-Chili, un campement de travailleurs employés à la construction d'une centrale hydroélectrique : il y aurait vingt-cinq disparus.

Drogue

Plus de mille interpellations en Espagne

La lutte contre le trafic de stupéfiants s'est intensifiée ces derniers jours dans divers pays d'Europe.

Jeudi 26 novembre, la police espagnole a interpellé 1 123 personnes dans le cadre d'une action menée dans les principales villes du pays, notamment aux abords des établissements scolaires. 3,8 kilos d'héroïne, 14 kilos de cocaïne, 141 kilos de marijuana et 48 kilos de marijuana ont été saisis au cours de cette opération.

En Italie, un vaste trafic international de cocaïne entre la Colombie et Naples a été démantelé. Vingt-deux personnes ont été arrêtées et 30 kilos de cocaïne ont été saisis.

Espace

Tir réussi pour une fusée Titan

L'armée de l'air américaine a procédé, dans la nuit de samedi 25 à dimanche 26 novembre à Cap-Canaveral (Floride) au tir d'une fusée Titan 34-D porteuse d'un satellite militaire. Le tir n'avait été signalé que vingt minutes après le lancement et la nature exacte de la charge utile emportée n'a pas été précisée mais, selon des experts, il s'agirait d'un satellite d'alerte précoce destiné à avertir rapidement de l'attaque de missiles ennemis. Ce tir réussi confirme la remise en service des Titans, après plusieurs mois d'arrêt au sol après l'explosion en vol de deux fusées, en avril et en août 1986.

La mort de Philippe Erlanger

L'histoire pour rêver

L'historien Philippe Erlanger est décédé dans la nuit du lundi 23 au mardi 24 novembre, à 81 ans. On apprend le 24 novembre auprès de ses proches. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Philippe Erlanger n'était pas un historien professionnel et c'est sans doute l'un des secrets de la faveur dont il jouissait auprès du grand public amateur de récits historiques. Lui, pas de méthode du sujet neutre, de documentation rigoureuse, pas d'avantage d'approche originale de l'histoire sociale, institutionnelle ou économique. Ce qu'il aimait, c'était brosser des portraits de personnages déjà connus, d'Henri III à Louis XIV, de Charles VII à Clemenceau, afin de fouiller leurs motivations psychologiques les plus intimes.

Au contraire des professeurs et des chercheurs de la nouvelle histoire, Erlanger était persuadé que les actes des hommes que le sort, ou la naissance, a placés à des postes importants, déterminent davantage le cours de l'histoire

que les forces obscures et collectives. Un sentiment qui est largement partagé par ceux qui associent le goût de l'histoire au romantisme des grands destins. Les ouvrages historiques universitaires tentent de rendre une certaine vérité du temps, Philippe Erlanger faisait rêver en mettant en scène des héros.

A contre-courant

Il le faisait d'ailleurs avec une remarquable probité intellectuelle, refusant de prendre en compte dans l'évaluation des personnages qu'il peignait tout ce qui n'était pas valablement attesté par des témoignages fiables. C'est ainsi qu'il n'hésita pas à marcher à contre-courant de la tradition - héritée de l'imagination d'Alexandre Dumas - pour réhabiliter l'illustre et étonnant encore que, en consacrant une biographie à Diane de Poitiers, il se fit, à la manière d'un La Bruyère historien, décrire d'une plume remarquablement acérée la multitude des clans de médiocres et d'ambitieux qui s'agitent autour du trône.

Mais le trait d'union d'Erlanger, c'est précisément le charme et la beauté de son langage. Pour lui, l'histoire, notamment celle des siècles et de septième siècles à laquelle il consacra l'essentiel de son œuvre abondante, c'est un extraordinaire matériau romanesque où il suffit de puiser pour recueillir les scènes les plus fortes, les personnages les plus évocateurs, les décors les plus époustouflés.

Diplômé de profession, chef du service des échanges artistiques au ministère des Affaires étrangères, organisateur pendant quarante ans de manifestations culturelles françaises à l'étranger, fondateur du Festival international de la ville de Cannes, Philippe Erlanger, malgré son âge, s'ennuyait. Il a écrit une dizaine d'ouvrages qu'il a publiés ne sont peut-être qu'un moyen de remplir un vide en la plume de grandes figures de chair et de sang.

P. L.

(Publicité)

NOUS N'OUBLIONS PAS !

JUSTICE POUR LES VICTIMES DES VIOLENCES POLICIERES DE DÉCEMBRE 86

Parce que face au mouvement de la jeunesse lycéenne et étudiante qui s'exprimait pacifiquement et prenait en main son avenir, le gouvernement a répondu par l'incompréhension, le mépris et la violence

Parce que un an après cette répression, les poursuites judiciaires engagées par les manifestations et passants, victimes de matraquages violents et de tirs tendus de grenades lacrymogènes n'ont toujours pas abouti

Parce que un ministre se permet de salir la famille et la mémoire d'un mort, d'insulter un million de jeunes leur déniant le droit de participer aux décisions les concernant et de manifester

Parce que aux insultes ont succédé les contre-vérités des enquêtes parlementaires, dédouanant totalement la hiérarchie policière et le gouvernement pour agiter le spectre de la manipulation du mouvement

Parce que le comportement brutal de certains corps de police pendant les manifestations, les multiples bavures encore récemment que l'on ne dirige pas la police pour une idéologie l'obsession sécuritaire et la "couvrance" systématiquement

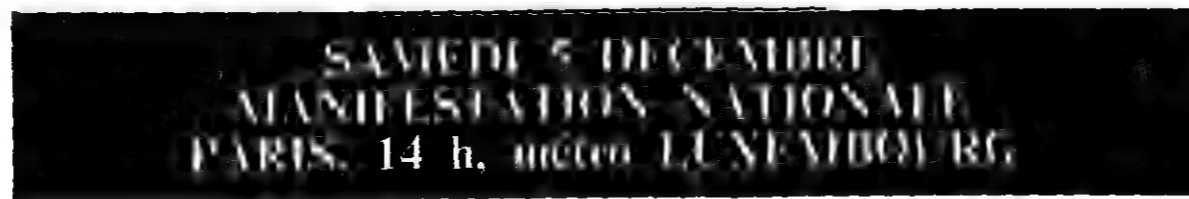
Parce que le droit de manifester concerne tout le monde et qu'on ne peut tolérer qu'il y soit porté la moindre atteinte

Nous, parents et amis des victimes de l'esplanade des Invalides du quartier latin, appelons les étudiants, lycéens, leurs parents, tous les jeunes, les travailleurs, à participer tous unis à nos initiatives.

Vendredi 4 décembre

Une fleur à la mémoire de Malik sera déposée individuellement dans toutes les villes de France en un lieu symbolique, de 12 à 17 heures (A Paris, 20 rue Monsieur le Prince).

Une heure de discussion sur le droit de manifester sera organisée dans chaque lycée, université et lieu de travail.



Pour réaffirmer le droit imprescriptible de manifester, le droit élémentaire de vivre en paix, d'aller et venir en sécurité sans avoir à trembler devant les uniformes, et pour :

- Dénoncer les conclusions scandaleuses des commissions d'enquête parlementaire.
- Exiger que toute la lumière soit faite sans tarder sur ces événements : qui a donné l'ordre de réprimer, qui sont les casseurs et quelles procédures ont été engagées contre eux ?
- Exiger des sanctions exemplaires à tous les niveaux de responsabilité.
- Exiger la dissolution du PVM et l'application du règlement interdisant les tirs tendus.
- Exiger une police mieux recrutée, mieux formée, n'échappant pas à la loi, et dont le haut commandement vise à protéger les citoyens et non à les aggraver.

Comité des Familles

Agence Im'édia, Arc en Ciel Paris, AMF, ATAF, ATMF, ATT, Comité Justice pour Malik, Comité Mohamed Hachemi, Coordination nationale des rénovateurs communistes, CAIF, CEDEP, CEDRI-France, CFDT, CGT, CNAL, Ephémère, EMAF, France-Plus, FCPE, Fédération Nationale Lagrange, FEN, FRUF, JEC, JMF, JOC/JOCP, La Banane à brûler, La Déferlante, Ligue des Droits de l'Homme, Les Verts, LCR, LPEEP, LICRA, Miroir, Mosaïque Finances, MAN, MEGL, MFFF, MJA, MJC, MRG, MJS, MOC, MRAP, MRG, MRJC, Paris-Rénovateurs, PAC, PCF, PS, PSA, PSU, Rencar, SAF, SGEN-CFDT, SM, SNCS-FEN, SNEP, SNES, SNESUP, SNI-Pegc, SNU, Texture, UEC, UJAFAL, UNEF, UNEF-ID, UTIT, Coordination des Lycéens et Étudiants Anarchistes (CLEA).

Vous pouvez nous aider : Comité des familles - 27, Jean-Dolent, (c/o L.D.H.) - 75014 PARIS

PREMIER

7 au

L'ou
LUNDI 7

La
JEUDI 10

La N
ME

ÆGEE
EUROPE

PREMIER CONGRÈS ÉTUDIANT EUROPE-AFRIQUE

ÆGEE
PARIS



organisé par
**L'ASSOCIATION LES ÉTATS GÉNÉRAUX DES
ÉTUDIANTS DE L'EUROPE**

du

7 au 10 DÉCEMBRE 1987

sous le haut parrainage de la Commission des Communautés et du Ministre français
de la Coopération : M. Michel AURILLAC

Le Premier Congrès Étudiant Europe-Afrique réunira 250 étudiants africains
et 250 étudiants européens autour de thèmes qui les impliquent d'autant plus que leur avenir y est lié :

- ECONOMIE
- MEDIAS ET COMMUNICATION
- ENVIRONNEMENT
- ECOLE - EDUCATION - FORMATION
- ARTS ET CULTURE
- DEFENSE

Sont ouverts au public :

L'ouverture du Congrès : LUNDI 7 DÉCEMBRE de 10 h à 12 h

GRAND AMPHITHÉÂTRE DE LA SORBONNE

47, rue des Ecoles - 75005 Paris - M^o Odéon-Maubert Mutualité-Luxembourg

Invités : M. LORENZO NATALI, Vice-président de la Commission des Communautés Européennes
M. MICHEL AURILLAC, Ministre français de la Coopération
M. IDE OUMAROU, Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine
M^{me} HELENE AHRWEILER, Recteur de l'Académie de Paris

La clôture du Congrès : JEUDI 10 DÉCEMBRE de 14 h à 16 h

PALAIS DES CONGRÈS

Salle Havane, 2, place Porte Maillot - 75017 Paris - M^o Porte Maillot

Invités : M. CLAUDE CHEYSSON, Vice-président de la Commission des Communautés Européennes
M. EDEN KODJO, ancien Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine
M. ABOU BE CABA TOURE, Directeur Général de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique

La NUIT EUROPE-AFRIQUE MERCREDI 9 DÉCEMBRE

A partir de 22 heures au Studio A
49, rue de Ponthieu, 75008 Paris,
qui comporte deux concerts : ROE et ABOU SMITH
un défilé de mode et diverses autres performances.

avec le soutien du journal

Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à :
ÆGÉE-EUROPE
75, rue d'Amsterdam
75008 Paris
Tél. : (1) 43-87-63-68
42-82-02-43

Le Monde

55 من الاجل

Sports

FOOTBALL : transfert

Yvenc dans la filière colombienne

Parti en Colombie pour négocier le transfert du footballeur Roberto Cabanas, le président du Brest-Armorique FC, François Yvenc, est accusé de faux et usage de faux par les dirigeants du club colombien America Cali. Le juge d'instruction de Cali devait décider, lundi 30 novembre, son inculpation ou au contraire la levée de l'interdiction qui lui est faite de quitter le pays.

Roberto Cabanas est un footballeur paraguayen de bonne pointe évoluant dans le club colombien d'America Cali. Il aurait dû débarquer à Brest, le 1^{er} septembre, avec une bonne pinçonne de dollars. Aujourd'hui, la période officielle des transferts est terminée. Cabanas ne viendra pas jouer au Brest-Armorique FC. Le club breton, lanterne rouge du championnat de France, a dû recourir à l'Argentin Daniel Tapia en renfort.

L'affaire Cabanas a été pour autant terminée. Elle a été transformée en « affaire Yvenc » depuis que le président breton, François Yvenc, parti en Colombie début novembre pour dénouer l'affaire, s'est vu reprocher de « falsification de signature et tentative d'escroquerie », et assigné à comparaître devant le juge de la justice colombienne ces derniers semaines, dans la presse spécialisée.

Le Quai d'Orsay et l'Élysée ont été alertés par deux députés bretons, MM. Bernard Comin et Louis Le Penec, sur la situation faite à ce dirigeant sportif français. Pour dénouer l'affaire, les instances internationales du football comme la justice colombienne se heurtent à l'intermédiaire de l'imprésario argentin Marcelo Open, la venue du footballeur sud-américain coûtant 550 000 dollars pour trois ans. Sur cette somme, 250 000 dollars auraient déjà été versés par la

SODIBA, une société parallèle au club breton qui rassemble cent six entrepreneurs de la région. Restait à définir la date du transfert, sans cesse repoussée par les Colombiens.

Après un atterroissement et l'absence de réponse à ses derniers télégrammes, François Yvenc a décidé de partir en voyage. Flancé d'une interprète, il est arrivé en Colombie le 4 novembre et brandissant un contrat qu'il croyait en béton.

Après un atterroissement et l'absence de réponse à ses derniers télégrammes, François Yvenc a décidé de partir en voyage. Flancé d'une interprète, il est arrivé en Colombie le 4 novembre et brandissant un contrat qu'il croyait en béton.

Pour sa part, François Yvenc a été interrogé pendant sept heures le 30 novembre, puis convoqué une semaine plus tard pour un entretien complémentaire. Comme dans les affaires criminelles, le juge a décidé une reconstitution des faits à l'hôtel Intercontinental de Cali, où tout semble s'être joué un soir de septembre. Sur quel texte a porté la négociation en jour-lé, et qui a signé quoi ? Selon l'intermédiaire Marcelo Open, interrogé par France-Football, l'intercontinental n'aurait servi que de boîte aux lettres : « Les dirigeants de l'America Cali avaient signé une copie signée du contrat dans une enveloppe à l'hôtel ».

Dans cette affaire, les Français ont été malmenés. M^{me} Amaya Montoya devait se prononcer, le lundi 30 novembre, sur l'interdiction de

quitter le territoire qui frappe François Yvenc et sur la plainte des dirigeants colombiens. Selon la décision, le président de Brest pourrait retrouver sa liberté de mouvement tout aussi bien qu'être incarcéré.

Contrairement au conseil de ses avocats, François Yvenc n'a pas voulu porter plainte à son tour contre ses accusateurs. Il préfère rester sur le terrain du football. « Je m'en réfère seulement à la Fédération internationale (FIFA), a-t-il déclaré. Je ne suis pas venu ici en tant qu'individu mais en tant que président d'un club de football. Je ne comprends donc pas pourquoi on m'a assigné devant les tribunaux colombiens ».

Si tant est que le football puisse étonner du droit commun, la FIFA n'est pas mieux armée que le juge colombien pour tirer l'affaire au clair. A la demande de la Fédération française (FFF), et afin de geler les intérêts de chacun en attendant une solution, le joueur Roberto Cabanas a été suspendu par la FIFA. Son dossier sera examiné, le mercredi 9 décembre, par la commission des statuts des joueurs de cet organisme. Quelques-uns des joueurs tombés. Un an après avoir fait l'objet d'un redressement fiscal, le club est dans le collimateur de la Ligue nationale de football (LNF), dont la commission de contrôle de gestion effectue actuellement une enquête.

Le procès intenté par Raymond Kérouzard, dernier en date des entraîneurs remerciés par le bouilliant président, pourrait mettre au jour de rigieuses pratiques. L'entraîneur et les joueurs auraient été payés pour partie en espèces et pour partie en honoraires, qui, bien que déclarés au fisc, auraient échappé au contrôle de l'URSSAF. Faut-il y voir, comme certains responsables bretons, des malversations de joueurs ou bien comme d'autres n'hésitent pas à l'avancer, des détournements alimentés par une caisse noire ? L'accusation est grave. De telles malversations ont valu naguère à Roger Rocher, président de l'ASSE, de longs mois de prison. Pour François Yvenc, la fin de l'aventure colombienne risque de ne pas mettre un terme à ses soucis présidentiels.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

quitter le territoire qui frappe François Yvenc et sur la plainte des dirigeants colombiens. Selon la décision, le président de Brest pourrait retrouver sa liberté de mouvement tout aussi bien qu'être incarcéré.

Contrairement au conseil de ses avocats, François Yvenc n'a pas voulu porter plainte à son tour contre ses accusateurs. Il préfère rester sur le terrain du football. « Je m'en réfère seulement à la Fédération internationale (FIFA), a-t-il déclaré. Je ne suis pas venu ici en tant qu'individu mais en tant que président d'un club de football. Je ne comprends donc pas pourquoi on m'a assigné devant les tribunaux colombiens ».

Si tant est que le football puisse étonner du droit commun, la FIFA n'est pas mieux armée que le juge colombien pour tirer l'affaire au clair. A la demande de la Fédération française (FFF), et afin de geler les intérêts de chacun en attendant une solution, le joueur Roberto Cabanas a été suspendu par la FIFA. Son dossier sera examiné, le mercredi 9 décembre, par la commission des statuts des joueurs de cet organisme. Quelques-uns des joueurs tombés. Un an après avoir fait l'objet d'un redressement fiscal, le club est dans le collimateur de la Ligue nationale de football (LNF), dont la commission de contrôle de gestion effectue actuellement une enquête.

Le procès intenté par Raymond Kérouzard, dernier en date des entraîneurs remerciés par le bouilliant président, pourrait mettre au jour de rigieuses pratiques. L'entraîneur et les joueurs auraient été payés pour partie en espèces et pour partie en honoraires, qui, bien que déclarés au fisc, auraient échappé au contrôle de l'URSSAF. Faut-il y voir, comme certains responsables bretons, des malversations de joueurs ou bien comme d'autres n'hésitent pas à l'avancer, des détournements alimentés par une caisse noire ? L'accusation est grave. De telles malversations ont valu naguère à Roger Rocher, président de l'ASSE, de longs mois de prison. Pour François Yvenc, la fin de l'aventure colombienne risque de ne pas mettre un terme à ses soucis présidentiels.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Les résultats

Football	
CHAMPIONNAT DE FRANCE	
Première division (vingt et unième journée)	
Saint-Etienne h. Nantes	2-2
Toulouse h. Paris-SG	2-1
Montpellier h. Nîmes	1-0
Le Havre et Monaco	0-0
Lens et Cannes	0-0
Marseille h. Bordeaux	1-0
Auxerre et Toulon	0-0
Nice h. Lille	3-1
Metz h. Brest	2-0
Strasbourg-Racing h. Laval	1-0
Classé. — 1. Monaco, 31 pts ; 2. Metz-Racing, 27 ; 3. Bordeaux, 26 ; 4. Saint-Etienne, 24 ; 5. Nantes, Marseille et Auxerre, 22 ; 11. Toulon, 21 ; 12. Nîmes, Nice et Toulouse, 19 ; 15. Laval, Lille et Lens, 18 ; 18. Paris-SG, 17 ; 19. Le Havre, 14 ; 20. Brest, 12.	
Deuxième division (vingtème journée)	
GROUPE A	
Tours et Le Puy	1-1
Bastia h. Evry	1-0
Montceau h. Dijon	1-0
Sochaux h. Lyon	3-0
Martignes et Alès	1-1
Orléans h. Gueugnon	1-0
Châteauroux h. Niort	0-0
Châteauroux h. Niort	1-0
Caennais h. Grenoble	4-1
Classé. — 1. Sochaux, 35 pts ; 2. Lyon et Montceau, 26 ; 4. Caennais, 23 ; 5. Nîmes et Alès, 24.	
GROUPE B	
Caen h. Abbeville	1-0
Dunkerque et Reims	2-2
Nancy h. Angers	4-0
Strasbourg h. Quimper	2-0
Guingamp et Reims	0-0
Rouen h. Reims	4-2
Valenciennes h. Le Havre	2-0
Saint-Dizier et Entente MF 77	1-1
Mulhouse h. La Roche	2-0
Classé. — 1. Strasbourg, 32 pts ; 2. Caen, 28 ; 3. Rouen, 27 ; 4. Nancy, 5. Mulhouse, 22.	
Basket-ball	
CHAMPIONNAT DE FRANCE	
(quatorzième journée)	
Nantes h. Saint-Etienne	95-83
Mulhouse h. Vichy	87-80
Ambas h. RCF Paris	90-86


Rugby	
CHAMPIONNAT DE FRANCE	
(deuxième phase, première journée)	
Poule 1	
Grenoble h. Tarbes	17-3
St-J-de-Luz h. Agen	12-9
Lourdes h. Pau	19-13
Toulon h. Béziers	34-15
Poule 2	
Dax h. Valence	27-18
St-J-de-Luz h. Aurillac	10-9
Graubert h. Perpignan-R.	21-16
Tulle et Auch	15-15
Poule 3	
Montfermeil h. Paris	19-17
Bayonne h. Montchanin	8-4
Bourgeois-J. h. Biarritz	18-13
Toulouse h. Rouen	24-21
Poule 4	
Narbonne h. Hyères	20-0
Nîmes h. Brive	28-21
Bagnères h. Marmande	24-7
Tyrosse h. Mont-de-Marsan	13-3

Hockey sur glace	
CHAMPIONNAT DE FRANCE	
(156 000 dollars)	
Gap bat Amiens	4-2
Mont-Blanc bat Grenoble	5-2
Tours bat V.-de-Laus	5-4
Briançon bat Fr. Volants	4-3
Chamonix h. Fr. Volants	4-3
Classé. — 1. Mont-Blanc, 23 pts ; 2. Gap et Villard, 16 ; 4. Briançon, 14 ; 5. Français Volants, Rouen et Tours, 13.	

Tennis	
TOURNOI D'ITAPARICA	
(516 000 dollars)	
Le jeune Américain André Agassi (dix-sept ans) a remporté son premier tournoi de Grand Prix en battant le Brésilien Luiz Mattar 7-6, 6-2, dimanche 29 novembre, en finale de l'open de Brésil.	



CRÉATEURS D'ENTREPRISES
 VOTRE SÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 F HT PAR MOIS
 Réception et réexpédition du courrier
 Permanence téléphonique/permanence téléx
 Rédaction d'actes et constitution de sociétés.
 CEICA/42-96-41-12 56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

PARIS 28 NOVEMBRE 1987 **Audi Masters** FINALE DE LA SAISON F.F.E.



HUBERT BOURDY MAITRE CAVALIER DE L'ANNEE

Chaque année, l'Audi Masters oppose dans une finale tournaute les quatre meilleurs cavaliers F.F.E. de l'année. Cette formule empruntée aux championnats du monde équestres consacre le meilleur cavalier de l'année.

Audi
 La passion de l'efficacité.

Bourdy la Ma...

Hubert Bourdy, maître cavalier de l'année, est présenté dans une série de photographies et de textes. On voit des images de lui à cheval, ainsi que des portraits et des scènes de sa vie équestre. Le texte semble être une biographie ou un reportage sur sa carrière et ses succès.

Sports

ESCALADE : Mondial en salle

Exercices de style

L'Américain Lynn Hill et le Français Jacky Godoffe ont remporté les épreuves dites de « difficultés à vue » du premier Mondial d'escalade Indoor, disputé du 26 au 28 novembre au palais des sports de Grenoble, devant plus de douze mille spectateurs. Parallèlement à cette compétition, un challenge a réuni, aux côtés de plusieurs grimpeurs français, des athlètes des pays de l'Est, spécialistes de la vitesse. Jacky Godoffe a également remporté cette course, en atteignant le sommet des 17 mètres en 23 s 70, devançant le Polonais Andrzej Marczak (29 s 81).

GRENOBLE
de notre correspondant

La construction d'une paroi formée de plaques en fibres synthétiques, juxtaposées les une aux autres grâce à un échafaudage métallique amovible, a permis de recréer artificiellement les conditions les plus extrêmes de l'escalade. Rien ne fut épargné aux grimpeurs, ni les surplombs « d'enfer », ni les « gratons » - petites prises saillantes, le plus souvent minuscules, - ni les dalles verticales qui leur ont offert toutes les sensations et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer sur un site naturel.

L'avantage du mur est d'être réglable. Les ouvriers, qui jouent un rôle essentiel dans les compétitions d'escalade à vue, ont ainsi eu la possibilité de doser l'effort des grimpeurs et de les contraindre à régler une succession de problèmes techniques au cours de leur ascension verticale.

Chez les hommes, les cinq finalistes d'un concours, qui comprenait quatre-vingt-seize engagés, ont évolué dans du « 7 C » (les difficultés sont cotées de 1 à 8). Jacky Godoffe a montré une parfaite maîtrise de son art dans les parties les plus techniques de la voie, là où la plus infime erreur entraîne l'« envol » dans le langage de la « grimpe ». Cet instructeur de trente et un ans, consacré, depuis deux ans, la totalité de son temps à l'escalade. La ville de Dammari-les-Lys (Seine-et-Marne), indique-t-il, « me paie pour grimper » et des sponsors, principalement des entreprises de vêtements, de chaussures ou de matériel, auxquels il prodigue des conseils techniques, le soutiennent financièrement.

Professionnels

La plupart des grimpeurs de haut niveau français - ils sont une vingtaine - sont devenus, en quelques années, des professionnels convoités, largement médiatisés. « L'escalade doit rester un sport professionnel », clame Jean-Baptiste Tribout. Il s'élève contre le projet de la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME) - issue récemment de la réunification intervenue entre la très ancienne FFME et la jeune Fédération française d'escalade, - qui voudrait, « sous prétexte de faire de l'escalade un sport olympique, museler ceux qui ont fait connaître cette discipline ». « La Fédération veut nous sacrifier pour un rêve qui n'est que le rêve des grimpeurs », indique Le Menestrel, qui milite pour la création d'un véritable circuit professionnel.

L'organisation, le 30 janvier 1988, à Paris, du Master d'escalade trouve un écho naturellement très favorable parmi l'élite française de l'escalade. « L'escalade est un sport de compétition », affirme l'un des pré-

sentants du Master. L'organisation, pour la première fois en France, d'une compétition de « grimpeurs professionnels » étrangers, de ce pays de l'Est, spécialiste de cette discipline, a pris l'allure d'un test. Le public a incontestablement vibré à plusieurs reprises devant les deux grimpeurs professionnels qui se présentaient les mêmes difficultés. Le spectacle était total, surtout lors des épreuves individuelles à vue, mais portant par ses effets sur les compétiteurs, qui évoluaient sur des voies de degré 6.

Les grimpeurs français reconnaissent, de leur côté, que « la sensation est explosive, parfois grisante ». Ils assimilent ces épreuves à un « jeu », où l'on est moins en danger qu'en réflexion et en concentration. Mais ils pensent, comme Jacky Godoffe, qui a pratiqué cette discipline en URSS, que « la vitesse est une régression de l'acte d'escalade » et qu'il faut « continuer à travailler la difficulté », l'élément central de ce sport.

Les alpinistes des pays de l'Est, qui les premiers créèrent des compétitions d'escalade, observent, avec une extrême attention, l'évolution actuelle. Depuis plusieurs années, des grimpeurs yougoslaves s'entraînent sur des voies de très haute difficulté. Deux d'entre eux, le Yougoslave participé à deux éditions de l'épreuve de « difficultés à vue ». L'organisation des grimpeurs des pays de l'Est dans des compétitions « à vue » (vitesse, difficulté) - à Grenoble, une équipe soviétique s'est confrontée à ces grimpeurs techniques. « Selon les conditions de la montagne et de l'escalade, le signe d'une évolution très encourageante en faveur de la reconnaissance mondiale de la thèse défendue par les grimpeurs français.

CLAUDE FRANÇILLON.

SKI ALPIN : La Coupe du monde

Ingemar sous protection italienne

Nouvelle victoire pour le jeune Italien Alberto Tomba, dimanche 29 novembre à Sestrières (Italie), lors de l'épreuve de slalom géant comptant pour la Coupe du monde de ski alpin. Comme le vendredi précédent au slalom, il s'est imposé face aux skieurs suisses et autrichiens. Toujours présents, les Suédois s'emparent une nouvelle fois de la seconde place grâce au vétéran des pistes Ingemar Stenmark.

SESTRIÈRES de notre envoyé spécial

Petite déception pour le Suédois Ingemar Stenmark : pour neuf malheureux centèmes de seconde un jeune lui souffle la victoire. Mais l'homme aux 85 victoires en Coupe du monde possède une bonne dose de philosophie qui l'empêche d'être abattu.

Non ! Ce qui verra le champion de trente et un ans, c'est plutôt de ne pouvoir montrer une nouvelle fois aux petits jeunes qu'il est toujours là. Avare de paroles, le champion - qui promène sa haute silhouette depuis près de quarante ans dans le « cirque blanc » - sourit presque de son infortune momentanée. Trois mots lui suffisent pour résumer son état d'esprit : « Je ferai mieux ». Une suite pour être un champion et frayer un chemin nouvelle et fatigante vers de nouvelles courses.

Mais si l'enfant du petit village de Tämnaby n'est pas loquace, son entraîneur ni manager Herman Nogler sait l'être pour deux. « Un bon couple, fascinant », dit-il. L'ancien skieur qui, soixante-sept ans, continue à conduire la main de son protégé. « La réserve d'Ingemar, sa timidité même, reflètent ses origines suédoises », explique Nogler. Lui, l'ancien de Val Gardena, n'a pas de problèmes. Couronné les années 50 - « J'ai gagné des compétitions », - il a dû stopper après une fracture de la jambe. Mais l'amoureux du monde n'a pu abandonner son sport. Il est alors devenu entraîneur de l'équipe d'Italie avant de s'expatrier en Suède en 1969.

« En Suède dans ce pays, j'ai fait passer des tests à des jeunes de moins de trente ans qui s'étaient signalés lors d'épreuves locales », raconte-t-il. Sur un parcours qu'il avait déjà particulièrement difficile, il a adapté la capacité des skieurs à s'adapter au ski. Deux skieurs l'avaient précédé : Stig Strand (qui remporta deux slaloms en 1983) et Ingemar. « Il est maintenant le président de la fédération suédoise ». « Il y a ici un futur champion du monde ». Et l'ancien skieur reconnaissant, rétrospectivement, qu'il s'avance quand même beaucoup. Mais le style du jeune Stenmark lui plaisait. Il savait, selon lui, se couler dans les courbes et surtout il possédait « la dynamique de la glisse ». Heureux de sa découverte, il décide de laisser l'enfant dans son club où il perfectionne sa pratique « à l'italienne ».

Ce n'est que quatre ans plus tard qu'il prendra réellement en main le

champion d'Europe junior de 1973. A un grand gaillard souple et capable d'éviter les piquets avec élégance, il apporte « les quelques éléments techniques nécessaires pour améliorer sa vitesse sans perdre son style fluide ». Au vainqueur, les années, il a fait un excellent maître. « Cette fois, il est tombé et s'est blessé. Depuis, c'est terminé ». Il évoque ses entraînements communs avec Marc Girardot jusqu'au jour où le skieur luxembourgeois l'a précédé dans une course. « À partir de ce moment-là, Ingemar m'a dit d'arrêter les entraînements collectifs ».

Chaque fois qu'il n'avait jamais pratiqué le ski qu'il voulait courir pour compléter son palmarès. « L'été, il a fait un excellent maître. Cette fois, il est tombé et s'est blessé. Depuis, c'est terminé ». Il évoque ses entraînements communs avec Marc Girardot jusqu'au jour où le skieur luxembourgeois l'a précédé dans une course. « À partir de ce moment-là, Ingemar m'a dit d'arrêter les entraînements collectifs ».

« Ingemar était travailleur, jamais fatigué par les exercices, il était motivé par la passion du ski », se souvient Nogler. Il évoque les moments de gloire, par le duo qu'ils formaient avec les deux : de leurs succès, « presque sans d'un père pour son fils ». « Des moments intimes jusqu'au mariage de Stenmark 80, lorsqu'il se maria avec une légende du monde, au dernier moment pour les Jeux olympiques, son frère préparait le matériel pour le champion. Comme Nogler, il avait le champion depuis le début de son exploit. A eux trois, ils forment un joyeux bande qui étouffe les jeunes du circuit. Mais ils respectent les anciens qui choisissent de continuer à skier. Un bon repas à la veille d'une course, « car cela n'a jamais empêché un bon skieur ». A Sestrières, Herman Nogler et son protégé l'ont prouvé une nouvelle fois.

Souvenirs
Les souvenirs se bousculent sur les lèvres du champion. Il se souvient des moments angoissés qu'il a connus à son retour lorsque ce dernier a décidé de partir pour la première fois une descente lors d'une

SERGE BOLLOCH.

SPORTS ÉQUESTRES : Masters des cavaliers

Bourdy la Maîtrise

Le Lyonnais Hubert Bourdy a été sacré « maître-cavalier » de l'année en remportant, samedi 28 novembre à Paris, l'Audi-Masters devant Philippe Rozier, Hervé Godignon et Pierre Durand. Le dernier a gagné dimanche 29 novembre à Bruxelles, sa deuxième épreuve de Coupe du monde de la saison.

Épreuve de vérité réunissant les quatre premiers du classement par points établi tout au long de l'année, l'Audi-Masters a rendu son verdict. Hubert Bourdy, ce maître-cavalier de trente ans, est donc le meilleur cavalier français de saut d'obstacles. Meilleur que Pierre Durand, champion d'Europe en titre ? Meilleur que Hervé Godignon, champion de France et de la spécialité ? Meilleur encore que Philippe Rozier, vainqueur de la Coupe du monde 1987 ? Le comble, c'est que tout le monde reconnaît d'accord samedi soir à la Porte de Versailles pour célébrer les vertus de ce discret jeune homme, mal connu du grand public.

L'Audi-Masters ne peut pas mentir. Il s'agit d'un « tournoi », formule mise au point par Jean d'Orgeix dans les années 60 et qui est en vigueur en finale des championnats du monde. Sur un parcours identique, chaque cavalier monte tour à tour son cheval et celui de ses adversaires. C'est ainsi que, depuis un mois en 1987, le maître-cavalier est Patrick Caron, Frédéric Cottier (à trois reprises) et Michel Huet. Or, cette année, l'épreuve a permis le perfectionnement du système, les concurrents s'étaient habitués à l'écurie. Ils ont dû en déconner sur les chevaux qu'ils ne connaissent pas et que Patrick Caron, l'entraîneur national, avait sélectionnés en toute impartialité.

Plusieurs raisons ont commandé ce changement. D'une part, le souci de rendre équitables les épreuves de saut d'obstacles. Les chevaux français en vue de l'avenir. Les cavaliers des États-Unis, les chevaux de l'équipe de France ont ainsi pu goûter un week-end de répit avant le Jumping à Bordeaux. Pierre Durand pouvait quant à lui triompher dès le lendemain à Bruxelles, où il avait laissé Jappeloup De Luze. D'autre part, la volonté du sponsor d'internationaliser son épreuve à l'avenir. Des Masters nationaux organisés dans plusieurs pays européens, les vainqueurs se retrouveront pour une super-finale. L'intention de rendre « attractif » le saut d'obstacles a été facilitée par la mise en œuvre de ce circuit.

Enfin, la formule a l'avantage de mettre les concurrents sur un pied d'égalité. Chacun avait trois minutes pour faire connaissance avec sa monture et de s'élancer sur la piste. A ce jeu, seul le cavalier le plus complet pouvait s'imposer.

L'adaptation instinctive de l'homme au cheval inspirait un Bordelais Pierre Durand une comparaison. « Le cavalier est comme un sommelier, dit-il, qui a force de goûter à nombreux vins, les reconnaît parce qu'il a des références ». Ce n'est pas son cas. « Ce soir, j'ai monté plus de chevaux différents qu'en deux ans », avouait-il au micro après avoir cassé beaucoup de bois sur les parcours de cette épreuve, dans laquelle il échoue régulièrement.

« Avec Jappeloup, Durand forme le couple mondial numéro un, explique Patrick Caron. C'est un directeur, pas un utilisateur ». Tout le contraire d'Hubert Bourdy. Travaillant chez un marchand de chevaux d'Ambrérieux-en-Dombes (Ain), dans la région lyonnaise, ce dernier a monté des milliers de chevaux dans sa carrière. Il est très sûr de ses problèmes d'équilibre et sa monture. « Il ne dérange pas le cheval », résume Pierre Durand.

Il est très sûr de ses problèmes d'équilibre et sa monture. « Il ne dérange pas le cheval », résume Pierre Durand.

style qu'il cultive avec acharnement. « Je vais à Birmingham et à Wembley, dans des concours où, personnellement, ne va jamais pour me frotter aux Britanniques et apprendre », explique-t-il. Une valise dans une main, ses bottes dans l'autre, il est toujours prêt week-end, ne négligeant pas les épreuves nationales nationales pour accumuler des points et s'imposer par le travail en dépit d'un manque cruel de montures de qualité.

Depuis la coupe de Juppé, le maître-cavalier est Patrick Caron, de l'équipe de France aux Jeux olympiques de Los Angeles. Hubert Bourdy a changé chaque cheval de cheval, remaniant par la polyvalence de son talent à se faire dans les six ou huit premiers du classement FEF-Audi. Ce tempérament de bagarreur a permis Patrick Caron, qui a obtenu cette année pour Bourdy une très belle victoire et des succès en premier lieu : Milou de Aubigny et Morgat. « Mais il reste peu de temps pour faire de Morgat un artiste de saut olympique », regrette l'entraîneur national, Hubert Bourdy, lui, son fin prêt.

J.-J. B.

UN COUP DE Foudre ? FONCEZ.

CRÉDISPONIBLE

Vous offrir ce que vous désirez quand vous le désirez, c'est désormais possible. Le Créditable de BNP. Le Créditable, c'est une ligne de crédit d'un montant adapté à votre budget, et qui se reconstruit au fur et à mesure de vos remboursements. Le Créditable est accordé immédiatement sur quelques critères simples : détenteurs d'une carte bleue ou d'une carte Premier BNP. Rapide et souple, le Créditable permet d'étaler le règlement de vos dépenses à des conditions intéressantes. Désormais, l'hésitation plus. Avec le BNP, les coups de foudre deviennent raisonnables.



Économique

سكزا من الاصل

Culture

« Maria de Buenos-Aires », d'Astor Piazzola Tango, si. Opéra, non

Deux bonnes heures de musique à quatre temps, signées par le Karajan du bandonéon ; une cantatrice renommée ; un metteur en scène chevronné ; beaucoup d'allant, de talent. Cela ne fait pas un opéra.

Au fait, c'est quoi, un opéra ? Un bon livret, s-t-on en voie de répondre après **« Maria de Buenos-Aires »**, opéra-tango, d'Astor Piazzola, créé à l'Atelier lyrique de Tourcoing et repris ce début de semaine à Montpellier : l'amorce d'un suspense, des passions, des tensions, qui portent les personnages à se dépasser, à s'abandonner ; un climat de vérité ou d'exotisme, qui fasse supporter l'aberration du paréchanté.



EMMANUELLE

La Maria imaginée par le poète et parolier uruguayen Horacio Ferrer, est déchirée comme l'Argentine : éternelle comme le tango ; Buenos-Aires est son surnom. Futale sentimentale, vamps, fille de rien, elle est la femme, elle aime les regards masculins. Ténébreuse, virgine, elle est personne et tout le monde, rien de plus qu'une ombre ; d'ailleurs, elle se débouille à la fin. Et incarnation, réincarnés sous nos yeux sans explication, dans l'occasion au début **« l'acte I, c'est elle. C'est elle ? Oui, c'est elle. »** que n'aurait pas opérée le plus méchant pastiche d'opéra réaliste.

Si l'on ne s'ennuie pas, loin de là, c'est grâce au tango. Ou plutôt, grâce au seul bandonéon de Juan José Mosalini, chaloupé, déchirant, la plus belle voix de la distribution. Hélas entouré, dans la fosse, et sou-

vent submergé, par un orchestre au grand complet. Percussions typiques et synthés. Tango symphonique ? Tango boursoufflé, musique splendide dans son instrumentation d'origine, qui veut se faire ici aussi grosse que le big band classique de Gerawin.

Internationalisation, et réanimation d'un style moribond, s'explique Astor Piazzola (notre encadré). N'empêche que le passage du vieux récitatif, ou de formes fugées, sur les folklores né pour la liberté, sur les quatre temps de la mort et de la sensualité, compte parmi ces mariages

forcés qu'un certain jazz, lui aussi, connaît. Mais le public jubile. Et Piazzola est assez admiré, assez aimé, pour avoir pu mobiliser autour de son projet toute une équipe soudée, émue, et enthousiasmée. Enlaidie par des robes apparemment empruntées rue Saint-Denis, la belle Margarita Zimmernann - c'était Maria dans la *Fessio* selon saint Jean, de Bach, montée aux Champs-Élysées par Pizzi - parvient assez bien à faire oublier que sa voix a été formée pour Rossini et Bizet. L'Argentin pour Rossini et Bizet. L'Argentin pour Jacobo Romano, coqueluche de notre théâtre musical depuis qu'il a

monté *Hystérie* à la Salpêtrière, a signé la mise en scène et de très beaux décors (son complice, le musicien Jorge Zulueta, officie en synthé et au piano). Le chorégraphe Gigi Caciuleanu a su, peut-être parce qu'il est Roumain, résister aux avances du bandonéon et ne faire danser à ses danseurs qu'un seul tango en plus deux heures. Bruno Pizzamiglio dirige, enfin, et pour ce qu'il a à faire, dirige bien.

ANNE REY.

* *Maria de Buenos-Aires* est reprise, ce lundi 30 novembre, à l'Opéra de Montpellier.

Légataire sans légalité

Piazzola est un migrant dans l'Amérique à New-York dans les années 20 pour mieux replonger dans la musique et les danses encore scandaleuses des *bes-fondues* de son Buenos-Aires natal, sa première carrière de compositeur « sérieux » ne le mène à Paris que pour s'attendre à dire tout platement, par son professeur Nadia Boulanger : « Tu n'es ni Hindemith, ni Stravinski, ni Bartok. Remets-toi au tango, et alors seulement tu seras Piazzola ! »

Internationalisation, et réanimation d'un style moribond, s'explique Astor Piazzola (notre encadré). N'empêche que le passage du vieux récitatif, ou de formes fugées, sur les folklores né pour la liberté, sur les quatre temps de la mort et de la sensualité, compte parmi ces mariages

forcés qu'un certain jazz, lui aussi, connaît. Mais le public jubile. Et Piazzola est assez admiré, assez aimé, pour avoir pu mobiliser autour de son projet toute une équipe soudée, émue, et enthousiasmée. Enlaidie par des robes apparemment empruntées rue Saint-Denis, la belle Margarita Zimmernann - c'était Maria dans la *Fessio* selon saint Jean, de Bach, montée aux Champs-Élysées par Pizzi - parvient assez bien à faire oublier que sa voix a été formée pour Rossini et Bizet. L'Argentin pour Rossini et Bizet. L'Argentin pour Jacobo Romano, coqueluche de notre théâtre musical depuis qu'il a

monté *Hystérie* à la Salpêtrière, a signé la mise en scène et de très beaux décors (son complice, le musicien Jorge Zulueta, officie en synthé et au piano). Le chorégraphe Gigi Caciuleanu a su, peut-être parce qu'il est Roumain, résister aux avances du bandonéon et ne faire danser à ses danseurs qu'un seul tango en plus deux heures. Bruno Pizzamiglio dirige, enfin, et pour ce qu'il a à faire, dirige bien.

Le concours Jacques-Thibaud

Le violon brille à l'Orient

L'Extrême-Orient a confirmé une nouvelle fois sa montée en puissance musicale au concours Thibaud, qui a prouvé par ailleurs de façon éclatante qu'il a la valeur n'attend pas le nombre des années.

On ne discutera pas de deuxième prix (40 000 F de la ville de Bordeaux) de Vasko Vassilev, robuste petit Bulgare de dix-sept ans. Brillant dans la *Troisième Sonate* de Brahms, éblouissant dans *Trigène*, où il retrouvait une tradition familière, il s'est quelque peu écarté dans la *Troisième Concerto* de Saint-Saëns, joué dans un style et un caractère de plus en plus rayonnants jusqu'au feu d'artifice final.

On ne discutera pas de deuxième prix (40 000 F de la ville de Bordeaux) de Vasko Vassilev, robuste petit Bulgare de dix-sept ans. Brillant dans la *Troisième Sonate* de Brahms, éblouissant dans *Trigène*, où il retrouvait une tradition familière, il s'est quelque peu écarté dans la *Troisième Concerto* de Saint-Saëns, joué dans un style et un caractère de plus en plus rayonnants jusqu'au feu d'artifice final.

On ne discutera pas de deuxième prix (40 000 F de la ville de Bordeaux) de Vasko Vassilev, robuste petit Bulgare de dix-sept ans. Brillant dans la *Troisième Sonate* de Brahms, éblouissant dans *Trigène*, où il retrouvait une tradition familière, il s'est quelque peu écarté dans la *Troisième Concerto* de Saint-Saëns, joué dans un style et un caractère de plus en plus rayonnants jusqu'au feu d'artifice final.

La semaine du mélomane

Le mélomane a sept amies fidèles et jalouses, qu'il s'arrime à tour de rôle au concert.

Le mélomane a sept amies fidèles et jalouses, qu'il s'arrime à tour de rôle au concert. Pour éviter les impairs, il a trouvé une astuce mnémotechnique : Lundi, il invite Lella chez les Musiciens amoureux pour une soirée russe ; musique de chambre et mélodies (Tchaïkovski, Chostakovitch, Moussorgski, Scriabine), à 20 h 30, à la Comédie des Champs-Élysées (tél. : 45-04-12-15).

Le mélomane a sept amies fidèles et jalouses, qu'il s'arrime à tour de rôle au concert. Pour éviter les impairs, il a trouvé une astuce mnémotechnique : Lundi, il invite Lella chez les Musiciens amoureux pour une soirée russe ; musique de chambre et mélodies (Tchaïkovski, Chostakovitch, Moussorgski, Scriabine), à 20 h 30, à la Comédie des Champs-Élysées (tél. : 45-04-12-15).

Le mélomane a sept amies fidèles et jalouses, qu'il s'arrime à tour de rôle au concert. Pour éviter les impairs, il a trouvé une astuce mnémotechnique : Lundi, il invite Lella chez les Musiciens amoureux pour une soirée russe ; musique de chambre et mélodies (Tchaïkovski, Chostakovitch, Moussorgski, Scriabine), à 20 h 30, à la Comédie des Champs-Élysées (tél. : 45-04-12-15).

City Jazz Festival à Montreuil

L'autre soir, Gil Evans, compositeur et arrangeur historique était l'invité de l'orchestre Lumière, de Laurent Cugny. Le concert marquait la fin de la tournée. Le New Morning était comble. La foule enchantée. Gil Evans, à soixante-dix ans, conserve un magnétisme extraordinaire pour transmettre, sans force ni autorité, son goût des nuances et la finesse incomparable de ses arrangements. Les ensembles sonnaient bien, les masses orchestrales étaient parfaitement en place. Et après des débuts très laborieux (la jeunesse, la timidité...) tout a fini par tourner rond. Ce n'est pas un titre individuel, Gil Evans était d'assez loin le meilleur musicien de l'orchestre. C'est dans les solos que l'on a pu s'en apercevoir. Beaucoup furent catastrophiques, d'autres ridicules, par exemple : quand on songe aux tubas qu'a dirigés Gil Evans ! - certains, au mieux, mieux (Cugny) lui-même, François Chassagnite à la trompette, Christian Barbier à la flûte, etc.). L'orchestre de Laurent Cugny est une des plus jeunes for-

mations actuelles. Il lui sera beaucoup pardonné. Autre confrontation franco-américaine, mais à distance celle-là, les jazzmen qu'organise City Jazz Festival à Montreuil. C'est l'hiver, le jazz est en banlieue. Le Paris Réunion Band, des musiciens qui ont séjourné à la Ville-Lumière. Parmi eux, Joe Henderson et Nat Adderley. Le concert est un hommage rendu au batteur Kenny Clarke (le 1^{er} décembre à la mairie de Montreuil). Trois jours plus tard, l'octet de Sylvain Kassap se présente sur la même scène. Kassap est un des jeunes souffleurs marqués par Michel Portal. Il le dit sans gêne. Au-delà de cette influence, le groupe sonne bien et il est porté par une des meilleures rythmiques du moment, Jacques Mahieux à la batterie, Bruno Chevillon à la basse et Paolo Cuoco à la percussion. Claude Barthélemy l'embrasse à la guitare tant de tempérament que de poésie (le 4 décembre à la mairie de Montreuil).

Les artistes au secours de la recherche médicale

Line après Liza

Line Renaud, présidente de l'Association des artistes contre le SIDA organise, le vendredi 4 décembre, un gala afin de recueillir des fonds pour la recherche.

Les artistes sont décidément en première ligne pour les actions humanitaires. La mort de Lino Ventura a été l'occasion de rappeler l'action de l'Association Percepsio, qu'il avait créée en faveur des enfants handicapés. Mais ils sont nombreux à agir ainsi, sur tous les fronts. Celui du cancer, depuis longtemps. Ce celui du SIDA, sur lequel Line Renaud s'est engagée voici deux ans, quand le malade dégageait encore une forte odeur de soufre.

Notes

« Les Nouveaux Tricheurs » de Michael Schock

Vigoureux réquisitoire anti-dos. Au centre éminent M. Schock, les jeunes d'aujourd'hui seraient encore plus mais que nous le fumes et verbeusement déficients (« l'invincibilité » - on s'éclate - on délire - O.K. ! - « Ce mec ! Y me prend le tête ! » - Ça fait carrément archi-drôle de te revoir » etc.). Ils en seraient encore aux mêmes rituels tribaux (alcool - rock'n'roll - vitesse) dans un style plus trivial et une esthétique barbaresque. Le sexe y serait en voie de régression certaine, letimons, ce tableau désoleant des mœurs actuelles est interprété avec conviction par de jeunes inconnus qui ne peuvent à eux seuls le scénario de la catastrophe. Marc, dix-neuf ans, costaud, vent du cuir. Puceux. Il en offre un bout à un brave loulou de seize ans qui l'idolâtre, et lui pique sa petite copine. Le loulou s'en fout, il aime Marc (sans le savoir). Mais Marc, qui tombe tout ce qu'il veut, s'prend d'une belle comédienne qui fait ses dans *les Mains sales*, de Sartre.

Le Prince et Le Marchand

Le Prince et Le Marchand, d'après l'ÉPIQUE DE DOSTOËVSKI. Une heure de vrai théâtre. LE MONDE. Une pièce en scène d'ÉLISABETH MARÉ et de deux regards très beaux, très vrais : ceux de BERNARD BLOCH et de HUBERT SAINT-MACARY. L'ÉVÈNEMENT ATALANTE. 12, PLACE CHARLES DULIN. 20 h 30 DIMANCHE 17 h RELACHE MERCREDI. Tél. 46.06.15.90

Echo and the Bunnymen au Grand Rex

Devenue avec les Beatles le nombre du monde du rock, une fois la vague du Mersey Beat passée, Liverpool a dû attendre 1978 et la naissance d'Echo and the Bunnymen pour couper le cordon ombilical. Pour ces quatre garçons, un autre vent allait souffler : plus froid, plus sombre et ombrageux. Leurs références étaient claires : américains, Velvet Underground et surtout les Doors - la voix de Mc Calloch

Des programmes très semblables

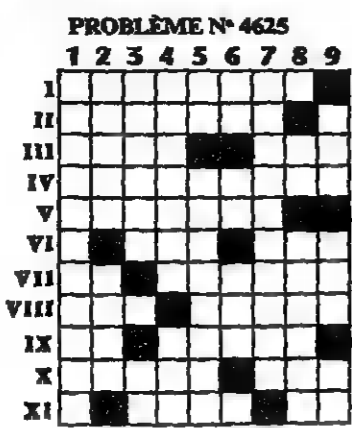
On a plaisir à souligner l'excellente réplique donnée aux candidats par l'Orchestre de l'Île-de-France (à quelques anicroches près), grâce au méfier et au talent de Pierre Derieux, qui n'a pas son pareil pour suivre patiemment les moindres variations de tempo ou de phrases des jeunes violonistes, et au besoin les rattraper au vol.

culture
Un certain désordre
Alan Bates
L'IRA

سكنا في الوطن

Informations « services »

MOTS CROISÉS



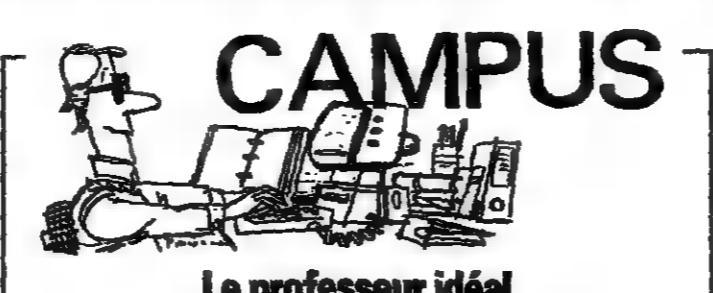
PROBLÈME N° 4625
HORIZONTALEMENT
1. Couverts d'ardoises...
VERTICALEMENT
1. Une opération qui ne fait pas...

3. Un dieu beau comme un astre...
Solutions du problème n° 4624
Horizontalement
1. Rimeuses. Platon...
Verticalement
1. Rimeuses. Platon...
GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

publié au Journal officiel du samedi 28 novembre 1987
UNE LOI
N° 87-954 du 27 novembre 1987 relative à la visibilité...
DES ARRÊTÉS
Du 27 novembre 1987 fixant le contenu des postes...
DES DÉCRETS
N° 87-958 du 27 novembre 1987 modifiant le décret n° 84-78...
DES CIRCULAIRES
Du 27 juillet 1987 relative au régime des permis de conduire...
DES ARRÊTÉS
Du 9 octobre 1987 relatif à l'arrêt du 28 septembre 1981...

Education



CAMPUS

Le professeur idéal
C'est un homme brun, plutôt mince, de taille moyenne. Il a moins de quarante ans, il est marié et il a des enfants. Il est ton (trop chéri) ni en jean (trop râlé)...

Les formations de SUPELEC
L'Institut supérieur d'électronique (SUPELEC) propose au cours du premier semestre...
Technologies de l'an 2000
La formation, le développement et l'innovation en technologies de l'an 2000...

CATASTROPHES

Deux accidents d'avions
Un Boeing-747 sud-africain s'abîme dans l'océan Indien : 159 morts
Un appareil sud-coréen s'écrase en Thaïlande : 115 disparus
Week-end tragique pour l'aviation civile. Un Boeing-707 sud-coréen qui venait de Bagdad et se rendait à Séoul, avec 115 passagers à bord, s'est écrasé en Thaïlande...

Le Carnet du Monde

M. Thierry MOLLET-VIEVILLE et Madame, née Agnès Chevalley, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils...
M. André GENDRE, ingénieur en chef honoraire des Ponts et Chaussées, survenu à Nantes, le 26 novembre 1987, à l'âge de soixante-deux ans...
M. Pierre MAGNÉ, ingénieur civil des Mines, survenu le 21 novembre 1987...
M. Régis SELIVERSTOFF, dans sa quatre-vingt-septième année, survenu à Sèvres, le 28 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-quatrième année...

Le Monde
De 18 heures à 17 heures sur minitel
mardi 1^{er} décembre
Jacques AMALRIC dialogue avec vous sur le minitel au menu : l'IRAN
36.15 TAPÉZ LEMONDE
PREPA H.E.C.
Classe spéciale pour bacheliers
Taux confirmé de réussite depuis 11 ans.
PREPARATION COMMERCIALE SUPERIEURE
PCS
48 rue de la Fédération
75115 Paris
Tel : (1) 45.66.59.98

SALON NAUTIQUE INTERNATIONAL
ORGANISÉ PAR LA FÉDÉRATION DES INDUSTRIES NAUTIQUES
DU 5 AU 14 DÉCEMBRE 87 CNIT-PARIS LA DEFENSE
TOUS LES JOURS DE 12 H A 19 H. SAMEDI ET DIMANCHE DE 10 H A 19 H.
NOCTURNES LES 8 ET 11 DÉCEMBRE DE 12 H A 22 H.
RESERVÉ AUX PROFESSIONNELS LE 4 DÉCEMBRE DE 10 H A 19 H ET TOUS LES MATINS SAUF LES WEEK-ENDS DE 10 H A 12 H.

CARNET DU MONDE
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques 69 F
Abonnés 60 F
Communicat. diverses 72 F
Renseignements : 42-47-95-83

JURISTE D'ENTREPRISE (H.F.)
SAN-GOBBAIN
RESPONSABLE DE LA ELECTRICITE AUTOM
ENTREPRENDRE ET CO
UN JEUNE PROF
LA COMMUNICA
attaché de presse

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

IMPORTANTES SOCIÉTÉS RECHERCHENT DANS LES DOMAINES DE HAUTE TECHNOLOGIE, RECHERCHE POUR SON SIÈGE SOCIAL :

JURISTE D'ENTREPRISE (H/F)

Nous souhaitons rencontrer un bon généraliste de la fonction ayant enrichi sa formation supérieure (DEA/DESS droit des affaires, droit commercial) d'une expérience similaire (2-3 ans) au sein d'une entreprise.

Il prendra en charge rapidement, au sein de notre jeune équipe juridique, l'intégralité des dossiers concernant le droit des contrats, la propriété industrielle, les litiges commerciaux.

Sa polyvalence et son goût des responsabilités lui permettront d'acquiescer la crédibilité nécessaire à son évolution.

La maîtrise de l'anglais serait un plus.

Les candidatures de débutants fortement motivés seront acceptées.

Lieu de travail : Paris 16^e.

Merci de nous faire part de vos ambitions en adressant C.V. + Photo + Préférences sous référence JURM à notre Conseil :

Publi-Marketing
156, rue Haussmann - 75001 PARIS



RESPONSABLE DE LA DIVISION ELECTRICITE-AUTOMATISMES

Ingénieur grande école, spécialisé dans l'automatisation des procédés de fabrication, vous avez une première expérience de 2 à 3 ans dans un service entretien, travaux neufs ou développement.

Vos capacités d'animation et votre sens du travail en équipe seront des éléments essentiels. En outre, notre groupe offre de réelles perspectives pour une personnalité de valeur.

Merci si vous pensez correspondre à notre demande, d'envoyer lettre manuscrite, C.V. et préférences sous référence 87121 à notre Conseil qui vous garantit réponse et confidentialité.

Madame FAVEREAU,
56 Avenue de Suffren
75015 PARIS.



"L'univers des matériaux"
L'avenir des biotechnologies

Un des leaders de l'industrie Française (ciment, matériaux, biotechnologies) ouvert sur le monde (2/3 du chiffre d'affaires et la moitié de l'effectif à l'étranger), recherche pour agir au niveau de l'ensemble de ses activités en France.

Un responsable de l'animation du recrutement des cadres

Rattaché au Directeur de l'Organisation des Ressources Humaines, il sera chargé :

- d'organiser et d'animer les relations du Groupe avec l'extérieur : communication institutionnelle, relations avec les grandes écoles et les cabinets conseils ;
- d'apporter son assistance aux différents Groupes Opérationnels, en ayant un rôle de conseil, soit en menant pour leur compte des opérations complètes de recrutement ;
- de participer aux travaux et études de la Direction.

Ce poste conviendrait à un candidat à formation supérieure (Gestion - Droit - Sciences Po...) désireux de valoriser une première expérience (3 à 4 ans) dans le recrutement des cadres. Anglais indispensable.

La réussite dans ce poste, qui lui permettra de connaître l'ensemble du groupe, lui ouvrira de larges perspectives d'évolution de carrière.

Poste à Paris.

Ecrire sous référence 48 à 841 - 7M. Discretion absolue

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris



PENWALT DIVISION R&M
FRANCE

Aujourd'hui intégrées au sein du groupe PENWALT,

LES RAFFINERIES DE SOUFRE

sont une importante PMI qui développe, fabrique, et commercialise des produits phytosanitaires sur le territoire national et à l'exportation.

Elles recrutent aujourd'hui, un

Jeune chef du personnel H/F - Marseille

VOUS AVEZ : • environ 30 ans, une formation de type maîtrise droit + DESS gestion de personnel ; • une expérience de la fonction de 3 à 5 ans au milieu industriel ; • un tempérament opérationnel doué pour la communication, engagé et disponible, organisé et organisateur.

VOUS VUS PRÉSENTÉZ : • la dynamique d'un groupe industriel en pleine croissance ; • un poste de responsabilité auprès de la Direction ; • le développement et la mise en œuvre d'une politique de gestion dynamique ; • la responsabilité de la gestion du personnel des usines de Marseille et de Bordeaux ; • la supervision de la paie informatique ; • des conditions de travail et une rémunération satisfaisantes.

Adressez-nous vite CV, photo et références manuscrites à MERCURI URVAL
14 bis, rue Darné, 75008 Paris tél. 83.147.141

Mercuri Urval

ENTREPRENDRE ET COMMUNIQUER : UN JEUNE PROFESSIONNEL DE LA COMMUNICATION INTERNE

Dans ce très grand groupe industriel, la communication interne est une politique : journaux internes, audiovisuels, édition, relations tous azimuts avec les collectivités, la presse locale. Les moyens existants sont à la hauteur de l'ambition.

Jeune professionnel de la Communication, vous vous êtes formé au monde de l'entreprise, vous avez "de la plume", un bon esprit de synthèse : votre intuition vous fait anticiper les situations, et vous maîtrisez les techniques de base de la communication écrite et audiovisuelle.

De formation journaliste ou généraliste, vous êtes fait pour le dialogue, l'animation et l'organisation. Vous deviendrez le conseil et le moteur au sein des actions de communication interne auprès de nos différents Unités. Vous serez le garant de l'expression de nos valeurs et de nos stratégies.

L'équipe de la Direction de la Communication réservera l'accueil chaleureux et traditionnel des équipes du Nord. Solidarité, disponibilité, dynamisme et esprit d'équipe sont les premiers éléments de votre réussite.



Etablissez la communication avec Charles-Emmanuel Koehler en lui adressant votre dossier sans tarder au CPA, 3, rue de Liège, 75009 Paris, s/réf. 47.259/M.

GRUPE IRI/STYRE

Chef de Groupe Marketing



Société de produits de grande consommation leader sur la plupart de ses marchés, recherche un Chef de Groupe Marketing pour rechercher des opportunités de nouveaux produits, en gérer le mix, assurer le lancement.

Il animera les chefs de produits. Vous êtes diplômé d'études supérieures HEC, vous avez une expérience Marketing de 10 à 15 ans dans une Société de Produits de Grande Consommation avec budget média ou Agence de Publicité.

Vous pouvez prouver votre esprit d'entreprise. Envoyer votre CV, le Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, réf. 21259, qui transmettra.

Produits de grande consommation

COURS SECONDAIRE

recherche SURVEILLANTS

Expérience exigée.

Tel. : 01 47 21 11 11

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE DES TRAVAILLEURS NON SALARIÉS

recherche pour
DÉPARTEMENT
INFORMATIQUE

UN ATTACHÉ ADMINISTRATIF

(H/F)

Chargé du contrôle et de la gestion des moyens informatiques.

Il est demandé un niveau d'études supérieures en gestion et de bonnes connaissances informatiques.

Adresser C.V. et préférences sous réf. 1201 à LTA Anonyme Saint-Lazare, 38, rue de l'Arcade, 75008 PARIS.

2 Consultants en ressources humaines H/F

BESANÇON

LYON

Tel. : 03 83 31 11 11

Tel. : 04 77 31 11 11

Depuis 1973, le Centre de Psychologie Appliquée dispose d'une structure, d'un savoir-faire et d'une expérience nationale qui favorisent le développement des Ressources Humaines - Recrutement, Formation, Développement - auprès des PMI et PME régionales.

Notre fort développement axé sur les régions (+ 15% en 5 ans), repose sur nos exigences de qualité, notre pragmatisme et notre dynamisme.

La structure est divisée en deux équipes à la fois indépendantes et complémentaires : une équipe publique pour les PME et une équipe privée pour les grandes entreprises.

Vous possédez une formation supérieure type 3^e cycle en Sciences Sociales et une expérience minimum en entreprise ou en Cabinet : recherchez le poste de consultant de votre spécialité dans lequel vous pourrez valoriser vos ambitions et vos capacités d'autonomie.

Les postes seront basés à Dijon ou Paris pendant une période d'intégration de quelques mois au cours de laquelle vous vous familiariserez avec nos méthodes.

Merci d'envoyer votre dossier et votre projet personnel (accompagné de votre CV, photo et dernière rémunération annuelle) à la référence correspondante à :

Jean-Paul DELZIANI, Siège : 13 Thiers - 21100 DIJON.



Paris
Dijon
Besançon

attaché de presse (H/F)

Importante banque postale recherche son ATTACHÉ DE PRESSE.

En collaboration directe avec le Président, vous gèrerez notre image institutionnelle auprès des différents relais d'opinion.

Nous vous confierons : l'entretien des relations avec la presse ; l'analyse qualitative et quantitative de la presse ; la sélection, la mise en forme et la diffusion de l'information auprès des différents canaux ; la création d'événements ; conférences, visites, réunions.

Ce poste très complet s'adresse à un candidat de 35 ans environ, bilingue anglais, de formation supérieure, ayant une expérience minimum de 3 ans en poste similaire.

Il nécessite une bonne connaissance des milieux journalistiques et des médias grand public.

Vos qualités de contacts, d'écoute et d'autonomie ainsi que vos capacités rédactionnelles seront vos atouts essentiels pour évoluer au sein de cette fonction et de notre entreprise.

Merci d'adresser lettre de motivation, C.V., photo et préférences, s/réf. 5079, à

MEDIA BA 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

Le Monde
CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

REPRODUCTION INTERDITE

CENTRE DE FORMATION
2.000 personnes
MARNE-LA-VALLÉE

Le Centre de Formation d'une importante branche professionnelle renforce sa structure et recrute pour assurer le développement de ses activités

2 ANIMATEURS DE FORMATION
• ORGANISATION / GESTION
• Techniques Commerciales

Après analyse du fonctionnement de la profession, CHACUN, pour son domaine propre, SERA RESPONSABLE de la conduite et du bon déroulement des stages, de la formation des intervenants, de l'animation des sessions, tant en Région parisienne qu'en Province.

La mission du Centre est de perfectionner d'un groupe de distributeurs indépendants - grossistes et détaillants - chargés de la commercialisation de produits de grande diffusion.

ANIMATEURS FORMATEURS DE MÉTIER
• La TRENTAINE - Bac + 3/4 ans
• SOLIDE EXPÉRIENCE D'ANIMATION DE FORMATION, après ou avec un «vécu» d'organisation/gestion ou commercial
• Maîtrise de la conduite dynamique de réunions

S.C. recherche une DISCRÉTION absolue et vous recommanderons votre candidature sous réf. 8761 à C.V. photo et rémunération sous réf. 8761 à

SC sélection conseil
AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE
Paris 8^e recherche
UN ATACHÉ DE DIRECTION
Il a l'expérience des affaires et de la négociation pour mener à bien l'aboutissement des créances contentieuses sur prêts immobiliers dont le montant justifie une intervention dynamique et personnalisée.
Le poste rattaché au service contentieux nécessite une mobilité géographique fréquente de courte durée.
Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo, prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. POLLOG 12, rue des Pyramides 75001 PARIS qui transmettra.

Ingénieurs haut niveau propriété industrielle

Un groupe chimique de premier plan renforce son équipe de propriété industrielle et offre des opportunités très intéressantes de carrière à deux candidats de valeur. Ils seront ingénieurs chimistes diplômés du CEPI (mandataires OEB agréés) : l'un aura environ 5 ans d'expérience en cabinet ou en entreprise, l'autre pourra être débutant.

Ils auront une très bonne connaissance de l'anglais (connaissances de l'allemand appréciées). Ils témoigneront de solides qualités d'écriture intellectuelle, de rigueur et de dialogue, qui leur permettront d'assumer une responsabilité déterminante dans la politique de propriété industrielle de l'entreprise en étant parfaitement informés de l'impact de cette politique sur ce développement de l'entreprise dans un contexte international.

Un des postes sera basé à Paris, l'autre dans le nord. Ecrire en précisant la région souhaitée sous réf. A 811 - 7M Discretion absolue

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

Un responsable des ressources humaines novateur et de dialogue

Société, leader français (420 personnes - 2 usines) de transmission de puissance (chaînes mécaniques - chaînes de maintenance - réducteurs) filiale d'un important groupe anglais, recherche un Responsable Ressources Humaines.

Membre du Comité de Direction, il devra :
• la gestion du personnel et l'administration ainsi que les relations
• les partenaires sociaux et les organismes extérieurs ;
• avoir un rôle moteur dans le développement de la société grâce à son goût des relations sociales et à sa capacité à être un homme de dialogue, novateur et efficace.

Il disposera d'une formation supérieure (droit, IEP, école de commerce) et d'une expérience industrielle réussie environ 10 ans dans la fonction personnelle. Rémunération motivante pour candidat de valeur recherchant un challenge. Poste à l'international.

Ecrire sous réf. 48 A 811 - 7M Discretion absolue

Jeune ingénieur Mines, TP responsabilités autonomes gestion et développement commercial

Nous sommes une société française leader dans la vente de produits spéciaux destinés au domaine Mines, Carrière, TP, pour une importante région Touraine-Limousin.

Nous recherchons un jeune ingénieur Mines, TP ou équivalente, ayant 2 à 3 ans d'expérience acquise dans la branche Mines, TP en carrière, capable de valoriser celle-ci et s'orientant vers des activités commerciales impliquant une responsabilité complète et autonome :
• animation d'équipes,
• gestion d'un CA important,
• animation technique à la clientèle.

Poste basé dans la région Touraine-Limousin. Rémunération motivante pour candidat de valeur. Ecrire sous réf. 48B 744-7M Discretion absolue

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

Valeo L'Équipement Automobile
27.500 personnes
CA 12,1 milliards de F
dont 46% à l'étranger.

La Branche Embrayages recherche pour sa Division Lourde

Un ingénieur d'études
Au sein d'une structure souple, légère et très qualifiée, il prendra en charge, à l'aide d'une petite équipe (3 à 4 techniciens confirmés) le développement des produits en relation étroite avec les clients (constructeurs français et étrangers). Diplômé AM, IDN, ENSI... il possèdera si possible une première expérience (2-3 ans), des connaissances dans le domaine vibratoire. Un goût pour la C.A.O. serait fortement apprécié. La connaissance d'une langue étrangère (anglais ou allemand) est indispensable. référence 41 A 784 - 7M

Un ingénieur progrès
Il participera à l'amélioration des méthodes et des outils de production dans le domaine de l'usinage et l'assemblage. Il sera également associé à un projet ambitieux d'évolution de cette unité dans laquelle sont prévus, à moyen terme, des investissements très importants. Ingénieur mécanicien diplômé (AM, CESTI, ENSAIS...), une première expérience en automatisation et/ou méthodes sera appréciée. Anglais nécessaire. référence A 785 - 7M

Le groupe qui pratique la gestion des carrières serait prêt à examiner des candidatures de débutants de bon potentiel. Postes à Amiens.

Ecrire en précisant la référence Discretion absolue

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

Adjoint au Responsable des Ressources Humaines
TOURAINES
• 25-30 ans environ, une solide formation supérieure DEA, DESS, Sciences Po... (double compétence appréciée), vos motivations sont orientées vers la carrière dans la "fonction personnel".
Entreprise industrielle, 400 personnes, nous créons le poste d'assistant du D.R.H.
Définitions de fonctions, recrutement, gestion prévisionnelle du personnel, élaboration d'une politique de formation et de communication, voici quelques-uns des thèmes sur lesquels nous vous demanderons de vous impliquer personnellement.
Adressez votre dossier, sous référence 8758/11 M.

Gautier Consultants - 24, bd Beranger
Tél. 47.47.03.57

Ingénieur technico commercial
Animateur de l'équipe technico-commerciale, menez les démarches et négociations commerciales et assistez les clients Régionaux pour tous les problèmes techniques de maintenance (interventions, réparations technico-économiques).
Ingénieur diplômé A. et M., INSA, équivalent, vous justifiez d'une expérience dans le domaine thermique.
Merci d'adresser CV manuscrite, C.V., photo et prétentions à ELF ANTARGAZ - Service Recrutement - 4, rue Léon-Jost - 93017 PARIS.

elf antargaz

JUSTE AVANT UNE DIRECTION D'USINE...
... Sur l'un de nos sites. Dans l'immédiat, vous confions déjà la Production la plus importante unité, charge à vous de la rendre la plus performante. Reportant Directeur d'Usine, encadrant 200 personnes dont 20 ingénieurs, vous prendrez en mains l'ensemble de nos productions, extrêmement sophistiquées et à très forte valeur ajoutée, caractérisées par :
DIRECTEUR PRODUCTION 400 KF+
Fabrication, Organisation, Etudes... vous ferez largement appel à vos 10 à 15 ans passés dans l'industrie agro-alimentaire, pharmaceutique ou chimique. La formation Ingénieur, sera donc nécessairement une expérience confirmée de la Production, au moins en tant que Directeur de Fabrication.
Animé d'une volonté déterminée, sachant accroître vos responsabilités, autonome, vous communiquerez votre dynamisme et votre envie de réussir vos équipes. L'importance particulière que nous accordons à la réussite de votre première mission, dans une dimension et dans une expansion laissent la place à une évolution rapide vers une Direction d'Usine.
Notre Conseil est prêt à votre disposition pour en discuter en toute discrétion. Merci de lui parvenir votre dossier complet, sous la référence 8811/M.

Communiqué 71, avenue Victor-Hugo - 75116 PARIS, qui transmettra.

BUREAU FRANCIS LEFEBVRE
Conseils Juridiques et Fiscaux
Nous offrons l'opportunité de s'intégrer à une équipe de conseils dynamiques en constant développement, dont nous sommes fiers de faire référence à un
FISCALISTE CONFIRME
ayant une formation supérieure en fiscalité, une expérience de 3 ans ou plus et une bonne connaissance de l'anglais.
Envoyer lettre manuscrite, CV et photo au :
Villa Emile Bergerat
Neuilly sur Seine Cédex

pollog
POLLOG SBL, recherche
INGÉNIEURS INFORMATIENS
Diplômés (DESS, école d'informatique), 2 à 3 ans d'expérience, dans le domaine de la CAO appréciée.
Fonction liée avec direction de projets.
Envoyer cv. et photo à POLLOG
63, avenue de Paris, 94160 Marolles

Vous souhaitez connaître l'ouverture enrichissante pour votre carrière d'une activité professionnelle dans une grande capitale d'Afrique, nous en offrons l'opportunité.
Nous sommes une importante Société de services et nous recherchons un
CONSEIL D'ENTREPRISES
Vous profiterez de votre expérience (3-4 ans) en Droit des Sociétés, en Comptabilité, en Fiscalité, dans une fonction impliquant ces multiples compétences.
Cette intéressante marqueera l'évolution de votre situation. Réintégration en France possible.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous référence 41122 à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

سكزا من الامم

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

CENCEP

Les Caisses d'Epargne Ecroulées viennent d'adopter un projet de réseau qui fixe leur orientation stratégique à l'horizon 1992. Dans le cadre de sa nouvelle organisation, le CENCEP, Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance, chef du Réseau Ecroulées recherche pour le Département Ressources Humaines de sa Direction de Prévoyance, chef du Réseau Ecroulées :

UN PROFESSIONNEL "STRUCTURE DES ENTREPRISES"

Votre formation supérieure (BAC + 4) et votre expérience professionnelle (10 ans minimum) vous ont permis :

- de détecter les contributions essentielles des fonctions, emplois, postes, à la marche de l'entreprise ;
- de concevoir et de gérer les écarts entre la structure "idéale" et la structure "réelle" de l'entreprise ;
- de concevoir et de conduire une gestion des ressources humaines, se référant au projet d'entreprise et intégrant la gestion actuelle et prévisionnelle des structures et des emplois.

DEUX PROFESSIONNELS "RECRUTEMENT ET DEVELOPPEMENT DES CARRIERES"

Votre formation supérieure (BAC + 4) et votre expérience professionnelle (plus de 5 ans) vous ont permis de concevoir et/ou d'effectuer :

- la détection des contributions essentielles des fonctions, emplois, postes, à la marche de l'entreprise ;
- le développement du potentiel "ressources humaines" existant (formation) ;
- le développement du potentiel "ressources humaines" existant (formation).

Ces postes sont basés à Paris. Des déplacements sont à prévoir dans toute la France.

Vous souhaitez prendre de nouvelles responsabilités dans ces domaines : adressez votre lettre manuscrite, votre curriculum vitae et vos références ainsi qu'une photo, à :

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la République - 75015 PARIS/Algeriennes, route des Lachères - 06800 SOPHIA-ANTIPOLIS

NOUS SOMMES LE LEADER MONDIAL DE LA FORMATION AUX TECHNOLOGIES AVANCEES

Notre forte croissance (25 % en moyenne annuelle) liée à l'essor de notre marché nous conduit à recruter le :

Directeur des ventes (300 KF +)
de notre département COURSES EN ENTREPRISES

Sous l'autorité du Directeur Général et en liaison régulière avec l'International, vous serez chargé d'établir les objectifs, d'organiser et d'animer votre équipe, en sein de laquelle vous jouerez un rôle prépondérant pour l'atteinte des résultats.

A 30 ans environ, diplômé d'une grande école de commerce, vous avez plusieurs années d'expérience de la vente, acquise en SSIU ou chez un constructeur informatique, et vous parlez parfaitement l'anglais. La connaissance du marché de la formation serait un plus.

Notre professionnalisme nous a permis d'acquies une réputation sans égaler dans notre domaine. Vous voudrez y contribuer et en bénéficier, en donnant une nouvelle dimension à votre carrière.

Poste basé à PARIS - NORD.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet à :

MERCURI URVAL, 14bis rue Daria, 75008 PARIS sous la réf. 61.1154 KF
portée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

Génie chimique
les grands moyens de la santé humaine... pour votre avenir

INGENIEUR METHODES/PROCESS
850 KF +

Le Département de Recherche et de Développement d'un des plus importants Groupes pharmaceutiques et chimiques français, nous avons la volonté d'améliorer constamment nos procédés de fabrication et, par là même, nos gains de productivité. C'est dire combien notre Responsable Méthodes/Process et son équipe attendent du nouveau collaborateur qui va les rejoindre.

Vous avez une première expérience réussie en Fabrication chimique. Vous souhaitez à présent mettre à profit vos connaissances techniques mais aussi vos qualités pratiques (sens de l'observation, rigueur, logique...) humaines (sens des contacts, esprit d'équipe...). Vous serez le garant de notre know how, mais aussi son « développeur ». Nous aurons vite reconnu votre compétence.

Pour ce poste basé en PROVENCE, merci d'adresser votre résumé de carrière sous la référence C/PD/LM à notre Conseil Didier LESIEUR qui vous garantira une totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la République - 75015 PARIS/Algeriennes, route des Lachères - 06800 SOPHIA-ANTIPOLIS

CHIEF DE DIVISION ETUDES ET PREVISIONS DIRECTION DU PERSONNEL
Afrique Francophone

Une importante société de service public (2.100 personnes) recherche, pour son siège, un spécialiste en gestion du personnel.

Dépendant du Directeur du Personnel, il aura pour mission :

- de mener les études d'organisation des services et exploitations de la société ;
- de dégager les besoins en personnel qualifié à court, moyen et long terme ;
- de définir les plans de formation et de perfectionnement ;
- d'assurer le suivi de l'évolution des rémunérations, des masses salariales des différents secteurs et des coûts salariaux.

Le candidat possèdera une expérience industrielle dans le domaine de l'organisation de l'entreprise (couple homme-travail) et des techniques correspondantes à mettre en oeuvre.

Un souhait : connaissance de la production, du transport et de la distribution de l'électricité et de l'eau.

Un atout supplémentaire : expérience de l'Afrique ou pays en développement.

Environ 40 ans, 400.000 FF, indemnités variables, logement, congés 2 mois/10 mois, retraite cadre.

Résidence grande ville universitaire d'Afrique Noire en bord de mer.

FRANCE CADRES
Adressez C.V. détaillé sous réf. 879.079M à FRANCE CADRES, 22, rue Saint Augustin 75008 PARIS.

H.P.F.

Assistant(e) Marketing et Publicité

Notre entreprise, spécialisée dans la conception, fabrication et la vente de terminaux TELEPHONIQUE de technologie avancée est en expansion.

Nous recherchons, en 1987, un chiffre d'affaires de 357 M.F.

Nous recherchons, pour notre direction MARKETING, un(e) Assistant(e) Publicité.

Diplômé(e) de l'enseignement commercial supérieur, il aura à assurer, entre autres fonctions, la coordination, mise en oeuvre et réalisation avec ou sans l'aide de conseils extérieurs, de campagnes publicitaires.

Il participera à l'élaboration de notre stratégie de communication, ainsi qu'à la gestion du budget publicitaire.

Lieu de travail : Nanterre (92), Proximité R.E.P.

Nous offrons la dynamique d'une entreprise en expansion avec, côté de départ, de réelles et importantes responsabilités.

Ecrire à H.P.F., Directeur du Personnel, 10, rue de la République, 92100 BONNEVILLE.

LA HAUTE TELEPHONIE

Guerbet

Groupes Pharmaceutiques Français de dimension internationale
Spécialiste en énergie diagnostique
Leader en France, et en développement
800 personnes
+ de 500 MF de CA

pour assurer la mise en oeuvre de nos projets d'animation et de développement du personnel, nous recherchons notre **DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES RESSOURCES HUMAINES**

Nous recherchons le :

RESPONSABLE DES RELATIONS INTERNES
200 000 F +

De formation supérieure, vous avez montré votre intérêt pour la Fonction Personnel. Vous pouvez témoigner d'une expérience réussie dans un poste d'études ou de communication.

Aujourd'hui, vous souhaitez franchir une nouvelle étape de votre carrière. Venez nous rejoindre...

« Catalyseur » des échanges internes, vous participerez à notre effort de cohésion et de déconcentration et vous serez un élément moteur dans nos négociations sociales.

Adressez votre manuscrit + C.V. détaillé et photo à : **GUERBET - 2, rue de Valenciennes - 92100 BOULVAZ**
BP N° 15 - 92100 BOULVAZ SOUS BOIS
(Nous réf. 879.1157)

SYSECA

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Assistante du Directeur Général Adjoint

Notre Directeur Général Adjoint, responsable de nos activités "Systèmes de communication" et "Génie logiciel", recherche une Assistante de haut niveau.

En contact direct avec lui et en relation avec les directeurs des départements cités, vous développerez les aspects technico-commerciaux à haut niveau et préparerez des notes de synthèse sur des produits, des marchés, des contrats ou des appels d'offres. Vous apporterez, en outre, une aide efficace dans la préparation et le montage de dossiers complexes (ingénierie de systèmes, veille technologique, gestion de maîtrise d'œuvre).

Votre culture informatique (formation ingénieur), votre sens du contact et de la présentation, votre goût du travail en équipe vous ont permis de réunir une expérience de dix ans environ en SSIU ou chez un constructeur.

Vous parlez l'anglais.

Poste basé à Saint-Cloud. Confidentialité assurée.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 286 à SYSECA SELECTION, 315 Bureaux de la Colline - 92213 SAINT-CLOUD Cedex.

SYSECA SELECTION

ENSEMBLE LE CONTACT 2 ET 3 DECEMBRE LA RENCONTRE ETUDIANTS ENTREPRISES FORUM MINES NANCY

Ecole des Mines - Parc de Saurupt - 54042 Nancy Cedex - Téléphone

Organisme agricole reconnu pour son service Etudes et Formation, un

CHARGÉ d'études (MF)

Ayant pour mission la réalisation d'études sur :

- la culture d'ingénierie ;
- Dynamique, rigoureux, sens du contact et aimant travailler en équipe.

Poste basé à Paris

Contrat à durée déterminée d'un an.

Envoyer C.V., photo et références au précisant bien sur votre curriculum vitae la référence 87043 MF à **BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX** qui transmettra

CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU SUD-EST
240 agences - 2400 employés et cadres

JEUNES DIPLOMES,
Débutants ou confirmés

Des postes sont à pourvoir dans la fonction

AUDIT

Dans une unité rattachée à la Direction Générale, vous interviendrez, pour des missions de diagnostic et conseil, sur le fonctionnement des différents secteurs (siège et réseaux commerciaux).

Cette approche globale de l'entreprise doit vous permettre d'acquies les compétences nécessaires pour évoluer rapidement vers des fonctions de management.

Votre formation : BAC + 4, UNIVERSITAIRE, ECOLES DE COMMERCE.

Vos qualités : un esprit d'analyse et de synthèse, un sens développé de la communication.

Adressez-nous courrier manuscrit, CV et références à **CICRAM du SUD-EST, Service des recrutements - 69541 Champagne Montdor Cedex.**

CREDIT AGRICOLE

Responsable administratif
MATERIEL ELECTRONIQUE PARIS

Une PME d'implantation nationale, en expansion (80 personnes, C.A. 45 M, 11 usines, 5 agences), fabriquant et distribuant du matériel électronique destiné à la protection des personnes et des biens, recherche son responsable administratif de formation supérieure et possédant une première expérience.

Sous la responsabilité de la direction générale, il prendra en charge l'ensemble des travaux administratifs : Personnel, moyens généraux, Informatique, gestion des stocks, administration du commercial (facturation, recouvrement des créances, contentieux...) etc.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 520 M à I. et D. LAUARD - I.D.L. CONSEIL - Le Mesnil Chaudon 87220 JUMELLES (près d'Evreux).

SOCIÉTÉ PHYTO EXPORT, recherche pour PARIS

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

agréé, expérience Afrique Noire souhaitée. Déplacements fréquents. Anglais indispensable. Le candidat retenu devra bien connaître les cultures tropicales et présenter d'incontestables aptitudes commerciales.

Merci d'adresser votre manuscrit, C.V., photo et références sous la réf. 87115M à **LE MONDE PUBLICITE**, 5, rue de Montesson, Paris-7^e.

UN INGENIEUR

LE CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE
DIRECTEUR

Un ingénieur

LE CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE
DIRECTEUR

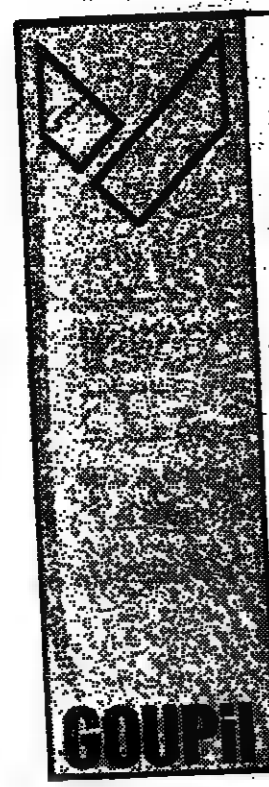
Un ingénieur

LE CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE
DIRECTEUR

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grands ambitions.

REPRODUCTION INTERDITE



Chez Goupi, réussir est un état d'esprit. La performance incontestée de nos produits résulte du travail passionné des hommes de l'entreprise. Chaque nouveau succès est une part d'eux-mêmes.

La rapidité de notre croissance nous conduit à rechercher une

ASSISTANTE COMMUNICATION INTERNE ET FORMATION

Elle participe à l'élaboration, à la mise en place et au suivi du plan de formation et des outils de communication interne.

A au moins 26 ans, disposant d'une formation supérieure (Science-po, Celsa, ...), vous possédez une expérience indispensable de 11 ans en entreprise dans ces domaines, avec la preuve d'une bonne capacité rédactionnelle. Créative, évolutive, vous êtes bien entendu le sens du contact. Le poste, basé à Créteil est à pourvoir rapidement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) et références à :

☎ Cabinet Panissod-Suhner
109 rue de Turenne 75003 PARIS.

LA NOUVELLE INFORMATIQUE

Un patron pour notre centre de formation

BSN GROUPE

43 000 personnes. Une implantation internationale. Premier producteur mondial de produits laitiers frais. Premier dans le monde pour les produits minéraux. Directeur honoraire européen. Deuxième fabricant de piles en Europe. Troisième fabricant mondial. Troisième producteur de champagne dans le monde. Premier producteur européen de bouteilles.

Ce que nous attendons de vous.
Une formation supérieure et une solide expérience opérationnelle acquise de préférence en milieu industriel, l'envie de participer à notre culture, le goût des relations humaines, les capacités d'innovation et d'animation, le rôle de précepteur de prendre la tête d'une usine. Rattaché au Directeur du Développement Social, vous vivrez notre centre tel un patron. Vous serez en permanence les activités et adaptés à ce poste privilégié par son ouverture sur l'ensemble du Groupe nous conduira ensuite à d'autres responsabilités au sein de BSN.

Ce que nous sommes.
- Une équipe d'une dizaine de personnes dont des animateurs permanents, la participation de multiples intervenants extérieurs pour assurer 6500 jours/anagers chaque par des actions diverses, formations techniques, humaines, rencontres à thèmes qui réunissent les hommes et les femmes de toutes les sociétés de BSN, françaises et étrangères.
- Une propriété dotée d'un équipement hôtelier sur un terrain de verdure à quelques kilomètres de Lyon.

☎ d'adresser candidature, réf. CT 53 en précisant rémunération actuelle, BSN Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, Paris Cedex.

BSN GROUPE
LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

DIPLOMÉS ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE UNIVERSITÉ - ÉCOLE DE GESTION - MARKETING MF

PASSEZ A L'ACTION...

Dans le cadre du développement de ses activités, une chambre de Commerce et d'Industrie de Basse Normandie recherche 2 Conseillers d'Entreprises pour promouvoir et développer les activités nouvelles de la C.C.I.

Imaginatif, efficace et dynamique, vous possédez les qualités d'analyse et de synthèse nécessaires pour exercer une activité à caractère commercial et évoluer dans une fonction marketing, au sein d'une équipe jeune et pluridisciplinaire.

Une première expérience et/ou une connaissance du tissu industriel PMM seront des atouts supplémentaires.

Pour participer à l'expansion de notre région.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et références) sous réf. 191 à C.C.I. - 192, rue Lavoisier 76116 PARIS.

Chantal Kervyn

Cabinet de Conseil Economique et Financier (Paris 8ème) recherche, dans le cadre de son développement, un

ANALYSTE FINANCIER

Bilingue anglais

Grande autonomie d'action et mobilité, nombreux contacts avec les chefs d'entreprises.

Les responsabilités couvrent notamment le montage complet de projets de financement, la mise en place et le suivi des dossiers.

Ce poste convient à un candidat de 45 ans ou plus, diplômé de l'enseignement supérieur et justifiant si possible d'une expérience dans les secteurs financiers, bancaires ou comptables.

Aptitudes commerciales et faculté de négociation indispensables.

Poste évolutif et bon niveau de rémunération.

Adresser lettre + CV + références sous référence M 105 à : **M. H. Conseils** 47, 49 avenue du Docteur Arnold Netter 75012 Paris.

CHEZ NOUS, C'EST LE TEMPERAMENT DE NOS I.C. QUI FAIT LA DIFFERENCE !

5511 (2000 personnes, MF CA), s'est créée, 18 ans de réputation, sérieux, fiabilité sur un créneau, constance évolution et dans lequel il faut être toujours meilleur : prestation intellectuelle, informatique.

palette de services apportés vaste : conseils, études, assistance technique, ingénierie informatique, le secteur industriel notamment.

Agé d'au moins 30 ans, de formation supérieure, vous avez aujourd'hui une bonne pratique de la vente de prestations intellectuelles en informatique, organisation, industrielles.

Nous confions un secteur (région parisienne) qu'il faut gérer et développer avec, sûr, l'assistance de notre organisation, motivations s'appellent le dépassement de soi, la réussite, la qualité de service.

Merci d'adresser votre dossier, toute confidentialité, référence 511 M à notre Conseil.

SODERHU
rue Augustin 75002 PARIS.

Soderhu
MEMBRE DE

IFREMER

Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer. Direction de l'Ingénierie et de la Technologie recherche pour la réalisation de calcul de structures Navales, Sous-Marines et Offshore au Centre de Brest

Un Ingénieur

I.N.S.A., Arts et Métiers ou équivalent, option Génie Mécanique, débutant ou une année d'expérience, anglais courant, bonne pratique du FORTRAN.

Chargé de :

- la modélisation des structures,
- la maintenance des logiciels de calcul réalisés sur VAX,
- la réalisation de développements graphiques et d'interfaces de programmes.

Envoyer lettre manuscrite + CV, à IFREMER - Service du Personnel 66, avenue d'Iéna - 75116 PARIS.

NOTRE ENTREPRISE RECHERCHE

Un rédacteur de contrats

POUR SON SITE D'ARCUEIL

- Vous êtes de nationalité Française.
- Vous avez une maîtrise en Droit.
- Vous avez une expérience des achats publics.

Si cette offre vous intéresse, merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite + c.v. + coordonnées postales et téléphoniques) à :

E.T.C.A. - Service - AMC
16 bis, avenue Prieur-de-la-Côte-d'Or 94114 ARCUEIL CEDEX

GROUPE BANCAIRE

spécialisé dans les CREDITS IMMOBILIERS, recrute :

FUTUR RESPONSABLE

de son Bureau de BORDEAUX

Ce poste, à vocation essentiellement commerciale, peut convenir à un candidat :

- Diplômé de l'Enseignement Supérieur.
- Agé de 30 ans minimum.
- Peut justifier de plusieurs années d'expérience bancaire ou immobilière.

Le candidat sélectionné recevra une formation au siège à PARIS pendant quelques mois avant de prendre son poste.

Une connaissance du milieu des affaires bordelais serait un avantage.

Adresser CV, photo et références sous réf. 1197 LM à IFA Antenne Saint-Lazare 10, rue de l'Arcade 75008 PARIS.

LE CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE

per voie de détachement ou de mutation

DIRECTEUR

pour sa DIRECTION DE L'AMENAGEMENT RURAL DE L'AGRICULTURE ET DU TOURISME

Les candidat(e)s, ingénieurs de formation (Génie Rural, Eaux et Forêts, Travaux Rural...) ou cadres administratifs (Directeurs de Préfecture, Attachés Principaux...), devront notamment justifier d'une expérience en matière d'organisation et de gestion humaine.

Les candidatures, comprenant curriculum-vitae et photographie, devront parvenir avant le 18 décembre 1987 à l'adresse suivante :

CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE
Direction Générale des Services
Filiat du Département
2, rue Charles de Gaulle
42022 SAINT ETIENNE Cedex 1.

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus au 77.33.42.45 - poste 5245.

INGENIEURS - CONSEIL EN INFORMATIQUE BANCAIRE

VOUS :

- Formation : Grande Ecole ou équivalent
- Expérience : banque
- Motivations : méthodes, qualité.

NOUS :

- spécialisée dans le domaine financier.
- Nos missions : Conseil, conduite de projet.
- Notre management : participatif

Devenons partenaires : envoyez-nous dossier

QUALIPLUS
21, rue de Valenciennes - 75010 PARIS

An exceptional opportunity For a

GENERAL MANAGER

A multinational organization is seeking a GENERAL MANAGER to assume responsibility for running a growing sales company in France (North of Lyon).

A written and verbal knowledge of English is necessary in addition to having had profit and responsibility for a company's major department in a company.

You must be experienced or oriented.

Excellent salary plus opportunity to share directly in profits.

reply with your CV and earnings history to **PIERRE LICHAU** - réf. 10, rue Louvois - 75002 PARIS.

STAGE REMUNERE (Bourse)

INGENIEUR COMMERCIAL en système informatique. Formation pratique et théorique (800 heures) pour étudiants d'emploi H/F, diplôme en informatique supérieur (sciences, gestion, commercial, etc.) domiciliés à Paris depuis un an.

INSCRIPTION IMMEDIATE GROUPE FORMATION NOUVELLE
12, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.
Tél. : 42-98-12-58.

ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS offre carrière commerciale à COLLABORATEURS COLLABORATRICES 25 ans min., bonne culture générale, formation supérieure, poste évolutif.

Tél. : 46-98-68-71.

Recherches vendues pour tenir magasin papeterie Paris haut de gamme à Paris. Envoyer cv à NAVAS ANGERS BP 2238 RAJ. 552.

EN VUE DE COMPLETER SON EQUIPE POUR L'OUVERTURE D'UN CENTRE DE FORMATION DE MAINTENANCE HOSPITALIER EN EGYPT

la Sté ARCANTE recherche

UN INGENIEUR

du Secteur Hospitalier SPECIALISTE BIO-MEDICAL pour assurer la DIRECTION du CENTRE

3 EXPERTS
- ELECTRICIEN - ELECTRO-MECANICIEN - INFORMATIEN - CLIMATIQUE

REDACTEUR
TECHNIQUE Formation spécialisée

INGENIEUR ou TECHNICIEN Supérieur dans le spécialité. Anglais courant exigé. Expérience min de 5 ans en milieu hospitalier.

Env. s.v. à ARCANTE 15, rue Lavoisier 75116 PARIS

Ville de Dieppe (Seine-Maritime), 110 000 habitants

recherche

CADRE A

POUR LA DIRECTION DE SON SERVICE URBANISME

Connaissances :

- Droit des sols et permis de construire (pratique de l'urbanisme réglementaire indispensable) ;
- Sensibilité approfondie en architecture.

Recrutement selon conditions statutaires.

Poste à pourvoir rapidement.

Candidature à envoyer à Monsieur le Maire R.P.P. - 76206 DIEPPE Cedex.

Agent des marchés interbancaires

Nous recherchons pour notre département options Matif :

1 TRADER JUNIOR (REF. TJ)

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez la preuve d'un niveau commercial affirmé, maîtrisez les principes généraux de la macro-économie, et êtes apte à recourir à l'anglais dans votre cadre de travail.

Les candidatures de personnes sont acceptées mais une réelle connaissance des nouveaux produits financiers serait appréciée.

1 TRADER SENIOR (REF. TS)

Disposant déjà d'une expérience réussie sur les marchés financiers, vous êtes apte, en tant que conseiller commercial, à encadrer et animer une équipe.

Vous nous rejoindrez en envoyant votre c.v. (+ photo + rémunération souhaitée) ainsi que votre lettre manuscrite

Sous N° **LE MONDE PUBLICITE**
5, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

سكنا من الامم

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Responsable clientèle PME/PMI

Banque - 200/250.000 F

Bordeaux - Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur et filiale d'un groupe international recherche un responsable clientèle PME/PMI pour son agence de Bordeaux.

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

Exploitant junior

Banque - 150/180.000 F

Bordeaux - Une banque à taille humaine, réputée dans son secteur et filiale d'un groupe bancaire international recherche un exploitant junior pour son agence de Bordeaux.

PA

PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

CABINET D'AUDIT INTERNATIONAL

RECHERCHE

AUDITEURS CONFIRMES

3 à 5 ans d'expérience en Cabinet spécialisé pour leur confier des postes de Responsables de Missions dans des dossiers de taille nationale et internationale.

Le Monde CADRES

C.R.2.A

Société d'ingénierie de grands systèmes (300 ingénieurs) recherche pour son agence SUD-EST, et pour son siège PARIS

DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

pour collaborer à de grands projets internationaux.

Les candidats, débutants jusqu'à 10 ans d'expérience, devront avoir :

- Le goût du travail en équipe ;
- La maîtrise des contacts et de la coordination ;
- La maîtrise de l'anglais ;
- Des connaissances en allemand souhaitables.

Ils seront intégrés suivant leur expérience dans des équipes existantes pour utiliser et faire valoir leurs aptitudes et compétences en :

- Gestion d'affaires et coordination industrielle ;
- Architecture de systèmes ;
- Temps réel ;
- Définition et suivi d'essais sur simulateurs ;
- Études et simulation.

Ecrire sous réf. 55 : Pour SUD-EST : C.R.2.A, le Pion-de-Roy, Mt. C, rue Bessmer, Z.I. 13763 LES MILLES, CEDEX ; Pour PARIS : C.R.2.A, 19, avenue Dubonnet, 111 COURBEVOIE CEDEX.

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES

recherche pour région parisienne

JEUNE INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

Vous avez un diplôme d'ingénieur génie civil et 2 à 5 ans d'expérience professionnelle en B.E. ou en entreprise.

Sous la responsabilité directe du directeur des études, vous prendrez en charge les études de conception de structure au sein d'équipes pluridisciplinaires chargées de l'élaboration d'importants projets de BATIMENT T.C.E.

Le poste évolutif exige l'esprit de responsabilité, la pratique de l'informatique et l'aptitude au travail en équipe.

Adressez lettre manuscrite + c.v. et présentations à I.F.F. Univac, 2, rue de Séze, 75009 Paris.

Ville de St-Michel

(Economie)

recrute ATTACHÉ

pour le service des services techniques. Il sera chargé de coordonner, de contrôler et d'assurer le suivi administratif et économique des opérations.

Adressez candidature et c.v. à M. le Maire, 15, rue de Fécamp, 91240 St-Michel/Seine/Orge.

Sté d'interm spécialisée dans secteur bancaire

Classes V, VI, VII, VIII

Env. c.v. et photo à BAK, 71, rue de Dunkerque, 75009 Paris. (Ne pas se présenter.)

URGENT

Importante association médico-sociale rech. pour son Centre Chirurgie orthopédique, Paris 15^e.

PANSEUSE

QUALIFIÉE - sérieuses référ. expées - emploi stable - horaires sociaux - Tél. surveillance générale 42-02-22-23.

Secrétaire d'édition senior H/F

pour ses ouvrages d'enseignement de langues vivantes. Le candidat devra être capable d'assurer le suivi administratif et technique des opérations de fabrication.

Envoyez c.v., photo, prêt à l'emploi, à : D.S.A. INTERNATIONAL, 22, place du Général Catroux, 75017 PARIS.

ECS, leader sur le marché de la location d'ordinateurs IBM (750 personnes) recherche

Contrôleur de Gestion

Directement rattaché au Responsable du Contrôle de Gestion, vous assurerez le contrôle des systèmes existants, les analyses de rentabilité, l'élaboration et le suivi des budgets et des prévisions.

Vous avez une formation Ecole Supérieure de Commerce et une première expérience d'au moins trois ans dans un cabinet d'audit.

Vous rigoureux et vos qualités relationnelles vous permettront d'être l'homme d'évoluer vers un poste de management.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf. AL/831 à ECS, Relations Humaines, 16, rue Washington, 75008 PARIS.

Groupe Expansion

RECHERCHE

CONTROLEUR BUDGÉTAIRE

Intégré au service contrôle de gestion, il sera chargé, pour plusieurs produits Presse, d'élaborer les budgets annuels, de suivre en liaison avec les responsables des produits les résultats mensuels, d'assimiler rapidement les différentes techniques propres à la Presse.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'études supérieures commerciales ou de gestion, débouant ou ayant un an d'expérience, motivé par une activité d'analyse rigoureuse des chiffres et leur interprétation souhaitant rejoindre un groupe où le travail en équipe et les contacts humains sont primordiaux.

Les dossiers de candidature (C.V. + photo) sous réf. CB M2, sont à adresser à : GROUPE EXPANSION, NICOLE JULIENET, 2, rue Béranger, 75139 PARIS CEDEX 3.

Banque d'arbitrage et de marché

recherche

l'adjoint du chef comptable

Il aura pour mission : - De participer à l'élaboration des résultats comptable, économique et analytique ; - D'assurer le contrôle de la comptabilité générale.

Vous avez : - Une formation BAC + 4 (DECS souhaité) ; - Une expérience d'un minimum de 3 ans de comptabilité bancaire ; - 27/37 ans environ.

le responsable des O.P.C.V.M.

Il aura pour mission : - D'assurer le suivi administratif et comptable des O.P.C.V.M.

Vous avez : - Une formation BAC - BAC + 4 ; - 4 ans minimum d'expérience dans ce domaine ; - 25/35 ans environ.

Merci d'adresser c.v. et présentations, sous n° 8199 M, LE MONDE PUBLICITE, 5, rue Montessuy, 75007 PARIS.

VILLE DE NIORT (Deux-Sèvres) recherche

le (la) responsable adjoint(e) de son service Informatique et Bureautique

(Département Organisation Ressources Humaines) MISSIONS

- mettre en œuvre un schéma directeur informatique et bureautique adapté à la spécificité de la gestion communale ;
- impulser le développement d'applications nouvelles au service des activités municipales.

PROFIL CANDIDAT

- formation BAC + 4 ;
- expérience exigée dans domaine de la gestion ;
- connaissance d'un grand système ;
- ouvert aux techniques nouvelles ;
- capacité à dynamiser ses collaborateurs ;
- sens de la communication

Les candidatures accompagnées d'un dossier détaillé sont à adresser à : M. le Maire Service du Personnel 79022 NIORT CEDEX

un auditeur « senior »

Ce poste basé à Paris implique une connaissance des méthodes « anglo-saxonnes ».

Il conviendrait à un candidat à fort potentiel diplômé d'une grande école de commerce, susceptible de prendre la responsabilité d'un département.

Envoyez lettre + C.V. à D.S.A. INTERNATIONAL, 22, place du Général Catroux, 75017 PARIS.

Société de services RECHERCHE

JOURNALISTE RÉDACTEUR

pour coordonner secteur communication, Paris 7^e.

Envoyez c.v. sous le n° 8205M LE MONDE PUBLICITE, 5, rue de Montessuy, Paris-7^e.

ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-MANDÉ

recherche

Professeur travaux manuels électroniques

A partir du 01/01/1988 Tél. pour Rdv : 43-74-79-82.

Sté de CONSEILS JURIDIQUES PARIS 8^e RECHERCHE

Fiscaliste expérimenté

Adressez c.v. et rémunérat. soignée

Envoyez le n° 8209 LE MONDE PUBLICITE, 5, rue de Montessuy, Paris-7^e.

GABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

recherche pour le développement de son Cabinet situé à Sers (89)

COLLABORATEURS CONFIRMÉS

Ecole de Commerce, DECS, MSTC... ayant acquis une expérience en cabinet sur dossiers de PME/PMI. Rémunération attractive.

Adressez c.v., photo et prêt à l'emploi, à : C.A.P., 7, rue Joseph-Bernard, 75008 Paris.

Centre National Arts du Cirque recherche :

Secrétaire de direction, tel. anglais et Secrétaire aide-comptable, comm. informat. Envoyez C.V., 1, rue du Cirque, 51000 Châlons-en-Marne.

ORGANISME INTERNATIONAL

Siège à Paris recherche pour services de relations publiques

TRADUCTRICE RÉDACTRICE

Français/Anglais Alt. et/ou Esp. souhaités Langue maternelle anglaise de préférence

Dactylographe avec quelques notions de langues vivantes

Envoyez sous le n° 8211M LE MONDE PUBLICITE, 5, rue de Montessuy, Paris-7^e.

École RECHERCHE ENSEIGNANT VACATAIRE

en anglais, pour remplacement 4 h/semaine. Envoyez c.v., photo et prêt à l'emploi, à : APS, 1, r. Châtelet, PARIS-2^e.

L'Association Pothou-Charentais pour l'Acquisition et la Diffusion d'Œuvres d'Art contemporain

recherche

1 DIRECTEUR (trice)

à partir du 1^{er} février 88 Il est demandé un directeur pour la gestion de l'association.

Préférence à donner à un candidat ayant une expérience en histoire de l'art, en action culturelle (arts plastiques), voire en gestion d'institution ; - connaissances techniques de conservation.

Préférence à donner à un candidat ayant une expérience en histoire de l'art, en action culturelle (arts plastiques), voire en gestion d'institution ; - connaissances techniques de conservation.

jeune directeur

pour le service de gestion

JEUNE CONTRÔLEUR GROUPE

LES EF

TRESORIER

CONTROLE DE GESTION

LE RESPONSABLE DU SERVICE COMPTABLE

JEUNE DIPLOMÉ

FICHOT

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

jeune directeur HF pour jeune société financière

Nous créons à Paris une société de valorisation de fonds communs de placement et de sicav. L'originalité de cette société, dont l'essor s'annonce rapide, tient à son indépendance à l'égard des opérateurs de marché. Rattaché au Président, vous participez à la mise en place des structures, gérez, animez puis développez l'entreprise. Vous vous attachez à la qualité des prestations comptables que votre équipe offre à la clientèle pour la gestion FCP et de sicav. Vous accompagnez ces prestations de conseils juridiques, fiscaux.



SERTI SELECTION ■ rue de Ponthieu 75008 PARIS

Auditeur International Senior

La filiale Française (CA 4 Milliards FF) d'un important groupe Américain, leader dans son domaine, recherche un manager de l'audit basé à l'étranger, le candidat sélectionné assurera la responsabilité de missions d'audit comptables et opérationnelles. Le candidat retenu, âgé d'environ 28 ans, aura une formation de type Ecole de Commerce, complétée par un MBA. Il aura acquis une solide expérience de l'audit dans un cabinet anglo-saxon dans le département audit d'une société anglo-saxonne.

Michael Page Finance Spécialiste en recrutement financier Paris, Londres, Amsterdam, Bruxelles, New-York, Sydney

500 MF, 14 sociétés, 350 personnes... votre présence devient indispensable

Holding filiale d'un Groupe International, nous contrôlons en France 14 Sociétés industrielles fortement décentralisées. En liaison directe avec notre PDG et les Directeurs de ces Sociétés, nous assurerons la mise en place des systèmes d'information, la gestion ainsi que leur contrôle. Vous serez en tant que responsable du processus budgétaire et du reporting. De formation supérieure, vous avez déjà une première expérience réussie de la mise en place d'un Comité de Gestion, il est possible de travailler dans un milieu industriel. Familier des systèmes d'information, vous maîtrisez les outils de la communication. Profondément organisé, pragmatique, réalisateur et toujours positif. Notre expansion et l'intérêt que nous portons à la fonction vous ouvre des possibilités d'évolution à la hauteur de votre potentiel.

JEUNE CONTROLEUR GROUPE 850 KF+

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Assistant du Contrôleur de Gestion

Notre client, une société française (CA : + 3 milliards de Francs) de grande renommée, leader incontesté sur son marché recherche :

Paris Nord 250 KF + Futur responsable administratif et financier de filiale, le candidat, directement rattaché au Contrôleur de Gestion du Groupe sera pour l'ensemble des filiales du département du groupe : participer à l'élaboration des budgets, contrôler les résultats, analyser les écarts et proposer de nouvelles orientations. DE formation supérieure Ecole de Commerce ou ingénieur complété par un DECS, le candidat retenu, âgé d'environ 28 ans, aura acquis une première expérience en entreprise. Ayant un excellent niveau d'anglais, il sera dynamique, sérieux et aura de réelles capacités relationnelles. Cette fonction ne sera accessible qu'à une personne acceptant une certaine mobilité géographique à court terme. Contacter Christophe Aubry au (1) 40.70.00.36 ou envoyer CV + tél. + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 19 avenue George V - 75008 Paris, sous réf. 1091 CA.

Michael Page Finance Spécialiste en recrutement financier Paris, Londres, Amsterdam, Bruxelles, New-York, Sydney

TRESORIER FRANC

Dans le cadre du développement de votre carrière, vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, pour renforcer notre salle des marchés à PARIS. Parfaitement bilingue anglais, vous êtes de formation supérieure (Ingénieurs,...) et avez une bonne connaissance des mathématiques. Vous avez acquis une expérience (2 à 3 ans) acquise dans un établissement financier ou dans une salle des marchés souhaitable.

Travailler de façon autonome dans une banque présente sur toutes les grandes places financières mondiales vous permettra : merci de nous en convaincre en envoyant votre lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à MANUFACTURERS HANOVER BANK/FRANCE - Jean MILLARD - 20, rue de la Ville-L'Evêque - 75008 PARIS.



Filiale 100% du 4^e groupe bancaire mondial HANOVER BANK/FRANCE, nous sommes aux commandes de grandes entreprises, une large gamme de services financiers. Nous souhaitons intensifier nos efforts dans les secteurs Trésorerie et nouveaux produits Financiers et recherchons un

Financial Manager

Le plus européen d'une importante Société Américaine, dans son domaine recherche

Paris Rattaché hiérarchiquement au Controller Europe, Afrique, Middle East, il sera responsable de la mise en place des budgets et du plan à long terme, de l'analyse des résultats de chaque filiale, de l'étude et de l'analyse de l'évolution des marchés de chaque pays, de l'audit de possibles acquisitions. Ayant un excellent niveau d'anglais, le candidat sélectionné aura une formation Supérieure type Ecole de Commerce complétée par 2 à 3 ans d'expérience dans un environnement international. Un excellent niveau d'anglais sera exigé. Contacter Ivana Pacaud au (1) 40.70.00.36 ou envoyer CV + téléphone + rémunération actuelle à Michael Page Finance 19 avenue George V - 75008 Paris sous référence IP/LM.

Michael Page Finance Spécialiste en recrutement financier Paris, Londres, Amsterdam, Bruxelles, New-York, Sydney

CONTROLE DE GESTION

LE RESPONSABLE DU SERVICE CONTROLE DE GESTION

Le Groupe FICHET BAUCHE leader dans les métiers de la sécurité des biens et des personnes recherche un animateur d'une équipe de 10 personnes, rattaché à la Direction Générale, il aura en charge, en relation directe avec les responsables d'unités, l'élaboration et le suivi des budgets, l'analyse des résultats mensuels, l'établissement de tableaux de bord, et plus généralement d'outils de gestion performants. Cette responsabilité s'exercera aussi bien en France qu'à l'étranger (12 filiales). Diplômé d'une ESC ou équivalent et ayant si possible de bonnes connaissances dans les domaines comptables et informatiques, il a à son actif une expérience professionnelle de 6 à 10 ans dont une première expérience réussie en contrôle de gestion. La connaissance de l'Anglais est indispensable et si possible d'une autre langue étrangère. Ce candidat de valeur saura faire preuve de rigueur, d'un bon esprit de synthèse et aura de réelles qualités de contact et de pédagogie dans une entreprise qui sait apprécier la réussite et qui peut offrir de larges possibilités d'évolution de carrière. Merci d'adresser dossier de candidature (lettre, CV, photo et prêt.) sous réf. SCG à FICHET BAUCHE - DRH - 15/17, avenue Morane Saunier, 78140 Velizy.



GRUPE CHIMIQUE DE DIMENSION INTERNATIONALE recherche pour sa filiale française de vente (C.A. 1986 : 2,2 milliards de francs) basée à Clamart. JEUNE DIPLOME DE GESTION HF

VOTRE MISSION : Vous serez une première MANAGER ADJOINT de la Direction Financière. En relation avec les clients commerciaux et les entreprises clientes, vous serez chargé, après analyse et détermination du risque, de définir les lignes de crédit les mieux adaptées et de veiller à leur application. Vous co-animerez une équipe de six personnes. L'ouverture de la fonction ainsi que la dimension et l'expansion du Groupe devraient vous offrir, après une première expérience réussie, de nombreuses possibilités d'évolution dans la filière financière commerciale, en France ou à l'étranger. Si vous persévérez à rejoindre un groupe en pleine expansion, intéressez-vous, merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) à la référence 87/110CC/LM, à I.C.I. FRANCE - Direction du Personnel - 1, avenue Newton - 92142 CLAMART Cedex.



AUDITEUR INTERNE

Rattaché au responsable de l'audit interne, vous serez chargé de vérifier la fiabilité des comptes des sociétés du groupe et le respect de leurs procédures internes. Votre mission comportant l'audit dans les usines et les filiales en France et à l'étranger, vous devez posséder une expérience de 3 ans minimum d'audit, de solides connaissances en informatique, un anglais courant. Si vous désirez rejoindre le Groupe Fromageries BEL, dont le chiffre d'affaires consolidé pour 1986 est de 5 Milliards de Francs, adressez votre dossier de candidature (C.V., photo et prétentions) à la Direction du Personnel, réf. JR8721, 4 rue d'Anjou, 75008 Paris.



صكنا من الاعمال

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

REPRODUCTION INTERDITE

DIGITAL, filiale du leader mondial de l'informatique et des réseaux.

Directeur des approvisionnements

Responsable des approvisionnements de la filiale, il en gère l'optimum en liaison avec les fournisseurs (filiales étrangères et sociétés extérieures) et les forces de vente et d'après-vente. Il propose et met en œuvre les méthodes et moyens nécessaires à la réalisation d'objectifs ambitieux. Il assure la gestion de l'ensemble des produits finis qu'en pièces détachées (plus de 1000 références). Il manage 30 personnes, dont 4 en direct.

Vous avez au moins 5 ans d'expérience en la gestion d'approvisionnements et stocks acquise dans l'industrie informatique dans la grande distribution. De formation supérieure de préférence, vous parlez l'anglais et vous avez une preuve d'initiatives. Vous êtes donc l'homme ou la femme idéal(e) pour ce poste.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. MCH 487 à M. CHEVALLIER - DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - BP 136 - 2, rue Gaston Crémieux - 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

Nous sommes un laboratoire pharmaceutique international très important et reconnaissons que...

... la gestion du plan de formation est une des clefs de l'entreprise.

Aussi avons-nous rattaché ce poste à la Direction Générale.

Vous êtes un homme de communication et de gestion, les ressources humaines sont votre thème de référence, vous savez l'importance de l'accueil et de l'intégration dans une société en développement et vous êtes un expert en l'analyse des besoins et de l'élaboration d'un plan de formation. Vous travaillez avec les responsables des services sur les axes de développement définis et jouez un rôle moteur dans la communication interne. Notre entreprise a consacré, cette année, environ 10% de sa masse salariale aux actions de formation... C'est dire ! Vous êtes diplômé d'une école supérieure de commerce ou de gestion et avez pris pour orientation les ressources humaines depuis au moins 3 ou 5 ans. Envoyez-nous.

Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, c.v. et photo sous réf. 8816 à Monique LECOQ - Département Cadres du Cabinet SELEPHAR - 77, rue du Château, 92103 BOULOGNE.

selephar

Evoluez vers la gestion opérationnelle d'un centre de profit

A 38/40 ans, formation supérieure, vous possédez une expérience de gestionnaire de plusieurs années, une forte capacité à manager : vous avez l'âme d'un patron. LEROY MERLIN c'est une entreprise dans un secteur de pointe, la Distribution de Bricolage-Loisirs (1000 collaborateurs, plus de 3 milliards de CA, 20% de croissance annuelle). Un succès fondé sur la responsabilisation des hommes et leur volonté d'entreprendre. C'est une réussite toute indiquée pour donner un sens à votre orientation en prenant dès à présent en charge la gestion d'une véritable PME (43 magasins sont implantés sur le territoire national).

CHEF DE SECTEUR GESTION ET SERVICES

Vous serez le garant de la gestion d'un magasin vis-à-vis de son directeur. Vous organiserez, contrôlerez, animerez les services de gestion et optimiserez les performances du personnel. Vous définirez avec la direction, la stratégie de développement du magasin. Ce poste vous permet d'exprimer l'ensemble de vos qualités : sens du concret, rigueur, capacité d'écoute, créativité.

Suivre le sens de votre orientation chez LEROY MERLIN, c'est poursuivre et atteindre vos objectifs et... évoluer vers une fonction direction.

Nos postes sont à pourvoir sur toute la France, en particulier sur la région parisienne.

Envoyez-nous votre dossier de candidature sous réf. RPM1, 2000.

accueillons rapidement un premier personnelisé.

Brigitte PETROVITCH (Région Paris), Hervé de GALBERT (Région Ouest), LEROY-MERLIN, 3 rue de Séze, 75009 Paris.



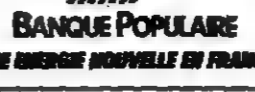
POUR SUIVRE ET ACTUALISER NOTRE POLITIQUE DE CREDITS, LA GESTION DE L'EFFICACITE.

DIRECTEUR DES CREDITS

La Banque Populaire du Centre à Limoges, avec 480 personnes et une trentaine d'agences, gère avec efficacité 2,4 Mds de Francs de dépôts et 2 Mds d'emplois. Membre du Comité d'Etat-Major et rattaché au Directeur Central, vous prendrez la direction des 4 services crédits : Etude-Engagements, Réalisation, Etranger et Contentieux-Juridique, ainsi que la

complète responsabilité du département Ingénierie Financière (produits et services en assistance aux entreprises). De plus vous serez en charge du développement quantitatif et qualitatif des emplois, en veillant tout particulièrement à la sécurité de nos engagements. A 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur, le praticien convaincant de la gestion d'engagements, le sens du management (une trentaine de personnes à an-

mer) et un esprit de synthèse et d'analyse, vous permettrez de mener à bien cette mission évolutive. Merci d'adresser votre dossier de candidature à Rémi Chevalier, Chambre Syndicale des Banques Populaires, 131 avenue de Wagram, 75017 Paris Cedex 17.



Crédit Mutuel

Champagne-Ardenne

Directeur administratif et financier de la fédération

La Fédération, au Crédit Mutuel, c'est le centre de décision régional dans une organisation privée de caisses autonomes. A Reims, le siège est en plein développement, commercial, technologique, humain et notre tout nouveau Directeur sera fait équipe avec un véritable adjoint à qui il devra déléguer la coordination des activités administratives et financières du groupe.

Une responsabilité de premier plan, en poste très riche auprès d'une équipe solide, bien formée, exigeante et ambitieuse. Deux conditions indispensables pour une vraie réussite : d'abord la compétence (un à dire une formation supérieure en gestion et comptabilité (BSC, Sc. Po, Sc. Eco., DECS...) le complément très souhaité de l'ITB et une dizaine d'années dans une grande banque ou établissement financier avec l'habitude du terrain et des hommes. Ensuite la capacité à animer des équipes, à fédérer des énergies. Nous avons tous entre 28 et 40 ans, passés à votre avenir !

SEPOP, en votre Conseil qui vous dira nos projets. Merci de lui adresser votre dossier sous réf. DAF 1168 M, 11 rue des Pyramides, 75001 Paris.



MEMBRE DE SYNTHEC

POLYVALENCE ET DIVERSITE POUR UN SPECIALISTE COMPTABLE

H.F.

Au sein d'un grand Groupe privé d'Assurance, notre division établit les comptes trimestriels et annuels, fonction qui comporte l'élaboration et l'application de l'ensemble des procédures comptables et fiscales.

Nous souhaitons accueillir un diplômé d'une Ecole de Commerce ou un titulaire d'une maîtrise de Gestion, engagé dans le cursus de l'Expertise Comptable (DECS Impératif) et possédant au moins 3 ans d'expérience en grande entreprise ou en Cabinet d'Audit.

Dès son intégration il secondera le Responsable du Service. Il verra ensuite sa fonction élargie à la prise en charge de missions diversifiées : révision des comptes de filiales et consolidation, gestion fiscale du Groupe, études d'opportunité dans les domaines comptable, fiscal, juridique.

Au carrefour de toutes les activités du Groupe, il sera en relation avec les services fonctionnels, notamment le Contrôle de Gestion et l'informatique et avec les partenaires extérieurs. Il devra donc faire la preuve de son sens des contacts et de ses qualités d'implication, de rigueur et d'organisation.

Merci d'adresser lettre, C.V., et photo sous référence 2031 à notre Conseil.

MILO Ressources Humaines, 3, avenue des Termes - 75017 PARIS.



Juriste expérimenté

Pour l'organisme central d'un important groupe bancaire à Paris. Votre mission : sous l'autorité directe du Directeur du Département Echange Financier, vous vous voyez confier la direction de son Service Juridique.

A ce titre, vous aurez : - à connaître et traiter des problèmes immobiliers et mobiliers, d'une « clientèle » composée de personnes morales (sociétés, associations, caisses de retraite) et de personnes physiques ; - à assurer la direction du service juridique des OPCVM (SICAV, FCP, SCPI, groupements forestiers et des diverses sociétés anonymes de gestion.

La connaissance du droit des sociétés, du droit immobilier et des OPCVM, alliés à des qualités de rigueur, d'organisation et d'implication, sont indispensables pour réussir dans ce poste.

Agé d'au moins 35 ans et possédant une formation supérieure, vous justifierez d'une expérience réussie de plusieurs années, acquise dans une banque, en cabinet conseil ou au sein d'une étude notariale.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et références), qui sera traité en toute discrétion, à réf. 5092/IM, 0

Communiqué 71, AVENUE VICTOR-HUGO - 75116 PARIS, OUI TRANSMETTRA.

BANQUE PRIVÉE, PARIS-8^e SERVICE AFFACTURAGE (FACTORING)

pour renforcer son équipe et développer son fonds de commerce FME.

UN COMMERCIAL

Le candidat, âgé d'environ 25 ans, a l'aspect d'équipe et est doté d'un goût marqué pour la prospection commerciale et la négociation. Il peut justifier d'une formation supérieure, complétée par une expérience de deux ans de préférence dans une banque ou un établissement financier.

Le poste basé à Paris nécessite de courts déplacements en province. Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle) à : BANQUE SOFIREC, 16, r. d'Aguesseau, 75008 PARIS.

Juriste contentieux d'entreprises

Diplômé d'Université (Maîtrise en droit privé au minimum), il justifie d'au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans la gestion de dossiers de procédures contentieuses et contentieuses d'entreprise. Ses compétences en législation de la faillite (réalisation de gages, mandats de saisie, liquidations, les notaires, etc.) le rendront immédiatement opérationnel au sein du service juridique d'un important établissement spécialisé dans le financement des investissements industriels. Poste très autonome, basé aux Champs Elysées.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV et références sous réf. 5343 à DESSEIN, 15 rue du Louvre, 75001 PARIS.

LE DE

CHEFS DE P CONFIRMES

jeunes financiers traders

Contrôleur

CONTROL DE GESTION OPERATIONNEL

TRESORIER GROUPE

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.



LE DEFI TECHNIQUE

Au sein de notre informatique de gestion, équipée de gros systèmes IBM. nous renforçons notre potentiel d'études. Nous recherchons des

CHEFS DE PROJETS CONFIRMES

ayant une bonne pratique de PLI et IMS ou CICS

Les candidats, de formation supérieure (Grande Ecole, MIAGE...) auront le goût du contact et de l'animation dans un environnement industriel. Les postes sont à pourvoir à CORBEIL (91).

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et présentons sous la référence 482/RTM à SNECMA - Département Encadrement 2, bd Victor - 75724 PARIS CEDEX 15.



SOCIÉTÉ ANONYME, nous sommes spécialisés dans l'étude et la fabrication de systèmes d'ordinateurs et de logiciels. Nous sommes actuellement en recherche de personnes compétentes dans les domaines suivants: - programmation - analyse de systèmes - gestion de bases de données - développement de logiciels.

jeunes financiers (hec, essec, escp, lep...) HF

Nos liens avec un partenaire étranger de premier ordre augmentant le potentiel de notre société, une des plus performantes de la profession à Paris. Vous rejoignez à une de nos équipes de la place des marchés, orientant vers un secteur suivant: obligations, MATIF, options, marché monétaire. Vous acquérez rapidement des connaissances pour conseiller nos clients institutionnels, français et étrangers, négocier leurs ordres avec les professionnels de la place. Vous exercerez, esprit d'équipe, activité qui devrait permettre des évolutions de carrière dans un contexte international.

Vous êtes âgés de 23 ans minimum, vous maîtrisez l'anglais et vous bénéficiez d'une première expérience professionnelle dans le domaine financier, mais pouvez aussi être débutants.

Nous vous remercions d'écrire, sous la référence M/4091, à notre conseil, Hélène REFREGIER, qui étudiera votre candidature à titre confidentiel.



SERTI SELECTION - rue de Ponthieu 75008 PARIS



Le Groupe INTERTECHNIQUE, (2 300 p. - 1,4 milliards de C.A. - 86) conçoit et fabrique des matériels de logiciels évolutifs. Notre Direction Financière recherche pour l'un des Départements de notre Division Aéronautique un :

Contrôleur de gestion

Reportant au Contrôleur de Gestion de cette Division et avec l'aide de votre petite équipe, vous assisterez ce Département et serez associé à toutes ses actions, en collaboration avec les interlocuteurs des Etudes, du Commercial, de la Production. Analyser les méthodes et procédures mises en place, vous assurerez la prévision et le suivi budgétaire, le tableau de bord, assisterez les opérations dans la mise en place de nouveaux outils de gestion en liaison avec l'informatique. De formation supérieure (ESCAE ou équivalent) vous avez acquis une première expérience de deux à quatre ans en contrôle de gestion dans un milieu industriel similaire et possédez des qualités de bon sens, d'imagination, de synthèse, et de contact à tous niveaux. Vous avez en outre une bonne pratique de la micro-informatique.

Thierry de CARNÉ, notre Conseil, vous remercie d'adresser votre candidature sous la référence L/CSJ/LM.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Une importante BANQUE INTERNATIONALE recherche son

Chef du Département des Crédits

Paris Réf. YB 79 MO

Rattaché à la Direction Générale de la Banque, il aura les missions suivantes : - Animer le Comité de Crédit. - Superviser la gestion des analyses de crédit de la Banque. - Assurer la gestion des risques et son portefeuille de crédit. - Manager l'équipe des analystes de crédit.

A environ 30-40 ans, après une solide formation supérieure, vous avez acquis une bonne expérience de l'analyse de crédit au sein d'une banque de préférence à caractère international.

Un esprit analytique développé, un anglais courant et un réel sens du management vous amènent à souhaiter intégrer une Banque à plein développement. La rémunération est en mesure de l'envergure de la mission et du candidat.

Adresser CV + lettre manuscrite + rémunération actuelle à Yves Boissonnat, Michael Page Banking, 19 avenue George V - Paris, en mentionnant la référence.



Paris, Londres, Amsterdam, Bruxelles, New-York, Sydney

Un important groupe industriel international en pleine expansion recherche pour une filiale (500 MF de CA) :

Contrôleur de Gestion

Est 300/350 KF

Rattaché à la Division Générale, il aura pour principales responsabilités : l'élaboration et le suivi des budgets (analyses...), l'établissement des reporting de consolidation, la mise en place d'un important projet de comptabilité analytique, que la gestion d'un très important projet d'investissement.

De formation supérieure (HEC, Essec, Sup Co...), âgé de 30-35 ans, il aura une expérience similaire à la fonction acquise, si possible, en milieu industriel et une maîtrise de la micro-informatique.

Les perspectives d'évolution sont à prévoir au sein du groupe. Contacter Laurence au 40.70.00.36 ou envoyer CV + Tél + rémunération actuelle à Michael Page Finance, 19 avenue George V - 75008 Paris, sous réf. 1019 JLM.



Paris, Londres, Amsterdam, Bruxelles, New-York, Sydney

FILIALES FRANÇAISES EN PLEINE EXPANSION D'UNE MULTINATIONALE ANGLAISE recherche

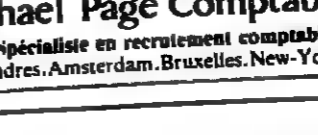
Comptable

Paris 8ème Réf. : DZ

Titulaire d'un BTS comptabilité, débutant ou ayant une première expérience professionnelle, de prendre en charge la responsabilité du Directeur Financier, l'ensemble des déclarations fiscales et sociales, et du reporting.

Le candidat devra justifier d'une connaissance de la micro-informatique (Lotus 1-2-3, ORDICOMPTA...). Anglais apprécié. Lieu de travail. Disponible immédiatement.

Contactez Paul Mercier au (1) 40.70.00.36 ou envoyez CV + lettre manuscrite + N° de prétentions à Michael Page Comptabilité, 19 avenue George V, 75008 Paris, en mentionnant la référence.



Paris, Londres, Amsterdam, Bruxelles, New-York, Sydney

CONTRÔLE DE GESTION OPERATIONNEL. Bien connaître l'entreprise pour prendre en main un... Cette période d'intégration / formation vous permettra de développer des qualités naturelles d'écoute et de communication, votre goût de la pédagogie et votre sens du concret et de l'efficacité. Ces valeurs ajoutées à votre spécialité vous permettront alors de prendre, au sein d'une unité importante, la responsabilité du contrôle de gestion, poste clé au sein du Comité de Direction. Vous superviserez un service comptable informatisé, participerez à toutes les décisions stratégiques et assurerez la liaison avec la Direction Financière. Si vous êtes capable de rendre le contrôle de gestion vivant et humain, adressez lettre, CV, et photo sous référence M870100 à F.F.P. CONSEIL - 10, rue Bazou - 75014 PARIS, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité (réponse assurée).

TRESORIER GROUPE H/F. Holding de plusieurs sociétés de Service (CA 300 MF en fort développement) recherche. Diplômé d'études supérieures, après une expérience de 3 à 5 ans dans le service trésorerie d'une société importante ou d'un établissement financier, vous souhaitez aujourd'hui prendre des responsabilités de premier plan valorisant votre forte motivation pour la performance financière et vos qualités de Communication. Vous serez chargé : - d'optimiser la gestion quotidienne de la trésorerie centralisée, - d'assurer la gestion prévisionnelle (progiciel micro), - d'élaborer en collaboration avec le Directeur Financier, les plans de financement et la politique des placements. Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à : FORMADIS Sélection - B.P. 344 - 93153 LE BLANC-MESNIL Cedex.

AUDIT vous êtes SENIOR. dans une firme d'Audit - Vous recherchez un poste à responsabilité dans un grand Cabinet Français, Commissaire aux Comptes d'importants groupes. - Nous sommes affiliés depuis mai 1987 à l'un des deux premiers groupes d'Audit mondiaux. - Nous avons un projet pour vous. - Expérience indispensable en Audit : 3-4 ans. Envoyer lettre de candidature manuscrite, CV, photo et prétentions à Yves GALTIER FRINAULT FIDUCIAIRE 8, rue Bellini 75116 PARIS

BANQUE A TAILLE HUMAINE recrute POUR LE MIDI DES RESPONSABLES D'AGENCES DE QUARTIER. Spécialisés dans la clientèle des particuliers. Ils doivent avoir une solide connaissance des produits bancaires et une expérience d'animation de guichet et démarche. Ils seront les responsables d'une exploitation globale. Envoyer c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions à 8 210 M. LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7^e.

5521 من الاجل

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

REPRODUCTION INTERDITE

Parlons promotion...

A notre actif, meilleurs taux de rentabilité, la profession du B.T.P., une position de leader européen du terrassement...



ADJOINT POUR NOTRE DIRECTEUR FINANCES

Dans ce contexte stimulant, nous souhaitons intégrer un 30 ans environ, de formation HEC, ESSEC ou équivalent. A une expérience financière...

DU CONTROLE DE GESTION A LA DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE...

Notre société de services, située dans la région Rhône-Alpes, 700 personnes, C.A. : 160 millions de francs, est filiale d'un important groupe national.

13 bis, rue Henri Membre 75003 PARIS

Crédit Mutuel Une banque à qui parler

Directeur d'agence en Ile-de-France

Aujourd'hui second d'Agence ou Responsable d'un bureau, vous êtes confiant dans votre savoir-faire tant sur le plan de la relation clientelle que des compétences techniques.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Une importante Banque de Dépôts, 3 500 personnes, recherche pour sa Direction Financière

Futur Directeur Comptable

280 - 350 000 F

HEC, ESSEC, ESCP... vous avez complété votre formation par l'expertise comptable et acquis une expérience de quatre ans minimum en Cabinet ou en Banque.



Adressez votre dossier de candidature sous réf. 4025/M (lettre manuscrite, C.V., photo) à Evelyne LEVY, GESTION ET METHODES, 7 bis, rue de Monceau, 75008 PARIS.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DU CHAUFFAGE Soissons (Aisne) 100 Km Nord Est Paris

Etre l'adjoint du responsable administratif et comptable

Le titulaire vous êtes doté d'une formation supérieure Comptable ou équivalent. Depuis 5 ans déjà, vous avez exercé des responsabilités d'encadrement soit dans une même fonction, soit en Comptabilité Industrielle, ou Contrôle de Gestion au sein d'Unités de Production...

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSULTANTS REIMS - PARIS - LYON

GRUPE BANCAIRE (Paris 8ème) recherche

collaborateur 22/25 ans,

FUTUR CADRE COMPTABLE

Formation comptable supérieure (Bac + 4 ou 5, orientation D.E.C.S.), libéré des O.M.

- POUR : - Dans un premier temps se former aux travaux divers (de l'écriture au bilan) de diverses Sociétés du Groupe. - A moyen terme, être capable d'assumer complètement la responsabilité (comptable, fiscale, réglementaire) d'une comptabilité. - Les comptabilités sont tenues sur l'ordinateur central ; l'enregistrement de 90 % des opérations provient des services opérationnels. - Une première expérience bancaire serait appréciée.

Ecrire avec CV à LTA Antoine Saint-Lazare sous réf. 1198 MON 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

CONTROLE DE GESTION

Après une solide formation en Ecole de Commerce et une première expérience significative (acquise éventuellement au cours de stages) vous souhaitez trouver de vraies responsabilités dans une équipe dynamique.

Merci d'adresser rapidement votre candidature (C.V., photo et prétentions) sous la réf. 8111/M à Jean Michel ANOT - Division Emploi/Orientation - 67, rue de Blanchaille, 59082 ROUBAIX Cedex 2.

Redoute Catalogue

Arrow Un Fonctionnel opérationnel !

C'est un généraliste prêt à s'impliquer dans le développement d'une PME de forte taille (filiale d'un groupe important) qui se présente comme un poste à responsabilité apparente.

CONTROLEUR DE GESTION E.S.C. + 3 ans d'expérience

Outre les fonctions classiques de Contrôle de Gestion et Contrôle Budgétaire, il supervise une équipe informatique, participe à l'élaboration des systèmes de l'organisation.

Les consultants de AIR attendent de vous (CV + lettre manuscrite + photo + prétentions + salaire) que leur leur parviennent, 93 rue du Faubourg Saint-Honoré - 75008 PARIS, sous réf. 1130.



ASSISTANCE INTERNATIONALE EN RECRUTEMENT

Importante société textile recherche

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION pour filiale allemande proche de FRANCFORT

- Formation : école de commerce ou de gestion. - Parfaitement bilingue. - Poste à pourvoir en R.F.A. Libre rapidement.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous le n° 8129 M LE MONDE PUBLICITE, 5, rue Montessuy, PARIS-7^e.

sofiral Société Nationale Juridique Fiscale

CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX INSCRITS CONSEILS EN DROIT DES SOCIETES CONSEILS EN DROIT SOCIAL

Expérience Groupe Financière appréciée

- Les postes sont à pourvoir dans les grandes métropoles régionales et plus particulièrement à AMIENS - ANGERS - BESANCON - BEZIERS - BIARRITZ - BORDEAUX - BREST - CHALONS SUR MARNE - CLERMONT-FERRAND - DIJON - LILLE - LYON - MONTPELLIER - MULHOUSE - NANCY - ORLEANS - EST ET PARIS OUEST - POITIERS - RENNES - ROUEN - ST OUE - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS

Envoyer photo, C.V. et prétentions à : SOFIRAL, 21, place de Fria - LA DEFENSE 92411 COCQUEVILLE Cedex.

ARTHUR YOUNG CONSEIL GROUPE HSD

recherche des Consultants à fort potentiel désireux de participer au développement rapide de son activité

Ingénierie financière

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole (HEC, ESSEC, Sup de Co, IEP, X, ECP, MINES, ...).

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V.) sous la référence 711.02-M à Monsieur HERBET, Arthur Young Conseil, Tour Manhattan, Codex 21, 92095 Paris la Défense.

Vertical text on the right edge of the page, including 'FUTUR DIRECTEUR COMPTABLE' and 'CONTROLEUR DE GESTION'.

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Une grande banque recherche ses FUTURS DIRECTEURS D'AGENCES
Paris

Cette banque française de premier plan bénéficie d'une excellente image auprès des entreprises et des particuliers.

Au sein d'unités autonomes et à taille humaine, ces **SOUS-DIRECTEURS D'AGENCES** bénéficieront de délégations significatives. Ils participeront activement au développement commercial, à la gestion des risques, à l'animation du personnel et à la gestion administrative.

Pour ces postes devant rapidement conduire à la Direction d'agence, nous souhaitons des candidats de l'enseignement supérieur ou bancaire (I.T.B. - G.E.S.B.), justifiant d'une expérience de plusieurs années en exploitation bancaire.

L'établissement et les conditions offertes sont de nature à motiver les personnes légitimes de valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 37/839 D à :

EGOR BANQUES SERVICES
19, rue de Berni - 75008 PARIS

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASK CANADA JAPAN

Consolidation et reporting

Après une formation ESC-DECS, vous avez acquis 2 à 3 ans d'expérience en comptabilité (notamment anglo-saxonne).

Vous possédez par ailleurs une bonne pratique de l'anglais et êtes familiarisé avec l'outil informatique. Vous souhaitez à présent valoriser et développer vos compétences au sein d'une entreprise internationale.

Vous serez responsable du reporting mensuel et des opérations de consolidation périodiques de l'ensemble des éléments de gestion pour la branche d'activité Epicrite : (12 sociétés dont près de la moitié à l'étranger : CA : 7,5 Mds de francs). Vos qualités de rigueur, d'esprit d'analyse et d'ouverture permettront de saisir les opportunités d'évolution de BSN en France et qu'à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. CH2M en précisant votre rémunération actuelle à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

HPF CHEF COMPTABLE GROUPE

Notre entreprise associée à trois groupes d'envergure internationale, se situe parmi les leaders du marché informatique.

Les caractéristiques du poste à pourvoir sont :

- responsabilité de la trésorerie, comptabilité générale, clients et fournisseurs, fiscalité, reporting social et consolidé. Nous sommes la société mère d'un groupe de six sociétés (CA 400 MF) ;
- direction d'un effectif de 12 personnes ;
- disposition d'outils informatiques puissants : HP 3000 plus micro, logiciel trésorerie, tableaux, etc. ;
- Lieu de travail : ville très agréable de Haute-Savoie, entre Genève et Mont-Blanc. Nous recherchons un candidat HPF :
- âgé de 30 ans au moins
- rompu aux méthodes de reporting et de gestion anglo-saxonnes
- ayant déjà l'expérience de la fonction dans un milieu industriel.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 15/1051 AL à :

EGOR RHONE-ALPES
Tour du Crédit Lyonnais
129 rue Sarvest - 69431 Lyon Cedex 3

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT-BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASK CANADA JAPAN

BANQUE PRIVEE 8^e CADRE D'EXPLOITATION

Rattaché au Directeur de l'Exploitation, vous prenez en charge une partie de notre fonds de commerce PME - PMI et en assurez le développement.

Nous souhaitons recruter un cadre d'environ 30 ans diplômé de l'enseignement supérieur ou spécialisé ayant une expérience de 2 à 5 ans d'exploitation en clientèle PME-PMI. Dynamisme, sens du risque, esprit d'équipe et goût marqué de la prospection commerciale sont les qualités que nous privilégions. Salaire de 180-200.000 F. Libre rapidement si possible.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 1211 (lettre manuscrite, CV, photo) à :

François MICHAU Conseil 53, Bd d'Angleterie
BANQUE - FINANCE 78110 LE VESINET.

RANK XEROX

Jeune auditeur

Vous avez acquis une expérience d'environ 2 ans en tant qu'Auditeur International ou en entreprise, après une formation à l'École. Vous maîtrisez l'anglais parfaitement.

Nous proposons une opportunité de carrière dans notre Direction d'Audit Interne. Vous serez chargé de missions d'Audit opérationnel en Europe. Vous serez basé dans l'un de nos sièges internationaux de Londres. A court terme (2 ans) vous valoriserez votre expérience au sein du Groupe.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence G/LM/21 à Pierre Loutredou - RANK-XEROX - Direction des Ressources Humaines - 93607 Aulnay-sous-Bois Cedex.

IMPORTANT CABINET D'AUDIT PARISIEN recherche un ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

Il contribuera à :

- la mise en place des outils de gestion
- l'établissement des budgets
- le développement des tableaux de bord
- l'analyse des écarts et la définition des mesures correctives.

Diplômé d'une école de commerce ou de gestion, le candidat aura acquis une première expérience de contrôle de gestion (3 à 5 ans).

Envoyer lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions sous référence 69722 à PICHETS 12, rue des Pyramides PARIS, qui transmettra.

Elargissez votre fonction du Droit Social à l'International

Filiale française d'un des leaders mondiaux de la micro-informatique professionnelle, nous allons réaliser pour 1987 un CA de 220 MF, une croissance de + 10% nous allons dépasser tous nos objectifs. Pour maîtriser ce développement, nous créons le poste de :

Jeune Responsable Juridique

En liaison avec le Directeur Administratif Financier de la Société Française et de l'Europe du Sud, vous prendrez vos premières responsabilités sur la France pour vous orienter ensuite sur l'International.

Votre mission : le suivi de la paie et de la gestion du personnel, la gestion des assurances-groupe, la fiscalité internationale, l'assistance aux filiales pour le Droit commercial, les relations avec les sociétés de conseil.

Jeune juriste de formation DESS, vous avez consolidé vos connaissances de gestion du personnel sur le terrain pendant 3 ans.

Vous souhaitez élargir cette expérience à l'International puisque votre anglais est opérationnel. Votre rigueur et vos qualités de contact feront le reste.

TEG, notre Conseil, vous remercie d'adresser votre candidature sous la référence 71012, qui sera traitée avec la plus grande confidentialité.

TEG Ressources Humaines 113 rue de l'Université 75007 PARIS

BANQUE PRIVEE PARISIENNE

PARTICIPEZ A NOTRE DEVELOPPEMENT !

Banque à taille humaine (200 personnes), notre vocation est le financement des PME-PMI et la gestion de patrimoine.

Afin de poursuivre notre croissance, nous recherchons

DIRECTEUR D'AGENCE
PARIS (SUD) (RÉG. I III G)

SOUS-DIRECTEUR D'AGENCE
PARIS (EST) (RÉG. I III H)

Si vous avez une solide expérience bancaire (5 à 10 ans, clientèle entreprises et particuliers), un diplôme d'enseignement supérieur et des capacités d'animation (équipe de 3 à 10 personnes), adressez un dossier complet de candidature sous la référence HLB, 615 avenue Victor Hugo 75116 PARIS.

Cadre Comptable DEBUTANT

Titulaire du DECS, un important groupe de travaux publics routiers vous propose de rejoindre sa Direction Comptable.

Attaché au Service Consolidation, vous serez chargé de l'établissement des états de synthèse du Groupe (70 sociétés). Vous devrez à terme pouvoir évoluer vers des fonctions d'audit interne ou de gestion de filiales.

Une formation commerciale complémentaire (Sup. de Co, Maitrise) serait appréciée.

Poste situé en proche banlieue Ouest de Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. photo et prétentions à AXIAL (réf. 6130) 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE
située quartier St-Lazare, filiale d'un important groupe anglo-saxon souhaite intégrer :

UN ORGANISATEUR

Il a pour mission :

- La responsabilité de la gestion des contrats vie
- La définition des dossiers de spécifications informatique Vie
- D'assurer un service conseil et formation auprès des utilisateurs
- De gérer les circuits de distribution et les supports

Il a pour profil :

- Formation Grandes Ecoles
- Expérience de 3 à 5 ans en audit et conseil
- Bilingue anglais.

Âgé d'environ 30 ans, vous êtes un professionnel dynamique, créatif, et ayant le sens de l'organisation, ce poste vous offrira un large développement de carrière au sein du groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à notre Conseil en précisant la réf. G/12

Mc Consulting Eysel Rondel
17, rue de Miromesnil - 75008 PARIS

INDUSTRIE agro-alimentaire - Nous sommes une importante société française (+ de 500 M. de CA) fabriquant et commercialisant des produits de grande consommation - à forte notoriété - tant en France qu'à l'étranger.

Nous disposons de bons supports administratifs et de gestion (comptabilité analytique structurée ; suivi budgétaire), mais nous souhaitons valoriser l'assistant par l'appui des techniques modernes du contrôle de gestion.

Nous offrons à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (BSC ou Ingénieur + DECS + Anglais) l'opportunité de se réaliser en assumant sa responsabilité au sein d'une Direction centrale d'un groupe important (expérience d'au moins 2/3 ans) en tant que :

CONTROLEUR DE GESTION

Intégré à la Direction administrative et comptable, et en relation étroite avec la Direction Générale et les grandes fonctions de la société, vous devrez au cours de la première année assister l'assistant, avant d'apporter des améliorations, voire de procéder à des remises en cause.

Votre mission débordera progressivement le contrôle budgétaire pour être l'interlocuteur de tous les problèmes de gestion auprès des Directions. Vous serez l'homme de l'analyse des résultats et vos synthèses seront faites pour faciliter le management et aider les responsables à prendre les bonnes décisions aux bons moments.

Vous êtes plus que familiarisé avec la micro-informatique qui sera un de vos moyens pour réussir dans vos fonctions.

Homme de dialogue et de communication, autant que de technique, vous trouverez dans cette fonction l'opportunité de travailler comme Cadre de Direction pour peu que vous soyez impliqués personnellement et que vous intégriez le métier spécifique de la Société.

Lieu de travail : région ALGERIE.

Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. 5886 M à Roland Gaudoux, Sérifo, 111 bis, avenue Bosquet - 75007 PARIS.

Sérifo

Groupe industriel en Europe d'équipement n° 1 mondial dans son secteur recherche :

CONTROLEUR DE GESTION

Ce spécialiste confirmé, issu d'une école supérieure de comptabilité ou équivalent, aura une excellente connaissance de son métier (comptabilité analytique, générale, systèmes de gestion informatisés) et une expérience minimum de 3 ans.

Il contrôle, analyse, détecte, chiffre, compare, présente régulièrement un état, participe aux bilans mensuels et annuels, propose des solutions efficaces pour une meilleure performance.

Allemand exigé, Anglais apprécié.

Lieu de travail : CHATELAINOUILLE.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. sous réf. G/C à M. GINISTY, STUDIS, 91, avenue de la République, 75011 PARIS

AGENCE DE PUBLICITE PARIS-17^e recherche

COMPTABLE
âge moyen 30-35 ans

Le poste s'adresse à un(e) candidat(e) possédant 3 à 5 années d'expérience de la comptabilité générale acquise indépendamment en P.M.E.

Adresser C.V. + photo à l'attention de Josiane GUYEYER, CIM/BBDO, 92, av. des Ternes, 75017 PARIS.

REPRODUCTION INTERDITE

Grandes ambitions

DIRECTION ET FINANCIERE

Comptable

JE GESTION

YOU SEI

financier

سكننا من الاصل

REPRODUCTION INTERDITE

UNIVERS DE LA GESTION

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

L'INSTITUT DE FORMATION D'UN GRAND GROUPE FINANCIER recherche UN FORMATEUR CONSEIL pour son département Ressources Marketing Management

De formation supérieure, vous faites la preuve d'une solide compétence et d'expérience en marketing management acquises de préférence dans le domaine des services. Vous possédez non seulement un savoir-faire d'animateur, mais aussi un réel talent de commercial et de négociateur.

Juriste HF

La holding d'un important groupe de services PARIS 8^e recherche

Ce candidat, à forte capacité d'analyse et de synthèse, devra également être un homme de terrain. En collaboration avec le chef du service juridique :

GÉRANT DE PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ

4 5 ans d'expérience. Anglais courant.

MEDIA PA 71, avenue Victor-Hugo, 75116 PARIS, qui transmettra.

L'IMMOBILIER

Grande Banque PARIS recherche COTE D'AZUR 18 MINUTES DE LA MER 35 MINUTES DU GRU

5^e arrdt SUPERBE DUPLEX 110 m², 4 ch., 2 s., 2 WC, cuisine équipée, salle de bains, parquet, chauffage central.

13^e arrdt DUPLEX 5 PCS 120 m², 4 ch., 2 s., 2 WC, cuisine équipée, salle de bains, parquet, chauffage central.

16^e arrdt AUTEUIL 240 m² Hôtel Paris. Décoration luxueuse. 4 ch., 2 s., 2 WC, cuisine équipée, salle de bains, parquet, chauffage central.

94 Val-de-Marne VINCENTY 200 m², 4 ch., 2 s., 2 WC, cuisine équipée, salle de bains, parquet, chauffage central.

Provence VALLAURIS 06, bel appartement, 4 p., cuisine équipée, salle de bains, parquet, chauffage central.

SAINT-RAPHAEL (83) Part. v. 200 m², 4 ch., 2 s., 2 WC, cuisine équipée, salle de bains, parquet, chauffage central.

appartements achats Recherche à 3 D. PARIS. Appartements de 1 à 3 pièces, cuisine équipée, salle de bains, parquet, chauffage central.

Paris EMBASSY SERVICE 8, av. de la République, 75003 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE

Paris RESIDENCE CITY Recherche pour PDG de Multinationales, Banques, Assurances

Paris INTERNATIONAL SERVICE Recherche pour SA CLIENTELE DE QUALITE 4-5-6 PCS et MAISONS QUARTIER BOULEVARD

juridiction effective... Les annonces immobilières et de services continuent sur la page 37.

1800 collaborateurs, environ 3 milliards de C.A. Régisseur de la Publicité dans les annuaires des PTT Filiale du Groupe HAVAS recherche JEUNE CONTROLEUR DE GESTION HF

INSTITUT LAUE LANGEVIN GRENOBLE L'II est un institut de recherche fondamentale financé par la France (CEA et CNRS), l'Allemagne Fédérale, la Grande Bretagne et depuis peu l'Espagne.

Contrôleurs de Gestion LYON HEC, ESC Notre groupe réalise une progression de + de 25 % (CA 86 : 4,2 Milliards de Fts) et poursuit son développement en France comme à l'étranger.

ORGANISME PROFESSIONNEL recherche pour Paris JURISTE EN DROIT SOCIAL H.F. pour études, analyses et conseils.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER Si une min. de pratique de la gestion administrative et financière de sociétés de régime international.

Secrétaire d'un Consultant en Recherche de Cadres. Un métier confidentiel, centré sur les relations humaines, au cœur de la vie des affaires.

Agence de Publicité en pleine expansion recherche une Secrétaire assistante DE HAUT NIVEAU. Outre les travaux classiques de secrétaire qui nécessitent une excellente pratique de la steno et du traitement de texte.

propositions ATTENTION Vendredi 4 décembre, pour la première fois en France, une offre exceptionnelle sera faite ainsi qu'à ceux qui vous accompagneront, qui pourront changer le cours de votre vie.

DEMANDES D'EMPLOIS J.F., 24 ans, Bac + 2, 3 ans exp. rech. poste d'assistant, vente, Autoc. avec permis, 7 Paris. Tél. : 39-72-70-68.

OPÉRATEUR MARCHÉ MONÉTAIRE en poste chez courtier grande toutes propositions.

UN INDUSTRIEL A UN INVESTISSEUR Une culture d'ingénieur, un vécu d'homme d'affaires, le peut être, avec un esprit de questionnement et de discernement, votre charge d'affaires, votre charge d'affaires, votre charge d'affaires.

RECHERCHE poste valorisant expériences. Etude toutes propositions de missions ou contrats à durée limitée.

J.F., 24 ans, anglais, espagnol, bilingue, cherche poste de secrétaire, expérience grande projets, plans et programmes, direction générale, secteur marketing ou communication.

J.F., 27 ans, diplôme universitaire, maîtrise, français, anglais, russe, italien, espagnol, expérience : presse, média, Rech. emploi : organisation interne, autre information. Tél. : 48-06-68-44.

F. Juriste DESS, droit constructif et immobilier. Recherche prof. recherche poste. Etudier toutes propositions. Tél. : 42-32-69-38.

J.P., 27 ans, de nationalité allemande, diplômé universitaire, parle couramment français, anglais, russe, italien, espagnol, expérience : presse, média, Rech. emploi : organisation interne, autre information. Tél. : 48-06-68-44.

J.P., 24 ans, anglais, espagnol, bilingue, cherche poste de secrétaire, expérience grande projets, plans et programmes, direction générale, secteur marketing ou communication.

J.F., 27 ans, de nationalité allemande, diplômé universitaire, parle couramment français, anglais, russe, italien, espagnol, expérience : presse, média, Rech. emploi : organisation interne, autre information. Tél. : 48-06-68-44.

Le Monde ECONOMIE

LES ÉLECTIONS AUX CONSEILS DE PRUD'HOMMES

Juridiction efficace, lourde machine

Cent cinquante mille litiges du travail par an mais la conciliation, en baisse, représente un dixième seulement des affaires.

LES prud'hommes, n'est sérieux. Selon, par exemple, qu'aucune audience ne peut commencer si les conseillers prud'hommes, salariés ou employeurs, cégétaires ou adhérents du SNPMI, ne portent pas leur médaille en sautoir ? L'article R.512-12 du code du travail est formel : il indique même que cette médaille, « signe de leurs fonctions », est suspendue à un ruban d'une largeur de 75 mm, « au moyen d'une attache d'une largeur de 75 mm portant un rameau d'olivier ».

Même si le code du travail offre peu d'occasions de s'amuser, il serait toutefois dommage de s'arrêter à cette image folklorique — pour ne pas dire archaïque — des conseils de prud'hommes (de prud' et hommes). Ils symbolisent avant tout la justice, pénaire et élective, du travail.

Il suffit de lire la *Plaquette* (« spéciale prud'hommes » n° 2253 du 2 novembre dernier) pour s'apercevoir que la CGT attache la plus grande importance à cette institution, qui « n'a pratiquement pas d'équivalent au monde et fait l'effet dans le système judiciaire français d'un command dans une courbe de puissance ». Il s'agit, pour elle, d'un « juge efficace qui réunit jusqu'à 150 000 litiges par an ».

Une efficacité qui pour la CGT dépend cependant de sa propre présence. Ainsi en est-il en ce qui concerne l'exemple de l'arbitrage dans cinquante affaires en 1986 où les conseillers CGT étaient seuls face aux conseillers patronaux, — que « les travailleurs ont obtenu 72,89 % de la somme totale réclamée pendant les dix derniers mois de l'année ». En revanche, ce taux est tombé à 25,46 % dans les vingt-quatre affaires où il y avait face aux deux employeurs un conseiller CGT et un conseiller élu avec une autre éligibilité syndicale.

Le patronat, de son côté, n'est pas en reste. Ainsi, M. François

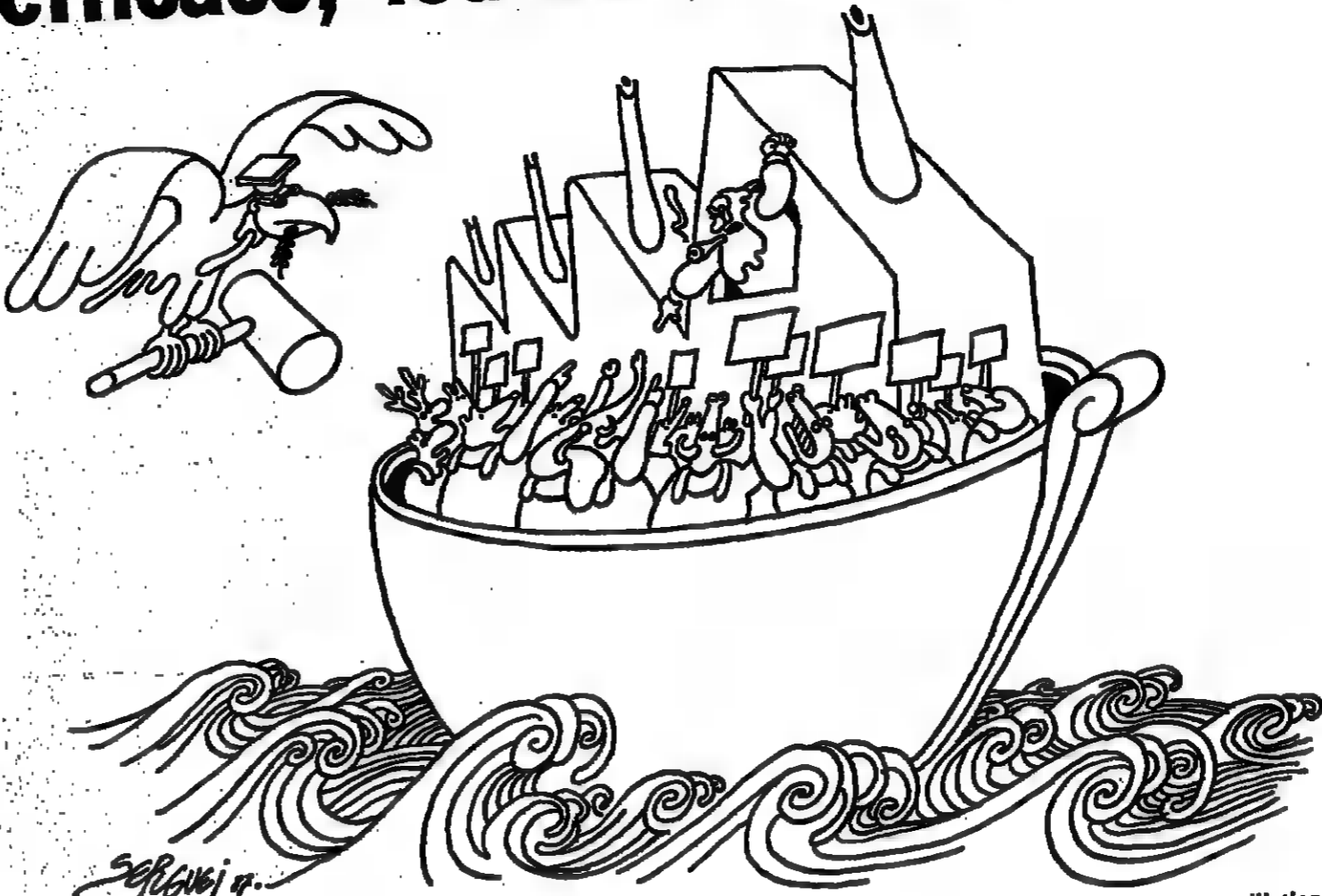
Périgot, président du CNPF, a tenu, le 14 octobre dernier, à « renouveler de manière solennelle son attachement à une juridiction originale fondée sur la participation. Ce système unique au monde doit, pour subsister, être rigoureusement respecté ». Ce sacrifice n'empêche pas le CNPF de se plaindre de la complexité croissante des problèmes auxquels sont confrontés des juges prud'hommes qui n'ont pas toujours la formation appropriée.

Depuis les précédentes élections prud'hommes de 1982, et 88 % des litiges provisoirement réglés (98 % des affaires étant intervenues par des salariés), le contrôle du conseil a été élargi aux différends nés de la loi Auroux sur les sanctions disciplinaires, aux contestations sur les relevés de créances (loi du 25 janvier 1985) et au contentieux consécutif à un licenciement pour motif économique.

Dix mois pour un dossier

M. Philippe Ségain a, lui aussi, le 22 octobre dernier, joué l'efficacité. « Un dossier de prud'hommes en observation ? Le travail est montré particulièrement diligent ». Selon les estimations de la chancellerie, ils auront mis en moyenne 10 mois pour juger une affaire en 1987 contre 10,6 en 1986, 10,9 en 1984 et 11,5 en 1983 (1). Les disparités d'un conseil à l'autre sont toutefois grandes : 12 mois en moyenne à Paris en 1986, contre 15,6 en 1982...), 11,6 à Lyon, mais 9,6 à Rennes et 9,4 à Douai.

A Bobigny, le conseil de prud'hommes se présente lui-même comme une « vitrine », parce que son délai de gestion des dossiers est l'un des plus brefs : 6,5 mois en moyenne « entre le moment où la plainte est déposée et le moment où les parties reçoivent



la notification de la décision ». Les explications de cette efficacité sont simples : locaux récents, personnel « compétent et disponible », « volonté commune » entre syndicats et patronat pour « assurer une bonne gestion », fixation d'une date de jugement dès l'échec de la conciliation. Avec des recettes identiques, le conseil de Rodez n'a besoin que de 8 mois en moyenne pour gérer un dossier.

L'institution prud'homale est donc l'une des juridictions civiles dont les délais de procédures sont les plus courts. Depuis 1984, on observe aussi une diminution des affaires nouvelles (140 682 en 1986 contre 147 937 en 1984) et une augmentation des affaires terminées (147 524 contre 147 370), ce qui permet de rétablir un équilibre qui était devenu préoccupant. Alors que les juges

en deuxième ressort (31 790 en 1986 contre 19 476 en 1982), les appels (26 835 contre 26 760) et les pourvois en cassation (5 743 contre 3 848) ont une tendance à augmenter, malgré une déflation récente, le nombre de... ne cesse de diminuer... en 1986 contre 14 178 en 1982 — au grand dam du patronat, qui y voit une atteinte grave à la mission première des conseils.

Versailles cependant, le conseil affiche un taux de conciliation de 16 % — soit le double du taux national, — qu'il explique par l'expérience et la qualité de la formation des conseillers. Mais leur volonté de jouer ce jeu, aussi leur volonté de jouer ce jeu, cette conciliation peut de chagriner à fait l'objet d'un examen attentif de la part de la CEGOS dans le « diagnostic de fonction-

nement des conseils prud'hommes », qu'elle a remis au Conseil supérieur de la prud'homie en décembre 1985 et qui va probablement être publié. La CEGOS a sélectionné vingt-deux conseils, qu'elle a passés au peigne fin en analysant dans chaque cas quatre-vingts dossiers et en procédant à de nombreux entretiens.

Conflit de personnes

Pour la CEGOS, « la conciliation n'est pas le filtre qui permettrait de réduire les affaires venant en jugement et de déboulonner dans certains conseils les audiences de jugement ». Cela tient notamment à une « intransigence générale des parties », qui, « sûres de leurs droits », ne veulent pas céder : « Au-delà du conflit d'intérêt se greffe bien souvent un conflit de personnes d'autant plus aigu que l'entreprise est de faible dimension (85 % des affaires concernent des entreprises de moins de cinquante salariés) et que les rapports entre employeurs et demandeurs ont été marqués par la proximité pendant l'exécution du contrat de travail. » Le conseil de prud'hommes est perçu plus comme un tribunal que comme

une instance de conciliation. Y avoir recours, c'est déjà entre l'employeur et son salarié un *casus belli*.

Une autre explication à la diminution de la conciliation est examinée par la CEGOS : il s'agit du rôle des avocats (dont l'assistance n'est pas obligatoire). Le rapport nuance l'aspect « *maléfique* » qu'on lui prête. Les avocats n'ont pas « toujours reçu mandat pour concilier avec la partie adverse ». Ils présentent parfois une issue plus favorable devant le bureau de jugement, ce qui va à l'encontre d'une issue positive à la conciliation.

Pour favoriser cette dernière, la CEGOS a présenté trois recommandations quant au comportement des conseillers : « Adopter une attitude plus active », « une attitude plus active », « une attitude plus active ».

MICHEL NOBLECOURT.
(Lire la suite page 38.)

LA CRISE DES INVESTISSEMENTS

Une aide inutile

par DIDIER PÈNE (*)

Le débat sur l'aide à l'investissement n'est pas nouveau. Mais les échéances politiques de 1988 et le souci de moderniser l'économie française dans la perspective de l'unification européenne en 1992 accélèrent son actualité. L'argumentation des partisans de cette aide est, pour l'essentiel, la suivante : la France investit moins que dans les années 70, et, moins que ses concurrents étrangers.

Cela se comprend au début des années 80, quand les entreprises françaises avaient peu d'argent et devaient d'abord réduire un « excès d'endettement excessif ». Mais cette passivité serait « coupable », maintenant que leur rentabilité s'est sensiblement redressée. Elles consacrent trop d'argent à des placements financiers de type spéculatif et à des prises de contrôle qui ne servent pas directement à créer de richesses ou d'emplois.

La récente crise financière renforcerait ce point de vue en mettant en valeur d'une part la vulnérabilité d'investissements financiers « excessifs » par rapport à l'investissement direct, d'autre part, le risque d'effets en retour néfastes sur ce dernier de

la baisse brutale du marché des actions. Il conviendrait donc de freiner cette « financiarisation » de l'économie par des incitations, essentiellement fiscales à l'investissement productif.

Les faits donnent-ils raison à cette thèse ? Les premiers responsables de la baisse du taux d'investissement global sont les particuliers. La diminution de la construction de logements (de 500 000 à 300 000 par an) en est largement responsable. Les grandes entreprises nationales ont également sensiblement réduit leurs efforts dans ce domaine. Là aussi, des retards accumulés précédemment, comme dans le téléphone, ont été rattrapés dans les années 70.

Dans le secteur énergétique, le quasi-arrêt du programme électromécanique et le ralentissement des dépenses dans le pétrole et les charbonnages ont conjugué leurs effets négatifs sur l'investissement. Ainsi, à partir d'une base 100 en 1980, l'investissement industriel hors énergie dépasserait, à la fin de 1987, le PIB situé aux alentours de 111, alors que l'investissement total des entre-

prises non financières incluant le secteur énergétique atteindrait à peine le niveau 100, et que l'investissement productif des grandes entreprises nationales ne dépasserait pas l'indice 80 !

Des phénomènes comparables se sont produits dans l'agriculture. Il a, enfin, fallu freiner les dépenses, et même désinvestir dans les industries en crise à forte intensité capitaliste comme la sidérurgie, la chimie lourde, l'automobile où il y avait eu, pendant longtemps, surinvestissement dans les activités non rentables.

En fait, la réduction des investissements dans les industries lourdes, qui explique la baisse du taux d'investissement dans beaucoup de pays, est significative d'une évolution structurelle de l'économie des anciens pays industrialisés, qui ont tendance à abandonner partiellement les secteurs à forte intensité capitalistes et cherchent à s'orienter vers des activités plus légères et à forte valeur ajoutée.

Car on peut créer autant et même plus de richesses et d'emplois dans des activités à

taux d'investissement modéré dans les industries lourdes, si les conditions de coût et de marché sont favorables aux premières. L'évolution de sociétés comme Framatom, qui se développent dans les services informatiques, est, à cet égard, significative.

Enfin, les mesures courantes de l'investissement sont de plus en plus inadéquates. Ce dernier est mesuré à travers la formation brute de capital fixe qui est comptabilisée au bilan des entreprises. Et il exclut la part de l'investissement qui croît le plus rapidement, en particulier dans les entreprises les plus dynamiques, l'investissement immatériel en recherche et développement, formation, marketing et fabrication de logiciels, qui est le plus souvent comptabilisé en charges dans le compte de résultat.

Or même s'il est insuffisant, comme il représentait environ 18 % de l'investissement matériel en 1974 et entre 25 et 30 % actuellement, cet investissement « occulte » correspond à lui seul à une croissance d'environ 10 % de l'investissement global des entreprises indépendantes au cours de la période.

(Lire la suite page 40.)

(*) Professeur au Centre HEC/ISA.

세계로 날자*

1987, Sup de Co Marseille a renforcé son maillage international par la signature de six nouveaux accords de coopération avec des établissements européens, asiatiques et américains : Université de Lind (Suède), Ecole des Hautes Etudes Industrielles de Séoul (Corée), Korea University (Séoul), Université de Pékin (Chine). Ces accords se traduiront par des échanges d'enseignants et d'étudiants, des recherches menées en commun, des séminaires et voyages d'études pour chefs d'entreprises.

La culture internationale de Sup de Co Marseille se renforce aussi dans le vie associative de l'école. Depuis 1982, les cinq continents ont été représentés par plus de 200 missions menées par les étudiants de Mission Export et par l'ANESC.

Enfin, Marketing Méditerranée, première Junior-Entreprise des ESCAE, possède depuis deux ans un département "Mission Export aux Etats-Unis". Pour 1992 Sup de Co Marseille prépare conjointement les deux missions.

* "International"

Sup de Co Marseille
ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE MARSEILLE
 Donatien de Lamoignon - Case 911 - 13288 Marseille Cedex 9 - Tél. 401 6441 - Tél. 401 61 01 60
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MARSEILLE

سكزا من الاجل

LES ELECTIONS AUX CONSEILS DE PRUD'HOMMES

Près de deux cents ans de législation

De l'alternative aux pouvoirs de la police à la suppression de l'échevinage parallèlement à l'essor du capitalisme.

COMME l'a montré Alain Supiot, dans son ouvrage Les Juridictions du travail (1), la juridiction prud'homale a pris son essor après l'établissement de l'Ancien Régime, et sa croissance a été en phase avec celle du capitalisme au dix-neuvième siècle. Les prud'hommes apparaissent d'abord comme une alternative aux pouvoirs de contrôle normalement exercés par la police sur les populations ouvrières.

patrons... les ouvriers - par un scrutin par collège. La loi du 7 juillet 1880 renforce le paritarisme en prévoyant que, lorsque le président serait employeur, le vice-président serait ouvrier et réciproquement. Du début du vingtième siècle jusqu'à aujourd'hui, l'institution prud'homale a été l'objet d'une dizaine de lois d'importance inégale. La loi du 15 mars 1947 a été la dernière du capitalisme et de l'industrie en France. Elle a introduit les conseils prud'hommes territoriaux dans les conseils prud'hommes nationaux (jusqu'alors 8 conseils) et il n'y avait que 300 000 votants et une meilleure protection des conseillers prud'hommes.

Conciliation obligatoire

Enfin avant-dernière étape législative : la loi du 11 mai 1982 a amendé le statut de l'indemnisation des conseillers (dont le statut de conseiller est revenu de six à cinq ans). Elle a aussi supprimé le système de l'échevinage dans le Bas-Rhin, le Haut-Rhin et la Moselle.

Aujourd'hui il existe 282 conseils de prud'hommes (la règle étant qu'il y en a au moins un dans le ressort de chaque tribunal de grande instance), qui sont chargés de régler les conflits individuels du travail (par exemple, le motif ou la procédure de licenciement, le non-respect d'une clause de non-concurrence, le refus de délivrer un contrat de travail). Depuis la loi du 25 décembre 1986, chaque conseil comprend quatre sections : industrie, commerce, agriculture et sections diverses, encadrement. En raison de la forte mortalité d'affaires qu'elles avaient à traiter, 19 sections agricoles ont été supprimées ; il n'y en a désormais qu'une dans le ressort de chaque tribunal de grande instance.

prud'homal qui n'est pas soumise au préalable de la conciliation. C'est la loi Boulin qui a rendu obligatoire la création dans chaque conseil d'une « formation de référé », paritaire, commune à toutes les sections et disposant des mêmes pouvoirs que les autres juges des référés. Dans l'hypothèse d'un refus des voix en bureau de conciliation, en bureau de jugement ou en formation de référé, aucune décision ne pouvait être prise, le règlement du litige est renvoyé à une séance de « départage ».

Un magistrat professionnel, le juge du tribunal d'instance, préside une nouvelle audience pour prendre la décision. Depuis le 1^{er} janvier 1987, si l'un des chefs de demande est supérieur à 15 000 francs, il est possible d'introduire un recours en cour d'appel. Quant au pourvoi en cassation, il est également possible pour une sentence prud'homale rendue en dernier ressort.

Procédure d'urgence

Le CNPF souligne que « ce taux d'appel en dernier ressort s'est vu multiplié par plus de deux depuis 1980. De ce fait, de plus en plus d'affaires ne peuvent être portées devant un tribunal d'appel, ce qui constitue un véritable obstacle au principe selon lequel tout justiciable doit pouvoir faire appel d'une décision qu'il estime injuste ». Depuis la loi du 30 décembre 1986 supprimant l'autorisation administrative préalable de licenciement, les conseils de

prud'hommes ont une plénitude de compétence en matière de litiges économiques. Dans des conseils importants comme Paris, où les sections se trouvent divisées en chambres, l'une d'entre elles « doit être désignée pour spécifiquement les litiges en matière de licenciement économique ».

Un décret du 29 juin 1987 a institué une procédure d'urgence qui oblige l'employeur à fournir des informations dans les huit jours qui suivent la réception de la convocation à la conciliation. Des délais de procédure plus courts sont prévus : un mois entre la saisine du conseil et la tentative de conciliation, six mois entre la date de renvoi par le bureau de conciliation (dans l'hypothèse d'un échec qui entraîne automatiquement la désignation d'un conseiller rapporteur) et la décision du bureau de jugement.

Pour le ministère des Affaires sociales, le nombre d'affaires nouvelles introduites au cours du premier semestre 1987 (74 031) étant inférieur à celui du premier semestre 1986 (76 897), on peut en déduire que cette nouvelle compétence des conseils n'entraîne pas d'engorgement de cette juridiction ». A entendre M. Séguin, les Cassandre en sont pour leurs frais. Affaire à suivre.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Les Juridictions du travail, par Alain Supiot, professeur à l'université de Nantes. « Droit du travail », Dalloz, 739 pages, 500 F.

Juridiction efficace, lourde machine

(Suite de la page 37.)

« Ne pas réduire la conciliation à la seule instance prévue à cet effet ; ne pas réduire dans l'esprit des justiciables son rôle à celui du tribunal. »

Le rapport montre, plus globalement, que « le système prud'homal est une machine lourde et que chaque étape supplémentaire de la procédure ajoute un délai important » (quatre-vingt-dix jours de plus en moyenne). Il se dégage ainsi de cet état « la meilleure solution à envisager la formation des conseils, qui devra être de plus en plus fournie, sans organisations syndicales parfois tentées « d'utiliser l'institution prud'homale au service de leur stratégie ».

A l'issue d'un diagnostic écrit de soixante-deux pages, la CNCF formule plusieurs recommandations. Ainsi, en cas de non-conciliation, un « contrat de procédure » - comme il en existe déjà à Bordeaux et à Laval - pourrait permettre aux parties de s'engager fermement sur un aspect des litiges. Les renvois devraient être limités à un ou deux et n'être effectués qu'avec motif réel et sérieux.

Un « tableau de bord » devrait être constitué pour chaque conseil, afin de mieux faire la liaison aux dysfonctionnements. Les greffes des conseils devraient être réorganisés de telle façon que la norme soit d'un agent pour 100 dossiers par an (alors qu'actuellement on observe des écarts de 144 dossiers à Nanterre et 50 à Giverny ou 62 à Chartres). Les conseils « qui n'ont pas deux-cent-cinquante affaires par an devraient être regroupés ».

Enfin, « les organisations syndicales qui ont le privilège de présenter leurs candidats devraient en conséquence obtenir de ceux-ci l'engagement moral d'une participation minimale de trois à quatre demi-journées par mois ou faire appel à des candidats supplémentaires ». Qui a pris de tels engagements ? M. N.

“ Donner aux entreprises le moyen de renforcer leur assise financière... ”

La BFCE participe depuis 40 ans au financement d'un grand nombre d'entreprises, en France comme sur les marchés internationaux. Avec l'expérience du monde industriel et commercial, elle est un allié sûr des entreprises dans la conduite de leurs opérations de haut niveau.


A leurs côtés, elle recherche des partenaires français ou étrangers en vue de acquisitions et concourt à toute opération de réorganisation de capital ; elle est en mesure de préparer et de conduire une introduction sur les marchés boursiers - elle peut aussi participer au développement de grands projets d'investissement, par l'intermédiaire de ses sociétés de capital-risque.

BFCE : votre allié dans le marché.

n'est-ce pas aujourd'hui la meilleure façon de les appuyer dans la concurrence internationale ? ”

BFCE Banque Française du Commerce Extérieur

HOLOGRAMA
LE MONDE EN 3 DIMENSIONS



CREATION - MARKETING
80, passage de la Tourneville
75011 PARIS - 47 80 88 38

THE FRENCH MASTER IN BUSINESS ADMINISTRATION



Restons Français. L'IGN est la seule grande école de commerce de France de statut universitaire. Les Prépa., DEUG, DUT, BTS (Licences, Maîtrises, ingénieurs - en 3^{ème} année) doivent présenter le concours national de cet Institut réputé.

Une réputation justifiée par FORMATION : tiers-temps-terrain intégral et l'envergure internationale de l'IGN.

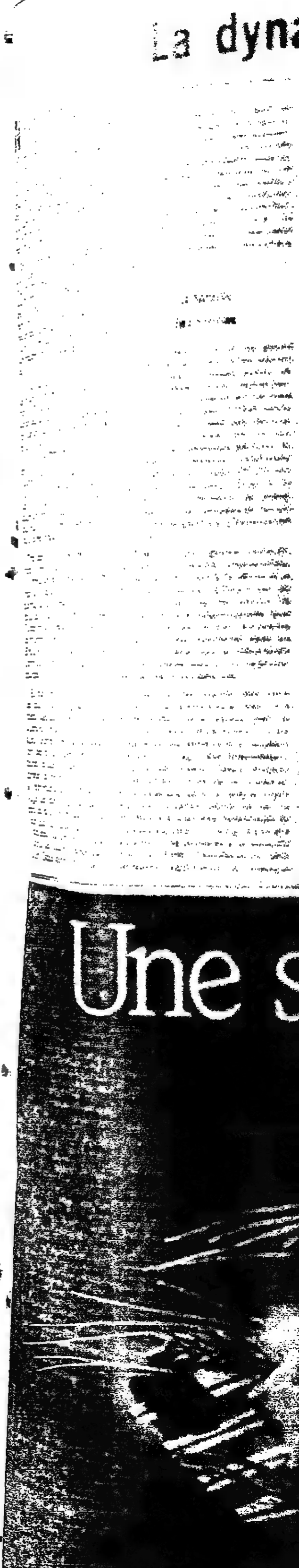
Soyons Internationaux. L'IGN est la seule grande école de commerce de France qui offre ces quatre filières de spécialisation : Commerce-Marketing, Finance, Expertise Comptable, (14 UV/16 grâce à la MSTCF I), Systèmes d'Information et Organisation (avec la possibilité d'obtenir gratuitement un MBA pendant la scolarité IGN).

Don't forget! On entre à l'IGN par un concours spécial. Demandez vite la brochure détaillée par le bon ci-dessous.

IGN

POUR MEILLEUR CONNAITRE L'IGN

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Ta. _____
IGN : 4, rue de la Ravinelle - Case 01, n° 2 - 54035 NANCY CEDEX - Tél. : 83.35.22.52
* dans 30 villes. Banque d'épreuves communes en 1988 avec 3 autres écoles.



AVANT LE CONSEIL EUROPÉEN DE COPENHAGUE

La dynamique du grand marché

Le contentieux agricole et budgétaire ne doit pas nuire à une Europe sans frontières qui progresse réellement.

NUL doute, M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, a bien joué la réalisation d'ici à la fin 1992 du « grand marché sans frontières », son projet privilégié, est devenu un objectif quasi incontournable. Personne ne doute qu'en 1993 le paysage économique aura sensiblement changé; le marché sera plus vaste, la concurrence plus vive.

Chefs d'entreprise, dirigeants d'établissement public ou d'organisation professionnelle, le plus souvent en France très ignorants des affaires communautaires, retrouvent le chemin longuement négocié des bureaux bruxellois. Ils viennent s'enquérir, cherchent à comprendre ce qui changera pour eux.

L'obsession à Bruxelles, c'est de rendre le grand marché irréversible. Telle devrait être, si les contentieux agricole et budgétaire ont disparu de l'avant-scène, la bataille essentielle de l'année 1988. Le 31 décembre 1988, qui marque la fin du mandat de l'actuelle Commission (mais M. Delors est prêt à « remplir »), fait figure d'étape intermédiaire pour évaluer une entreprise qui, pour avoir été bien lancée, a jusqu'ici peu produit.

Trois cents directives ou décisions à adopter avant la fin 1992, 193 propositions mises sur la table par la Commission, 76 textes adoptés par le Conseil: un tel bilan chiffré, qui ne distingue pas l'accessoire de l'essentiel, peut-il convaincre? On a compris à Bruxelles qu'il fallait quitter cette approche comptable du grand marché.

En mars dernier, à Bruxelles, les chefs d'Etat et de gouvernement, délaissant un instant leurs querelles ingrates sur les montants compensatoires agricoles, ont désigné six dossiers prioritaires, invitant les ministres à arrêter les principales décisions s'y rapportant avant la fin 1988. Il s'agit des normes, des marchés publics, de la libre circulation des capitaux, de l'équivalence des diplômes, des assurances et du droit des sociétés. L'harmonisation fiscale démentant controversée,

étant renvoyée à la fin de la période... Six domaines où le traité de Rome faisait obligation d'agir au cours des trente dernières années; mais ont effectivement été traités, mais avec une décalante lenteur. « Le débat sur les normes ou sur l'ouverture des marchés publics connaît par excès de juridisme. La grande nouveauté, aujourd'hui, est une nouvelle approche, la recherche de solutions pratiques rapides », explique un diplomate français.

La bataille des normes

Le tableau de bord du grand marché, à ce stade, est encore pour ces six domaines moins un détail d'idées qu'un calendrier. Cependant, la bataille des normes paraît bien engagée. L'idée appliquée est simple: sauf cas particuliers, notamment en ce qui concerne les nouveaux produits de technologie avancée (télévision haute définition, radio-téléphone) où il est précieux, face à la concurrence extérieure, de posséder une norme européenne détaillée, — on se garde d'harmoniser à l'entraine.

Pour chaque grand secteur, seules les normes essentielles, celles qui ont trait à la sécurité et à la santé, seront définies par les Douze. Pour plus de détails, ils travailleront aux organisations professionnelles, étant entendu qu'une norme reconnue dans un Etat membre devra désormais être acceptée sans autre objection par les pays partenaires.

Deux textes fondés sur cette nouvelle approche ont été approuvés cette année par le conseil des ministres: l'un concerne les appareils à pression simple (il s'agit de bombes), l'autre les jouets. Deux propositions importantes de la Commission conçues dans le même esprit sont sur le table depuis un an: la première a trait aux matériaux de construction — une égérie affaire, — la seconde à la sécurité des machines; l'adoption de cette dernière signifierait la création

effective du grand marché pour l'industrie mécanique! On attend des décisions, le semestre prochain, sous la présidence allemande.

Autre domaine d'harmonisation, si l'on veut en finir avec le cloisonnement des marchés, ici encore très réel, l'industrie pharmaceutique: trois directives concernant l'amélioration de la qualité des nouveaux médicaments et les conditions de mise sur le marché ont été adoptées cette année. Six directives ayant trait aux denrées alimentaires ont également été établies.

Ce travail de mutuelle, bien accueilli par les Etats membres, est donc en cours. La Commission, aidée par la Cour de justice, devra faire en sorte qu'une « police des normes » empêche toute entrave. Ouvrir largement la concurrence aux marchés publics est, en effet, une des ambitions de l'Acte unique, ce programme de relance européenne adopté fin 1985. Les marchés publics représentent 10 % du PNB de la CEE, 20 % si l'on ajoute aux achats des administrations ceux des collectivités locales et des entreprises nationales.

Il existait naguère deux directives spécifiant l'ouverture à la concurrence, l'une pour les travaux publics, l'autre pour les fournitures, l'autre ne l'ont vraiment appliquées. La Commission a des propositions pour les renforcer, par exemple en imposant l'usage de normes européennes dans les appels d'offres ou encore en limitant les possibilités de dérogation à la libre concurrence. Le texte sur les fournitures est prêt à être adopté, mais la discussion sur les travaux publics est moins avancée.

La Commission présentera, plus tard en février 1988, les pro-

positions de directives concernant les quatre secteurs-clés où elle entend que les administrations fassent jouer la concurrence: l'eau, l'énergie, le transport, les télécommunications. Cette ouverture s'accomplira en négligeant les exigences de la politique industrielle: les produits seront traités avec précaution.

On verra, en outre, à ce que, sauf réciprocité vérifiée, cet abandon de chasse gardée nationale ne profite pas davantage aux industriels des pays tiers qu'à ceux de la Communauté. Un projet de directive « horizontale » qui permette aux entreprises s'estimant lésées, d'introduire un appel d'offres, ou bien encore la Commission, d'intervenir immédiatement, par exemple en suspendant les procédures d'adjudication, actuellement examinés par les experts des Douze.

Des alliances de toutes natures

Ce grand remue-ménage, qui va résulter de l'apparition de normes plus ouvertes, suscite déjà des alliances de toutes natures entre entreprises du Vieux Continent. Dans les domaines des techniques de pointe, l'Acte unique les invite explicitement à coopérer. Le mouvement, dans des programmes de recherche de développement comme ESPRIT (techniques d'information) ou MAT (télécommunications) — il part des prises hors du cadre communautaire, dans l'Europe, — s'amplifie. Pour pleinement s'épanouir, il lui faut un cadre juridique approprié.

Aux Etats-Unis, deux entreprises privées fusionnent en quelques heures. En Europe, l'opéra-

tion est impossible. La Commission travaille depuis deux ans pour faire adopter une directive facilitant les fusions. Elle se heurte au problème, quasi culturel, de la participation des travailleurs aux décisions de gestion des entreprises. Un chiffon rouge aux yeux des Anglais de M^{me} Thatcher; mais les Allemands, au droit en ce qui concerne le contraire que l'on s'entend sur des formules trop restrictives.

Pour sortir de l'impasse, la Commission a proposé la reconnaissance mutuelle de quatre ou cinq formes de participation des travailleurs. Jusqu'ici elle n'a pu convaincre. Ce doit être un nouveau droit européen des sociétés. Quitte à régler l'affaire à la majorité qualifiée, comme l'autorise l'Acte unique. Lord Cockfield, vice-président de la Commission, et grand prêtre du marché unique, attend qu'une solution soit trouvée en 1988.

Même échéance pour la libération complète des mouvements de capitaux, elle aussi indispensable quand on veut promouvoir la mobilité des entreprises. Un premier pas a été fait en 1987. M. Delors a tenu à ce que la seconde directive qui ouvrira la voie à la libre circulation de l'argent soit déposée en octobre dernier, malgré le déclenchement de la crise boursière.

Toutefois, selon le président de la Commission, la libération complète des mouvements de capitaux n'est pas pensable tant que la livre n'aura pas rejoint le niveau de change du système monétaire

européen (SME). On fêtera alors la seconde entrée du Royaume-Uni dans la Communauté; une décision symbolique qui, compte tenu de l'évolution des mentalités au Royaume-Uni, dépend désormais de M^{me} Thatcher seule, et que tout le monde attend.

Cependant les Britanniques, zélés du Marché commun des services, où ils ont bien décidé à valoriser leurs talents, ont accueilli sans plaisir un arrêt de la Cour européenne de justice concluant à la nécessité de réglementer au niveau communautaire une partie importante du marché des services. Les progrès sont lents.

En revanche, s'agissant de l'équivalence des diplômes — l'Europe des métiers, — un peut-être décisif pourrait être franchi par les Douze dès l'immédiat. Harmoniser les règles applicables à une profession prend dix ans. Afin de doubler l'obstacle, pour les normes, la Commission préconise maintenant une approche réciproque.

Dresser le bilan de la libération du grand marché à travers ses perspectives rapprochées peut-être à penser que les effets de la crise boursière en cours ne sont pas forcément pour demain. Erreur! Des premiers pas tout à fait tangibles ont été acquis, ainsi ce document unique, qui depuis le 1^{er} janvier 1987 simplifie la vie de ceux qui vendent, transportent et achètent à l'échelle du Marché commun.

PHILIPPE LEMAITRE.

Le Monde sur minitel

ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS

au Monde et à ses publications
3615 TAPÉZ LEMONDE puis ABO

Une sacrée récolte!



Les machines agricoles ont bien des ennemis: la boue et le sable s'invitent une bataille sans merci aux essieux et roulements; les lames de coupe sont victimes des pierres, écrous et autres débris. Et pourtant, la machine doit toujours sortir victorieuse de cette bataille toute épuisante.

Depuis de nombreuses années, chez les constructeurs les plus dynamiques, des ingénieurs essaient de trouver des machines capables de rendre les parties mobiles des machines pratiquement invulnérables. DSM, l'un des principaux groupes chimiques européens, leur apporte une nouvelle réponse.

Le Département Recherche de DSM, avec ses quelque 1500 spécialistes, mit au point une nouvelle matière synthétique, aussi solide que l'acier et suffisamment résistante à l'usure pour décourager n'importe quel agresseur. Et suprême astuce: un champ magnétique écarte les objets métalliques du tranchant des lames.

Voilà, parmi beaucoup d'autres, un bon exemple de la manière dont DSM recherche et trouve des solutions pour les machines agricoles. D'autres domaines, que l'automobile, les peintures, l'équipement ménager, la pharmacie, les engrais ou les fibres synthétiques récoltent aussi les fruits de notre recherche.

DSM

Nous avons déjà la solution, ou bien nous la trouvons.

COMMERCIAL
HIGH
IN
SS
STRATI

سكنا من الامم

La chronique de Paul Fabra

Pourquoi ils sont effrayés

VOUDRAIT-ON... un mot et en un seul concept à la fois les imprévoyances, les inconséquences et les immenses dangers qui...

suffit pas, aux yeux d'un opérateur prudent et avisé - et cela vaut tout autant pour le petit épargnant que pour le trésorier d'une multinationale et le président de la Banque du Japon ou de la Bundesbank submergées de dollars dont...

eux-mêmes... cause (ce qu'ils ont pleuré - que la France qu'ils ont pleuré - que la France qu'ils ont pleuré...)

tout a fait pour les banques centrales, institutions tenues statutairement, pour des raisons évidentes de saine gestion, il ne possède que des actifs d'une grande liquidité...

qui avaient toutes cessé de faire crédit aux firmes de Wall Street, pour leur enjoindre de leur consentir toutes les avances demandées.

LA CRISE DES INVESTISSEMENTS

Une aide inutile

(Suite de la page 37.)

Compte tenu de tous ces recitifs, il me doute que les entreprises porteuses d'avenir aient réduit leur investissement global productif. Cela rend-il l'investissement financier moins dangereux pour l'économie ?

ses investissements ces dernières années, en termes déjà que la France partait d'un niveau plus élevé que la plupart d'entre eux.

même si la crise boursière atténue son optimisme, devrait d'autant plus rassurer pour l'avenir que le coût réel de l'argent se amoindrit et que les marges peuvent s'élargir, temporairement.

elle, comme la France, disposer d'un stock plus nombreux que les autres pays occidentaux et de capacités pour une utilisation optimale de ses équipements ?

Une prétendue faiblesse En ce qui concerne les placements à revenu fixe, la baisse et les fluctuations erratiques du cours de l'argent ont provoqué une déviation des investissements financiers plus prudents, même si ce type de placements présente un intérêt certain tant que le taux « réel » de l'argent tourne autour de 5-7 %.

Et même si, contrairement à ce que l'on croit, cette baisse relative de l'investissement français explique que le rendement de l'économie française est devenu inférieur à celui de ses partenaires, faut-il en tirer comme conclusion que les entreprises françaises doivent investir plus que les autres pour rattraper une croissance comparable ?

Des opportunités réelles Mais une seule question doit être abordée. Il y a une quinzaine d'années, la France était un pays à main-d'œuvre et à main-d'œuvre de travail. D'un côté, la « sagesse salariale » et le caractère d'investissement du franc français ont permis de réduire le coût de la main-d'œuvre française. De l'autre, les mesures législatives ont réduit le coût de la main-d'œuvre et le coût du travail relativement élevé, la France semble avoir inversé sa situation par rapport à ses principaux concurrents.

Enfin, s'il faut malgré tout encourager l'investissement, rien ne vaut, d'une part, la baisse de l'impôt sur les bénéfices qui dégage des ressources supplémentaires en traitant sur un pied d'égalité investissement matériel et immatériel ; de l'autre, la réduction du coût de l'argent, la combinaison des deux favorisant les investissements en améliorant leur rentabilité, sans forcer le choix de l'entreprise.

HUMEUR

Mystifiante coopération

PHILIPPE SIMONNOT

Chaque nouvelle accusation des Bourses, ces dernières semaines, la même clameur se fait entendre : que font donc nos ministres des finances, nos chefs d'Etat ? A quand la réunion du groupe des Sept pour arrêter la course à l'abîme ?

nouvelles demandant un rôle, mais sans succès. Est-on d'ailleurs tellement certain que la cause de nos maux présents ? Quel plus bel exemple de concorde que l'accord de Louvre ?

Un roi sans sceptre La cause du mal étant connue, les docteurs n'ont, pour une fois, aucune difficulté à ordonner le remède - lequel, ajoutons-le pour nous rassurer tout à fait, n'était pas à la portée des malheureux gouvernements.

En fait, l'expérience de ces derniers mois ne garantit pas que la coopération internationale soit la meilleure pour lutter contre la récession. Elle tend à prouver le contraire. C'est que, dans la phase actuelle du cycle économique, les créanciers sont sur le devant de la scène mondiale. Ils réclament des garanties et parfois même le « livre de cheques » dans les régions du tiers-monde, par exemple, démolies par la famine. Ils ont pour eux la raison, et même le moral, de moins ce qu'ils prennent pour tels.

Large advertisement on the right side of the page, featuring text and a large image of a person's face, possibly related to a medical or health product.

Economie

SOMMAIRE

■ Réunis au Mexique, à Acapulco, les chefs d'Etat de huit pays d'Amérique latine ont appelé les autres chefs d'Etat d'Amérique latine et des Caraïbes à se joindre à eux pour définir un projet commun de développement (lire ci-dessous).

■ La réforme fiscale qui soit s'appliquer à partir du 1^{er} janvier prochain au Canada ressemble presque en tous points à celle qui a été menée aux Etats-Unis. Entraînera-t-elle les mêmes désor-

ders sur les marchés financiers (lire page 44).

■ M. Henri Nallet, député PS, ancien ministre de l'Agriculture, demande à M. François Guillaume de reporter le projet de loi de mutualisation de la Caisse nationale de crédit agricole (lire page 43).

■ Jean Menu, ancien président de la CGC, est mort à l'âge de soixante-six ans (lire page 48).

■ A l'issue de son quarante-troisième congrès confédéral à Versailles, la CFTC a plaidé pour un soutien sélectif à l'activité et une reprise du dialogue social. M. Chirac a promis le statut social de la mère de famille « avant la fin de l'année » (lire page 42).

■ A Amiens, ont eu lieu les obsèques du militant CGT décédé à la suite de coups reçus lors d'une manifestation (lire page 42).

Au sommet d'Acapulco

Huit pays latino-américains se sont mis d'accord sur un « traitement général de la dette »

Les chefs d'Etat de huit pays d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Colombie, Mexique, Panama, Pérou, Uruguay, Venezuela), réunis à Acapulco (Mexique) les 27 et 28 novembre 1987, ont souscrit l'accord d'Acapulco pour la dette, le développement et la démocratie, destiné à définir la doctrine latino-américaine qui servira de base aux efforts communs à venir.

Un « vaste consensus » s'est dessiné entre les huit délégations pour la rédaction du document, a indiqué le président mexicain, M. Miguel de La Madrid. Il a précisé que les participants s'étaient mis d'accord

pour un « traitement général de la dette », mais que la déclaration ne comportait pas de « décision opérationnelle ».

Dénonçant, une fois de plus, le poids excessif de la dette extérieure des Etats et les transferts d'épargne non moins excessifs pour assurer le service de cette dette, ils demandent une baisse substantielle des taux d'intérêt, mais sans préciser le pourcentage, et réclament, aussi, que les remboursements s'effectuent suivant les possibilités de paiement de chacun. Sur ce problème brûlant de la dette s'affrontaient sans position « modé-

rée » défendue par le Mexique et la Colombie à une « radicale », celle du Pérou, soutenue par le Brésil et l'Argentine : les divergences ont pu être finalement « surmontées ».

Au-delà des griefs et des revendications, le plus clair des résultats de la réunion d'Acapulco est la décision des huit chefs d'Etat de se réunir une fois l'an, dans le cadre d'un « mécanisme permanent de consultation et de concertation politique » pour tenter de définir une doctrine latino-américaine.

Le communiqué final

« Avec l'adoption du communiqué final, les chefs d'Etat de huit pays d'Amérique latine ont souscrit l'accord d'Acapulco pour la paix, le développement et la démocratie ».

« Convaincus de la nécessité d'approfondir la concertation politique entre leurs pays, les huit chefs d'Etat ont décidé de se réunir une fois l'an dans le cadre du Mécanisme permanent de consultation et de concertation politique, précise le communiqué ».

« Estimant que l'établissement d'un pouvoir conjoint d'influence et de décision est nécessaire pour réduire la vulnérabilité de l'Amérique latine face aux facteurs extérieurs, les huit chefs d'Etat ont insisté fraternellement les autres gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes à assumer, conjointement avec eux, un nouvel

accord d'intégration et de coopération pour le développement, susceptible de conduire à une authentique communauté des nations latino-américaines (...) ».

« Les huit chefs d'Etat considèrent comme un impératif historique la définition d'un projet commun de développement fondé sur la volonté d'activer le processus d'intégration latino-américaine, de renforcer l'identité culturelle des pays du sous-continent et de leur assurer une présence plus effective dans les relations internationales (...) ».

« Le problème de la dette externe, le transfert massif des ressources financières vers l'extérieur, la hausse extraordinaire des taux d'intérêt, la dégradation des prix et la profifera-

tion du protectionnisme ont conduit à une réduction de la production, à un accroissement du chômage, à un déclin du niveau de vie, à un retard dans le développement autonome des pays latino-américains ».

« Au moment où il serait nécessaire d'adapter l'épargne internationale en vue de s'adapter aux transformations de l'économie internationale, les pays latino-américains ont de plus en plus de difficultés à accéder aux technologies de pointe monopolisées par les pays industrialisés et, de plus, sont obligés de transférer une grande partie de leur épargne vers l'étranger en titre de service de la dette. Cette situation est traduite par une réduction des investissements sociaux en matière d'éducation, de santé, de loge-

ment, etc. En conséquence, un effort plus sérieux en faveur de la détection de nouvelles sources de financement est nécessaire pour développer ce que M. Courtaigne a appelé une « économie d'échanges gratuits ».

Créées en 1904, les semaines sociales rassemblaient autrefois plusieurs centaines de personnes, pendant sept jours, au mois de juillet. Elles ont été une école de millions et de responsables sociaux, professionnels et politiques, ainsi qu'un lieu de réflexion et une tribune importante pour l'Eglise de France. La formule s'est usée. Sur le thème « Des chrétiens dans la politique », la dernière grande semaine sociale remonte à 1973. Diverses expériences de relance avaient eu lieu au début des années 80 par région et par milieu professionnel.

C'est la première fois que la direction des Semaines sociales, en voie de renouvellement, tentait un thème général sur le travail. Elle y a été encouragée par l'épiscopat français, qui avait envoyé à La Plaine-Saint-Denis quatre des siens. Drainés surtout par le réseau des mouvements de cadres et de patrons chrétiens, le public est en moins grand nombre qu'espéré. Les promoteurs tentent pour autant poursuivre leurs efforts en vue de faire de ces nouvelles Semaines sociales une plateforme de rencontre, ouverte à tous les responsables, chrétiens ou non, engagés dans les différents secteurs de la vie professionnelle et intellectuelle (patrons, syndicalistes, médecins, théologiens, animateurs de quartier, etc.) et d'y faire entendre un point de vue social et éthique, fondé sur les droits de la personne humaine.

La relance des Semaines sociales à Paris

Des cadres et des syndicalistes chrétiens proposent une lutte renforcée contre le chômage

Près de cinq cents personnes — cadres, syndicalistes, chefs d'entreprise, universitaires — ont participé, pendant trois jours, du 27 au 29 novembre, à La Plaine-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), à la relance des Semaines sociales, l'un des plus anciens lieux d'élaboration et de diffusion de l'enseignement de l'Eglise catholique en matière sociale.

À l'issue de ces trois jours, auxquels ont pris part des personnalités comme le Père Jean-Yves Calvez, MM. Jacques Méraud, membre du Conseil économique et social ; Jean Kaspar, secrétaire national de la CFTC ; Jean Bernard, président de la CFTC ; André Courtaigne, président de la CFTC (patron chrétien), des propositions ont été adoptées, soulignant notamment l'importance du travail, rémunéré ou non, comme « élément essentiel de construction de la personne humaine ».

La réflexion a porté sur la signification du travail. Même dans une société en crise, le travail doit être remis « à sa vraie place, qui est grande mais n'est pas la première ». Il est à distinguer d'un emploi rémunéré. Car la conséquence principale ressentie du chômage est

l'absence, ou la perte, d'une activité conçue comme un moyen d'insertion sociale. « Le chômage n'est pas une fatalité ; notre devoir de citoyens et de chrétiens est de prendre en compte davantage les chômeurs », ont affirmé les personnalités réunies lors de ces trois jours. Elles ont pris position pour un revenu minimum

garanti.

« Le chômage n'est pas une fatalité ; notre devoir de citoyens et de chrétiens est de prendre en compte davantage les chômeurs », ont affirmé les personnalités réunies lors de ces trois jours. Elles ont pris position pour un revenu minimum

(Publicité)

AVIS D'APPEL D'OFFRES

LA SOCIÉTÉ BURKINABE DES FIBRES TEXTILES (SOFITEX)

- B.P. 147 - Bobo-Dioulasso (Burkina-Faso) lance un appel d'offres international pour la fourniture d'équipements de transports en trois lots :

- lot n° 1 - 10 atelages routiers porte-conteneurs ;
- lot n° 2 - 10 atelages routiers à caisse fixe ou porte-conteneurs d'un montant équivalent ;
- lot n° 3 - 1 atelage semi-remorque.

● FINANCEMENT

Lot n° 1 - Caisse centrale de coopération économique.

Lot n° 2 et 3 - SOFITEX.

● DATE ET LIEU DE LIVRAISON

Sur le site du garage de la SOFITEX à Bobo-Dioulasso huit (8) mois au plus tard à compter de la notification du marché.

● DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le cahier des charges peut être obtenu aux adresses suivantes contre remise d'un chèque certifié de 100 000 francs CFA au nom de la SOFITEX (ou de 1 000 francs français au nom de la CFDT).

SOFITEX - Direction générale - B.P. 147
Bobo-Dioulasso (Burkina-Faso)

SOFITEX - Direction régionale - B.P. 1650
Ouagadougou (Burkina-Faso)

CFDT (DIE), 13, rue de Monceau - 75008 Paris (France)

● DEPOT ET CLOTURE DES OFFRES

Les offres doivent parvenir à la SOFITEX ou à la CFDT, au plus tard le 14 décembre 1987 à 17 heures GMT.

HENRI TINCO.

● Un crédit pour la Mutualité sociale de la Nièvre. - Le conseil d'administration des caisses centrales de mutualité sociale agricole, réuni le 25 novembre, a ouvert à la caisse départementale de la Nièvre un crédit pour couvrir le découvert de trésorerie de celle-ci auprès du Crédit agricole : la caisse de la Nièvre a pris, en effet, les mesures nécessaires pour obtenir le versement des cotisations 1987 et résorber ses difficultés (Le Monde du 17 novembre) et a prévu une accélération des procédures de recouvrement des cotisations en 1988.

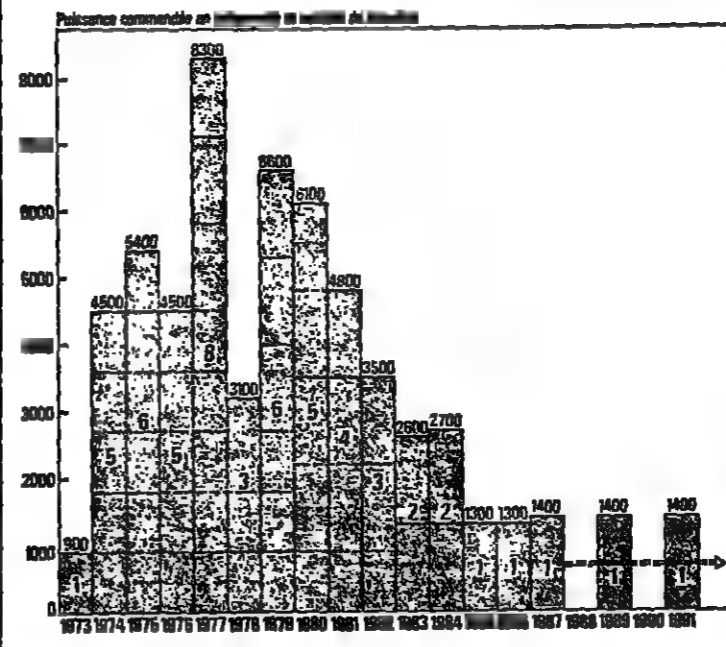
Nouvelle chute du dollar qui bat ses records de baisse à Tokyo

La baisse du dollar a repris avec force lundi 30 novembre sur tous les marchés, commençant par celui de Tokyo, où le billet vert a battu tous ses records à 132,40 yens contre 133,75 yens. C'est l'incapacité du Congrès américain à agir promptement pour réduire le déficit budgétaire du pays, après l'accord de principe conclu il y a dix jours, qui a provoqué ce nouveau glissement du dollar dans la capitale nipponne. La Banque du Japon est bien intervenue pour freiner le glissement, mais grand succès.

En Europe, la devise américaine a également, battu à Francfort son record de baisse, à 1,6480 deutschemark qui, maintenant à 1,64 deutschemark. Entre-temps, on avait vu fugitivement le dollar à près de 1,69 deutschemark. A Paris, le dollar est tombé de 5,64 F à un peu plus

de 5,58 F. Inévitablement, la faiblesse du dollar, qui renforce le mark, affaiblit le franc au sein du système monétaire européen (SME) : à Paris, le cours de la devise allemande se maintient au-dessus de 3,40 F, non loin de son cours plafond de 3,4305 F. Sans doute, l'Allemagne étudie un nouveau « geste » de soutien à l'Amérique indirectement, à la France, qui pourrait prendre la forme d'une réduction supplémentaire de ses taux d'intérêt (taux d'escompte, taux Lombard), mais, à Paris, on est sceptique et aussi préoccupé. Si la glissade du dollar n'est pas stoppée, rien ne permet de croire qu'elle le sera, les tensions risquent de s'exacerber au sein du SME. Signe de l'inquiétude mondiale, le cours de l'or a monté de 3 % lundi, passant à Londres, à 313,11 \$/33 dollars l'once de 31 grammes.

Le ralentissement du programme nucléaire



Le rythme des commandes de réacteurs nucléaires a baissé de moitié en 1987, c'est-à-dire comme l'avait expliqué son président, M. Pierre Delaporte, dans le Monde du 30 septembre, que l'investissement « aurait pu se passer pendant quelques années de cinq réacteurs nucléaires, en laissant en activité de vieilles centrales au charbon ».

D'où la nécessité de « lisser » à nouveau le rythme des commandes, qui passera d'une tranche par an, en 1985 à 1987, à une tranche sur les deux ans (ou une demi-tranche par an) d'ici à 1991.

EDF devrait avoir au moins cinq réacteurs nucléaires en trop en 1990, c'est-à-dire comme l'avait expliqué son président, M. Pierre Delaporte, dans le Monde du 30 septembre, que l'investissement « aurait pu se passer pendant quelques années de cinq réacteurs nucléaires, en laissant en activité de vieilles centrales au charbon ».

D'où la nécessité de « lisser » à nouveau le rythme des commandes, qui passera d'une tranche par an, en 1985 à 1987, à une tranche sur les deux ans (ou une demi-tranche par an) d'ici à 1991.

UNILEVER FRANCE SERVICES A UN PLAN D'INTEREPARGNE

LA PARTICIPATION EN ACTION

UNILEVER FRANCE SERVICES entreprises qui désirent associer leurs salariés à leur expansion.

Fonds Commun de Placement. Pour toutes informations : Guy CABESSA, Directeur du Département de l'Épargne Salariale INTEREPARGNE, 9, rue d'Argenson. 75008 PARIS 42 65 59 10

Etre bien informé, c'est mieux choisir.

INTEREPARGNE

سكزا من الاجل

Économie

SOCIAL

Les obsèques de Lucien Barbier à Amiens

Hommage militant

AMIENS
de notre envoyé spécial

Lucien Barbier, c'était « Lulu », un militant cégétiste et communiste tout simple pour lequel la CGT et le Parti communiste français ont organisé, samedi 28 novembre, dans la ville d'Amiens figée par le froid et l'émotion, les obsèques d'un grand dignitaire. M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, s'était déplacé. « Le cœur se serre et les poings se ferment », a-t-il lancé du haut d'une tribune drapée de rouge devant la mairie. M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, prononçait d'une voix triste : « Un militant ouvrier a été assassiné pour avoir défendu une juste cause ».

Tout était dit, ou presque. Car l'heure n'était pas à l'étude froide d'une fin de mandat qui avait opposé durement, le 8 novembre, militants de la CGT et policiers : la justice s'en chargera. Non, l'heure était bien au chagrin et à la colère rentrée pour pleurer un militant de base frappé par un gardien de la paix au point de s'évanouir, quelques heures plus tard, dans la coma et d'en mourir vingt jours après.

« Il l'ont tué. » Tous ses amis avaient épinglé au revers de leur veste ce badge orné de noir. Tous se sont inclinés devant la dépouille de cet ouvrier picard dont de grandes affiches recrépelaient le souvenir simple et l'allure modeste.

Il habitait à Savillères-Mongival près de Moreuil, à 30 kilomètres d'Amiens. Moreuil a pensé à lui et envoyé une couronne de fleurs : « Au revoir Lulu ». Un adieu à celui qui avait rejoint le Parti communiste clandestin en 1942, à l'âge de seize ans, qui s'était enrôlé dans les

LAURENT GRELSBAMER.

M. Jean Bornard demande une reprise du dialogue social

La fin du 43^e congrès de la CFTC

La CFTC entend rester vigilante face au gouvernement et au patronat. C'est ce qu'a affirmé M. Jean Bornard, élu pour la seconde fois président de la centrale chrétienne, en clôture, le samedi 28 novembre

à Versailles, le quarante-troisième congrès de la CFTC. « Il importe que le dialogue social reprenne », a-t-il souligné. Avant de se séparer, les mille deux cents congressistes ont adopté — à 88,25 % des voix,

contre 94,25 % en 1984 — le rapport d'activité du secrétaire général, M. Guy Drilleaud, et le projet de résolution générale présenté par M. Alain Deleu, secrétaire général adjoint.

En défendant le projet de résolution (actualisé pour tenir compte de la crise boursière, la CFTC craint qu'elle ne soit une récession), M. Deleu a affirmé : « Le syndicalisme est appelé à se remettre en question ». Observant que « le chômage s'aggrave, quel qu'en soient les statistiques », il a jugé nécessaire le traitement social et la formation pour les jeunes. Mais, a-t-il ajouté, « trop souvent, il s'agit d'emplois à bon compte pour l'entreprise ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le congrès de Versailles a été marqué ainsi par un incident significatif. Un délégué des PIT du Nord a provoqué un incident en déclarant : « Charles Mauriac, le a-t-il dit à Poitiers en 1932 ; un autre Charles Mauriac en 1962 ; un autre encore, on veut aujourd'hui nous faire avaler des petits pois qui sont les graines de violence du dimanche. Alors, d'accord pour une égalité de droits sociaux, mais à condition qu'ils méritent par une égalité des devoirs ». M. Drilleaud a exprimé

le désaccord total du congrès avec de tels propos, ultra-minoritaires, mais il en est résulté un certain malaise.

MICHEL NOBLECOURT.

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

Le débat n'a pas eu l'appareillage de grands clivages internes, les débats étant peu nombreux et peu importants. Le congrès adopté une « régression inacceptable » de la participation des salariés à la gestion dans le secteur public et une « poussée déréglée » de la vie contractuelle. Il préconise un soutien sélectif à l'activité sur les secteurs créateurs d'emplois, limitant d'une « discussion entre les secteurs économiques et sociaux, dans le cadre d'une planification nationale régionale délibérée et raisonnée ».

La fête du centenaire des syndicats chrétiens

Les anniversaires du centenaire des syndicats chrétiens ont été célébrés à Paris, le 28 novembre, par un concert de hutes et de sifflets. Mais il suffit que M. Chirac évoque le retour des otages pour recueillir un tonnerre d'applaudissements.

Dans son intervention, le premier ministre a salué l'attachement à l'humanité, à la solidarité et à la participation d'une CFTC qui incarne « le syndicalisme de la personne ». Il a promis que son « engagement formel de construire un statut social avec des droits nouveaux pour la mère de famille » serait venu à l'heure de l'année. A 16 h 22, M. Chirac était reparti.

Intervenant après l'évocation de combat de la CFTC pour « l'enseignement libre » — avec une allocution passionnée de M. Jacques Tessier, président d'honneur, l'annonce d'un message vidéo de M. Mitterrand a été saluée par un concert de hutes et de sifflets. Mais le silence se fit pour le bref discours du chef de l'Etat — transmettant ses « sentiments de respect et d'estime » et souhaitant « bonne chance » au syndicalisme chrétien — dont la conclusion fut applaudie poliment.

Après un message vidéo de Mgr. Casaroli au nom de Jean-Paul II, M. Bornard lança un appel en faveur du syndicalisme, « grande école de vie, de fraternité, de solidarité ».

M. N.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'emprunt est en cours de souscription, cette annonce est publiée à titre d'information.

FLORAL

Créée à l'initiative du Crédit Local de France et de la Caisse des Dépôts, FLORAL a une double vocation : l'ingénierie financière au service des collectivités locales, et le financement de leurs investissements. A ce titre, FLORAL intervient en leur nom sur le marché financier national, et émet son deuxième emprunt.

EMPRUNT NOVEMBRE 1987

Emission de 146 000 obligations de 5 000 francs
 Prix d'émission : 5 015 francs
 Date de jouissance et de règlement : 24 novembre 1987
 Taux nominal : TAM
 Taux de rendement actuariel brut au règlement : TAM - 0,05 %
 Durée : 10 ans
 Amortissement : In Fine
 Cotation : Bourse de Paris

FLORAL

Crédit Local - Régional

Une notice d'information est disponible auprès de FLORAL, 98, rue de l'Université - 75007 PARIS - BALO du 1^{er} novembre

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVENIR

Le 25 novembre 1987, AVENIR a tenu son assemblée générale ordinaire, sous la présidence de Philippe Santini, qui a nommé M. André Chadeau, administrateur de la société.

Cette assemblée a été suivie d'une assemblée générale extraordinaire qui a approuvé les comptes par AVENIR de trois de ses filiales :

- Société d'exploitation commerciale et industrielle - S.E.C.I. ;
- Publi-Com ;
- Armement Publicité et Affichage.

Pour tenir compte des apports faits par ces sociétés, AVENIR a dû créer 100 actions nouvelles et augmenter son capital qui s'élevait, à ce jour, à 52 496 100 F et est représenté par 1 049 922 actions.

An cours de ces assemblées, M. Philippe Santini a fait le point sur la situa-

tion d'AVENIR au 31 octobre 1987. A cette date, le chiffre d'affaires a été de 722,3 millions de francs, en progression de 7 % par rapport à octobre 1986.

Le résultat net, après impôt, et compte tenu des opérations de fusion réalisées ci-dessus, s'élève à 40 millions de francs, soit une progression de l'ordre de 25 %.

Par ailleurs, la société a acquis, au cours de cet exercice un certain nombre de concessions d'affichage, notamment dans la région parisienne.

Elle a pris le contrôle des sociétés Volique et Publicité extérieure Boule, renforçant ainsi son patrimoine en Ile-de-France. Elle vient de louer des emplacements significatifs à Paris et a acquis la société Affichage 44 à Nantes.

Le 1^{er} janvier 1988, AVENIR réalisera, ce qui peut être considéré comme une première mondiale, la création d'un réseau sur les agglomérations françaises de plus de 200 000 habitants, en passant par... son nom : Trismvir !

L'ensemble de ces actions ainsi que son excellente situation financière permettent à AVENIR de consolider sa position de leader de l'affichage tant en France qu'en Europe.

CONCOURS LE MONDE DU VIN

à partir du mardi 7 décembre le Monde publiera les réponses au concours

Lundi 7 date 8 décembre réponses aux questions 1 à 10
 Mardi 8 date 9 décembre réponses aux questions 11 à 20
 Mercredi 9 date 10 décembre réponses aux questions 21 à 30
 Jeudi 10 date 11 décembre réponses aux questions 31 à 40
 Vendredi 11 date 12 décembre réponses aux questions 41 à 48
 Samedi 12 date 13-14 décembre réponses à la question finale

Publicité pour HEC et autres institutions. HEC (Haute Ecole de Commerce) est mentionnée. Le texte est partiellement lisible et semble promouvoir des programmes de formation et de recherche.

Économie

AFFAIRES

Deux hommages à la mémoire de Georges Besse

La Cogema, filiale du Commissariat à l'énergie atomique chargée du cycle de l'uranium, a décidé de rendre hommage à son premier dirigeant, Georges Besse, assassiné il y a un an, le 17 novembre 1986. L'usine d'enrichissement d'uranium Eurodif, située sur le site du Tricastin, à Pierrelatte, dans la Drôme, prendra le 5 mars prochain le nom d'« usine Georges-Besse », et une stèle sera élevée sur le site à la mémoire de son fondateur. Georges Besse avait dirigé de 1976 à 1982 la réalisation de cette gigantesque usine, la plus importante du monde, capable d'alimenter 90 réacteurs nucléaires à eau pressurisée, en tant que président d'Eurodif, puis en tant que directeur général et président de la Cogema.

D'autre part, la Fondation Georges-Besse, créée l'été dernier, a pour objectif de promouvoir le nom de trois premiers lauréats qui bénéficieront de son soutien. Constitué sous l'égide de la Fondation de France, par un groupe d'amis de Georges Besse et d'entreprises (Cogema, CEA, Charbonnages de France, Elf-Aquitaine, Pechiney,

Renault), cette fondation a pour vocation d'aider des jeunes à la fin de leurs études ou au début de leur vie professionnelle. Cette aide est prioritairement destinée à des jeunes qui « paraissent posséder des capacités d'entraîneur d'hommes dans le domaine des industries de haute technologie » et qui « rencontrent des difficultés d'ordre économique, à la réalisation de leurs études ou de leurs projets personnels ».

Préside par André Giraud, ministre de la Santé et ami de longue date de Georges Besse, la Fondation a sélectionné pour la présente année scolaire, en raison des délais trop courts, une promotion « symbolique » et extrêmement réduite de trois étudiants en classes préparatoires. À partir de l'année prochaine, la sélection s'opérera en deux temps : les bourses d'études seront remises aux lauréats au mois de septembre suivant.

■ Fondation Georges-Besse, BP231, 78144 Vélizy-Villacoublay Cedex.

Patrons à temps partiel

Que faire lorsque l'on est un cadre supérieur, la quarantaine bien tassée, la recherche d'un emploi ? Frapper à la porte des grandes entreprises du secteur ? Certes, mais les places disponibles y sont rares. Se tourner vers les PME-PMI ? Nombreuses sont en effet celles qui seraient disposées à embaucher un cadre de haut niveau. La solution : c'est de devenir un partenaire de direction à temps partiel, propose François Prud'Homme, directeur de la Chambre de commerce et d'industrie Val-d'Oise-Yvelines (1), il forme des cadres supérieurs au chômage à la direction informatique de petites entreprises.

Une expérience similaire est également menée depuis quatre ans à la Chambre de commerce et d'industrie de Moulins-Vichy, avec pour spécificité : la formation de directeurs commerciaux à temps partiel (2). Ces stages ont pour but d'aider d'anciens directeurs commerciaux à adapter leurs compétences aux problèmes spécifiques des PME-PMI.

À la différence des consultants traditionnels, ces dirigeants

d'un nouveau type s'impliquent réellement dans la gestion de l'entreprise, expliquent les initiateurs de la formule. Ils participent à toutes les réunions de direction, figurent dans l'organigramme de l'entreprise, sont éventuellement chargés d'assurer l'embauche de collaborateurs.

Un certain nombre d'entre eux se seraient déjà regroupés en réseaux de partenaires pour développer des synergies entre leurs propres compétences et celles de leurs multiples employeurs respectifs.

A. K.

(1) Partenaires de direction à temps partiel PME-PMI : stage proposé par la CCI Val-d'Oise-Yvelines, centre d'information et de formation, 36, rue du Parc-de-Cigny, 78000 Versailles. Tél. : 39-53-96-22.

(2) Le prochain stage de directeur commercial à temps partiel est organisé par la CCI de Moulins-Vichy au lieu de 11 février au 11 novembre 1988. Ces stages sont cofinancés. Ils coûtent 1 700 F par mois (sans les frais d'hébergement) pour un demandeur d'emploi. Renseignements : Institut français de partenariat multi-entreprises, 32, rue du Président-Wilson, 63205 Vichy. Tél. : 70-99-46-77.

AGRICULTURE

La polémique sur la privatisation du Crédit agricole

M. Nallet demande à M. Guillaume de reporter son projet de mutualisation de la banque verte

M. Henri Nallet, député socialiste de l'Yonne et ancien ministre de l'Agriculture, demandera, le 1^{er} décembre, au nom de son groupe, à M. Guillaume le report de son projet de mutualisation du Crédit agricole. M. Nallet veut inviter le ministre de l'Agriculture à « calmer le jeu » en lui proposant de réfléchir à une solution alternative qui passerait par l'abandon de l'idée de privatisation de la « banque verte ».

Largement réécrit par le Sénat, rétabli dans ses grandes lignes par l'Assemblée nationale, mais aussitôt amendé en commission mixte par un article-clé sur la représentation des agriculteurs (1), le projet de mutualisation de la « banque verte » prend en cette fin d'automne les allures d'un projet Devaquet, la pression de la rue en est la mesure.

Le problème est à la mesure de l'enjeu sur le tapis : depuis l'arrivée rue de Valenciennes, M. Guillaume veut offrir au quatre-vingt-quatorze régionales du Crédit agricole, établissements privés, la possibilité d'être propriétaires de leur organe central, la Caisse nationale de crédit agricole, à caractère public. Une opération qui doit, selon lui, permettre à la première banque du pays de se donner les moyens d'entrer dans l'univers concurrentiel de 1992 avec les contraintes de gestion liées à cette présence.

Les caisses régionales ont toujours manifesté leur volonté de contrôler la Caisse nationale, à qui elles fournissent l'essentiel de ses ressources. Mais faut-il pour cela privatiser la « banque verte » ? Faut-il, autrement dit, imposer aux organisations agricoles massivement représentées au sein des caisses régionales, un effort de l'ordre de 8 à 10 milliards de francs au moment où l'agriculture pioche sous plus de 200 milliards de francs de dettes.

Ni les menaces d'inconstitutionnalité émanant du texte, ni le refus de M. Balladur d'appliquer le produit de la mutualisation à l'agriculture (comme le demandaient les agriculteurs rejoints par les salariés, mais aussi par la FNSEA et par le CNJA), ni même les réticences d'une partie de la majorité, ont incité M. Guillaume à réviser son choix. Dans ce contexte, la proposi-

tion de M. Nallet arrive bien tard et sans trop tard. Elle n'en est pas moins à ce jour, le seul susceptible de remobiliser un monde agricole qui s'interroge sur le coût d'acquisition de la « banque verte ».

Le monopole des prêts bonifiés

Que dit l'ancien ministre ? Première idée : il faut renoncer à la mutualisation et maintenir la Caisse nationale « sous forme d'établissement public dont le champ d'intervention serait limité à la gestion des prêts bonifiés (2) pour le compte des caisses ». Pour M. Nallet, le lien Etat-agriculture serait pérennisé dans une période où ce secteur est exposé à une fragilisation accrue. En présence de l'Etat pourrait en outre, lui, placer le Crédit agricole en meilleure posture pour conserver son monopole de distribution des prêts bonifiés après 1992. En second lieu, le député de l'Yonne préconise de donner aux caisses régionales la pleine capacité d'exercer le métier de banquier. Il suffirait pour cela d'une disposition législative.

Par ce biais, et c'est là le dernier volet de la proposition Nallet, l'établissement public des caisses régionales pourraient négocier un protocole de transfert de tous les actifs de la Caisse nationale autres que les prêts bonifiés. Une telle centrale à statut coopératif émanant des quatre-vingt-quatorze caisses régionales assurerait les activités communes à la gestion des dépôts ou les opérations sur les marchés internationaux. La Caisse nationale céderait ainsi l'essentiel de ses compétences en vendant ses actifs. « Les caisses régionales seraient satisfaites à un autre niveau de l'opération », précise M. Nallet.

Un argument qui ne peut laisser indifférentes les organisations professionnelles agricoles (OPA). Si M. Guillaume assure qu'il n'aurait pu obtenir quand l'agriculture en était besoin, il se range au point de vue du ministre de l'Agriculture qui « les caisses régionales seront affectées à la réalisation de l'opération de la mutualisation des entreprises publiques ». A la demande des OPA, qui craignent de voir leur argent quitter l'agriculture pour aller vers l'industrie, s'ajoute l'inquiétude des caisses régionales.

Lors d'une réunion récente, établie que, sur un total de quatre-vingt-quatorze, trente seulement n'auraient pas s'endetter pour racheter la part qui leur revient de la Caisse nationale.

En proposant à M. Guillaume de prendre un virage à 180 degrés, M. Nallet va du même coup au-delà des positions qu'avaient jusqu'ici défendues les socialistes. Lorsqu'il était ministre de l'Agriculture, il avait tenté, avec M. Huchon, alors président de la Caisse nationale, de renforcer le poids des caisses régionales. Mais il s'agissait d'une procédure lente qui n'avait en aucun cas abouti à diminuer le prérogative de l'organe central. Par « fidélité » à la vision socialiste, M. Nallet a laissé développer le projet Guillaume. Il serait surpris par le ministre de l'Agriculture tiens compte de la proposition Nallet exprimée par son auteur. Mais il peut redouter qu'elle inspire des idées, sinon des revendications OPA.

La FNSEA attendait dix mille participants à Rouen pour une manifestation contre la politique de Bruxelles en matière de production de dépenses agricoles. Lundi 30 novembre. De Rouen à la rue Varenne il y a plus d'un pas, cela donne à M. Guillaume le temps de réfléchir.

ERIC FOTTORINO.

(1) L'article 13 du projet prévoyait que 75 % des sièges des conseils d'administration des caisses régionales seraient réservés aux représentants des organisations agricoles. Voyant dans cette majorité qualifiée un risque d'institutionnalisation, pour leur part, portée à 51 %. En commission mixte, les parlementaires ont la majorité à 51 %, excluant finalement l'article 13 du projet. Les organisations agricoles ont demandé à M. Guillaume de rétablir cet article en version « 66 % ». Une telle initiative exposerait le ministre de l'Agriculture à une saisine du Conseil constitutionnel.

(2) Ce fonds est constitué par les cotisations des caisses régionales.

La fin de la conférence de l'Organisation

La FAO tentera de réformer de l'intérieur

Commencée le 7 novembre dans un climat de crise, la conférence de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation de la FAO s'est achevée à Rome, le 27 novembre, sur une mission de soutien à son directeur général, M. Saouma (réélu le 9 novembre pour six ans), à son programme de réformes à son budget. Enjeu majeur de cette session, la question des réformes avait déjà été posée par certains pays anglo-saxons menés par le Canada. Ces derniers préconisaient la création d'une commission d'experts de haut niveau extérieurs à la FAO, qui auraient été chargés d'amender l'institution dans le sens d'une meilleure transparence et d'un contrôle accru des donateurs sur le « bon usage » de leurs contributions.

C'est finalement une proposition française, largement soutenue (80 voix sur 99 exprimées), qui a prévalu. Celle-ci prévoit que les réformes seront étudiées par des organismes internes à la FAO (comité de programme et comité financiers), assistés d'experts nommés par eux, et en collaboration avec le directeur général. L'autonomie de la FAO a ainsi été maintenue conformément aux souhaits de M. Saouma. Il reste à régler le problème financier de l'institution qui

attend un arriéré de contributions de 93 millions de dollars. Le budget 1988-1989 approuvé par la conférence s'élève à 222 millions de dollars, soit une hausse de 0,25 sur le précédent.

■ PÊCHE : campagne commune américano-soviétique en mer du Pacifique. — Trente chalutiers soviétiques ont participé à une campagne de pêche commune, dans le cadre d'un accord signé jeudi à Nakhodka, (un port de l'est de l'URSS).

■ RECTIFICATIF. — M. Raoul Gardini, président du groupe parlementaire italien Ferruzzi (le Ravenna et non à Varenne) n'a pas décidé de s'emparer de la Montedison, comme il avait annoncé dans le Monde du 28 novembre. Il est déjà en effet le principal actionnaire, depuis plus d'un an, avec aujourd'hui 40 % des parts. Le second porteur de la banque est M. Ferruzzi. M. Gardini a annoncé qu'il venait d'être nommé président du conseil d'administration de M. Ferruzzi.



HAUTES ETUDES COMMERCIALES

M.S. HEC COMMUNICATION
Les stratégies et techniques de la communication d'entreprise.

M.S. HEC ENTREPRENEURS
La formation humaine et scientifique des futurs dirigeants (repreneurs, redresseurs ■ créateurs d'entreprises).

M.S. HEC FINANCE INTERNATIONALE
La maîtrise des nouveaux instruments financiers internationaux.

M.S. HEC INTELLIGENCE MARKETING
Le marketing fin de la décision stratégique.

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales ouvre quatre-vingt places dans ses MASTERS SPECIALISES (M.S.) pour l'année académique 1988-1989.

Clôture des inscriptions : première session : 20 février 1988 ; deuxième session : 15 mai 1988.

Renseignements et inscriptions : Monique SASSIER
HEC
78350 Jouy-en-Josas

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

ADP ET INTEREPARGNE : ICI COMMENCE LA PARTICIPATION

LA PARTICIPATION EN ACTION

ADP/Aéroports de Paris, partenaire actif de l'industrie du transport aérien, dont la mission principale est le développement du trafic aérien à Paris, mise sur le management participatif.

ADP, Entreprise publique novatrice et dynamique, a élaboré une CHARTE et son PROJET D'ENTREPRISE.

ADP a créé ADPARGNE, une formule qui valorise l'épargne individuelle en fonction des résultats de l'entreprise.

ADP a choisi INTEREPARGNE comme partenaire pour gérer ADPARGNE.

INTEREPARGNE, filiale du Groupe BRED, l'un des leaders sur le marché de la Participation, apporte sa longue expérience et son savoir-faire aux entreprises qui désirent associer leurs salariés à leur expansion.

Pour toutes informations : Guy CABESSA, Directeur du Département de l'Épargne Salariale INTEREPARGNE, 9, rue d'Argenson, 75008 PARIS 42 65 59 10.

Etre bien informé, c'est mieux choisir.



سكزا من الاصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES FONDS ET SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT

EUROPEAN FEDERATION OF INVESTMENT FUNDS AND COMPANIES

EUROPAISCHE INVESTMENT-VEREINIGUNG

La Fédération européenne des fonds et sociétés d'investissement s'est réunie en assemblée générale le 13 novembre 1987 à Bruxelles, sous la présidence du Dr Brasseur. Elle a admis à cette occasion, en qualité de membre associé, une société de gestion de fonds communs de placement luxembourgeois.

Au cours de la réunion, les représentants des divers pays ont procédé à un échange d'informations sur le comportement des Organismes de placement collectif en valeurs mobilières et de leurs souscripteurs dans leurs pays respectifs, pendant la période actuelle de profonde perturbation des marchés financiers.

Il apparaît que, dans l'ensemble, les OPCVM ont, par référence aux indices de marché, assez bien résisté à la crise. Les professionnels ont pu constater, par ailleurs, que les particuliers n'ont pas amplifié de manière significative leurs demandes de rachat et semblent ainsi faire preuve d'un comportement plus stable que les détenteurs directs de valeurs mobilières.

L'AFFITTE-BAIL

Résultat au 30 septembre 1987

Depuis le début de l'exercice, la production nouvelle s'élevait à 179 millions de francs, contre 142 millions en septembre 1986 (+ 26,8 %).

Le chiffre d'affaires locatif des neuf premiers mois d'activité s'élevait à 163 millions de francs, contre 142 millions en septembre 1986 (+ 14,8 %).

Le bénéfice de la période, hors plus-values, s'élevait à 51,1 millions, contre 41,1 millions en septembre 1986 (+ 24,3 %).

Le prochain dividende devrait connaître une augmentation supérieure à l'inflation (dividende 1986 : 31,02 francs, dont 0,72 franc d'avoir fiscal).

SOPHIA-BAIL

Résultat au 30 septembre 1987

Depuis le début de l'exercice, la production nouvelle s'élevait à 192 millions de francs, contre 142 millions en septembre 1986 (+ 35,2 %).

Le chiffre d'affaires locatif des neuf premiers mois d'activité s'élevait à 179 millions de francs, contre 142 millions en septembre 1986 (+ 26,8 %).

Le bénéfice de la période s'élevait à 51,1 millions de francs, contre 41,1 millions en septembre 1986 (+ 24,3 %).

Le prochain dividende devrait connaître une augmentation supérieure à l'inflation (dividende 1986 : 31,02 francs, dont 0,72 franc d'avoir fiscal).

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Économie

AU CANADA

La réforme fiscale à l'épreuve des marchés financiers

En janvier 1987 commençait de s'appliquer aux États-Unis la grande réforme fiscale voulue par Ronald Reagan. Celle-ci prévoit notamment un allouement des impôts payés par les contribuables et un allègement de la charge sur les revenus. Le krach boursier du 19 octobre a probablement eu pour cause — au moins partielle — cet aspect de la réforme qui réduira les profits après impôts d'un certain nombre de sociétés. Le Canada va appliquer à partir du 1^{er} janvier prochain sa réforme fiscale. Les mêmes effets produiront-elles les mêmes effets ?

OTTAWA

De notre envoyé spécial

L'année 1988, qui approche à grands pas, fait un peu peur. Le krach boursier du 19 octobre à Wall Street a paralysé l'ensemble des marchés financiers dans le monde. Va-t-il lentement se résorber ou bien rebondira-t-il, multipliant les dégâts ?

Parmi les causes de la chute de Wall Street, on a probablement pas mal vu la responsabilité de la réforme fiscale voulue par M. Reagan, votée en septembre 1986 et qui a commencé de s'appliquer en janvier 1987. Justifiée soit-elle — le système américain était devenu injuste et inefficace — cette réforme a été sur un transfert important de bénéfices de sociétés vers les particuliers : 120 milliards de dollars en cinq ans.

Beaucoup d'experts avaient salué le courage et l'ingéniosité du changement, mais pas en gardant contre son côté « saut dans l'inconnu » qui s'est sauté ne s'est pas produit à Wall Street un certain lundi d'octobre : impôts accrus en 1987 sur les entreprises (33 milliards de dollars était-il annoncé), c'était moins de profits et, probablement, moins de dividendes. Logiquement, moins de dividendes — ou si peu — par la persécution d'une amélioration de la demande des familles, en principe stimulée par une baisse de 6 milliards de dollars de l'impôt sur le revenu cette année. Ce qui aura surtout retenu à la conscience des ménages, c'était la perspective de voir disparaître complètement la possibilité de déduire les impôts payés sur le crédit à la consommation. Et un ralentissement possible des ventes de voitures.

Quoi qu'il en soit, le marché new-yorkais s'est violemment réagi à une réforme fiscale, qui, incontestablement, défavorisait les entreprises. Mais, si cette analyse est la bonne, faut-il s'inquiéter de voir le Canada s'apprêter à plonger à son tour dans une expérience semblable ?

Comme

une source

Le fait nouveau, qui va, lui aussi, avoir des conséquences, est la réforme fiscale qui s'appliquera, à partir du 1^{er} janvier prochain, au Canada, un pays qui, depuis mai 1986, fait partie du club des sept grands et qui, de plus en plus, compte, ne serait-ce que parce que, depuis deux ans, il a montré le plus dynamique en matière de croissance économique.

La réforme fiscale canadienne ressemble, dans ses grandes lignes, comme une copie à la réforme intervenue cette année aux États-Unis. Les gagnants — les particuliers — y seront les mêmes que les perdants — les entreprises.

En 1988, les impôts des particuliers seront réduits de 1,7 milliard de dollars canadiens, soit d'environ 7,5 milliards de francs. Des dix taux du barème (de 6 % à 34 %) ne subsisteront plus que trois taux (17 %, 26 % et 29 %). La charge fiscale pesant sur les entreprises sera, elle, alourdie d'un demi-milliard de dollars canadiens (2,2 milliards de francs), la baisse à 28 % du taux de l'impôt sur les bénéfices, qui interviendra le 1^{er} juillet prochain (12 % compensé par un élargissement de l'assiette. En clair : moins d'exemptions, moins d'abattements de toutes sortes.

Les pertes entraînées pour l'État par la baisse de l'impôt sur le revenu étant plus importantes que les gains tirés de l'impôt sur les sociétés, le gouvernement a décidé un certain nombre de mesures : augmentation de 10 % des taxes sur les télécommunications, recouvrement accéléré des impôts, allouement de 1,6 milliard de dollars canadiens l'année prochaine, soit 7 milliards de francs.

En outre, la réforme aura donc plutôt un rôle très légèrement dépressif sur la conjoncture, plus que les réductions totales des impôts n'interviendront qu'en juillet. En 1989, ce sera l'inverse : baisse de 3,5 milliards

dollars de l'impôt sur le revenu, augmentation de 600 millions de dollars canadiens de l'impôt sur les sociétés, recettes supplémentaires de 1,1 milliard de dollars canadiens.

Au total, le déficit budgétaire diminuera de 1,2 milliard de dollars en 1988, contre 2,4 milliards de dollars en 1987. L'effet conjoncturel sera, en fait, faible. Et si freinage il y avait, le risque ne serait probablement pas trop grand, tant que le Canada est forte et s'est encore accélérée cette année, les investissements en forte croissance relayant une consommation qui commence tout juste à se ralentir.

Restent les effets structurels à long terme que produira la réforme. Sur les cinq prochaines années, l'augmentation de l'impôt sur les revenus des particuliers compensera l'impôt sur les sociétés. Michael H. Wilson, le ministre des finances, a dit très clairement : « Les sociétés supporteront une plus forte proportion du fardeau fiscal. Le produit de l'impôt sur les bénéfices augmentera d'environ 1 milliard de dollars canadiens au cours des cinq prochaines années. »

Fin de nombreuses exemptions

Ce projet, comme il l'a peut-être fait aux États-Unis, fera-t-il à nouveau basculer les colonnes du temple ? La sensibilité des entreprises au monde étant, depuis quelques semaines, ce que l'on sait, la chose n'est pas impossible. Il faut tout de même remarquer que, pour l'essentiel, ce seront les banques et, plus encore, les sociétés d'assurance-vie qui supporteront l'alourdissement de l'impôt sur les bénéfices.

En fait, ce sont elles que pensent les dirigeants des finances canadiennes lorsque, en juin dernier, il déclarait : « Nous savons tous que le régime fiscal permet à beaucoup de sociétés rentables d'éviter l'impôt. Les statistiques officielles montrent que, dans les divers secteurs, nous sommes au 11^{es} des ans, les établissements financiers, les assurances, l'immobilier, supportent un taux moyen de 14,3 % de plus fiscalement que les autres secteurs : 24,5 % pour le commerce de gros, 21,2 % pour le commerce de détail, 20,4 % pour les services, etc. »

La réforme canadienne, qui prévoit une baisse des taux, n'allouera l'imposition des sociétés que par la suppression de nombreuses exemptions accordées ici et là. Les sociétés cinématographiques, par exemple, bénéficieront l'année de production d'un film de la possibilité de déduire intégralement le coût de sa fabrication.

La réforme peut avoir ceci de bon — elle ne déclenche pas la tempête — d'inciter les chefs d'entreprise à décider de leurs investissements, non plus en fonction de motifs fiscaux compliqués imaginés pour réduire la charge d'impôts, mais en fonction d'objectifs économiques.

Les dispositions concernant les particuliers peuvent-elles leur côté faire mauvaise impression sur les milieux boursiers ? De même que six millions de contribuables

américains de condition modeste ont été complètement exonérés, la réforme canadienne supprimera l'impôt sur le revenu pour 850 000 personnes. Les revenus élevés ne seront plus lourdement taxés ce qu'ils comprennent des gains en capital ou font usage de concessions fiscales. Mais dans l'ensemble le code des impôts canadiens continuera d'accorder des positions préférentielles aux gains en capital, gains que le nouveau système américain considère, au contraire, comme des revenus ordinaires et traite comme tels. Bon pour la Bourse qui devrait enregistrer avec satisfaction cette prime accordée au risque par le Canada.

Ottawa a en outre décidé de remplacer les exemptions, aux effets d'autant plus importants que les revenus sont plus élevés, par des crédits d'impôt égaux pour tous, mais qui avantageront les petits contribuables. Il y a là une réforme importante, qu'on ne retranche pas aux États-Unis.

Ottawa continuera, malgré son souci de simplification, à mener une politique active d'aménagement du territoire : les régions éloignées, les industries minières, les fermiers, les forêts, la pêche, l'industrie pétrolière et gazière conserveront leur statut de grand dam de Washington.

Sur un point essentiel, Ottawa a reculé devant la difficulté et a renoncé, provisoirement du moins, à une réforme qui aurait accru la compétitivité de l'industrie canadienne, donnant par là confiance à la Bourse. Cette réforme consistait à supprimer l'ancienne taxe de 12 % perçue par l'État au taux de 12 % sur les seuls producteurs, pour la remplacer par une TVA plus ou moins inspirée du système français. Il fallait l'accord des provinces, et la chose n'était pas facile puisque les prix à la consommation auraient augmenté. La réforme ne sera pas reprise avant plusieurs années, nous a confié M. Michael Wilson.

Tous les spécialistes sont pourtant d'accord sur un point : le taux de vente en vigueur depuis soixante ans est l'impôt le plus désuet qui puisse exister (1). En fait, le Canada ferait bien de s'en débarrasser au plus tôt puisque l'allemande pénalise les industriels nationaux par rapport aux productions importées. On estime couramment que les productions canadiennes supportent ainsi une majoration d'un tiers par rapport aux produits américains.

Telle est, pour l'essentiel, la réforme fiscale canadienne, dont M. Michael H. Wilson espère qu'elle incitera les entreprises à investir davantage et mieux, tandis que les citoyens en bénéficieront plus équitablement.

Reste à savoir ce que penseront les marchés financiers d'une réforme pas si axonale que cela.

ALAIN VERHOLES.

(1) L'assiette de la taxe fédérale de vente est extrêmement étroite. Le tiers seulement des biens et services y est assujéti. Elle s'applique à une partie seulement du prix de vente final : le prix de vente du fabricant. Il existe aussi une taxe de vente provinciale, payée celle-là par le consommateur.

Etes-vous en 1929 de broy

Un banqui

BANQUE HERVET



Au travers de sa filiale UNION DE MARCHÉS, la BANQUE HERVET annonce qu'elle a pris une participation dans le capital de B.B.T. (anciennement Baux, Blanchet, Tavernier), Agent des Marchés Interbancaires.

Ce rapprochement permettra à B.B.T. de poursuivre son développement et d'aborder de nouvelles activités dans le respect de son autonomie et de ses structures, sous la conduite de l'actuelle équipe de direction.

A la suite du décès de M. Michel TAVERNIER, M. Alain NAVARRO est appelé à prendre la présidence de B.B.T. SA. L'équipe de direction de la société, composée de M. Claude THIFINAU, M. Patrick TEZENAS DU MONTCEL, sera renforcée par l'arrivée de M. Pierre AMIEL à partir du 1^{er} Janvier 1988.

M. Jean BAYARD, Directeur Général de la BANQUE HERVET assure la présidence de la Société UNION DE MARCHÉS dont M. Alain NAVARRO deviendra Administrateur.

La BANQUE HERVET précise qu'elle compte positionner UNION DE MARCHÉS avec ses nouveaux associés dans d'autres domaines des marchés interbancaires et financiers.

Le Monde PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

EMPRUNTS CNT: INVESTISSEZ DANS LA COMMUNICATION DE DEMAIN



En finançant par des emprunts la recherche, le développement et les applications des technologies parmi les plus avancées au monde, la CNT contribue à l'effort entrepris par les Télécommunications françaises pour se placer au premier plan de la compétition internationale. Pour maintenir l'avance technologique dans les domaines de la télévision, de la vidéo, de la téléphonie, de la communication, pour poursuivre la modernisation du réseau, pour favoriser l'innovation technique dans la conception des équipements de télécommunications, pour multiplier et améliorer les services offerts à l'utilisateur, pour développer les activités des Télécommunications françaises sur le marché international, la CNT lance un nouvel emprunt public accessible à tous ceux qui pensent que la communication sera demain un des domaines d'activité les plus dynamiques et les plus rentables. En souscrivant aux emprunts de la CNT, chacun peut profiter de la progression des Télécommunications. En faisant progresser.

CNT

EMPRUNT A TAUX FIXE

Prix d'émission: le pair soit 100 F par titre. Durée: 11 ans. Date de jouissance et règlement: 14 décembre 1987. Intérêt: 10 %. Amortissement en totalité à la fin de la 10^e année. Intérêt anticipé possible au gré de la CNT à compter du 7^e anniversaire.

Souscription dans les Banques, Bureaux de Poste, Trésor, Caisse d'Épargne.

CAISSE NATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS

Une valeur sûre.

BALO du 1^{er} décembre 1987. COB n° 87.436 du 23 novembre 1987. Une note d'information est tenue gratuitement à la disposition du Public.

ALTERNATIVES ECONOMIQUES N° 52

décembre

EN KIOSQUE

La Bourse et le dollar...

OFFREZ-VOUS LE CADEAU QUI FERA CARRIERE

HP-18C BUSINESS CONSULTANT VOTRE GESTIONNAIRE FINANCIER

BANQUE: Amortissement/Taux d'intérêts. VENTE: Prévisions/Marges.

GESTION D'AGENDA: Horloge/Calendrier.

FRANCISE/SELECTION par menu.

Fonctions personnalisables/Imprimante en option.

LA REGLE A CALCUL 1^{er} distributeur agréé des calculatrices HEWLETT-PACKARD FRANCE vous propose d'assister à une démonstration.

1290F TTC

du 1^{er} nov. au 31 janv.

OFFRE EXCEPTIONNELLE

LA REGLE A CALCUL 65 bd Saint-Germain BP 300 75228 Paris cedex 05

Tél.: 43.25.68.88 - Télécopie: 43.25.22.76 - Tél.: 201.324

Etes-vous sûr d'avoir 1929 raisons de broyer du noir ? Un banquier vous éclaire.

Une lettre ouverte de Michel Cicurel, Directeur Général de la Banque Cortal.

En période de crise, l'obscurité est aussi dommageable que la chute des cours. Chez Cortal, la lumière est restée allumée. Dans l'œil du cyclone, nous avons écrit à chacun de nos clients pour livrer notre analyse de la situation.

Aujourd'hui, ce sont eux qui nous écrivent ; ils nous remercient de leur avoir évité la traversée en solitaire de cette tempête boursière. Ils se sont sentis soutenus, épaulés, conseillés.

Notre mérite aura été modeste. Face à la crise, Cortal a trouvé une clientèle avertie et robuste. En effet, le « service Cortal », qui est l'âme de notre banque, l'avait bien armée. Durant l'épreuve, le courant a continué de passer.

Nos clients se sont parfois étonnés de la multiplication



des moyens d'information et de liaison : un relevé mensuel accompagné d'explications et de suggestions personnalisées... des conseils réguliers pour optimiser leurs placements et des mises en garde contre les aléas de la conjoncture... des conseillers toujours disponibles au bout du fil jusqu'à 20 heures... la facilité de transmettre rapidement les ordres par courrier ou par téléphone. Ce dispositif a fait la preuve de son efficacité dans la tourmente.

C'est dans les grandes occasions qu'un client prend la mesure du dévouement de

son banquier. C'est dans les grandes occasions que le banquier mesure la fidélité de ses clients.

Je remercie les nôtres de leur confiance. Elle nous incite à redoubler d'ardeur pour défendre leurs intérêts (*).

Michel Cicurel
Michel CICUREL

* Pour en savoir plus sur le Service Cortal et sur les placements recommandés par Cortal en période d'incertitude, appelez le 16 (1) 47 47 11 29 ou adressez votre carte de visite à Cortal - 27, rue d'Orléans, 92200 Neuilly-sur-Seine.

صحة الاموال

Marchés financiers

BOURSE DU 27 NOVEMBRE

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for 'Règlement mensuel' and 'Cours relevés à 17 h 33'.

Comptant (selection) SICAV (selection) 27/11

Comptant and SICAV tables listing various securities, their prices, and yields. Includes sub-sections for 'Obligations', 'Actions', and 'Étrangers'.

Cote des changes and Marché libre de l'or tables showing exchange rates and gold market prices.

e: coupon détaché - o: offert - * : droit détaché - d: demandé - ♦: prix précédent - ★: marché continu

ÉTRANGER 3-4 L'avenir des relations entre Paris et Téhéran. 4 Le départ de 20 000 soldats vietnamiens du Cambodge. 5 Les tirs de roquettes sur Kaboul. 6 Les violences et l'annulation des élections générales en Haïti.	POLITIQUE 9 Le débat Rocard-Balladur sur TF 1. 10-11 Le lancement de la campagne présidentielle de M. Raymond Barre. 12 L'élection cantonale parisienne de Marseille. - La manifestation anticriste de Paris.	SOCIÉTÉ 14 Un commissaire de la PJ de Paris est inculpé de proxénétisme aggravé. - Le 20 ^e congrès du Syndicat de la magistrature. - En Suisse, le vacherin et l'épidémie de listériose. 16 La mort de Philippe Erlanger. 18-19 Sports.	CULTURE 20 Maria de Buenos Aires, d'Astor Piazzola. - Le concours Jacques-Thibaud. 21 Le 4 ^e Festival international de Rio. - Communication.	ÉCONOMIE 41 Au sommet d'Acapulco : un traitement général de la dette. 42 La fin du 43 ^e congrès de la CFTC. 43 La polémique sur la privatisation du Crédit agricole. 46-47 Marchés financiers.	SERVICES Abonnements 2 Annonces classées 25 à 36 Campus 24 Carnet 24 Loto, Loto sportif 23 Météorologie 23 Mots croisés 24 Radio-Télévision 23 Spectacles 22	MINITEL • A propos d'une réponse, IRIR • Votez pour l'intégrité ! LOTO • La cote en direct. BOURSE Actualité International Sports 3615 Tapez LEMONDE Commandez vos livres sur le Bazar du Monde 3616 + LM 16
---	--	--	--	--	--	--

TURQUIE : les résultats des élections législatives

La majorité obtenue par le premier ministre, M. Ozal, lui permet de former un gouvernement homogène

ANKARA de notre correspondant

Le parti du premier ministre, M. Turgut Ozal (ANAP (Parti de la mère patrie)), a remporté comme prévu les élections législatives du 29 novembre en Turquie. Il formera donc seul le prochain gouvernement. 93,5 % des vingt-six millions trois cent quarante mille électeurs inscrits ont participé au scrutin. Dans la matinée du lundi 30 novembre, alors que 91,5 % des suffrages étaient dénombrés, l'ANAP recueillait 36,5 % des voix et 294 sièges sur les 450 à pourvoir, bien devant la majorité des deux tiers dont le premier ministre aurait eu besoin pour procéder à des changements constitutionnels.

Le Parti populiste social démocrate (PPSD) de M. Erdal Inönü demeure, avec 24,5 % des voix et quatre-vingt-dix députés, le premier parti d'opposition, tandis que le Parti de la justice, qui a obtenu 12,5 % des voix, est le deuxième. Le Parti de la justice, qui a obtenu 12,5 % des voix, est le deuxième.

Aucune des quatre autres formations qui présentaient des candidats n'est arrivée à franchir le seuil de 10 % des voix nécessaire à une représentation au Parlement. Le Parti de la gauche démocratique de l'ancien premier ministre, M. Bulent Ecevit, plafonne à 8,5 % des suffrages, et le Parti de la prospérité (fondamentaliste) retrouve son score habituel de 7 %. Le refus des extrémistes, exprimé par ce résultat, pénalise également le parti ultranationaliste de l'ex-colonel Turkoz, qui n'obtient pas 3 % des voix.

Le refus d'un retour au passé

En se prononçant contre un gouvernement de coalition, les électeurs ont exprimé leur désir d'un pouvoir stable, assurant la poursuite de l'expérience de libéralisation entamée depuis l'arrivée de M. Ozal au pouvoir en 1983. Les propositions de l'opposition, portant sur davantage de justice sociale, n'ont pas convaincu une majorité d'électeurs. Le premier ministre a résumé, le soir du scrutin, un senti-

ment fréquemment exprimé dans les conversations durant la campagne : « Il n'y a pas d'autre choix ».

Le refus d'un retour à un passé assombré au chaos est particulièrement clair dans la vaste victoire de l'ANAP à Ankara et Izmir, les deux villes les plus marquées par la terreur des années 70. Il s'exprime également dans les résultats obtenus par M. Inönü, lui aussi nouveau venu à la politique. Cela confirme la préférence de l'électorat pour les partis nouveaux créés après l'interdiction des partis politiques, consécutive au coup d'Etat du 12 septembre 1980. Deux douzaines de députés autorisés par le référendum du 27 septembre à participer à nouveau à la vie politique, seul M. Demirel a réussi à maintenir son électeurat dans les zones qui lui sont traditionnellement acquises.

Deux facteurs ont amplifié, dans l'attribution des sièges, la victoire en suffrages du premier ministre. Le double système de barrage, local et national, destiné à empêcher l'entrée des petits partis au Parlement, place le

seuil très haut. Il prive en fait 20 % des électeurs de toute représentation au Parlement. Par ailleurs, un système de primes au parti arrivé premier dans chaque circonscription renforce encore l'écart en sièges au détriment de l'opposition ; et la presse de ce lundi tirait : « Deux tiers des sièges pour les tiers des voix ». La délégation mandatée par le Parlement européen pour négocier le démantèlement des élections a tenu à souligner cet obstacle à une représentation équitable. Elle relevait aussi que la légalité avait été partout observée, tant pendant la campagne que le jour du scrutin.

La division des voix à gauche a également favorisé la victoire de l'ANAP. Première victime de l'abolition des petits partis, M. Ecevit fait personnellement les frais de la politique de division dont l'accusé M. Inönü. Celui-ci avait dénoncé - et de nombreux commentateurs le suivent aujourd'hui - comme un soutien objectif à l'ANAP, le maintien en lice de M. Ecevit, dont le parti était assuré de ne pas franchir le barre des 10 %.

MICHEL FARRÈRE.

Sur le vif

Perpète

On était tous à Orly, le cœur en fête, samedi. On s'est littéralement jetés dans nos écrans, bras tendus, à la rencontre de ces deux otages, enfin arrachés à une longue nuit d'horreur, enfin retrouvés. On se disait, on se dit toujours, que ce coup-ci, ça y est, on tient le bon bout, les trois autres devraient nous être bientôt rendus, eux aussi.

Et puis là, aujourd'hui, connaissant le prix de ces libérations, je me sens, comment dire... gêné, mal à l'aise, en porte à faux. Dans certains cas, le justice, la séparation des pouvoirs, les grands principes, tout ça doit s'effacer devant la raison d'Etat, je sais bien. C'est à la valeur qu'elle attribue à la vie, à la liberté de chacun de ses enfants, qu'on reconnaît une démocratie, OK, d'accord. Que ça soit sa faiblesse ou sa force, peu importe, c'est comme ça, je ne le discute pas.

Mais il y a vie et vie, alors ! Parce que, enfin, rappelez-vous,

il y a quoi, à peine quatorze mois, ceux qui sont allés mettre une lettre à la poste de l'Hôtel de Ville ou faire des courses rue de Rennes, et qui sont morts, morts assassinés, une mort atroce, démentie. Et ceux qui ont restés, à jamais bouillonnés, condamnés à perpète, enchaînés à des fauteuils roulants, privés de liberté.

J'ai encore dans l'oreille le cri d'une de ces victimes - victime de quoi, d'un simple attentat ou d'un acte de guerre ? - « Je vous en supplie, ne nous oubliez pas, faites que ces crimes contre l'humanité ne demeurent pas impunis ! » On avait envie de la mortifier : Quelle idée ! C'est pas pensable !

Et bien ! si, non seulement c'est pensable, c'est faisable. C'est fait. Gordji envoyé, il n'y a plus d'échange, de troc possible pour ceux qu'il a laissés prisonniers sur le sol français.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 30 novembre :

Rechute : - 2 %

La Bourse de Paris a rechuté lundi matin. A l'issue de la séance matinale, l'Indicateur instantané, après avoir accédé son repli, accusé une baisse voisine de 2 % (-1,96 %).

Leroy-Somer, Casino, Docks de France, CPR, BP France, DMC, Club Méditerranée ont baissé de 5 % à 6 %.

Valeurs françaises			
	Cours précédent	Premier cours	Dernier cours
Accor	325	317	317
Agropar	438	430	430
Air Liquide (L)	537	530	531
Banque Paribas	422	399	396
Bouygues	2218	2200	2190
B.P. (L)	970	960	940
B.S.N.	4380	4290	4290
Carrefour	728	728	728
Chèque B.A.	728	728	728
Club Méditerranée	383	360	347
Elf (L)
ELF-Apétit
Escal
Lafarge-Capelle
Lyonnais des Eaux	1272	1270	1261
Michelin	210	204	202
Mich (L)	1058	1040	1036
Moët-Hennessy	1058	1040	1036
Novartis	798	770	762
Oréal (L)
Paribas	716	701	700
Peugeot S.A.	480	467	462
Sant	545	542	536
Suez	578	572	570
Thomson-C.S.F.
Toto-C.F.P.
Valéo	443	436	436

En Nouvelle-Calédonie

Une vingtaine d'interpellations à la tribu de Saint-Louis à la suite d'un viol collectif

NOUMEA de notre correspondant

Barrages de gendarmerie, survol d'hélicoptères, circulation perturbée : la tribu de Saint-Louis, située dans la banlieue sud de Nouméa, a retrouvé, le lundi 30 novembre, son visage de secteur à haute tension. Un détachement d'une centaine de gendarmes a fait irruption en milieu de matinée dans le village, appuyé par une demi-douzaine de véhicules blindés (VBRG) et a procédé à une vingtaine d'interpellations.

Cette intervention devait permettre à la gendarmerie de démanteler le noyau de jeunes irréductibles, mi-délinquants, mi-militants indépendantistes, qui s'étaient quasiment installés au sein de la tribu une zone d'extraterritorialité, au grand dam de la droite locale qui incitait les pouvoirs publics à plus de fermeté. Mais les gendarmes vont surtout essayer de mettre la main sur des dépôts d'armes qui seraient, si l'on en croit la rumeur, substantiels, la tribu ayant jadis durant la seconde guerre mondiale un camp militaire américain.

Pour cette opération « coup de poing », les forces de l'ordre ont mis à profit l'émission suscitée dans l'opinion locale par un acte de viol collectif dont a été victime, samedi, une infirmière métropolitaine qui se rendait en promenade à la forêt de la Thy, proche de la tribu de Saint-

Louis. Cette affaire s'ajoutant aux coups mortels qui ont été portés par des jeunes pris de boisson contre une femme mélanésienne lors d'un bal, samedi à la tribu d'Ometteux, à Pointindini (300 kilomètres de Nouméa) a aussitôt été politisée par les partis anti-indépendantistes.

La section calédonienne du Front national a vu dans l'affaire de Saint-Louis l'expédition de « membres d'une milice indépendantiste » jusqu'à « assurés de l'impunité dans leur sanctuaire en raison des recrudescences et des renouveau des représentations de l'Etat », tandis que le RCPR estimait que « les circonstances de ces crimes leur confèrent un caractère politique indéniable et s'inscrivent dans le contexte passionnel des appels à la violence et à la haine prononcés par les représentants de l'Union calédonienne » (principale composante du FLNKS).

FRÉDÉRIC BOBIN.

La grève d'Air Inter et la journée d'action de la CGT - Le mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé par neuf organisations syndicales d'Air Inter, lundi 30 novembre, a provoqué des perturbations limitées dans les vols en début de matinée. Selon Air Inter, à 8 h 30, sur les soixante-six vols prévus, dix-huit seulement (28 %) ont dû être annulés ; les autres sont partis avec retard de vingt minutes de retard, sauf un.

La grève s'inscrit dans la journée d'action pour la défense des libertés organisée également lundi 30 novembre par la CGT, et qui comporte surtout des manifestations - plus que des arrêts de travail - notamment à Paris à 18 heures, de la Bastille à l'Hôtel de Ville. L'objectif de ce mouvement s'est dirigé à la défense, notamment, des dix Renault-Billencourt s'est ajoutée une protestation contre les « violences policières » (notamment celles qui ont entraîné la mort de Lucien Barbier et de Malik Ousseline) et contre les licenciements en général.

Le numéro du « Monde » daté 29-30 novembre 1987 a été tiré à 516 167 exemplaires

A	B	C	D	E	F	G
---	---	---	---	---	---	---

Ancien président de la CGC

Jean Menu est mort

Ancien président de la CGC de 1979 à 1984, M. Jean Menu est mort, le lundi 30 novembre à 4 heures du matin, des suites d'un cancer. Président de l'AGIRC, questeur au Conseil économique et social, M. Menu, âgé de soixante-six ans, venait d'être nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Avec sa carrure imposante, son abondante chevelure blanche, Jean Menu avait l'allure bonhomme du bon grand-père qu'il était. Toujours courtois mais ferme, d'une extrême volon-taire, l'homme ne manquait ni de convictions ni de caractère. Ce catholique militant était d'abord un syndicaliste réformiste. Quand il plaide pour une société « libérale, humaniste et juste », ce n'était pas pour lui de vains mots. Jean Menu défendait ses idées avec son cœur.

Né le 25 février 1921 à Douai, ce fils de VRP se retrouva « jeune noir » dans les mines du Nord pour échapper, à vingt ans, sous l'Occupation, au service du travail obligatoire. Ingénieur civil des ponts et chaussées, Jean Menu fit du syndicalisme jusqu'à la retraite, il adhère à la CGC dès les débuts de cette confédération. Ingénieur à la direction principale des services techniques des Charbonnages de France, il gravit progressivement les échelons de la fédération des mines et de l'énergie atomique de la CGC, dont il fut en 1967 le secrétaire général. En 1973, en pleine « ère Mitterrand », il devient secrétaire général de la Confédération. A ce poste, il sera la cheville ouvrière du rapprochement avec les cadres de l'UGICT-CGT, qui sera concrétisé par une dégradation commu-

Pour Jean Menu, le syndicalisme des cadres ne doit pas être catégoriel, égoïste, replié sur lui-même, mais au contraire un peu direct avec les autres catégories de salariés. En 1975, il brigue la présidence de la CGC pour succéder à André Maitresse. Il est soutenu par M. Paul Marchelli, président de la fédération de la métallurgie, et par le « comité de rénovation » de la CGC. Batu - ce scrutin sera même contesté - le représentant de nouveau en 1977. Cette fois-là, M. Marchelli est son rival. L'un et l'autre sont de nouveaux battus. L'heure de la présidence sonnera en 1979 : avec le soutien de M. Marchelli, qui devient secrétaire général adjoint, il est élu avec 63,7 % des voix. Il refuse alors « l'étiquette de président titulaire ou de président marche-nie ».

S'engageant dans une concertation régulière avec FO et la CFTC mais rencontrant aussi la CGT et la CFTD (avec laquelle il signera un accord sur le temps de travail), il note des relations difficiles avec M. Barre, dont il demandera en mars 1980, à Grenoble, son départ. La solidarité, Jean Menu est prêt, mais à condition que l'engagement ne soit pas seul dans l'effort. « Si la politique actuelle que nous dénonçons n'est pas infléchie, lancée le 29 octobre 1980 dans la Croix, il semble qu'il faut changer de président de la République ».

Sa élection en mai 1981 pour un second et dernier mandat coïncidera avec l'arrivée au pouvoir de M. Mitterrand, qui lui jugera vite « impérial ». Mais il y a un zeste de social-démocratie chez l'humaniste Jean Menu. Face au gouvernement socialiste, il se veut ni complaisant ni réticent. L'écriture de force va toutefois s'engager rapidement. Il est vrai que

Jean Menu se voit doubler à partir de mai 1981 par un délégué général qui joue de plus en plus le « mannequin à air » et qui s'appelle Paul Marchelli. Il doit tantôt, retrouvant son inclination naturelle à la modération, atténuer ses propos, tantôt le rattraper. Régissant violemment aux lois Auroux et à une politique fiscale livrant les cadres « nus sur l'autel de sacrifice de la solidarité nationale », il demande en septembre 1982 la démission de M. Mauroy, cet autre homme du Nord avec lequel il a eu tant de mal à dialoguer. Il s'applique toujours à faire la différence entre contestation d'une politique et lutte ouverte contre un pouvoir.

Fils de cinq enfants, Jean Menu avait été élu le 7 avril 1986 à la présidence de l'AGIRC. Une fonction où il retrouvait son rôle naturel de conciliateur. Ce syndicaliste avait su conquérir le respect de tous ses partenaires.

M. M.

Après son interpellation à Ajaccio

Le secrétaire général du Syndicat des travailleurs corses est transféré à Paris

BASTIA de notre correspondant

M. Bernard Trojani, le secrétaire général du STC (Syndicat des travailleurs corses, syndicat nationaliste) et Savaria Emmannelli, responsable STC de l'hôpital d'Ajaccio, ont été interpellés samedi 28 novembre à Ajaccio par la section de recherches de la gendarmerie nationale. M. Emmannelli devait être relâché dimanche dans l'après-midi, alors que M. Bernard Trojani était transféré à Paris par avion spécial pour y être présenté au juge Michel Legrand, chargé des dossiers du terrorisme corse.

L'audition de M. Bernard Trojani sera en rapport avec l'enquête sur l'affaire de la Marana, où, le 4 août dernier, un gendarme - Guy Aznar - avait été tué au cours du mitraillage d'un fourgon de gendarmerie par un commando de l'ex-FLNC (le Monde du 6 août).

L'interpellation de Bernard Trojani a provoqué dans les milieux nationalistes une surprise d'autant plus grande qu'il est établi que le secrétaire général du STC n'était pas en Corse mais séjourne à Nice au moment de l'affaire de la Marana. Alors pourquoi cette audition ? Peut-être, suggèrent certains responsables du STC, parce que trois adhérents du syndicat sont impliqués dans le récent coup de fil lancé contre l'ex-FLNC, mardi dernier, par le SRPJ d'Ajaccio (le Monde daté 29-30 novembre).

D'autre part, une troisième personne, M. Amadei, vingt-deux ans, sympathisant nationaliste, a été interpellé, dimanche, à L'Île Rousse par les gendarmes, puis transféré à Paris pour être présenté, lui aussi, au juge Michel Legrand.

MICHEL CODACCIONI.

PIAGET

Aldebert

Paris : 16, place Vendôme - 1, bd de la Madeleine
70, lg Saint-Honoré - Palais des Congrès, Paris Maitlot
A Cannes : 19, La Croisette

Ordinateurs

l'hebdomadaire informatique au format NEWS

CETTE SEMAINE EN SUPPLÉMENT UN MAGAZINE UNIX

LA REGLE A CALCUL 65 bd Saint-Germain BP 300 75228 Paris cedex 05
Tél. (1) 43.25.68.88 Télécopie : (1) 43.25.22.76 Télex RAC 201 324 F

